

Arts et spectacles : Poussin au Grand Palais

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15450 – 7 F

JEUDI 29 SEPTEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Japon, grande puissance

APRÈS une longue période de *préparation diplomatique*, le Japon a officiellement fait acte de candidature à un siège de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, mardi 27 septembre. Le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères du gouvernement de coalition nippon, Yohei Kono, a déclaré devant l'Assemblée générale que son pays était « prêt à remplir ses responsabilités en tant que membre permanent ». Il a également souhaité une « accélération » des discussions pour que le « plan de réformes » du Conseil aboutisse en 1995, *lorsque l'ONU fêtera son demi-siècle d'existence.*

Quarante-neuf ans après la fin de la seconde guerre mondiale qui vit la défaite des puissances de l'Axe – Allemagne nazie, Italie fasciste et Japon militariste –, l'archipel nippon est devenu la deuxième puissance *économique mondiale.* Et son absence – comme celle de l'Allemagne unifiée – au sein du groupe des cinq membres permanents regroupant les vainqueurs de 1945 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie) paraît de plus en plus anachronique. Français et Britanniques se sont finalement ralliés, après de longues hésitations, à cette candidature appuyée par Washington.

COMME l'Allemagne, le Japon a longtemps représenté un cas à part. Non pas seulement parce qu'il est toujours décrit *dans la Charte comme* « Etat ennemi » – les textes sont faits pour être amendés –, mais parce que sa Constitution lui interdisait d'envoyer des troupes à l'étranger, et donc de participer aux opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Là aussi, la situation s'est *modifiée* ; d'abord avec l'adoption en 1992 de la *loi* dite PKO, qui permet l'utilisation de soldats nippons dans le cadre de missions pacifiques de l'ONU, comme au Cambodge ou au Rwanda. Ensuite, parce que les deux derniers chefs de gouvernement japonais, rompant avec une longue tradition, ont finalement reconnu publiquement la responsabilité de leur pays dans la guerre mondiale.

LONGTEMPS considéré comme un géant économique mais un nain politique, le Japon s'est graduellent donné les moyens de redevenir une puissance mondiale. Premier fournisseur d'aide au développement (en chiffres absolus), moteur de l'extraordinaire *explosion économique de l'Extrême-Orient*, il a de plus en plus sa place dans le concert des grandes nations. Il est donc logique qu'il assume sa part de responsabilité dans la gestion des grands problèmes internationaux.

Il est vrai que le système bureaucratique nippon, tout comme l'atmosphère très « IVe République » qui perdure dans l'archipel, avec son cortège de crises politiques et de *scandales, ne facilite pas cette* transition. L'entrée du Japon et de l'Allemagne dans le club très fermé des membres permanents devra aussi tenir compte de la lenteur du processus de réformes au sein de la machine de l'ONU, tout comme des ambitions d'autres nations – *le Brésil*, l'Inde, le Nigéria ou l'Egypte, par exemple – désireuses d'accéder, elles aussi, à la faveur de cette réforme, à un rang envié dans la communauté internationale.

M 0147 - 0929 - 7,00 F

Exploitée par les adversaires du premier ministre

L'affaire Longuet entame le crédit de M. Balladur

La décision de retarder d'un mois l'aboutissement judiciaire des investigations sur le financement de la villa de Gérard Longuet à Saint-Tropez est mal accueillie dans la majorité. Plusieurs responsables ou personnalités du RPR, comme Pierre Mazeaud, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, la jugent regrettable. M. Busserau, député de Charente-Maritime et membre du PR, que préside M. Longuet, a observé que le délai accordé au ministre de l'industrie va être « difficile à vivre » pour le ministre et pour son parti. M. Longuet a indiqué, mardi, que si l'enquête préliminaire devait aboutir à l'ouverture d'une information judiciaire et à sa mise en examen, il quitterait, alors, le gouvernement.

Un contrat empoisonné

Le traitement de faveur dont Edouard Balladur a fait bénéficier Gérard Longuet, en lui accordant un délai de grâce pour présenter ses arguments au sujet du financement de sa villa de Saint-Tropez, a *ouvert la voie à une offensive des* adversaires de la candidature du premier ministre à l'Elysée. *« Mister Candidat »*, comme dit Eric Raoult, secrétaire général adjoint du RPR, a pris le pas sur *« docteur Matignon »*, en choisissant d'épargner un allié pour l'élection présidentielle plutôt que d'appliquer dans toute sa rigueur le principe qu'il s'était fixé à son entrée en fonctions comme premier ministre.

La décision de M. Balladur trahit de façon plus flagrante qu'aucun de ses propos ou gestes antérieurs son engagement dans *une compétition qui n'est pas*, à proprement parler, un rendez-vous d'enfants de chœur. M. Longuet a montré le premier que la candeur n'est pas son fort. Au terme d'une rude négociation, il a obtenu le délai qu'il pourra mettre à profit, espère-t-il, pour démonter les *accusations étayées de recel* d'abus de biens sociaux et le soupçon de trafic d'influences formulés à son encontre par le conseiller Renaud Van Ruymbeke (*le Monde* du 21 septembre).

Régulier, le ministre de l'industrie a rempli sa part du contrat passé avec M. Balladur en revenant, lundi, sur sa déclaration de la semaine dernière. Cette fois, il est bien clair que s'il devait être finalement mis en examen, après l'ouverture d'une information judiciaire, M. Longuet donnerait sa démission du gouvernement. C'est ce qui permet à Nicolas Sarkozy, *monté en* ligne, comme *sa* fonction l'exige, pour la défense de M. Balladur, d'affirmer que ce dernier est fidèle à *« la règle fixée »* et d'inviter chacun à constater que *« le gouvernement de la France, sous l'autorité du premier ministre, a décidé une transparence et une indépendance totale de la justice ».*

Il est vrai que l'indépendance de la justice n'a pas trouvé, en l'occurrence, son meilleur défenseur là où il devrait être, c'est-à-dire place Vendôme. Pierre Méhaignerie certes a sauvé la face en expliquant, dans le communiqué *qu'il a publié le 26 septembre*, que l'enquête préliminaire est un préalable à l'ouverture annoncée d'une information judiciaire, mais le ministre de la justice a laissé échapper une décision qui lui incombait.

PATRICK JARREAU

Lire la suite page 12 et nos informations pages 12 et 13

Le naufrage du ferry « Estonia »

Plus de 700 disparus en mer Baltique

Plus de 700 personnes étaient portées disparues, mercredi 28 septembre en fin de matinée, après le naufrage du ferry « Estonia », dans la nuit précédente en mer Baltique. Le navire, qui reliait Tallin à Stockholm, transportait 867 personnes, principalement des Suédois et des Estoniens. Il a coulé en quelques minutes, pour des raisons encore indéterminées, au large de l'île finlandaise d'Utoe. Une centaine de passagers avaient pu être secourus, mercredi en milieu de journée, mais l'espoir de retrouver d'autres survivants était mince.

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

*« Nous sommes arrivés les premiers sur les lieux de la catastrophe, l'*Estonia *avait déjà coulé*, explique Per-Erik Cederqvist, responsable de l'information à bord du ferry *Mariella. Il y avait des débris épars à la surface de l'eau, nous avons jeté des canots pneumatiques et des gilets de sauvetage à la mer pour secourir éventuellement des survivants. »*

Il était environ 1 heure, dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 septembre. Trente minutes plus tôt, *« à 0 h 24 »*, l'équipage avait capté le *Mayday*, l'appel radiotéléphonique de détresse lancé par le bateau estonien réclamant une assistance immédiate à une quarantaine de kilomètres au sud-est de l'île d'Utö (Finlande). *« Les conditions météorologiques étaient très mauvaises*, ajoute-t-il, *le vent soufflait à environ 25 mètres/seconde, avec des creux de vague de plus de six mètres, et la nuit était noire comme du charbon, ce qui n'a pas facilité le travail des hélicoptères qui sont venus très rapidement et ont « treuillé » les rescapés qu'ils pouvaient détecter. »*

A bord de l'*Estonia*, qui assurait la liaison Tallin-Stockholm, il y avait 867 personnes, dont 188 membres d'équipage. Plus de 400 Suédois et environ 200 Estoniens, selon la liste des passagers que les autorités étaient en train de vérifier, mercredi matin. Le car-ferry, qui transportait également une trentaine de poids lourds, n'était apparemment pas surchargé puisqu'il accueille environ 1 500 voyageurs en moyenne. Selon un bilan provisoire, donné mercredi en milieu de matinée par le centre opérationnel des secours à Turku (Finlande), il n'y aurait que 90 survivants environ.

ALAIN DEBOVE

Lire la suite page 16

Le Crédit lyonnais bénéficiera d'un nouveau soutien de l'Etat



Les pertes du Crédit lyonnais, la première banque française, ont *encore atteint 4,5 milliards de francs au premier semestre.* Elles s'ajoutent au déficit de 6,9 milliards de francs de 1993. Mais si 1994 s'annonce encore difficile, les pouvoirs publics se sont engagés à prendre à leur charge à partir de 1995 les risques liés à la gestion passée du Lyonnais.

page 21

Bouygues serait l'opérateur du troisième réseau de radiotéléphone

Le ministère de l'industrie, des postes et télécommunications, et du commerce extérieur devait annoncer, mercredi 28 septembre, le choix de Bouygues comme opérateur du troisième réseau de radiotéléphone. Un tour de table solide et de bons atouts techniques semblent avoir fait *pencher la balance au détriment d'Alcatel-*Alsthom et de la Lyonnaise des eaux.

page 24

Tension sociale en Italie

Le gouvernement italien a approuvé, mercredi 28 septembre, le projet de budget 1995, qui prévoit une réduction du déficit public de 48 000 milliards de lires. Les économies seront réalisées en partie par des *coupes dans les dépenses sociales. Opposés à ce projet*, les syndicats ont arrêté le principe d'une grève générale.

page 23

La présidentielle hors partis

Dans le choix des candidats, les préférences des électeurs, mesurées par les sondages, pèsent davantage que les vœux des formations politiques

A sept mois de la date normale de la prochaine élection présidentielle, tout indique que la phase de sélection des principaux postulants à la succession de François Mitterrand est achevée. Sauf bouleversement, seuls Edouard Balladur, Jacques Chirac et Jacques Delors peuvent espérer devenir le prochain président de la République.

Ce mécanisme de sélection apparaît clairement si l'on examine, dans le « baromètre » présidentiel TF 1-RTL-SOFRES, les *réponses enregistrées depuis un an* à la question : *« A la prochaine élection présidentielle, quelles sont les personnalités que vous souhaiteriez voir se présenter ? »*, où une palette de vingt et un noms est proposée aux interviewés. Seules ces trois personnalités franchissent la barre des 30 % de souhaits de candidature, et Jacques Chirac, qui vient en troisième position, obtient le double du score de ses suivants immédiats, Raymond Barre et Charles Pasqua. Pour leur part, Michel Rocard et Valéry Giscard d'Estaing ne sont plus cités que par 10 % des Français *(tableau 1, page 10).*

A ce stade de la compétition, ces résultats mettent en lumière la *difficulté pour les partis politiques* de jouer un rôle déterminant dans l'élection qui s'annonce. Traditionnellement, les partis remplissent une double tâche : sélectionner le candidat chargé de les représenter, puis contribuer à la mobilisation du corps électoral en sa faveur. S'il est évidemment trop tôt pour juger de la seconde fonction, il est clair que les organisations partisanes rencontrent la plus grande difficulté à exercer la première.

La sélection des grands postulants montre, tout d'abord, la mise hors jeu de l'UDF. Aucun de ses dirigeants naturels – ni M. Giscard d'Estaing, ni M. Barre, ni M. Léotard, ni M. Monory – n'est *souhaité comme candidat* par plus de 30 % de ses propres électeurs.

JÉRÔME JAFFRÉ

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

EUROPE

Et si on disait oui aux Allemands ?

Les « réflexions sur la politique européenne » des parlementaires allemands de la CDU-CSU sont la plus importante contribution au débat sur l'avenir de l'Union européenne depuis la chute du mur de Berlin. L'interprétation caricaturale à laquelle il a donné lieu en France ne résiste pas à une analyse sérieuse. Aussi ne peut-on que déplorer l'attitude prudente et réservée des dirigeants français face à cette initiative cohérente et pertinente.

par Jean-Louis Bourlanges

L'EUROPE, comme le soleil ou la mort chez La Rochefoucauld, ne se pourrait-elle regarder en face ? C'est en tout cas le soupçon qui affleure en écoutant le concert d'approximations, de déformations et d'indignations qui a accueilli la publication par les dirigeants parlementaires de la CDU-CSU de leurs *« réflexions sur la politique européenne »*. Disons-le tout net : en dépit d'évidentes maladresses de rédaction, ce document constitue la contribution la plus importante au débat sur l'avenir de l'Union européenne qui ait été produite depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'empire soviétique.

L'interprétation caricaturale à laquelle a donné lieu ce texte ne résiste pas, sur quatre points essentiels, à une analyse sérieuse :

1. – Les *« réflexions sur la politique européenne »* ne proposent nullement l'institution d'un véritable « noyau dur ». Si les mots ont un sens, la mise en place d'un tel noyau devrait se traduire par l'établissement de relations institutionnelles renforcées entre un nombre restreint d'Etats membres de l'Union débouchant sur une sorte de traité dans le traité. Tel n'est pas du tout le sens de la proposition allemande. L'idée même de noyau « dur » est absente de la version originale, celle-ci ne faisant allusion qu'à la notion de *« kern-Europa »*, c'est-à-dire de « noyau européen » tout court. Le resserrement des liens entre un certain nombre d'Etats n'impliquerait aucune modification du cadre institutionnel existant.

La coopération renforcée s'exercerait pour l'essentiel dans deux domaines : celui de l'Union monétaire, qui privilégierait les membres soucieux de jouer le jeu des fluctuations étroites et des critères de convergence et qui s'inscrirait dans la logique de l'Europe à plusieurs vitesses consacrée à Maastricht (article 109-J4) ; celui des politiques connexes à l'Union monétaire – politiques fiscale, budgétaire, économique et sociale – qui appelleraient de simples efforts de « coordination » intergouvernementale. Enfin, loin d'être limité à quelques Etats prédéterminés, ce « noyau » qu'on ne saurait donc qualifier de « dur » aurait vocation à disparaître en tant que noyau puisqu'il nous est présenté comme *« ouvert à tout Etat membre désireux et capable de répondre à ses exigences »*.

2. – Les *« réflexions sur la politique européenne »* refusent de faire l'impasse sur les exigences d'une réforme institutionnelle d'ensemble de l'Union. Les parlementaires de la CDU-CSU placent au tout premier rang de leurs priorités *« le développement institutionnel de l'Union »*, c'est-à-dire tout à la fois *« le renforcement de sa capacité d'action »* et *« l'aménagement de ses fondements démocratiques et fédéraux »*. Le renforcement du « noyau européen » ne se présente donc pas comme une alternative, évidemment illusoire, à la réforme des institutions mais comme un simple complément de celle-ci, voire comme l'une des conditions politiques du succès de la conférence intergouvernementale chargée de la préparer.

Une offre de partenariat renouvelé

3. – Les *« réflexions sur la politique européenne »* posent clairement la double question de l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale et de la détermination des frontières finales de l'Union à l'Est. Alors que la présentation française de *« l'Europe en cercles concentriques »* relègue prudemment dans un même troisième cercle, défini par l'appartenance à la CSCE et au pacte de stabilité, *« les Etats qui ne sont pas membres de l'Union européenne et qui ne le seront pas avant longtemps »*, le document allemand établit une distinction nette entre les pays, tels ceux du groupe de Visegrad, qui ont vocation à rejoindre l'Union, et ceux, telle la Russie, à qui ne serait proposé qu'un simple *« partenariat »*. La clarté allemande, qui contraste vivement avec le flou artistique français, est d'autant plus remarquable qu'on prête d'ordinaire à nos voisins le goût des structures vaporeuses et des frontières indéterminées.

4. – Les *« réflexions sur la politique européenne »* se présentent donc comme une réponse à ceux qui doutent de la pérennité et de la solidité de l'engagement européen de l'Allemagne. Le document Schäuble a pour objet de rappeler que, aux yeux du principal parti au pouvoir à Bonn, l'unité, la souveraineté et la puissance allemandes retrouvées ne mettent pas la République fédérale en situation de faire cavalier seul en Europe et moins encore d'y assumer un *leadership* sans partage. Le concept de *« kern-Europa »* ne vise qu'à rappeler la détermination politique de nos partenaires à franchir, le moment venu, l'étape décisive de la monnaie unique et à réaffirmer le principe d'une solidarité renforcée avec la France, présentée comme la clé de l'ouverture européenne au Sud et considérée comme indispensable à la gestion rationnelle et équilibrée d'un espace qui s'étend « du cap Nord à Gibraltar » et qui voit s'affronter tentations libre-échangistes au Nord et pulsions protectionnistes du Sud.

Cette offre de partenariat renouvelé ne va pas sans une pointe d'agacement à l'égard de la France : crédité du *« désir fondamental de poursuivre l'intégration européenne »*, notre pays n'en est pas moins présenté comme *« souvent indécis dès qu'il s'agit de prendre des mesures concrètes »*. En somme, le discours que nous tiennent aujourd'hui nos amis allemands s'apparente à la célèbre mise en demeure de Brigitte Bardot : « Tu veux ou tu veux pas ? »

Face à une initiative aussi carrée, on aurait aimé une réaction française qui ne le soit pas moins. Celle-ci est cependant jusqu'à présent trop prudente et trop réservée pour n'être pas décevante. Alain Juppé s'est en effet contenté de ne pas entrer dans le débat en rappelant toutefois que *« le fédéralisme n'était pas la philosophie de la France »*. En vérité, plutôt que de se voir notifié encore une fois ce que *« n'est pas la philosophie de la France »*, on serait heureux de découvrir enfin ce qu'elle est et ce que nous mettons réellement sous le concept d'*« approfondissement institutionnel »*, cette Arlésienne de la diplomatie communautaire française. Dès lors qu'elle n'est assortie d'aucune proposition alternative, la dénonciation du fédéralisme fait en effet figure de cache-misère intellectuel et politique. Il est vrai que le gouvernement français paraît souhaiter sortir enfin de sa réserve traditionnelle puisque Alain Juppé prend soin d'assortir son coup de patte au document allemand d'un coup de chapeau remarqué au discours de John Major à Leyde. Or que nous dit le premier britannique sinon son intention réaffirmée de demeurer fidèle à l'Europe minimale qui a toujours eu ses préférences ? Le discours de Leyde décrit, avec une allègre férocité, ce qu'il convient de retrancher et non pas d'ajouter à l'Union européenne : moins de politique agricole commune, moins de fonds structurels, moins d'harmonisation réglementaire, moins de Commission, moins de Parlement européen et, au chapitre des plus ou prétendus tels, ces moins retournés que sont les appels à davantage de flexibilité, de subsidiarité et d'intergouvernemental. Seule timide concession à l'esprit de réforme, le rappel esquissé des revendications traditionnelles des grands pays touchant, par exemple, à la pondération des voix au conseil des ministres.

Un front institutionnel franco-britannique ?

L'intérêt manifesté par M. Juppé pour les propositions britanniques et le soin mis par M. Balladur à exclure, dans sa récente interview du *Figaro*, l'idée même d'une confrontation dure avec la Grande-Bretagne sur l'avenir de la construction européenne traduisent-ils l'apparition, déjà esquissée à Maastricht, d'un front institutionnel franco-britannique ? Un tel renversement des préférences françaises ne serait pas sans risques sérieux pour l'avenir de la construction européenne. Le blocage de la réforme institutionnelle paraîtrait en effet inévitable dès lors que Français et Britanniques feraient sur ce chapitre essentiel cause commune.

Techniquement, les idées à la mode au sein des deux gouvernements en vue de doter l'Europe élargie d'institutions nouvelles sont pour le moins sujettes à caution. Il serait singulier d'imaginer, par exemple, qu'une polysynodie ministérielle de seize membres puisse tenir lieu d'exécutif en lieu et place d'une Commission à qui l'on refuserait toute réalité politique. Il ne le serait pas moins de prétendre substituer au Parlement européen les Parlements nationaux, agissant, on l'imagine, séparément dans les multiples Etats de l'Union, comme législateur communautaire chargé de résorber le déficit démocratique. Ni l'évocation récurrente du « compromis de Luxembourg » ni l'exaltation très congrès de Vienne de l'Europe intergouvernementale ne paraissent, elles non plus, le moins du monde adaptées aux exigences d'une communauté nombreuse condamnée au règne systématique de la majorité qualifiée.

Politiquement, la revendication par les Franco-Britanniques d'une modification du rapport de forces au bénéfice des grands pays, si elle ne s'accompagne pas d'un effort parallèle d'intégration que certains s'obstineront à qualifier de « fédéraliste », se heurtera à l'opposition déterminée, et renforcée par le dernier élargissement, des petits pays. Il est clair dans ces conditions que la conférence intergouvernementale accouchera d'un souriceau et que l'Union européenne restera, au-delà de 1996, affectée par cette *« surextension institutionnelle »* justement dénoncée par Wolfgang Schäuble.

Comment imaginer, de plus, ne faire avec les Britanniques que la moitié du chemin qu'ils souhaitent nous voir prendre ? L'Union européenne forme un tout. Le fond et la forme y sont indissociables et l'on ne peut vouloir à la fois une Europe politiquement forte et institutionnellement faible. Il faut choisir : la ligne anglaise, c'est le sacrifice de l'harmonisation à la libéralisation, de l'équité commerciale à l'ouverture inconditionnelle des frontières, de la puissance à l'espace. C'est la préférence pour l'Europe flottante, offerte et aboulique par rapport à l'Europe organisée, active et sûre d'elle-même rêvée par le général de Gaulle. C'est aujourd'hui au tour des Britanniques de vouloir la *« France toute nue »* et de l'inviter à résoudre ses contradictions par l'alignement de ses ambitions sur la modestie des instruments destinés à les servir.

Avec le rêve d'une Europe solidement intégrée, c'est enfin le principe même d'une politique allemande qui serait brutalement remis en cause. Au cours de sa longue histoire, la France a enfanté, pour la gestion de ses rapports avec l'Allemagne, trois grandes constructions diplomatiques : le démembrement, inauguré par les traités de Westphalie et dont l'ultime avatar a pris fin en novembre 1989 avec la chute du mur de Berlin ; l'encadrement, préfiguré par Delcassé et consacré juridiquement par le traité de Versailles, dont les plus beaux fleurons auront été, outre une alliance franco-russe à éclipses, la création et l'arrimage à la France de deux Etats aujourd'hui significativement disparus, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie ; l'intégration enfin, pressentie par Briand, proclamée par Schuman et assumée par le général de Gaulle, qui, du traité de Paris au traité de Maastricht, s'est donné pour ambition d'unir et d'exploiter solidairement les ressources économiques, militaires, monétaires et politiques franco-allemandes. Deux de ces stratégies sont aujourd'hui caduques. Serait-il raisonnable de prendre congé de la troisième et de laisser flotter une Allemagne solitaire dans une Europe incertaine ?

Le bien-fondé de l'intégration

Les *« réflexions allemandes sur la politique européenne »* ont d'abord pour objet de réaffirmer le bien-fondé de l'intégration et l'actualité d'un système présenté comme *« alliant le contrôle de l'Allemagne par ses partenaires au contrôle de ceux-ci par l'Allemagne »*. La liquidation de l'empire soviétique et la pression aux élargissements indéfinis qui en est résultée ont eu pour effet de rendre la poursuite de cet effort d'intégration à la fois politiquement moins essentielle pour l'Allemagne et institutionnellement plus coûteuse pour la souveraineté française. Depuis le Conseil européen de Lisbonne en juin 1992, notre pays a préféré se mettre aux abonnés absents de la construction européenne plutôt que d'envisager franchement de payer la facture institutionnelle de l'approfondissement. Les amis du chancelier Kohl nous rappellent aujourd'hui nos devoirs. Sachons les entendre sans tarder et faire nôtre cette maxime héritée d'une Chine de fantaisie selon laquelle *« l'occasion n'a pas de cheveux de derrière »*.

▶ **Jean-Louis Bourlanges est membre (UDF-PPE) du Parlement européen.**

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

A LIVRE OUVERT

Sans les Rois mages

JÉSUS
de Jacques Duquesne.
Desclée de Brouwer-Flammarion 358 p., 98 F.

MINE de rien, « l'affaire Jésus » continue à faire couler beaucoup d'encre. Chaque année apporte son lot d'écrits en tous genres : des prédications, quelques libelles, mais aussi une foule d'études historiques, linguistiques ou exégétiques dont le commun des mortels n'entend jamais parler. Jacques Duquesne, écrivain et journaliste, excellent connaisseur du catholicisme, a eu la bonne idée de les lire pour nous. Il ne prétendait pas, par un « Jésus » de plus, rivaliser avec Mauriac, Daniel-Rops ou Renan. Son but était à la fois plus humble et plus compliqué : résumer, de manière aussi claire que possible, tout ce que l'on sait aujourd'hui du fondateur du christianisme. Cela ne donne pas un livre « objectif » – l'objectivité n'existe pas dans ce domaine – mais un livre d'une scrupuleuse honnêteté qui se lit comme un roman.

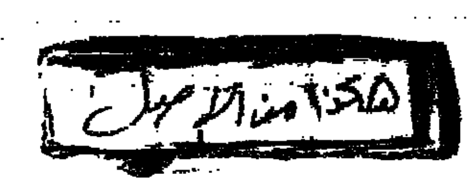
Ni la date ni le lieu de naissance de Jésus ne sont établis avec précision, nous dit Jacques Duquesne. Il faut oublier les Rois mages, qui relèvent de la légende. Et ne pas exclure que le fils de Marie ait eu des frères et des sœurs. Les circonstances de la mort du fondateur du christianisme sont tout aussi incertaines : la terre n'a sans doute pas tremblé lors de son dernier souffle et le voile du temple ne s'est pas déchiré… Bref, bien des « vérités » enseignées au catéchisme méritent d'être remises en question, ou en tout cas considérées autrement : comme des *« théologoumènes »*, c'est-à-dire des symboles destinés à exprimer une vérité de foi.

La Jérusalem de cette époque est connue avec précision. En bon romancier, Jacques Duquesne nous conduit au temple, au milieu de la poussière, des fumées de viande grillée, des bruits de basse-cour et des incantations. Il nous emmène dans le désert, au mont des Oliviers, ou chez Pilate, qui n'était pas un faible toujours prêt à se laver les mains mais un antisémite têtu et intransigeant… Très bien. Mais comment parler du tombeau vide et de la résurrection ? Comment raconter la vie de Jésus, sur laquelle on ne dispose que de sources chrétiennes, pour le moins orientées ?

Les quatre Evangiles, souligne Jacques Duquesne, sont truffés de phrases gênantes ou contradictoires. Paradoxalement, c'est ce qui fait leur force, car on ne peut y voir de simples apologies de Jésus. L'exégèse moderne donne de lui une image très différente de celle des livres pieux : un personnage ayant connu des échecs, n'ayant pas souhaité la mort et n'ayant jamais expliqué qu'il devait mourir pour racheter les péchés des hommes. Cela ne correspond pas forcément au discours de l'Eglise. Mais il y aurait tant à dire sur cette institution – ou si peu : la seule phrase qui lui est consacrée dans les Evangiles *(« Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise »)* ne prête-t-elle pas à discussion ?

De Jésus, finalement, on ne sait avec certitude que trois choses : qu'il a existé, ce qu'aucun historien ne peut nier ; que tout en s'inscrivant dans la loi juive, il a apporté un message radicalement nouveau, fondé sur un Dieu-amour, appelant à aimer aussi ses ennemis ; et que ce message a bouleversé l'histoire de l'humanité. Cela mérite pour le moins que l'on tente de savoir qui il est.

ROBERT SOLÉ



La réunion des ministres de la défense de l'Alliance atlantique à Séville

La redistribution des rôles au sein de l'OTAN entre Américains et Européens se fait attendre

La France est pour la première fois depuis 1966 représentée, par François Léotard, à une réunion des ministres de la défense de l'Alliance atlantique mercredi 28 septembre à Séville. Cette participation illustre la volonté de rapprochement limité de Paris avec l'OTAN.

BRUXELLES

de notre correspondant

Afin de tenir compte des nouvelles missions de l'OTAN, notamment de son rôle dans des opérations de maintien de la paix, la France, lorsque ses intérêts sont en cause ou ses troupes impliquées, est désormais prête à participer à certaines réunions des organes militaires de l'Alliance. Elle entend cependant rester à l'écart des structures militaires intégrées et, soucieuse d'éviter toute fausse interprétation à ce sujet, elle décidera au cas par cas de l'opportunité de la présence du ministre de la défense ou du chef d'état-major des armées en de telles enceintes atlantiques. Telle est la position qui avait été arrêtée lors du sommet de l'OTAN de janvier 1994.

Cependant, l'émergence d'une identité européenne de défense, et, dans cette optique, le renforcement de l'UEO (Union de l'Europe occidentale), de ses moyens, de son autonomie, pourtant approuvés par le sommet de janvier, marquent le pas. La faute en incombe largement aux Européens qui sont divisés. Mais les Américains, peu soucieux de voir leur influence réduite, ne facilitent guère non plus les changements de structures et de procédures qui, au sein de l'OTAN, seraient nécessaires pour permettre à l'Union européenne d'acquérir, en bonne entente avec l'organisation atlantique, une existence propre en matière de défense.

La France plus crédible

Celle-ci est souhaitée par plusieurs pays de l'Union, dont la France, mais aussi la Belgique, le Luxembourg, l'Espagne. Elle semble attirer de plus en plus une Allemagne jusqu'ici hésitante. Du côté français, on ne cache pas que le degré de participation des dirigeants aux travaux de l'OTAN sera subordonné au zèle dont feront preuve les alliés pour décider les aménagements nécessaires afin d'affranchir l'UEO d'une tutelle excessive et de lui donner les moyens d'interventions indépendantes.

Quoi qu'il en soit, la cote de la France est actuellement au plus haut dans les allées de l'OTAN. Son comportement des derniers mois dans la crise yougoslave l'explique en partie. A deux reprises, c'est à son initiative – en coopération avec les Etats-Unis – qu'ont été prises des décisions d'intervention : en janvier pour dégager Sarajevo des armes lourdes serbes et en avril, après que les Serbes eurent investi Gorazde. *« Nous avons joué un rôle, dans le processus de décision comme sur le terrain, qui nous a redonné une crédibilité dans l'Alliance. Nous ne sommes plus regardés du même œil »*, commente un diplomate français.

Jusqu'ici, la décision de ne plus bouder certaines réunions ministérielles ou des chefs d'état-major était ressentie comme théorique. D'autant qu'au printemps, à la suite, semble-t-il, d'un défaut de communication entre l'Elysée et le gouvernement plus que d'une divergence sur le fond, l'amiral Lanxade, pourtant déjà présent à Bruxelles, s'était vu interdire par François Mitterrand de prendre part à une réunion du Comité militaire à laquelle il avait été convié en même temps que les généraux de Lapresles et Rose, les deux principaux responsables de la FORPRONU. La présence à Séville de François Léotard va atténuer la perplexité que l'incident avait suscitée. Pour éviter toute réaction négative de dernière minute, les pays partenaires ont d'ailleurs accepté que soit retirée de l'ordre du jour toute affaire concernant le fonctionnement de la structure intégrée de l'OTAN.

La réorganisation n'avance pas

Depuis l'effondrement du pacte de Varsovie, la « menace » à laquelle doit répondre l'OTAN a changé. Ce qu'il faut envisager, c'est de pouvoir « projeter » une force mobile vers des territoires plus ou moins lointains où les intérêts de l'Alliance, voire ceux des pays du « partenariat pour la paix », seraient menacés. Les forces conventionnelles reprennent de l'importance, au moment où les Américains s'apprêtent à limiter à une centaine de milliers d'hommes leur présence sur le Vieux Continent.

La chaîne de commandement très lourde de l'OTAN, telle qu'elle a été conçue pour la défense du territoire de l'Alliance (art. 5 du traité), n'est plus adaptée aux types d'opérations qui pourraient se présenter, par exemple de maintien de la paix. Personne ne conteste qu'il est temps d'inventer des structures plus légères, qui permettent notamment une meilleure intégration du politique et du militaire. Ces aménagements sont nécessaires pour rendre l'outil militaire de l'Alliance plus opérationnel et pour faciliter la tâche de l'UEO ou d'unités comme l'Eurocorps – qui rassemble des troupes françaises, allemandes, belges, espagnols, luxembourgeoises et sera opérationnel en 1995.

Cette réorganisation, décidée pourtant, par le sommet de l'Alliance de janvier, se fait à la vitesse de l'escargot. Ainsi en est-il des discussions sur les conditions de création et des modalités de fonctionnement des « groupes de forces interarmées multinationales ». Ces « GFIM » devraient pouvoir avoir la double casquette OTAN et UEO : il s'agit, comme l'expliquait la déclaration du sommet, de développer *« des capacités séparables, mais non séparées qui pourraient répondre aux besoins des Européens et contribuer à la sécurité de l'Alliance »*. Mais l'exercice n'a d'intérêt pour les Européens que si le commandement est européen (avec un état-major qui reflète les engagements respectifs, en hommes, de chacun des pays participants) et si la planification (préparation de la décision politique, planification opérationnelle) est maîtrisée par les Européens.

On est loin du compte. Au sein de l'Alliance, les hommes en place préfèrent s'écarter le moins possible des mécanismes existants, c'est-à-dire ceux de la structure intégrée. L'absence de consensus entre Européens n'arrange rien. Anglais, Néerlandais et Portugais ont une vision minimaliste de l'UEO. Du coup, l'UEO, bras armé de l'Union européenne, continue à vivoter, sa cellule de planification – créée il y a deux ans – n'a qu'un fonctionnement théorique et aléatoire.

La redistribution des rôles et la coopération en matière de sécurité entre Américains et Européens, qu'on pouvait croire bien amorcée, tâtonne. La clé du problème pourrait dépendre surtout des orientations qui seront données à la construction européenne lors de la révision du traité de Maastricht de 1996.

PHILIPPE LEMAITRE

L'Italien Giovanni Jannuzzi favori pour prendre la tête de l'UEO

BRUXELLES (Union européenne)

De notre correspondant

Le choix du Belge Willy Claes comme nouveau secrétaire général de l'OTAN devrait faciliter la tâche des gouvernements des neuf pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), l'organisation européenne de défense, qui doivent trouver un successeur au Hollandais Wim Van Eekelen, dont le mandat de secrétaire général s'achève le 15 novembre.

Il élimine en effet *de facto* la candidature à ce poste d'un autre Belge, l'ancien ministre des affaires étrangères Marc Eyskens. Restent en lice l'Espagnol Enrique Baron Crespo, qui fut président du Parlement européen, le diplomate portugais Jose Cutilheiro, qui est soutenu par l'Angleterre, ce qui peut difficilement être considéré comme de bon augure pour l'épanouissement de l'UEO, et l'actuel ambassadeur de l'Italie auprès de l'OTAN, *Giovanni Jannuzzi*. Homme de compromis, familier des dossiers européens, il semble bien placé pour l'emporter. Il a été le secrétaire de la « coopération politique » des Douze avant la signature du traité de Maastricht et aussi directeur des affaires économiques du ministère italien des affaires étrangères.

Ph. L.

La visite de Boris Eltsine à Washington

Les Etats-Unis renforcent leur soutien économique à la Russie



Lors de la visite de Boris Eltsine à Washington, les Etats-Unis et la Russie ont signé, mardi 26 septembre, une série d'accords économiques pour plus de 1 milliard de dollars (5,3 milliards de francs). M. Eltsine avait appelé, la veille, les hommes d'affaires américains à investir en Russie.

NEW-YORK

de notre correspondant

Après avoir vertement tancé lundi à New-York les industriels américains pour leur timidité dans leurs investissements en Russie, Boris Eltsine a retrouvé mardi Bill Clinton à la Maison Blanche. Les deux dirigeants devaient signer officiellement, mercredi 27 septembre, un « Partenariat pour le progrès économique », document dans lequel Moscou s'engage à poursuivre sa politique de réduction des obstacles au commerce et à l'investissement et Washington à continuer de soutenir financièrement les réformes russes.

Signe de cette détermination américaine, Oleg Davydov, ministre russe des affaires économiques extérieures, a d'ores et déjà engrangé toute une série d'accords. Au total, le montant des contrats signés mardi entre M. Davydov et, Brown, secrétaire américain au commerce, dépasserait le milliard de dollars. Il s'agit cependant pour l'essentiel de prêts ou de garanties accordés par des agences gouvernementales. Les contrats commerciaux *stricto sensu* sont peu nombreux : la compagnie de téléphone ATT a, par exemple, signé mardi un accord en vue de la modernisation du réseau téléphonique moscovite. En fait, le commerce entre les deux pays reste encore très modeste : 4,7 milliards de dollars l'an dernier. L'administration Clinton souhaite au minimum un doubler les échanges d'ici à l'an 2000.

Au-delà du commerce, c'est surtout la faiblesse des investissements américains en Russie qui inquiète Moscou comme Washington. Les industriels américains – comme leurs collègues européens d'ailleurs – restent encore très prudents à l'égard de la Russie. L'incertitude politique et l'insécurité juridique et physique sont à leurs yeux des obstacles importants. Les grandes entreprises américaines sont en ce moment totalement mobilisées autour d'un autre marché : la Chine. Si Coca-Cola a annoncé, lundi, son intention d'investir 100 millions de dollars supplémentaires en Russie (après 140 millions ces derniers années), les projets de ce type restent encore peu nombreux. Le montant total des investissements américains en Russie ne dépasserait pas les 3 milliards de dollars.

« Remuez-vous un peu ! »

Boris Eltsine a donc violemment mis en cause, lundi, les industriels occidentaux, et américains notamment, lors d'une réunion à huis clos à New-York. *« Ne pouvez-vous donc pas vous remuer un peu et venir investir dans le futur »*, a lancé le président russe aux dirigeants d'entreprise présents. Il ajoutait, quelque peu excédé, selon l'un des participants : *« Etes-vous à ce point liés à vos performances trimestrielles ? Etes-vous devenus si bureaucratiques et avez-vous perdu toutes vos qualités d'entrepreneurs ? »* M. Eltsine s'est aussi inquiété de ce que les pays occidentaux demandent à la Russie d'ouvrir ses marchés *(« Dans nos supermarchés, il n'y a déjà plus que des produits étrangers »)* mais restent fermés aux produits russes.

Les aides proposées mardi par l'administration Clinton visent pour l'essentiel à soutenir les investisseurs américains souhaitant travailler en Russie. L'Eximbank, la banque de financement des exportations américaine, s'est ainsi engagée sur quelque 689 millions de dollars de garanties de prêts à Moscou pour des projets dans les secteurs pétrolier, gazier, aéronautique et dans les télécommunications. Une autre agence publique, l'Overseas Private Investment Corporation, va accorder des assurances pour un total de 475 millions de dollars à des projets de sociétés communes américano-russes. Parallèlement à cette aide bilatérale, les Etats-Unis font pression sur les organisations multilatérales – comme le FMI et la Banque mondiale – pour qu'elles accélèrent leurs financements en faveur de Moscou.

ERIK IZRAELEWICZ

En marge de l'Assemblée générale des Nations unies

M. Juppé a rencontré le vice-premier ministre irakien

En marge de l'Assemblée générale des Nations unies, Alain Juppé a rencontré, pendant une heure, mardi 27 septembre, à New-York, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, venu plaider une nouvelle fois la levée des sanctions internationales en vigueur contre son pays. M. Juppé a déclaré qu'il fallait *« tenir compte »* des *« progrès »* accomplis par l'Irak pour se conformer aux contraintes imposées par l'ONU, et s'est référé à ce propos au contrôle des programmes d'armement. Il a toutefois ajouté que Bagdad devait *« se conformer entièrement aux résolutions de l'ONU »*, s'agissant notamment de la reconnaissance du Koweït et des droits des minorités chiites et kurdes.

A la veille de cette rencontre, le ministre français des affaires étrangères avait déclaré que si l'Irak continuait à coopérer, notamment en matière de désarmement, l'ONU devait en tenir compte et envisager une levée partielle de l'embargo pétrolier, à condition que Bagdad accepte d'appliquer toutes les résolutions du Conseil de sécurité. Mardi, M. Juppé a toutefois exclu *« toute mesure unilatérale »* de la France en vue d'un assouplissement des sanctions. M. Aziz a déclaré qu'il avait *« apprécié la position »* française. – *(AFP.)*

Revenant sur sa menace de boycottage

La Chine participera aux Jeux asiatiques de Hiroshima

PÉKIN

de notre correspondant

Tout en protestant énergiquement, la Chine a finalement renoncé à boycotter les Jeux asiatiques qui débutent le 2 octobre à Hiroshima, en dépit de l'*« inacceptable »* présence à leur cérémonie d'ouverture du vice-premier ministre de Taïwan, Hsu Li-teh. Pékin a fait savoir, mardi 27 décembre, que ses 568 sportifs seraient bien présents. Après une longue tirade dénonçant Tokyo pour ce *« complot »* qui suscite *« le vif ressentiment des 1,2 milliard de Chinois »*, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a indiqué que la délégation du continent prendrait part à toutes les épreuves afin d'y défendre *« l'honneur de leur pays »*.

Pékin n'en stigmatise pas moins le *« dégoûtant précédent »* que représente la venue à l'inauguration de M. Hsu qui, pour contourner la difficulté protocolaire qui a envenimé les relations entre la Chine et le Japon, a été fait président du comité de candidature de Taïwan à l'organisation des Jeux asiatiques de l'an 2002. Pékin dénie également à Taïwan – *« province chinoise »* – le droit de se porter candidate, *« que ce soit sur le plan politique ou technique »*.

C'est la première fois que Tokyo fait preuve de pareille fermeté devant Pékin sur un sujet aussi sensible, offrant ainsi à Taïwan une victoire symbolique. C'est dans cette optique que le chef de la diplomatie chinoise, Qian Qichen, n'a pas hésité à prédire une nouvelle fois à New-York, où il assiste à l'Assemblée générale des Nations unies, que des *« turbulences »* puissent se produire dans le détroit de Taïwan au cas où le gouvernement de l'île y déclarerait l'indépendance *« avec l'aide et le soutien de forces extérieures »*. Sont en jeu *« les intérêts fondamentaux de la nation chinoise (...) Il n'y a donc aucune marge de manœuvre sur cette question »*, a-t-il insisté.

La décision de Pékin découle à la fois de l'importance qu'a pris le sport de compétition dans la société chinoise – où il représente probablement le seul domaine d'accord profond entre la population et les autorités – et de la nécessité pour la Chine de laisser au Japon la responsabilité d'une détérioration des relations. Ce réalisme n'a pas empêché Pékin de brandir la menace de rétorsions qui devraient prendre la forme d'exigences accrues en matière d'assistance économique. Un membre du bureau politique du Parti communiste, Li Tieying, chargé de la jeunesse, a également annulé sa visite au Japon au moment des Jeux.

FRANCIS DERON

EN BREF

La Corée du Nord menace de rompre les négociations nucléaires avec les États-Unis. –Pyongyang a menacé, mardi 27 septembre, de rompre les négociations avec les Etats-Unis sur son programme nucléaire, accusant Washington de *« provocations militaires »*. Cette déclaration d'un porte-parole du ministère de la défense fait suite aux manœuvres de la marine américaine dans la mer du Japon. Selon des diplomates de haut rang, les pays occidentaux et asiatiques commencent à douter de la volonté de Pyongyang de négocier à Genève, où les Etats-Unis regrettent qu'*« aucun progrès »* n'ait encore été enregistré. – *(AFP.)*

Hans van den Broek restera à la Commission européenne. – Le gouvernement néerlandais a décidé, mardi 27 septembre, que Hans van den Broek resterait membre de la prochaine Commission de Bruxelles, qui doit se mettre en place en janvier. Les Néerlandais souhaitent que M. van den Broek, ancien ministre des Affaires étrangères et membre du parti chrétien-démocrate (CDA, opposition), puisse conserver le portefeuille des relations extérieures. – *(AFP.)*

La Danoise Ritt Bjerregaard nommée à la Commission européenne. –Aussitôt formé, le gouvernement danois a décidé, mardi 27 septembre, de nommer Mme Ritt Bjerregaard, ancien ministre et membre du Parti social-démocrate, à la Commission européenne. Mme Bjerregaard, qui remplacera Henning Christophersen, à Bruxelles depuis dix ans, souhaiterait se voir attribuer le portefeuille de l'environnement dans la prochaine Commission. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

NIGÉRIA

Le général Abacha fait le choix du « tout militaire »

Le général Sani Abacha a annoncé, mardi 27 septembre, la constitution d'une nouvelle instance dirigeante excluant les civils. En dépit de la contestation, le régime nigérian s'affiche désormais comme un pouvoir exclusivement militaire.

LAGOS
de notre correspondante

Plus dur, plus cohérent, plus fermé, tel apparaît le nouveau visage du pouvoir nigérian. L'organisme suprême de ce pouvoir, le Conseil provisoire de gouvernement (PRC), sera composé exclusivement de militaires. Faute de pouvoir résoudre la crise qui secoue le pays depuis l'annulation de l'élection présidentielle du 12 juin 1993 (*le Monde* daté 25-26 septembre), l'homme fort du Nigéria, le général Sani Abacha, consacre ainsi la prééminence de l'armée, ultime rempart d'une unité nationale fragilisée.

Le nouveau PRC comprend vingt-cinq membres (au lieu de onze) parmi lesquels huit commandants d'unités combattantes dont le comportement sur le terrain serait décisif en cas de coup dur. Ce choix du « tout militaire » marque une nette rupture avec la solution hybride adoptée au lendemain de la prise du pouvoir par le général Abacha en novembre 1993. Dans sa première version, le PRC comptait quatre civils : Babagana Kingibe, Alex Ibru, Olu Onagoruwa et Alhadji Ismaïl Gwarzo, respectivement ministres des affaires étrangères, de l'intérieur, de la justice et conseiller national chargé de la sécurité.

Une restructuration au sommet semblait inévitable après les remous de l'été et la démission forcée le 22 août de deux membres importants du Conseil provisoire, les chefs d'état-major de l'armée de terre et de la marine, soupçonnés de pactiser avec l'opposition.

Pouvoir absolu de légiférer

C'était ensuite le tour du ministre de la justice : saisi de scrupules tardifs, l'ancien défenseur des droits de l'homme s'était offusqué de la publication d'un décret donnant à la junte le pouvoir absolu de légiférer.

Lors de la prestation de serment des nouveaux membres du conseil, prévue mercredi à Abuja, le général Abacha devait donner des précisions sur les objectifs de la *« révolution militaire du 17 novembre »* (selon la phraséologie en vigueur), notamment sur le rôle de la deuxième instance de l'exécutif, le conseil ministériel, constitué en majorité de civils. Certains d'entre eux étant tombés en disgrâce, on s'attend là aussi à des réajustements.

Menaces de sécession

Un autre moment délicat pour la junte militaire sera la conclusion, fin octobre, de la Conférence constitutionnelle chargée de *« refonder l'unité »* du pays. Pour étoffer les rangs des délégués désertés par les figures notables de l'opposition, le gouvernement a fait appel à des personnalités discréditées. Même tronquée, la Conférence reste une caisse de résonance des débats qui agitent l'opinion. C'est ainsi que cinquante-huit délégués représentant les minorités ethniques des Etats pétroliers du Sud-Est – zone d'influence de l'Eglise catholique qui vient de durcir le ton contre le régime – ont publié lundi un communiqué, menaçant le pouvoir central de sécession si Abuja n'instaure pas un *« vrai fédéralisme. »*

Par ailleurs, selon le quotidien indépendant *Vanguard*, la commission chargée des questions électorales s'apprête à soumettre cette semaine une motion favorable à la libération de Moshood Abiola, le vainqueur présumé du scrutin présidentiel du 12 juin 1993, inculpé de *« trahison »* pour s'être proclamé il y a trois mois *« président du Nigéria »*.

L'héritage empoisonné du 12 juin risque de provoquer une cassure profonde entre musulmans du Nord et du Sud. Ces derniers, en majorité yoroubas, s'indignent de l'indifférence manifestée par le sultan de Sokoto (« calife » dont l'autorité s'étend sur toutes les populations islamisées d'Afrique de l'Ouest) à l'égard de Moshood Abiola. Ils ont annoncé leur intention de créer un « Conseil supérieur des affaires islamiques du sud » qui les soustrairait à la domination séculaire des Foulanis (Peuls).

Pour prévenir un schisme religieux aux conséquences incalculables, le sultan a convoqué une réunion des principaux chefs musulmans pour le 3 octobre, avant la reprise du procès de M. Abiola, afin de discuter d'une médiation en sa faveur : le vainqueur présumé du 12 juin est toujours vice-président du Conseil supérieur des affaires islamiques. Cette initiative vient bien tard et, dans l'esprit de nombreux musulmans yoroubas, la rupture est déjà consommée.

MICHÈLE MARINGUES

ALGÉRIE

Nouvel appel pour la libération du chanteur Matoub Lounes

On ignorait toujours, mercredi 28 septembre en fin de matinée, le sort du chanteur kabyle Matoub Lounes, enlevé, dimanche, par un groupe d'une quinzaine d'hommes armés. Selon un responsable du Mouvement culturel berbère (MCB), les ravisseurs sont arrivés, vers 19 h 30, à bord d'un fourgon et de deux voitures dans la localité de Takhoukht, près de Tizi-Ouzou. Deux d'entre eux ont pris place dans la voiture du chanteur kabyle, garée près d'un café où celui-ci était auparavant attablé. Puis, tous les véhicules se sont dirigés vers une destination inconnue.

Selon cette source, avant de s'enfuir, des membres du groupe armé *« ont harangué, dans un discours islamiste »*, les consommateurs, tenus en respect sous la menace des armes. Ils ont notamment affirmé leur volonté de créer un Etat islamique et *« reproché aux clients de consommer des boissons alcoolisées et de s'opposer à la « loi de Dieu »*. La voiture de Matoub Lounes a été retrouvée à environ 30 kilomètres de Tizi-Ouzou, non loin des maquis intégristes de Lakhdaria.

Les Commissions nationales du MCB, proches du Front des forces socialistes (FFS) de Hocine Aït Ahmed, ont publié un communiqué, mardi, pour mettre en garde les ravisseurs contre *« toute atteinte à l'intégrité physique ou morale »* de Matoub Lounes, et exigé sa *« libération immédiate et inconditionnelle »*. Ce texte précise que le MCB *« a les moyens nécessaires pour réagir fermement quand il y va de la vie de ses militants »*.

De son côté, le comité exécutif national du FFS – le parti le mieux implanté en Kabylie – a *« exigé »* la libération de Matoub Lounes et appelé la population *« à faire preuve de lucidité et de constance dans sa mobilisation pacifique »*. Il considère que cet enlèvement est *« une tentative de dévoyer le combat pacifique pour la reconnaissance du fait Amazigh* (berbère) *vers des fins qui ne sont pas les siennes »*.

Cette déclaration tranche avec la prise de position de la coordination nationale du MCB, proche du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Sadi, qui, précédemment, avait lancé aux ravisseurs un ultimatum de 48 heures avant de leur déclarer la *« guerre totale »*. Un de ses militants a précisé que les milices d'autodéfense, formées dans certains villages kabyles pour prévenir les incursions des groupes armés islamistes, *« pourraient passer à l'offensive »*

D'autre part, un magistrat, Youcef Saidi, conseiller au parquet de Médéa, à 80 kilomètres au sud d'Alger, a été retrouvé égorgé, mardi. Depuis décembre 1992, une vingtaine de magistrats ont été assassinés par les groupes armés islamistes. – *(AFP.)*

Rentrée scolaire au Rwanda

Dans un pays exsangue, les enfants ont repris le chemin de l'école avec seulement quelques semaines de retard

KIBUNGO
correspondance

« Les enfants sont là ! » Pierre-Célestin Rwigema, ministre rwandais de l'éducation primaire et secondaire, est radieux. Oublié, pour quelques instants, son bureau dévasté par un obus, dinondé par la pluie,oublié ce repli quotidien sur le hall d'un hôtel de Kigali, la capitale, dès que la nuit tombe, pour y travailler avec ses collaborateurs parce que son ministère est toujours privé d'électricité.

Comme la veille et l'avant-veille dans deux des régions du Nord, le ministre constate que des élèves et des maîtres des alentours de Kibungo, dans l'extrême Sud-Est, ont repris le chemin de l'école après une longue interruption.

Le ministre est en passe de gagner son pari : amorcer la rentrée scolaire dans le primaire avec seulement deux à trois semaines de retard sur le calendrier traditionnel. Un symbole pour ce nouveau pouvoir qui veut prouver, en particulier aux donateurs étrangers, qu'il peut remettre le pays sur ses rails.

Instituteurs massacrés

C'est d'abord la peur que redoutait le ministre, cette peur d'une partie de la population vis-à-vis d'un nouveau pouvoir diabolisé pendant des années par ses adversaires, cette peur persistante des enfants en particulier, qui les retient encore de s'aventurer loin de leur foyer. Mais, en outre, les destructions et les massacres n'ont épargné ni les établissements ni le personnel éducatif. Selon le ministre, 40 % des écoles primaires ont été endommagées ou pillées, un pourcentage qui double pour les établissements secondaires, en général mieux équipés.

Chaque jour, deux enfants en moyenne sautent sur une mine dans la seule ville de Kigali : la rentrée a dû y être repoussée jusqu'au passage des démineurs dans les écoles. On comptait une forte proportion de Tutsis parmi les instituteurs, une profession si peu attirante que l'ancien régime leur en concédait l'exercice. En outre, leur relative aisance au sein du monde rural en faisait des cibles toutes désignées.

M. Rwigema explique ainsi qu'il ne resterait aujourd'hui environ que six mille instituteurs, y compris ceux qui sont récemment revenus des pays limitrophes. Ils étaient dix-neuf mille avant la guerre. Ceux qui manquent à l'appel ont été massacrés ou ont cherché refuge ailleurs. Les effectifs scolaires auraient fondu de moitié, et sont constitués par une bonne part d'enfants qui viennent de rentrer au pays. Quant aux livres et fournitures scolaires, ils se sont volatilisés, et existeraient-ils que les parents seraient bien en peine de les acheter.

Le pays est exsangue. Dans le secteur éducatif comme ailleurs, les concours extérieurs sont vitaux. Pour la rentrée scolaire, ils prennent la forme de *« coffres d'urgence pour l'enseignant »*, des trousses de premiers secours en quelque sorte. Pour un prix de revient de 10 francs par élève, chacun contient de la peinture, un abécédaire, un tableau des cent premiers nombres et une table de multiplication en tissu, des cahiers, ardoises, crayons : l'équipement indispensable à deux classes en alternance de quarante enfants chacune.

Conçus par le Programme pour l'éducation d'urgence et la reconstruction de l'UNESCO, qui a fait ses premiers pas en Somalie en 1993 et auquel l'UNICEF apporte son appui, produits pour le moment au Kenya, utilisés aussi auprès des réfugiés de Djibouti, de Tanzanie et bientôt d'Ethiopie, ces coffres permettent donc, avec l'autonomie qu'imposent les circonstances, le redémarrage rapide d'un enseignement élémentaire, y compris en l'absence de bâtiments scolaires : un arbre qui apporte de l'ombre et abrite de la pluie peut y suffire. Quant aux instituteurs, ils reçoivent un guide d'enseignement et une formation de base dispensée sur deux jours.

Trois cent cinquante coffres ont été distribués au Rwanda, l'objectif étant d'en répartir neuf mille sept cent mille élèves d'ici au début de l'an prochain.

Reprendre une vie « normale »

Le but premier est que les enfants, en reprenant le chemin de l'école, renouent avec un début de vie « normale ». Mais le programme vise aussi à les *« remettre dans le bain »*, comme le souligne une institutrice, en les aidant à acquérir, ou à conserver, les bases de l'écriture et du calcul. Ce programme de transition veut ménager l'avenir en préparant les enfants des quatre premières années du primaire à recevoir un apprentissage dans un système classique lorsqu'il pourra être remis en place.

Ils seraient de toute façon bien en peine de le suivre aujourd'hui. Presque tous ont été témoins de massacres. *« Les enfants ont été tellement traumatisés qu'il n'y a pas de place dans leur tête pour la bourrer de connaissances »*, affirment les instituteurs. Ceux-ci sont sensibilisés par leurs formateurs au fait que leur rôle ne se bornera pas à enseigner. Ils savent qu'il leur faudra écouter les enfants, gagner leur confiance pour que ceux-ci racontent, écrivent, dessinent, disent leurs cauchemars.

Un premier pas pour que des enfants dont les parents appartenaient au camp des victimes comme à celui des bourreaux puissent se retrouver dans la même classe. *« Pardonner »*, sauf aux responsables du génocide : c'est le leitmotiv de chaque intervention du ministre de l'éducation devant élèves, maîtres et parents, réunis dans la cour de toutes les écoles qu'il visite.

RENÉ LEFORT

CONGO : création d'une police municipale à Brazzaville. – Le conseil communal de Brazzaville a approuvé, mardi 27 septembre, la création d'une police municipale, proposée par le nouveau maire, Bernard Kolélas. L'opposition, dont M. Kolélas est l'un des chefs, est majoritaire au conseil. La police municipale aurait pour mission de mettre fin à l'insécurité consécutive aux affrontements entre les milices de l'opposition et celles de la mouvance présidentielle. – *(AFP.)*

CAMEROUN : un policier aurait tenté un coup d'Etat. – Le commissaire principal Mbia Meka aurait avoué avoir organisé, le 20 mai, un coup d'Etat contre le président Paul Biya, selon le journal indépendant *The Herald*. M. Meka, chef d'une unité spécialisée dans la lutte contre la grande criminalité, a été arrêté et dégradé le 9 septembre. – *(AFP.)*

ASIE

Après la vente par la France de trois sous-marins « Agosta »

L'opposition pakistanaise accuse le gouvernement d'avoir reçu 430 millions de francs de commission

L'opposition au gouvernement de Benazir Bhutto a critiqué, mardi 27 septembre, les conditions d'acquisition de trois sous-marins français, alors que des rumeurs circulent à Islamabad sur le versement de 430 millions de francs de commissions lors de ce marché évalué à plus de 5 milliards de francs. La Ligue musulmane (conservatrice) de l'ancien premier ministre, Nawaz Sharif, a critiqué *« l'absence de transparence »* de ces négociations. Elle indique que les experts de la marine pakistanaise avaient placé en tête de leurs préférences l'offre de la Grande-Bretagne, puis celle de la Suède et, seulement en troisième position, les sous-marins français « Agosta 90B » qui ont finalement été choisis.

Le ministre pakistanais de la défense a affirmé que les sous-marins français étaient *« les meilleurs actuellement disponibles »*, faisant notamment valoir le transfert de technologie auquel la France s'est engagée ; des conditions financières intéressantes ; la fourniture avec les sous-marins de missiles anti-navires SM-39 Exocet et l'engagement de Paris d'accorder un soutien logistique à long terme aux chantiers de Karachi, qui ont déjà eu à entretenir six sous-marins français achetés à la France il y a vingt ans.

« La hâte avec laquelle le marché a été conclu indique que d'autres facteurs que le mérite ont joué dans la sélection des sous-marins français », estime la Ligue. Des rumeurs commencent de circuler sur le versement de dessous-de-table. Murtaza Bhutto, le frère du premier ministre et néanmoins adversaire politique, a affirmé que 80 millions de dollars (environ 430 millions de francs) de commissions ont été versés pour ce contrat, l'un des plus importants jamais conclus par le Pakistan en matière d'armement. – *(AFP).*

[En France même, ce contrat a fait l'objet de débats importants entre les différentes parties prenantes. Notamment, l'état-major de la marine a vivement contesté le fait que le gouvernement ait accepté de livrer au Pakistan des Exocet. Ces missiles arment les sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques (pour leur autoprotection) et les sous-marins nucléaires d'attaque (pour leur mission de lutte contre les navires de surface). Certes, les Pakistanais ne disposeront pas avant la fin du siècle de leurs « Agosta 90B » et on peut considérer que, d'ici là, les sous-marins français seront en voie de recevoir d'autres équipements plus modernes. Mais c'est plus une éventualité qu'une réalité, étant donné l'état prévisible des crédits de la défense. C'est la raison pour laquelle la marine est, par principe, hostile à l'exportation de ses SM-39 Exocet. – J. I.]

REPÈRES

VIETNAM

Accusations de torture contre les prisonniers politiques

Les prisonniers politiques vietnamiens sont systématiquement soumis *« à la torture et aux mauvais traitements »* dans les camps de rééducation, affirme le Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme. Cette organisation basée à Paris s'appuie sur le « Livre blanc » d'un détenu politique, Pham Van Tran, qui dénonce les *« conditions de vie inhumaines »* au « camp 20 » de la province méridionale de Phu-Yen. Il y raconte que *« presque tous les prisonniers ont été ici battus comme des animaux »*, évoque le manque de soins, le rationnement de la nourriture et les travaux forcés auxquels sont soumis les détenus. Il dit également connaître *« plus de 1000 prisonniers politiques détenus dans des conditions aussi inhumaines »* dans quatre autres camps et deux prisons situés dans le sud du pays. M. Tran, qui est âgé de trente-quatre ans, résidait en France avant d'être arrêté au cours d'un voyage au Vietnam en mars 1993, puis condamné cinq mois plus tard à douze ans de rééducation pour *« tentative de complot contre l'État »*. – *(AFP.)*

GABON

Accord à Paris entre les opposants et le pouvoir

Un accord a été conclu, mardi soir 27 septembre à Paris, par les représentants du président Bongo et des délégués de l'opposition, regroupée au sein du Haut Conseil de la résistance (HCR). Le texte a été paraphé par le chef de la délégation du HCR, Pierre-Louis Agondjo Okawe, et le représentant du président Bongo, Jean-François N'Toutoume, en présence du ministre français de la coopération, Michel Roussin, d'un médiateur de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et d'observateurs français, canadiens, allemands, gabonais et béninois.

L'accord, qui sera signé officiellement à Libreville le 4 octobre, a pour but de mettre fin à la crise politique qui agite le Gabon depuis la réélection – contestée par l'opposition – du président Bongo en décembre 1993.

DANEMARK

Sept femmes obtiennent des postes importants dans le nouveau gouvernement

Le Premier ministre social-démocrate danois, Poul Nyrup Rasmussen, a présenté, mardi 27 septembre, à la reine Margrethe son nouveau gouvernement de centre gauche, formé à l'issue des élections législatives du 21 septembre et qui comptera plus d'un tiers de femmes (sept portefeuilles). Cette représentation féminine, l'une des plus importantes du monde occidental, constitue le fait marquant du nouveau cabinet, une coalition entre les partis social-démocrate, centriste-démocrate et radical, minoritaire au Parlement.

Les ministères les plus importants ont gardé leurs titulaires comme le ministère des affaires étrangères (Niels Helveg Petersen, radical), des finances (Mogens Lykketoft, social-démocrate), de l'économie (Marianne Jelved, radicale) et de l'industrie et de la coordination économique (Mimi Jakobsen, centriste-démocrate). – *(AFP.)*

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE

Trois morts dont un touriste allemand dans un attentat au bord de la mer Rouge

LE CAIRE

de notre correspondant

Trois personnes, dont un touriste allemand, ont été tuées par balles, mardi 27 septembre, dans un souk de Hourgada, sur la mer Rouge. Deux autres *passants, dont un* autre touriste allemand, ont été blessés. Selon les témoins, un jeune homme a vidé le chargeur de son arme automatique avant de prendre la fuite. Un communiqué du ministère de l'intérieur indique seulement que *« l'assassin a tiré de manière désordonnée sur la foule »*.

Cet attentat porte à neuf le nombre de visiteurs étrangers tués depuis deux ans en Egypte. Il inquiète d'autant plus les professionnels du tourisme qu'il a eu lieu *dans une région touristique* – le littoral de la mer Rouge – qui avait, jusqu'à présent, échappé à la vague de terrorisme menée depuis plus de deux ans par les extrémistes musulmans. Cette réputation de relative sécurité avait permis aux hôteliers locaux d'être peu affectés par la baisse généralisée des recettes touristiques, estimée à près de 50 %. Toutefois, ce n'est pas la première fois qu'un attentat est commis à Hourgada : en juillet 1990, une Française avait trouvé la mort dans l'incendie criminel d'un restaurant de la ville.

Depuis le début de l'été, le tourisme, première industrie égyptienne – avec 3 milliards de dollars de recettes en 1991 –, semblait remonter la pente. Les voyagistes égyptiens espéraient profiter des retombées de la récente conférence internationale sur la population et le développement, qui a eu lieu au Caire, sans incidents, malgré les menaces des extrémistes musulmans.

ALEXANDRE BUCCIANTI

AMÉRIQUES

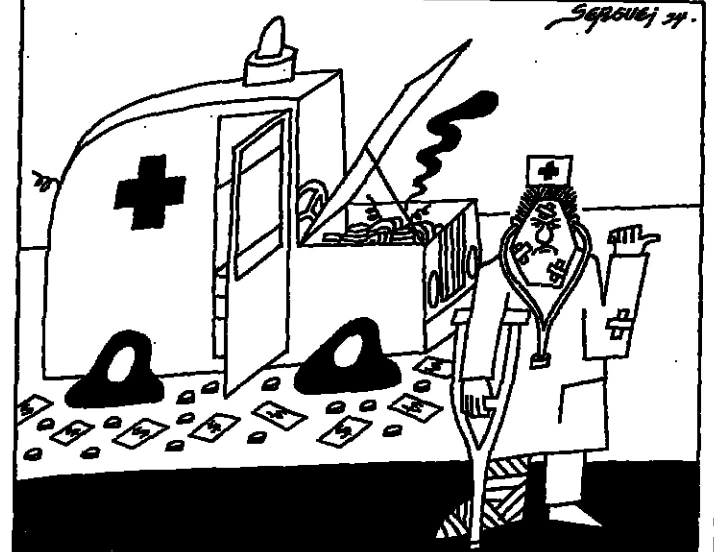
ÉTATS-UNIS

Bill Clinton critique les « groupes d'intérêts » responsables de l'ajournement de la réforme du système de santé



WASHINGTON

de notre correspondant



La « mort » de la réforme du système de santé, prononcée officiellement mardi 27 septembre à Washington, constitue un sérieux camouflet politique pour M. Clinton à la veille d'élections législatives qui vont sanctionner un recul important du Parti démocrate (*le Monde* du 28 septembre).

Le président américain a immédiatement fait porter la responsabilité de cet échec sur *« les groupes d'intérêts qui ont dépensé 300 millions de dollars »* pour bloquer la réforme, et George Mitchell, le chef de la majorité démocrate au Sénat, a mis en cause *« l'alliance de l'industrie de l'assurance et* (l'opposition) *de la majorité des Républicains »*.

M. Mitchell a d'autant plus de raisons d'être amer qu'il est le premier perdant de cette déroute parlementaire : pour mener à bien sa tâche, il avait décliné une vraie chance d'être nommé à la Cour suprême. Pour lui, le combat cesse définitivement puisqu'il a décidé de ne pas se représenter au Congrès. Mais, si sa dénonciation de l'*« obstruction totale »* du Parti républicain sonne juste, l'explication est un peu courte. Le *New York Times* soulignait drôlement que, comme dans *Meurtre dans l'Orient Express*, *« tous les suspects ont eu, à un moment ou à un autre, leur main sur le couteau »* ayant servi à exécuter une réforme que M. Clinton n'a cessé de présenter comme la « grande œuvre » de sa présidence.

La Maison Blanche ne sort pas indemne de l'autopsie qu'il faut *maintenant faire de ce «raté»* politique. En lieu et place d'un projet simple et généreux qui *devait permettre aux quelque* 37,4 millions d'Américains (chiffre du ministère de la santé) *dépourvus de toute assurance*-maladie de recevoir une couverture minimale, le texte sur lequel *républicains et démocrates* n'ont cessé de passer des compromis pendant de longs mois est devenu un casse-tête *législatif* de 1 342 pages, probablement inapplicable en l'état, et qui, selon bien des experts (plutôt conservateurs), aurait *« placé 14 % de l'économie* [le montant des dépenses de santé] *sous le contrôle des bureaucrates fédéraux »*.

L'échec personnel d'Hillary

La division du Parti démocrate à cette occasion confirme en outre que l'autorité de l'exécutif sur la majorité parlementaire est relative. Mais cet échec est aussi *celui, personnel*, de Hillary Rodham Clinton. La question de savoir si le président des Etats-Unis doit conserver à son épouse les importantes fonctions de conseiller officiel mérite peut-être, aujourd'hui, d'être reposée.

Mais une bataille perdue ne décide pas du sort de la guerre : M. Clinton a très vite fait part de sa détermination sur ce point, assurant qu'il se battra pour qu'une législation aussi *« vitale »* ne soit pas victime d'une guérilla parlementaire et des très nombreux groupes d'intérêt, qui ont poussé peu à peu le projet vers le précipice. *« Ce qui est en jeu est trop important pour tous les Américains et nous sommes allés trop loin pour abandonner maintenant »*, a-t-il souligné.

En clair, lors de la rentrée parlementaire, au début de 1995, une réforme remaniée devrait, en principe, être soumise au Congrès. D'ici là, la Maison Blanche aura sans aucun doute médité la leçon.

LAURENT ZECCHINI

HAÏTI

Les scènes de pillage se multiplient

L'Agence américaine pour le développement international (USAID) a décidé, mardi 27 septembre, de suspendre provisoirement la distribution de l'assistance alimentaire américaine en Haïti. Selon l'un des responsables de l'USAID, *« cette interruption, qui devrait être de courte durée, a été décidée pour des raisons de sécurité. »*

Depuis plusieurs jours, de nombreux pillages ont été perpétrés dans les locaux d'organisations humanitaires. Des dépôts américains ont été saccagés à Gonaïves et à Cap-Haïtien (au nord de la capitale), et plusieurs lieux de stockage de l'Association internationale contre la faim (AICF) ont fait l'objet de pillages. Des dépôts privés de semences de maïs et de baricots ont aussi été attaqués à Tabarre, dans la banlieue de Port-au-Prince.

Même si les autorités américaines ont affirmé qu'elles ne toléreraient pas les pillages, les soldats ont d'énormes difficultés à protéger les entrepôts. A Tabarre, un sergent a expliqué qu'il ne *« disposait pas de suffisament d'hommes »* pour laisser des sentinelles en permanence, et que *« les patrouilles et les cadenas »* ne servaient pas à grand-chose.

L'armée *américaine a par ailleurs* commencé le rachat d'armes aux civils haïtiens, pour l'instant sans grand succès. Le porte-parole des forces américaines, le colonel Willey, a indiqué que les Etats-Unis se donnaient trois semaines pour évaluer les résultats de cette opération. Il a précisé que le programme de rachat d'armes *« est une première étape »* du désarmement des civils, en n'excluant pas des mesures plus contraignantes si nécessaire.

Les troupes de l'opération « Soutenir la démocratie » ont pris position autour du Parlement, où devait s'ouvrir mercredi la session extraordinaire – convoquée par le président Aristide – *consacrée au* vote d'une loi d'amnistie pour les quelque 7 000 membres de l'armée haïtienne. *Une douzaine* de parlementaires, en exil aux Etats-Unis, devaient rejoindre Port-au-Prince pour cette séance qui s'annonce confuse en raison d'un improbable quorum et de la convocation par le président non reconnu Emile Jonassaint d'une réunion sur le même sujet le 3 octobre.

A la suite des incidents de Cap-Haïtien, qui avaient provoqué, samedi, la mort de dix policiers haïtiens lors d'un accrochage avec un détachement des forces américaines, le colonel haïtien Claudel Josephat, commandant la zone militaire, a *présenté mardi* sa démission. Par ailleurs, un soldat américain est mort dans des circonstances *encore mal définies* à Port-au-Prince. Selon les forces américaines, il s'agirait d'un suicide par balle.

Un premier contingent de la force multinationale est enfin attendu en Haïti dès la semaine prochaine. Il sera constitué d'un bataillon de 260 soldats des pays caraïbes, a indiqué, mardi 27 septembre, le numéro deux du Pentagone, John Deutch. Il a évalué le coût de l'opération « Soutenir la démocratie » à quelque 50 millions de dollars pour l'année budgétaire 1994 (qui se termine fin septembre) et entre 400 et 500 millions pour l'année 1995.

Les Etats-Unis ont déposé mardi à l'ONU un projet de résolution en vue de la levée des sanctions internationales contre Haïti. Selon le texte, cette mesure prendrait effet *« au moment où le président en exil Jean-Bertrand Aristide rentrera en Haïti et où la démocratie sera pleinement restaurée »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*



EUROPE

Devant l'Assemblée générale des Nations unies

M. Izetbegovic fait une « proposition de compromis » quant à la levée de l'embargo sur les armes

NEW-YORK (Nations unies)

de nos envoyés spéciaux

Le président bosniaque menace de jouer le Congrès contre la Maison Blanche : si l'administration Clinton et les Européens rejetaient la dernière proposition de Sarajevo en faveur d'une levée « différée » de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie, Alija Izetbegovic a prévenu qu'il s'adresserait directement au Congrès pour obtenir satisfaction.

Prenant la parole, mardi 27 septembre, devant la 49e Assemblée générale de l'ONU, M. Izetbegovic a rappelé que son pays avait formulé *« une proposition de compromis »* : il ne réclame plus une levée immédiate de l'embargo qui pénalise la Bosnie dans son combat contre l'agression serbe mais demande désormais une *« décision formelle de levée de l'embargo »* dont la mise en œuvre serait *« différée pendant six mois encore »*. Non sans amertume, le président bosniaque a observé que son initiative rencontrait déjà des résistances au sein du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne). *« Si notre proposition de compromis est repoussée, nous nous adresserons à nos amis* [du Congrès] *pour obtenir une levée immédiate et même unilatérale de l'embargo »*, a averti M. Izetbegovic.

« Le droit de s'armer pour se défendre »

Le président Bill Clinton a promis au Congrès, très favorable à la levée de l'embargo, de soumettre au Conseil de sécurité de l'ONU une proposition en ce sens à partir de la mi-octobre. En cas d'échec, il s'est engagé à envisager une suspension unilatérale de l'embargo par les Etats-Unis. La question a été largement abordée lors des trois heures d'entretien que le président américain a eues dans la journée, à Washington, avec son homologue russe, Boris Eltsine.

Prisonnière de l'engagement pris envers le Congrès, l'administration Clinton recherche une solution de compromis qui conviendrait à tout le monde. Aussi envisage-t-elle de présenter à la mi-octobre, au Conseil de sécurité, une proposition de résolution en forme d'ultimatum : l'embargo n'est pas levé immédiatement, même formellement, mais le sera dans six mois si les Serbes de Bosnie n'ont pas accepté d'ici là le plan de paix que le « groupe de contact » leur a soumis le 5 juillet 1994. A certaines conditions, la formule serait acceptable pour les Russes, les Britanniques et les Français, très opposés à l'idée même d'une décision de mettre fin à l'embargo. Elle répondrait en partie aux désirs du Congrès et n'ignorerait pas totalement le souhait des Bosniaques. Elle serait, enfin, la seule formule susceptible d'être votée par le Conseil.

S'adressant en anglais à l'assemblée, le président Izetbegovic a dit combien son pays avait le sentiment d'avoir été trompé par la communauté internationale. *« On nous avait dit : négociez ! »*, a-t-il rappelé. A deux reprises, les Bosniaques ont accepté, en signant en mars 1993 le plan Vance-Owen puis, en juillet 1994, le plan du « groupe de contact ». *« Mais les agresseurs* [les Serbes] *ont choisi de continuer la guerre,* a poursuivi M. Izetbegovic. *« Sarajevo, la capitale, est complètement bloquée, virtuellement en train de mourir. (...) Des milliers de civils dont la seule faute était de ne pas être serbes viennent d'être chassés de leurs maisons à Banja-Luka, Bijeljina, Janja et d'autres villes encore »* sous le contrôle des milices serbes. Et de conclure : *« Je ne comprends pas que la communauté internationale dispute à la Bosnie le droit de s'armer pour se défendre. »*

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

Russes et Américains appellent à la reconnaissance mutuelle de la Bosnie et de la Serbie

Lors de leur troisième sommet, mardi 27 septembre, à la Maison Blanche, les présidents russe, Boris Eltsine, et américain, Bill Clinton, ont mis à plat *« avec franchise »* leurs divergences sur plusieurs dossiers internationaux, notamment sur la Bosnie. M. Eltsine a réitéré l'opposition de la Russie à une levée de l'embargo sur les armes et préconisé la poursuite des pressions sur les Serbes de Bosnie pour qu'ils acceptent le plan de paix. Bill Clinton a néanmoins averti qu'il demanderait après le 15 octobre la levée de cet embargo international si les Serbes ne signaient pas d'ici là le plan de paix. Les deux hommes sont toutefois convenus de deux choses : appeler à une reconnaissance mutuelle entre la Serbie et la Bosnie, et organiser une conférence internationale consacrée au conflit bosniaque. Aucune date n'a cependant été fixée, le président américain jugeant pour le moment une telle réunion prématurée.

En Bosnie, le patron des « casques bleus », le général britannique Michael Rose, a estimé qu'en cas de levée de l'embargo et de retrait des « casques bleus » l'armée bosniaque ne serait pas en mesure de défendre les trois enclaves musulmanes dans l'est du pays et que la situation à Sarajevo se détériorerait. Le commandant en chef des forces serbes bosniaques, le général Ratko Mladic, a déclaré que dans une telle hypothèse son armée ne se considérerait davantage comme obligée de se conformer aux résolution de l'ONU et de respecter les zones démilitarisées en Bosnie.

Par ailleurs, les coprésidents de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, lord Owen et Thorvald Stoltenberg, qui ont eu, mardi à Belgrade, un entretien de trois heures avec le président de Serbie, Slobodan Milosevic, ont annoncé que l'allègement des sanctions contre Belgrade serait *« pour très bientôt »*. – *(AFP, Reuter.)*

Procès du chef d'un parti d'opposition albanais du Kosovo. – Le dirigeant de la plus radicale des formations politiques albanaises du Kosovo, Ukshin Hoti, qui comparaît depuis mardi 27 septembre devant un tribunal de Prizren pour *« activités sécessionistes »*, est passible de dix ans de prison. Son parti, l'UNIKOM (Parti de l'unité nationale), prône la proclamation de l'état d'urgence face à la *« terreur »* du pouvoir serbe dans cette province du sud de la Serbie, peuplée à 90 % d'Albanais de souche. – *(AFP.)*

RUSSIE

Le président tchétchène résiste à une offensive de l'opposition

MOSCOU

de notre correspondante

En Russie, on semble, une fois de plus, avoir pris ses désirs pour des réalités. La chaine de télévision NTV a annoncé, mardi 27 septembre, que les chars de l'opposition tchétchène étaient entrés dans la capitale, Grozny, et qu'à l'issue de combats le président Djokhar Doudaev *« aurait fui à Beyrouth »*. Plus tard, le tableau est apparu très différent. De nouveaux affrontements se sont certes produits mardi dans le nord-ouest de la petite « République autonome » et séparatiste de la Fédération de Russie, ainsi que dans les faubourgs de la capitale. Mais celle-ci est restée aux mains du général-président. Ses hommes auraient en outre amélioré leurs positions dans le nord du pays, tenu par l'opposition soutenue par la Russie.

Nouvelles menaces

Un vent de panique a cependant soufflé mardi dans les rangs des partisans de M. Doudaev, qui avaient eux-mêmes commencé les opérations, mardi, occupant les hauteurs qui coupent la seule route ravitaillant, à partir de la Russie, la rive nord du fleuve Terek, fief de l'opposition. Celle-ci a contre-attaqué en direction de Grozny à partir d'un autre de ses fiefs mais n'a pas dépassé les faubourgs de la ville, avant de se retirer. Comme toujours, les combats se sont déroulés entre quelques dizaines d'hommes. Durant une trêve, un procureur tchétchène venu négocier a été fait prisonnier. La population, bien qu'armée, est restée comme toujours résolument à l'écart.

C'est d'ailleurs ce qui inquiète le président Doudaev. Son proche adjoint a appelé, mardi, les Tchétchènes *« à venir défendre la capitale contre l'agression russe »*. Selon lui, l'hélicoptère qui a atteint un char du gouvernement est *« venu du territoire russe »*.

Mais l'inquiétude des partisans de M. Doudaev s'explique aussi par les nouvelles menaces proférées mardi à Moscou. Le gouvernement russe a annoncé qu'il allait *« faire tout le nécessaire pour assurer la protection des citoyens et rétablir l'ordre constitutionnel sur la terre tchétchène, qui a beaucoup souffert »*. Les promesses répétées de Moscou que « l'armée russe » n'interviendra jamais en Tchétchénie ne rassurent personne à Grozny, où l'on se souvient des promesses du même genre faites l'an dernier aux Moscovites, avec le résultat que l'on sait. En outre, le vice-premier ministre russe, Sergueï Chakhraï, chargé des questions de nationalités, a été explicite : la Tchétchénie, écrit-il mardi dans un article, faisant partie de la Fédération de Russie, ce sont les troupes du ministère de l'intérieur (dont l'armement ne diffère en rien de celui de l'armée) qui devront y *« rétablir l'ordre »*.

Ce jour n'est peut-être pas arrivé. Mais avant la visite de Boris Eltsine à Washington, ses diplomates ont interrogé des membres du Congrès pour connaître leur réaction à l'opération russe *« de restauration de la démocratie »* en Tchétchénie. Selon un expert américain, la réponse fut le plus souvent : *« Qu'est-ce que c'est que la Tchétchénie ? »* La Russie pourrait donc se sentir les mains libres – au moins pour renforcer son emprise sur la rive nord du Terek, qui fut longtemps la limite de l'avancée de ses Cosaques au XIXe siècle. Djokhar Doudaev cherchera sans doute à s'y opposer. Boris Eltsine saura-t-il alors résister aux pressions de ceux qui, dans son entourage, rêvent de rétablir en Tchétchénie *« l'intégrité territoriale »* et le *« prestige de grande puissance »* de la Russie ?

SOPHIE SHIHAB

ALLEMAGNE

Une débâcle des libéraux entraînerait une modification radicale du paysage politique

BONN

de notre correspondant

« Si les libéraux disparaissaient du Bundestag, l'Allemagne serait une autre République » : ces propos de Klaus Kinkel, ministre des affaires étrangères et président du Parti libéral allemand (FDP), n'avaient pas suscité de commentaires particuliers lorsqu'ils avaient été tenus, au début du mois de septembre, à Nuremberg. Ils redeviennent d'une brûlante actualité après les élections régionales en Saxe, dans le Brandebourg et en Bavière, qui se sont traduites, l'une après l'autre, par l'éviction des libéraux des Parlements régionaux. Au total, c'est une longue « série noire » qui s'abat sur les partenaires du chancelier Kohl au sein de la coalition. Le FDP a été successivement éliminé, depuis un an, des Parlements de Hambourg, de Basse-Saxe, de Saxe-Anhalt, ainsi que du Parlement européen en juin 1994.

L'inquiétude se répand jusqu'aux plus hautes instances du parti, où l'on commence à évoquer l'hypothèse, dramatique, qui verrait, le 16 octobre, les libéraux ne pas parvenir à franchir la barre réglementaire des 5 %. Cela entraînerait, pour la première fois depuis 1949, l'absence de toute représentation libérale au sein du Parlement fédéral et l'abandon de portefeuilles ministériels, scénario inouï pour cette formation centriste, abonnée au pouvoir depuis la fondation de la République fédérale, si l'on excepte une brève interruption entre 1966 et 1969.

Une débâcle du FDP aux élections générales entraînerait ainsi une transformation complète du paysage politique allemand. Depuis quatre décennies, le FDP a toujours joué le rôle d'arbitre, indispensable à la formation d'une majorité. Son départ ouvrirait la voie à une coalition entre les sociaux-démocrates et les écologistes, une coalition « rouge-verte », à moins que les chrétiens-démocrates du chancelier Kohl parviennent à rassembler assez de voix pour gouverner tout seuls.

Le vide laissé par Hans Dietrich Genscher

Les résultats électoraux du FDP sont *« proches de la condamnation à mort »*, a déclaré Hildegard Hamm-Brücher, une « grande dame » du parti, qui fut sa candidate à la présidence de la République en mai 1994. D'autres hauts responsables du FDP, comme le comte Lambsdorff, président d'honneur du parti et ancien ministre de l'économie, n'excluent pas, dans le pire des cas, de retirer leur confiance à Klaus Kinkel après le 16 octobre.

Il est vrai que, par tradition, les libéraux aiment entretenir un climat pathétique à la veille des élections. Rien ne leur est plus favorable, paradoxalement, que l'annonce régulière de leur crépuscule. Certains, comme Hermann Otto Solms, le président de leur groupe parlementaire au Bundestag, estiment même que la série de débâcles qu'ils viennent de subir entraînera un surcroît de mobilisation de la part de leurs électeurs, *« par effet de compassion »*. Pour Klaus Kinkel comme pour le chancelier Kohl, il ne fait pas de doute que les libéraux entreront au Bundestag, et que l'actuelle coalition (CDU/CSU/FDP) demeurera en place. Les pronostics les plus réalistes accordent 6 % des voix au FDP.

Habitués, certes, à être sur le fil du rasoir, les libéraux n'avaient pas connu une telle angoisse depuis longtemps. La dernière grande crise du parti remonte, en effet, au début des années 80, lorsque le FDP, en provoquant la fin de la coalition social-libérale pour tendre la main aux chrétiens-démocrates, avait chuté dans les sondages et frôlé la catastrophe aux élections de 1983. Depuis lors, grâce à des personnalités comme Hans Dietrich Genscher, ancien ministre des affaires étrangères, ils avaient réussi la prouesse, dans l'euphorie de l'unification, de remporter 11 % des voix aux élections générales de 1990.

Etrange destin que celui de ce parti dont le « noyau dur » de fidèles ne dépasse pas 4 % de l'électorat, mais qui parvient, à chaque élection, à « ratisser plus large » en se présentant comme le garant des libertés et de l'économie de marché. Grâce au système électoral allemand, le FDP a, aussi, toujours pu compter sur des gains de voix « à la marge », en puisant sur la clientèle de la CDU.

En imposant à ses troupes un loyalisme intégral à l'égard du chancelier Kohl, Klaus Kinkel est de plus en plus critiqué par les siens. En ce qui concerne tant la politique étrangère que les débats intérieurs, les libéraux n'ont pas paru suffisamment prêts, depuis deux ans, à se démarquer de leurs alliés. Quant à Klaus Kinkel, il n'a eu ni les moyens ni le temps, en quinze mois de présidence du parti, d'imposer sa marque. Le départ de son prédécesseur, Hans Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères pendant près de vingt ans, a créé un vide qui n'est toujours pas comblé.

LUCAS DELATTRE

ESPAGNE

Le gouvernement et les présidents des Communautés souhaitent encore renforcer les autonomies régionales

Le débat général sur l'état des autonomies au Sénat espagnol s'est déroulé pour la première fois dans les langues régionales, les 26 et 27 septembre. Une large convergence de vues est apparue entre le gouvernement et les présidents des Communautés autonomes, à l'exception notable des Basques, sur la nécessité de développer l'autonomie des régions dans le respect de la Constitution.

MADRID

de notre correspondant

Pour la première fois depuis la mort de Franco, il y a bientôt dix-neuf ans, et l'entrée en vigueur de la Constitution créant les autonomies, une autre langue que le castillan a pu être utilisée lors de débats parlementaires à Madrid. Cette petite révolution s'est produite au Sénat, lundi 26 et mardi 27 septembre, lors des deux journées consacrées au statut des dix-sept Communautés qui composent l'Espagne. Manuel Fraga, le président de Galice, s'est ainsi exprimé dans sa propre langue, de même que Jordi Pujol, le président de Catalogne, ainsi que les présidents de la Communauté de Valence et des îles Baléares.

La langue basque toutefois n'aura pas été entendue, car le président de cette Communauté, Jose Maria Ardanza, avait décidé de bouder la réunion en déclarant que, pour lui, le Sénat *« ne sert à rien »*, c'est-à-dire qu'il ne permet pas de faire avancer la cause des autonomies. On s'attendait pourtant à ce qu'il vienne expliquer pourquoi son parti, le PNV (Parti nationaliste basque), *« n'est pas et ne sera pas respectueux de la Constitution »*, selon les termes utilisés, dimanche, par le président de cette formation, Xavier Arzalluz. Ces vifs propos qui sous-entendent que la Constitution espagnole a le défaut de ne pas reconnaître le droit des Basques à l'autodétermination, ont été généralement interprétés comme une surenchère électorale à un mois des élections régionales qui doivent avoir lieu au Pays basque.

La loyauté de Jordi Pujol

Le président basque s'est cependant retrouvé bien seul dans le rôle de franc-tireur, et son attitude a été unanimement condamnée au Sénat. Ces deux journées de réflexion sur la manière de faire progresser la délicate question de l'autonomie régionale ont, en effet, été marquées par un grand esprit de tolérance et de pluralisme.

Pour pouvoir développer et compléter le fonctionnement des autonomies, Felipe Gonzalez a, ainsi, insisté sur le respect de la Constitution, quitte éventuellement à la modifier afin de transformer le sénat en chambre territoriale. Soucieux *« d'intégrer la pluralité qui existe entre les nationalités et les régions d'Espagne »*, le chef du gouvernement a déclaré être *« fier »* des progrès qui avaient été accomplis au cours des dernières années pour allier respect des différences et cohésion nationale.

Jordi Pujol, qui ne cesse de réclamer la reconnaissance de la nation catalane, s'est pratiquement retrouvé sur la même longueur d'onde que Felipe Gonzalez en défendant l'hétérogénéité de l'Espagne et la volonté de la Catalogne de rester en son sein, à condition que l'on reconnaisse pleinement son identité. Il a réitéré, toujours en catalan, sa loyauté envers la Constitution et son souci de respecter le statut d'autonomie de la Catalogne, bien que *« le processus ne soit pas terminé »*. Il a, aussi, insisté pour que *« le reste de l'Espagne accepte la réalité différente de la Catalogne »*.

Tout le monde a reconnu que le modèle dans lequel s'inscrirait l'Espagne future était en cours de construction et que le meilleur moyen de le bâtir passait par le dialogue et le respect de la diversité. Ce qui commence par la possibilité d'utiliser sa propre langue. Cette démonstration n'a pas été du goût du journal conservateur *ABC*, qui s'est interrogé sur l'opportunité de faire appel à des traducteurs, payés par le contribuable, alors que tout le monde parle et comprend le castillan.

MICHEL BOLE-RICHARD

GRÈCE : crise au sein du parti conservateur à trois semaines des élections municipales. – Le principal parti d'opposition grec, la Nouvelle Démocratie (conservateur), est en crise à trois semaines des élections municipales. L'ancien secrétaire général du parti, Mihalis Papaconstantinou, qui fut ministre des affaires étrangères d'août 1992 à octobre 1993, a ainsi été exclu, lundi 26 septembre, pour avoir reproché au président du parti, M. Evert, son alignement sur la politique étrangère du premier ministre, Andréas Papandréou. Il a déploré que la Grèce soit devenue *« une mégère »* qui se dispute *« avec tous ses voisins »*, et a critiqué l'embargo imposé à la Macédoine ainsi que les expulsions massives d'immigrés albanais. – *(AFP.)*

LA VISITE EN FRANCE DU CHEF DE L'ÉTAT HONGROIS

Arpad Göncz, le président dissident

Battant tous les records de popularité dans son pays, écrivain et ancien prisonnier politique, Arpad Göncz passe pour le « Havel hongrois »

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

L'HISTOIRE répare ses oublis avec la venue à Paris d'Arpad Göncz, le premier président hongrois à se rendre en France. Une visite doublement symbolique puisqu'elle met un terme à ce fâcheux oubli et marque aussi la première vraie entrée sur la scène diplomatique du nouveau gouvernement de coalition magyar entre les socialistes (ex-communistes réformateurs), grands vainqueurs des législatives du printemps, et leurs ennemis jurés de jadis, les anciens dissidents de l'Alliance des démocrates libres. Et qui pourrait être mieux placé que l'affable président Göncz, écrivain et ancien prisonnier politique, pour dissiper les doutes sur ces anciens « communistes » dont le retour au pouvoir étonne tant l'Occident et pour représenter cette Hongrie démocratique en quête de « réconciliation nationale » ?

Paradoxalement, ce voyage à Paris marque aussi une certaine réhabilitation du rôle d'Arpad Göncz : les socialistes, à l'affût d'honorabilité, sont trop contents de le mettre en avant, alors que le défunt premier ministre conservateur, Jozsef Antall, qui avait pourtant avec M. Göncz davantage d'affinités personnelles, avait progressivement tenté de le marginaliser.

Quatre ans après son élection à la tête du pays par le nouveau Parlement démocratique de Budapest, Arpad Göncz, soixante-douze ans, a certes perdu un peu de sa spontanéité joviale, mais il ne manque pas à sa réputation de « Havel hongrois ». A l'instar de son homologue tchèque, ses pouvoirs sont assez limités (hormis sa fonction de chef des forces armées), mais il jouit de la même image d'intégrité et de droiture auprès de ses concitoyens. Et aussi de simplicité. Le jour où il fut investi de la charge suprême, Arpad Göncz s'est rendu au Parlement en tramway *« ma vieille Wartburg était sans doute en panne »*, raconte-t-il aujourd'hui, souriant à l'évocation de cet épisode.

Comme Vaclav Havel et Lech Walesa, Arpad Göncz appartient également à une espèce en voie de disparition rapide : les dissidents, poètes et intellectuels, qui ont incarné avec éclat les révolutions de 1989 sont aujourd'hui en perte de vitesse dans cette Europe centrale post-communiste, soucieuse de « normaliser » après tant d'années, certes « historiques », mais épuisantes et souvent socialement douloureuses.


E. HORVATH/P. VARKONI/SYGMA

Arpad Göncz : « Nous ne voulons pas être traités en parents pauvres de la famille européenne. »

Les affres du post-communisme

S'il y a une particularité propre à cet autre président dramaturge, c'est son inébranlable popularité. Totalement inconnu du grand public au moment du changement de régime, Arpad Göncz a rarement quitté la tête des sondages depuis quatre ans. Une performance d'autant plus étonnante que l'usure des nouveaux dirigeants dans cette région est plus rapide qu'ailleurs, en raison des difficultés de la transition.

« Ce n'est pas moi qui augmente les impôts », dit modestement Arpad Göncz, pour expliquer sa popularité. Il y a sans doute de cela, mais il en faut plus pour séduire les Hongrois, tellement blasés, après des décennies de mensonges, qu'ils cultivent une méfiance quasi instinctive envers leurs dirigeants, anciens ou nouveaux.

Dans cette Hongrie de plus en plus polarisée, Arpad Göncz apparaît comme un homme calme et consensuel. Un facteur d'équilibre entre les appétits de pouvoir des uns et les peurs d'exclusion des autres. Il est notamment l'un des rares dirigeants à parler régulièrement du sort des Tziganes, les vrais laissés-pour-compte, ici comme ailleurs, du développement. Pour beaucoup de Hongrois, il est le « visage humain de la démocratie » dans une société inquiète, malmenée par les affres du post-communisme et l'arrogance ostentatoire des nouveaux riches. En ces temps où la facture de la transition pèse plus lourd que le souvenir des retrouvailles démocratiques, le président Göncz, qui avait promis lors de son investiture de *« redonner le sourire aux Hongrois »*, sait qu'il est encore loin d'avoir atteint son objectif. *« Il y a une déception générale dans les anciens pays, ne les appelons pas socialistes, mais à économie centralisée, car personne ne pensait que les changements économiques se feraient avec autant de peine. Pour reprendre une vieille blague, nous avons l'habitude de dire que le socialisme est le chemin le plus long qui mène au capitalisme... Mais la fin de ce chemin se révèle plus difficile que le début. Même en Hongrie, où l'on a suivi une voie plus prudente que la thérapie de choc polonaise, la patience des gens a été mise à rude épreuve.»*

Pourtant, *« depuis les dernières élections,* [remportées par les socialistes] *l'atmosphère générale s'est détendue,* dit-il. *Le pays a choisi cette coalition avec une grosse majorité (1). Or personne au gouvernement ne nie que, pour obtenir une reprise, il faudra prendre des mesures très difficiles et que ce n'est pas après-demain que la situation sera meilleure. Les gens ne veulent pas le retour de l'époque où le pain coûtait 3 ou 4 forints, ni des changements fondamentaux dans l'économie, mais ils s'attendent à des prises de décisions intelligentes qui sont la base du renouveau. Je sais aussi que cette reprise ne pourra se faire qu'avec l'entente du gouvernement, du Parlement et de toute la nation»*.

La fréquente évocation de cette « réconciliation nationale » n'est guère surprenante de la part d'un homme dont la famille est le reflet même des grandes cicatrices magyares du vingtième siècle. *« Je porte dans mes gènes la totalité de l'ancienne Hongrie »*, dit-il, de façon amusée ; *« Ma mère était originaire de Transylvanie, mon père de Croatie, et la famille de mon épouse vient de Slovaquie »*, des territoires qui ont tous appartenu à la Hongrie, jusqu'au démembrement du pays par le traité de Trianon de 1920. Il est donc mieux placé que quiconque pour prôner l'*« obligation de réconciliation avec les voisins»*. *« Elle passe*, dit-il, *par un renoncement au changement des frontières, pour dissiper tout soupçon d'une volonté irrédentiste de la Hongrie. Mais nos voisins doivent, en même temps, garantir la totalité des droits de l'homme aux minorités hongroises qui vivent chez eux. »*

Ce souci de consensus et de compromis est aussi la conséquence d'une vie marquée par l'exclusion. Blessé à la jambe pendant le siège de Budapest alors qu'il participait à la résistance antinazie, Arpad Göncz devient, à vingt-trois ans, le secrétaire personnel de Bela Kovacs, chef du puissant Parti des petits propriétaires, qui gouverne la Hongrie pendant un bref intermède démocratique après la guerre, avant le noyautage définitif du pouvoir par les communistes. Jusqu'à la révolution de 1956, qui interrompt définitivement ses études de droit, il vivote d'un petit travail à un autre : manœuvre, ouvrier agricole, soudeur, etc. Comme pour des millions de Hongrois, 1956 marque un tournant dramatique dans l'existence d'Arpad Göncz ; condamné à la prison à perpétuité après l'écrasement du soulèvement par l'armée rouge, il bénéficiera, six ans et trois mois plus tard, de l'amnistie décrétée par Janos Kadar. Mais, pendant ces années dans les geôles communistes, il apprend l'anglais à l'aide d'un livre sur les règles de protocole du Foreign Office dont les enseignements, signe du destin, lui serviront bien des décennies plus tard...

YVES-MICHEL RIOLS

Lire la suite page 8

(1) Les socialistes ont obtenu 54 % des voix aux élections législatives du mois de mai et avec les démocrates libres (18 %) la coalition au pouvoir dispose d'une majorité des deux tiers au Parlement.

LA VISITE EN FRANCE DU CHEF DE L'ÉTAT HONGROIS

Le bénéfice du doute pour une coalition contre nature

Même si le gouvernement de coalition bénéficie toujours d'une certaine indulgence de l'opinion les divisions entre les socialistes et les libéraux au pouvoir n'ont pas tardé à faire surface

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

ENCORE sous le choc du *tremblement de terre* des élections du moi de mai, qui ont donné une majorité triomphale aux socialistes (ex-communistes réformateurs), les Hongrois, pourtant réputés pour leur cynisme à toute épreuve, paraissent anormalement indulgents envers la nouvelle coalition au pouvoir. A défaut de lui faire entièrement confiance, ils semblent, en tout cas, toujours lui accorder le bénéfice du doute, hésitant encore entre l'espoir d'un petit répit dans cette transition douloureuse, et la résignation face à de nouveaux sacrifices.

Il y a deux mois qu'a été investi le gouvernement de Gyula Horn, majoritairement composé de socialistes, avec l'appoint de trois ministres (intérieur, équipement et culture) de l'Alliance des démocrates libres, le parti initialement formé par le noyau dur des anciens dissidents. Le vrai travail n'a en fait pas encore commencé. Les nouveaux ministères achèvent tout juste leur réorganisation. Quant aux grandes lignes de la politique du gouvernement, elles devraient être dévoilées cette semaine par le premier ministre devant les députés, et le budget n'a pas encore été déposé au Parlement.

Pourtant, les premiers éléments dont on dispose ne vont pas dans le sens de la « pause », que réclament notamment de nombreux socialistes, surtout dans les syndicats. Le très austère Laszlo Békesi, dont le « monétarisme » acharné est critiqué y compris par la droite conservatrice, tient fermement en main les rênes du ministère des finances. Pour beaucoup, ses premières mesures ont fait l'effet d'une douche froide : le forint a été dévalué de 8 % au début du mois d'août, la TVA sera augmentée en janvier, et, dès le 1er octobre, les étiquettes valseront sur l'essence, le tabac, l'alcool et d'autres produits de consommation courante.

En guise de *mea culpa*, Gyula Horn n'a rien pu dire d'autre, lors d'un récent entretien accordé au quotidien *Magyar Hirlap*, que : *« Nous avons une énorme sensibilité sociale, mais une très faible marge de manœuvre »*. Même si Ivan Szabo, l'un des dirigeants du Forum démocratique précédemment au pouvoir, n'a pas tort d'affirmer que *« le gouvernement n'est pas encore sorti de la campagne électorale »*, tant il cherche à noircir le tableau de la Hongrie postcommuniste, il ne fait pourtant pas de doute que les caisses du pays sont assez peu remplies. Le déficit budgétaire frise les 10 % du PIB et la Hongrie a hérité du régime communiste le taux d'endettement le plus élevé par tête d'habitant à l'Est. *« Pour 1995, nous ne pouvons rien promettre d'autre que des larmes*, constate Imre Szekeres, le très pragmatique chef du groupe parlementaire socialiste. *Il faut serrer les dépenses de l'Etat, et créer les conditions d'une stabilisation. »*

A défaut de pouvoir atténuer la rigueur, le gouvernement mise sur la communication, l'un des grands échecs de l'équipe conservatrice précédente qui s'est progressivement mis à dos la plupart des médias. *« Nous savons que nos premières mesures sont impopulaires, mais indispensables*, souligne Laszlo Kovacs, le ministre des affaires étrangères. *Nous allons donc essayer de les équilibrer par un dialogue permanent avec la société, en expliquant franchement ce qu'est la situation. »*

En attendant, la principale innovation du gouvernement Horn est l'évolution de sa politique étrangère. Au lendemain de son investiture en juillet, le premier ministre a déclenché une offensive diplomatique pour tenter d'apaiser les relations entre la Hongrie et ses voisins, notamment la Slovaquie et la Roumanie, qui s'étaient considérablement détériorées à cause de la controverse sur le traitement des importantes minorités magyares dans ces pays.

Prônant tout au long de sa campagne électorale une *« réconciliation historique »*, Gyula Horn s'est rendu à Bratislava en août, et, début septembre, Teodor Melescanu, le ministre roumain des affaires étrangères, a été le premier chef de la diplomatie de son pays à venir en Hongrie depuis la révolution de 1989. Si ces initiatives ont le mérite incontestable de créer un climat plus serein, il est encore trop tôt pour juger du résultat de cette nouvelle ouverture de Budapest. Là encore, le gouvernement marche sur des œufs, tant la question des minorités hongroises est un sujet sensible dans un pays où environ un tiers de la population a de la famille dans les Etats environnants.

Mariage de raison

Déjà, l'ancienne majorité conservatrice commence à tirer des sonnettes d'alarme. *« Le gouvernement mène une politique irresponsable et dangereuse*, estime György Csoti, député du Forum démocratique à la commission des affaires étrangères du Parlement. *En affirmant que la Hongrie veut se réconcilier avec ses voisins, il sous-entend que l'ancien gouvernement ne le souhaitait pas, et fait croire que cela dépend uniquement de la volonté de Budapest. Il s'apercevra rapidement que négocier avec Iliescu et Meciar n'est pas aussi simple qu'il le croit ! »* Mais l'opposition, déjà réduite à une portion congrue dans un Parlement contrôlé aux deux tiers par les partis de la coalition, ne semble guère en mesure de déranger le gouvernement pour le moment. Mise KO aux élections de mai, elle n'a pas encore digéré sa défaite, ni surmonté ses déchirements internes.

Toute l'attention se porte donc sur ce nouveau gouvernement, qui est un compromis, *a priori* contre nature, entre des adversaires de longue date. Même si les deux partis ont bétonné leur « mariage de raison » par un volumineux accord de coalition pour éviter les « coups de Jarnac », les premiers accrocs n'ont pas manqué de surgir. Le premier ministre, Gyula Horn, prend visiblement un malin plaisir à tester la patience de ses alliés, en annonçant, à intervalles réguliers, des mesures qui ne figurent pas dans le programme commun, telles qu'une révision du montant des pensions – le gros des électeurs socialistes sont des retraités – ainsi que la création d'un énigmatique impôt sur la fortune.

Résultat : Ivan Peto, le chef de file des démocrates libres, est sorti de sa réserve à la fin de l'été, pour faire une mise au point, courtoise mais sèche : *« Je peux difficilement imaginer un gouvernement où le premier ministre annonce toujours des projets populaires mais irréalistes, alors que la présentation des mesures désagréables mais nécessaires est laissée au ministre des finances, ou au partenaire de la coalition. »* Et cela rappelle étrangement un autre scénario ; comme le précédent premier ministre, le défunt Jozsef Antall, Gyula Horn risque avant tout d'être déstabilisé par les dissensions dans sa propre majorité, surtout au sein du parti socialiste, qui représente une coalition à lui tout seul.

Y.-M. R.

Arpad Göncz le président dissident

Suite de la page 7

Arpad Göncz, qui n'est pas autorisé à quitter Budapest, met à profit sa connaissance de l'anglais pour se lancer dans une carrière de traducteur, et il se fera rapidement un nom en traduisant, notamment, Hemingway, Faulkner et Golding. Grâce à son amitié avec le philosophe Janos Kis, il se rapproche plus tard de l'opposition démocratique. Avec le dégel de la fin des années 80, Arpad Göncz, dont le premier roman a été publié quand il avait cinquante-deux ans, est élu à la tête de l'Union des écrivains et il participe aussi, à cette époque, à la création de la Ligue hongroise des droits de l'homme. Lors des premières élections libres du printemps 1990, il devient député sur la liste de l'Alliance démocrate libre, aujourd'hui coalisée avec les socialistes.

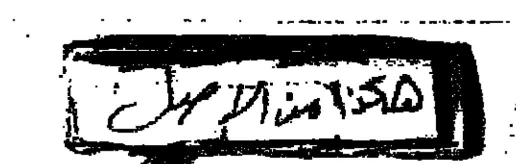
L'intégration dans l'Europe

Après un tel parcours, Arpad Göncz, malgré sa courtoisie et sa discrétion, n'était pas disposé, une fois élu à la tête de l'Etat, à se limiter aux seules inaugurations de chrysanthèmes. Ses rapports avec la majorité conservatrice précédente se sont rapidement dégradés et, pendant quatre ans, les partis du gouvernement ont déposé un nombre incalculable de recours devant la Cour institutionnelle pour limiter ses prérogatives, déjà assez minces. La brouille a commencé lorsque le président Göncz a interdit l'utilisation des forces armées pour briser la grève des taxis d'octobre 1990, la première et unique vraie épreuve de force sociale post-communiste, qui a paralysé le pays pendant plusieurs jours. Il s'est ensuite distingué en refusant de signer la démission des présidents de la radio et de la télévision, dont les têtes étaient réclamées à cor et à cri par la minorité d'extrême droite du principal parti au pouvoir.

Aujourd'hui, à un an de la fin de son mandat, qui pourrait être renouvelé, Arpad Göncz compte mettre toute son autorité morale au service de *« l'inévitable intégration de l'Europe centrale aux structures de l'Union européenne »*, qui sera au cœur de ses entretiens à Paris, mais qui, aux yeux des pays de la région, avides d'ancrage et de stabilité, traîne en longueur. *« A la frontière de l'Europe politique – je dis bien politique, car culturellement nous faisons partie de l'Europe –, il y a un marché vide de cent millions d'habitants, qui ne peut décoller que si le pouvoir d'achat de cette région est rétabli. L'intérêt de l'Europe, c'est de développer le pouvoir de consommation de cette région. Mais, pour cela, il faut aussi que ces pays aient accès aux marchés de l'Ouest »*, plutôt enclins au protectionnisme.

Arpad Göncz ne cache pas sa *« frustration »* face aux obstacles qui ne cessent de surgir sur ce chemin du *« retour à l'Europe »*. *« Il est très difficile de dire aux pays de la région qu'ils doivent d'abord arranger leurs économies avant de pouvoir s'intégrer. Si l'Union européenne ne se mobilise pas pour aider au rétablissement de ces pays, elle pourrait, un beau jour, se retrouver dans une situation bien plus délicate et coûteuse. Nous ne voulons pas être traités en parents pauvres de la famille, à qui l'on donne des vêtements usés et que l'on fait patienter dans l'antichambre avant de les faire entrer dans la salle à manger. Nous sommes confrontés à un processus historique que l'on ne peut pas aborder avec une vision de patron de bazar. »*

YVES-MICHEL RIOLS



La cure d'austérité se poursuit

Le gouvernement doit s'attaquer impérativement au déficit public et à la dette extérieure

EN infligeant, en mai dernier, une déroute électorale à la coalition conservatrice au pouvoir, les électeurs hongrois voulaient manifester leur mécontentement à l'égard d'une politique économique au coût social élevé (chômage, inégalités...). Avec les socialistes – ex-communistes réformateurs – aux affaires, alliés aux libéraux, ils pensaient que l'étreinte allait quelque peu se desserrer.

En fait, tout en poursuivant le processus de transition vers une économie de marché, le nouveau gouvernement doit s'attaquer impérativement aux déséquilibres internes et externes. La cure d'austérité devrait donc se poursuivre. Et peut-être plus durement que ne le pensaient les Hongrois.

Les conservateurs avaient plus ou moins laissé filer le déficit budgétaire, qui atteint plus de 7 % du produit intérieur brut (PIB). Pour le financer, les pouvoirs publics ont usé de la possibilité d'emprunter auprès de la banque centrale à des taux privilégiés. Ces temps-là sont désormais révolus. Le financement du déficit public se fait aujourd'hui aux taux du marché. Ce qui, selon les experts, devrait entraîner, l'année prochaine, une aggravation du déficit des finances publiques. D'où la possibilité envisagée par le gouvernement de geler les salaires pour faire des économies.

De bonnes performances malgré tout

Si l'on ajoute à ces déséquilibres internes le remboursement de la dette extérieure, estimée à 26 milliards de dollars (138 milliards de francs), et l'apparition, en 1993, d'un déficit des comptes courants, la marge de manœuvre des dirigeants hongrois est plus que limitée. Et ce d'autant plus que le pays est sous la surveillance du Fonds monétaire international (FMI), avec qui il a signé, l'année dernière, un nouvel accord de crédit.

Reste à savoir si le gouvernement saura résister aux groupes de pression qui prônent une certaine relance. Car une politique restrictive aura des conséquences négatives sur la croissance. La production industrielle, qui a augmenté de 8 % au cours du premier semestre par rapport à la même période de 1993, devrait croître plus lentement d'ici à la fin de l'année. Le PIB, après une hausse minime en 1994, stagnerait en 1995. Quant au secteur agricole, il traverse une grave crise. Et le chômage, qui avait tendance jusqu'à présent à diminuer, touchant 11 % de la population active, augmenterait à nouveau légèrement l'année prochaine.

Ces perspectives plutôt sombres ne doivent pas occulter les quelques bonnes performances de l'économie magyare. La Hongrie est, avec la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie, le pays qui, à l'Est, s'en sort le moins mal dans la difficile transition vers une économie de marché. L'inflation est tombée de 35 % en 1991 à 22,5 % en 1993. Et en juin la hausse des prix n'a été que de 1 %. Première à emprunter, dès 1968, la voie de la libéralisation, la Hongrie absorbe à elle seule plus du tiers des capitaux étrangers investis dans les pays d'Europe centrale et orientale. En 1993, année record, 2,3 milliards de dollars y ont été investis, principalement par les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Autriche et la France.

Le processus de privatisation est, quant à lui, bien entamé. Et pourrait être achevé d'ici deux ou trois ans, estime Ferenc Bartha, en charge de ce dossier auprès du nouveau gouvernement, dans un entretien accordé au bulletin d'information de la Chambre de commerce et d'industrie franco-hongroise. Lentement, l'industrie se diversifie, en dépit de la faiblesse des investissements, de la recherche et de la promotion. Des secteurs tels que la pharmacie et la chimie sont appelés à prendre le relais des industries traditionnelles (sidérurgie, textile). Mais cette restructuration ne pourra être menée efficacement qu'à la condition de résoudre le problème de l'endettement massif des entreprises.

L'ouverture du marché communautaire

Le commerce extérieur – déficitaire – s'est lui aussi largement diversifié. Avec l'effondrement des pays du COMECON, l'Union européenne est devenue en quatre ans le premier partenaire commercial de la Hongrie, avec qui elle a signé, en décembre 1991, un accord d'association. A la fin de cette année, la plupart des produits industriels hongrois, à l'exception de l'acier et du textile, seront exemptés de droit de douane à leur entrée sur le marché communautaire. Et, contrairement à ce qui avait été imaginé au départ, l'ouverture des frontières profite davantage aux Douze qu'à la Hongrie. Pour doper les exportations, en baisse de 26 % l'année dernière, le gouvernement dévalue régulièrement, et à petites doses, la monnaie nationale, le forint. Mais si cette mesure peut être momentanément efficace, le déséquilibre des échanges ne pourra se résorber qu'avec une amélioration de l'offre hongroise.

Les perspectives de l'économie hongroise pour les prochains mois sont dures. Mais Budapest n'a aujourd'hui qu'un objectif : l'intégration à l'Union européenne, qui dépend de la rapidité avec laquelle la Hongrie résoudra ses problèmes économiques.

ALAIN PUCHAUD

La Boîte Noire, mémoire en péril

Les problèmes de la petite société indépendante d'images sont symptomatiques des difficultés du processus démocratique

par Paul Gradvohl

LA transition hongroise est décidément difficile à saisir, du moins en image. Créée alors que la liberté politique balbutiait, au printemps 1988, la petite société indépendante La Boîte Noire a pourtant, jusqu'à présent, réussi à enregistrer les soubresauts du communisme agonisant, ou les hoquets de la société hongroise. Ses archives contiennent, par exemple, le film des longues négociations de l'été 1989, entre l'ancien parti unique et l'opposition, sur l'établissement du pluripartisme. La télévision d'Etat a été fort défaillante dans ses enquêtes. Elle a aussi détruit une bonne partie des bandes des émissions politiques de 1989-1990,d'inestimables archives que, par chance, La Boîte Noire avait enregistrées.

Les difficultés actuelles de la production indépendante touchent de plein fouet nos pionniers, mais ne suffisent pas à expliquer le péril qui les menace. La Boîte Noire a commencé en filmant la création du Forum des jeunes démocrates (Fidesz), puis les commémorations d'Imre Nagy au Père-Lachaise et à Budapest. Travaillant de bric et de broc, les cinq fondateurs reçurent d'abord une caméra de Suisse, puis une table de montage Super VHS de la Fondation Soros en 1989. En ces temps de semi-opposition, en octobre 1988, l'œil de la caméra s'arrête sur un policier particulièrement virulent.

Quelle n'est pas la surprise des reporters en 1989, puis en 1992, quand ils retrouvent ce spécialiste de l'ordre, toujours au service de la répression, avec quelques galons de plus. En pleine période conservatrice et anticommuniste, la confrontation de telles images n'était pas forcément bienvenue. Mais le changement de majorité en mai 1994 a aussi abouti à des blocages.

Fleuron de La Boîte Noire, le film de la négociation décisive de 1989 a été interdit à la diffusion et même aux chercheurs par Jozsef Antall, feu le chef de gouvernement. Au moment où il envisagea de lever son veto, la maladie interrompit le processus, et à la Bibliothèque nationale Széchenyi, il est toujours impossible aux chercheurs de visionner ce document, au nom du respect des droits des personnes impliquées. Avec la nouvelle majorité, composée de gens qui s'opposèrent frontalement en 1989, on n'ose même plus poser la question de la diffusion de ce film. La Boîte Noire n'a pas fait que des films politiquement sulfureux. Depuis 1992, elle présente régulièrement des reportages sur tous les aspects de la vie en Hongrie. Elle a même reçu, pour sa synthèse de l'année 1992 en 120 minutes, le prix Pulitzer hongrois. Tout cela n'a pourtant pas suffi à asseoir la jeune société qui est, depuis 1990, une fondation, après avoir vécu trois ans sans statut propre.

Le suppôt de la critique anti-hongroise

La première étape, celle du travail pionnier, bénéficia à la fois de l'écroulement des tabous – qui permit par exemple une visite nocturne au ministère de l'intérieur pas tout à fait autorisée – et de l'ouverture d'esprit de certains dirigeants de la télévision nationale (MTV). Mais le mammouth télévisuel public avait encore du mal à faire une place à des producteurs vraiment extérieurs. Les circuits alternatifs restent limités, mais de nombreuses télévisions câblées ont diffusé le reportage tourné à la radio le jour où l'équipe du programme le plus populaire de Hongrie s'est vue interdite de studio, puis accusée de violences contre les remplaçants, quelques semaines avant le premier tour des législatives de cette année.

Le nouveau changement de direction à la télévision hongroise eut des effets, puisqu'un bilan de la première législature démocratique est passé en septembre sur la deuxième chaîne nationale. Mais rien après. Et les producteurs aujourd'hui installés au sein de MTV sont toujours en position de quasi-monopole. Que reste-t-il comme issue ?

Il y a certes, en Hongrie, un marché privé. Depuis le début septembre, et à la demande de Nap TV, la société qui produit le programme matinal diffusé sur la première chaîne, La Boîte Noire présente, tous les mercredis matin à 8 heures, 10 minutes d'images tirées de ses archives portant sur un thème d'actualité. Et en échange, elle dispose de 90 secondes d'espace publicitaire, qu'elle doit gérer elle-même.

Cela suffira-t-il à combler les trous laissés par la réduction des budgets culturels, qui ont directement touché la fondation dès ce mois de septembre ? L'enjeu n'est pas mince, un pan entier de la mémoire du pays pourrait disparaître, sans faire de bruit, pendant qu'on discourt sur la liberté de la culture en Hongrie. On est loin des attaques tonitruantes contre la fondation, accusée d'être le suppôt de la critique anti-hongroise au service de l'étranger, le soir où le décès de Jozsef Antall était annoncé, alors que tout le pays avait les yeux rivés sur le petit écran. Mais, finalement, l'asphyxie économique semble plus efficace que les diatribes nationalistes.

▶ Paul Gradvohl est historien et travaille au Centre interuniversitaire d'études hongroises de Paris-III.

La préparation de l'élection présidentielle

Les Français plébiscitent le système de « primaires » proposé par M. Pasqua

Alors que les primaires divisent toujours la droite, Charles Pasqua a présenté, mardi 27 septembre, lors du déjeuner hebdomadaire de la majorité à l'Hôtel Matignon, les grandes lignes d'un sondage qui montre l'attirance des Français pour ce système que le ministre de l'intérieur avait revu et corrigé avant les vacances. L'avant-projet de M. Pasqua n'avait pas reçu l'aval du RPR et de l'UDF. Edouard Balladur sortirait largement vainqueur d'une telle épreuve.

■ COMPÉTITION. – A sept mois de l'élection présidentielle, une compétition implicite oppose les organismes de sondages et les formations politiques. Alors que les enquêtes d'opinion placent, depuis plusieurs mois, le premier ministre en tête des intentions de vote, les partis, RPR en tête, veulent garder leurs prérogatives dans la désignation des candidats.

■ RÉCIDIVISTE. – Insensible à ce débat qui anime la majorité, Arlette Laguiller, porte-parole de l'organisation trotskiste Lutte ouvrière, a annoncé qu'elle sera présente à la prochaine élection présidentielle. C'est la quatrième fois consécutive qu'elle se lance dans cette compétition, où elle a obtenu, dans le passé, de l'ordre de 2 % des voix.

Au cours du déjeuner hebdomadaire de la majorité, mardi 27 septembre, à l'Hôtel Matignon, auquel ne participaient ni Jacques Chirac ni Valéry Giscard d'Estaing, le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a présenté les résultats d'un sondage sur d'éventuelles « primaires » présidentielles, effectué par la SOFRES du 20 au 22 septembre auprès de mille personnes.

Les personnes interrogées se déclarent majoritairement en faveur de ce processus de sélection des candidats : 53 % de l'ensemble des Français et 61 % des partisans de la droite. Dans cette dernière catégorie, 56 % des sympathisants UDF et 66 % des sympathisants RPR y sont favorables. A droite, on estime à 60 % que ce système est nécessaire et à 31 % qu'il est inutile (les chiffres sont respectivement 47 % et 37 % pour l'ensemble des Français). Le ministre d'Etat peut voir dans les résultats de ce sondage commandé par le gouvernement un véritable triomphe pour l'avant-projet qu'il avait transmis au premier ministre avant les vacances d'été (*le Monde* du 2 juillet) mais qui n'avait pas reçu l'assentiment du RPR et de l'UDF dont l'avis avait été sollicité (*le Monde* du 2 août).

A une écrasante majorité (85 %), les sympathisants de droite estiment que ces « primaires » devraient être organisées sur une seule journée dans toute la France – comme le proposait M. Pasqua – alors que l'accord signé en 1991 par les responsables des formations de la droite stipulait une organisation par consultations régionales étalées sur plusieurs mois. Les électeurs de la majorité ne seraient que 5 % à souhaiter cette dernière formule. De même, ils ne jugent pas satisfaisant (54 % contre 19 %) d'octroyer un contingent de quarante voix à chaque élu contre une seule à chaque « électeur de base » comme le prévoyait l'accord de 1991. Se fondant sur le principe démocratique « un homme, une voix », cette solution pondérée n'avait pas été retenue par M. Pasqua dans son avant-projet.

Seul vrai défenseur de l'organisation des « primaires », le ministre de l'intérieur peut s'appuyer sur un fort intérêt de l'opinion pour ce système. Ainsi, 70 % des sympathisants RPR-UDF déclarent avoir *« beaucoup »* ou *« assez »* d'intérêt pour les « primaires » alors que 29 % en marquent *« peu »* ou *« pas du tout »*. Plus encore, 61 % de ces sympathisants affirment avec certitude qu'ils y participeraient tandis que 27 % se déplaceraient volontiers pour voter, sans pour autant en être certain. Quant à l'argument selon lequel les Français seraient gênés par le fait que leurs voisins seraient ainsi susceptibles de connaître leurs préférences politiques, il est balayé comme fêtu de paille. Pour 88 % des personnes sondées, cela ne les gênerait *« pas du tout »* ; le pourcentage atteint 91 % parmi les sympathisants RPR-UDF.

« Bonnes nouvelles »

Tous ces préalables, qui constituent autant de *« bonnes nouvelles »* pour M. Pasqua, étant établis, l'enquête s'attache à mettre des taux en face des noms qui circulent le plus fréquemment pour nourrir ce système. Les sympathisants de droite estiment *ainsi* que les « primaires » ne doivent pas conçues uniquement pour départager Jacques Chirac et Edouard Balladur – 39 % le pensent pourtant – mais pour permettre à tous les dirigeants qui le souhaitent de se présenter (56 %). Invités à exprimer leur souhait sur la présence ou sur l'absence d'une série de personnalités comme candidats à ces « primaires », les partisans de droite répondent respectivement : M. Balladur (89 % et 8 %), M. Chirac (82 % et 15 %), M. Pasqua (52 % et 44 %) Pour toutes les autres personnalités, le souhait de les voir se présenter est inférieur à celui de les voir candidats : Raymond Barre (45 % et 50 %) . Valéry Giscard d'Estaing (40 % et 55 %), Philippe Séguin (35 % et 58 %), François Léotard (34 % et 62 %), Philippe de Villiers (29 % et 63 %), René Monory (21 % et 69 %)

Enfin, le choix des Français entre quatre candidats sélectionnés par la SOFRES place M. Balladur très largement en tête avec 60 % d'intentions de vote devant M. Chirac (27 %) , M. Giscard d'Estaing (6 %) et de Villiers (4 %). Pour les seuls sympathisants UDF, M. Balladur obtient 68 % (et 57 % pour les seuls sympathisants RPR), M. Chirac, 9 % (et 34 %), M. Giscard d'Estaing, 12 % (et 3 %), M. de Villiers, 4 % dans les deux familles de la droite.

OLIVIER BIFFAUD

La présidentielle hors partis

Suite de la première page

Plus encore, les trois personnalités les plus souvent citées par les sympathisants UDF appartiennent... au RPR ou au Parti socialiste. En tête se détache avec une avance massive Edouard Balladur (78 % des souhaits de candidature en sa faveur), suivi de Jacques Chirac et Jacques Delors *ex aequo* avec 37 % des réponses. Testé dans les intentions de vote aux côtés du président du RPR et du premier ministre, le président de l'UDF n'obtient que 5 % des intentions de vote et seulement 12 % des voix parmi ses propres troupes, soit un score à peine supérieur à celui de M. de Villiers (9 %) et à celui de M. Chirac (8 %), alors que M. Balladur rallie, même dans cette hypothèse de multiplicité des candidatures, 62 % des électeurs UDF.

Ce résultat s'explique en partie par la faible intensité de l'identification partisane des sympathisants UDF et, également, par l'habitude qu'ils ont prise depuis dix ans de voter à tous les scrutins – cantonaux, municipaux, régionaux, législatifs et européens – pour des candidats d'union, tantôt UDF, tantôt RPR, ce qui a *progressivement gommé*, au niveau des électorats, les identités respectives des deux partis de la majorité.

Face à cette situation, M. Giscard d'Estaing pose la question de savoir si une formation politique peut continuer d'exister sans être présente dans la compétition présidentielle, mais on peut, tout aussi bien, se demander si une grande formation pourrait survivre à une débâcle dans un scrutin de cette envergure. On ne saurait oublier que la SFIO est morte, en grande partie, des 5 % de voix recueillies par Gaston Defferre à la présidentielle de 1969, alors que les Républicains indépendants de M. Giscard d'Estaing, absents de cette consultation, ont vu leur chef de file accéder à l'Elysée cinq ans plus tard.

Liberté pour M. Delors

A certains égards, le Parti socialiste apparaît, lui aussi, hors jeu, réduit à attendre une réponse positive de Jacques Delors ou à déposer une candidature de témoignage. Depuis la quasi-disparition politique de Michel Rocard, le président de la Commission européenne est devenu le seul candidat crédible de la gauche. 39 % des Français souhaitent sa candidature à l'Elysée, ce qui le place immédiatement derrière *le premier ministre. Dans l'électorat* socialiste, 62 % l'appellent de leurs vœux, alors que moins du quart cite les noms de Michel Rocard, Jack Lang ou Bernard Tapie. Au premier tour, s'il représente seul la gauche non communiste, M. Delors est crédité de 27 % des voix, le meilleur score de cette famille politique depuis 1988. En revanche, s'il n'est pas candidat, les simulations actuelles indiquent que la gauche n'accèderait pas au second tour de scrutin.

Le candidat Delors apparaît donc totalement libre d'imposer son calendrier et ses orientations au Parti socialiste et il peut, même, se payer le luxe de n'entrer en lice que s'il est soutenu par un rassemblement plus large que le seul PS.

A l'opposé, le RPR souffre de son surcroît de richesses. Si ses parlementaires sont profondément divisés, ses électeurs le sont tout autant. 72 % des sympathisants du mouvement souhaitent la candidature de M. Balladur, mais 65 % d'entre eux souhaitent, également, celle de M. Chirac. Sommés de choisir, 53 % préfèrent la candidature du *premier ministre, 45 % celle du* maire de Paris, des pourcentages très voisins. 81 % des électeurs RPR seraient satisfaits de la victoire du premier ministre, 80 % de la victoire de leur président. Dans ces conditions, la capacité d'arbitrage interne du mouvement est inexistante et ne permettrait pas par sa seule vertu d'obtenir le retrait d'un des deux compétiteurs.

S'il n'est pas hors du jeu présidentiel, le RPR risque de voir son existence mise en jeu dans le prochain scrutin. Il peut privilégier l'unité, qui le conduirait, le moment venu, vers le candidat le mieux *placé pour l'emporter. Il peut, aussi*, privilégier la légitimité partisane, mais un tel choix pourrait aboutir à son éclatement.

L'écart entre les affiliations partisanes et les demandes présidentielles des électorats constitue un révélateur de la crise des partis politiques, qui n'a cessé de croître au fil des années. On se souvient, aux dernières élections européennes, du succès de Bernard Tapie au détriment de la liste socialiste et du succès de Philippe de Villiers au détri*ment de la liste officielle RPR-UDF.* L'axiome hérité du mitterrandisme selon lequel la prise du pouvoir au sein d'un parti politique est la garantie de la sélection présidentielle est battu en brèche.

Un nouveau système de sélection

Pis, la direction d'un parti peut même constituer un obstacle pour l'acquisition de la denrée si précieuse nommée « présidentiabilité». M. Rocard a brutalement perdu son aura en devenant le chef du Parti socialiste, position qui l'a de surcroît conduit à se lancer dans le combat dévastateur des européennes. M. Giscard d'Estaing a cru corriger ses faiblesses des années 1986-1988 en conquérant la présidence de l'UDF mais cette fonction ne lui a pas donné plus d'importance en 1993 ni plus d'espoir pour 1995. Enfin, M. Chirac, qui a fait, en 1990, le choix de rester à la tête du RPR, n'en a pas gardé pour autant une position de « présidentiable » incontesté.

Dans les mois qui viennent, la question qui se pose aux partis, et au premier chef à ceux de droite, est de savoir s'ils s'adapteront à la demande du corps électoral ou s'ils *feront de l'élection présidentielle un* test de leur capacité d'encadrement. A supposer qu'à la présence de M. Balladur, fort de sa popularité, s'ajoutent celles de M. Giscard d'Estaing, soutenu par l'UDF, et de M. Chirac, soutenu par le RPR, la bataille ne mettra pas seulement en jeu les chefs de file, mais, aussi, la survie des organisations partisanes. Dans ce cas de figure, selon le dernier sondage d'intention de vote de la SOFRES, on ne compte qu'une minorité du corps électoral (45 % *exactement) pour voter conformé*ment à son affiliation partisane, 55 % votant différemment. A la même époque en 1987, 73 % des électeurs exprimaient une intention de vote conforme à leur tendance politique habituelle, 27 % seulement un comportement différent. A lui seul, cet écart résume le recul du phénomène partisan au cours des sept dernières années.

A la prochaine élection présidentielle, les partis politiques courent donc le risque de la disparition ou de l'implosion. Cette menace tient, pour une large part, à leur inadaptation à l'élection présidentielle. La *gauche souffre de l'épuisement de la* culture militante, et la droite de son absence de règles démocratiques. La sélection des candidats par les appareils ne correspond ni à la nature de l'élection ni aux conditions du débat politique. La sélection par les sondages, on me permettra de l'écrire, est insuffisante, car elle ne place pas les électeurs en situation de campagne électorale.

La mise en place d'un système de sélection ouvert aux électeurs et aux élus des grandes familles politiques serait sans doute la meilleure solution. Il est peut-être trop tard pour l'adopter lors du scrutin du printemps prochain, mais les partis politiques, s'ils veulent survivre, devront l'accepter pour les scrutins à venir.

JÉRÔME JAFFRÉ

Tableau 1 : L'évolution de la « demande présidentielle » des Français depuis un an

Question : A la prochaine élection présidentielle, quelles sont les personnalités que vous souhaiteriez voir se présenter ?

	Rappel enquête sept. 1993	Rappel enquête novembre 1993	Rappel enquête janvier 1994	Rappel enquête mars 1994	Rappel enquête mai 1994	Sept. 1994
– Edouard BALLADUR	45	39	44	39	37	46
– Jacques DELORS	33	27	27	31	30	39
– Jacques CHIRAC	28	24	23	23	29	32
– Raymond BARRE	16	17	17	19	17	16
– Charles PASQUA	11	12	15	13	15	16
– Bernard TAPIE	7	11	10	14	19	15
– Jack LANG	9	12	13	15	13	14
– Michel ROCARD	18	22	21	19	25	12
– Valéry GISCARD D'ESTAING	13	13	11	12	10	10
– Simone VEIL	16	13	12	13	13	10

Source : Baromètre présidentiel TF1-RTL/SOFRES.

Tableau 2 : La « demande présidentielle » par électorat

Question : A la prochaine élection présidentielle, quelles sont les personnalités que vous souhaiteriez voir se présenter ?

Les électeurs RPR	Les électeurs UDF	Les électeurs socialistes
1. E. BALLADUR 72 %	1. E. BALLADUR 78 %	1. J. DELORS 62 %
2. J. CHIRAC 65 %	2. J. CHIRAC 37 %	2. E. BALLADUR 31 %
3. Ch. PASQUA 26 %	3. J. DELORS 37 %	3. M. ROCARD 24 %
4. J. DELORS 26 %	4. R. BARRE 30 %	4. J. LANG 23 %
	5. Ch. PASQUA 25 %	5. B. TAPIE 22 %
	6. V. G. d'ESTAING 20 %	

Source : Baromètre présidentiel TF1-RTL/SOFRES, enquête du 6 au 8 septembre 1994 auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes.

Une association de financement est créée en faveur d'une candidature de M. Lalonde

Selon un communiqué d'un porte-parole de Génération Ecologie, Hubert Delarue, *« les statuts de l'association de financement pour le candidat Brice Lalonde ont été déposés »*, mardi 27 septembre, afin d'*« assurer la présence de l'écologie indépendante et réformiste à l'élection présidentielle »*.

Cette démarche, à caractère réglementaire, ne préjuge pas, pour le moment, d'une candidature de l'ancien ministre de l'environnement. M. Lalonde attend le congrès de son mouvement, prévu en décembre à Laval, en Mayenne, pour arrêter sa décision. Pour l'heure, GE s'emploie à organiser des primaires avec d'autres petites formations écologistes, notamment le Mouvement écologiste indépendant d'Antoine Waechter, pour présenter une autre candidature que celle, probable, de Dominique Voynet, porte-parole des Verts.

J.-L. S.

A l'extrême gauche

Mme Laguiller sera candidate pour la quatrième fois

Arlette Laguiller persiste dans sa tentative de vouloir faire entendre la voix des travailleurs lors de l'élection présidentielle. La porte-parole de Lutte ouvrière (trotskiste) a annoncé, mardi 27 septembre, sur RTL, sa candidature pour la prochaine échéance. A cinquante-quatre ans, la salariée du Crédit lyonnais entend, pour la quatrième fois de sa vie militante, se présenter aux suffrage des électeurs en espérant que cette annonce soit *« une bonne nouvelle pour de nombreux travailleurs qui en ont gros sur la patate »*.

Selon Mme Laguiller, la gestion de François Mitterrand est celle d'un *« faux homme de gauche »*, ayant mené *« une politique de droite »*. Pour changer de politique, elle propose donc, en priorité, *« d'exproprier les grands capitalistes qui mènent le pays à la dérive »*. Ce slogan est semblable à ceux des années précédentes pour cette habituée des combats électoraux. C'est en 1974 qu'elle avait connu son plus fort succès en obtenant 2,33 % des suffrages exprimés au premier tour et, surtout, en faisant connaître son organisation et son visage à de nombreux téléspectateurs. Son score sera sensiblement le même en 1981, mais, au dernier scrutin présidentiel, il était descendu à 1,99 %.

Estimant que *« la situation, pour le monde du travail, ne fait que s'aggraver »*, la militante trotskiste souhaite que les propositions révolutionnaires de son organisation puissent convaincre un plus grand nombre d'électeurs que lors des épisodes passés. Elle espère, aussi, profiter des moyens d'informations prévus dans la campagne pour *« faire entendre la voix des travailleurs »*, une fois réunis les parrainages d'élus, épreuve que LO à jusqu'à présent parfaitement maîtrisée.

S. B.

Dans l'Aisne

Le tribunal administratif d'Amiens annule le budget supplémentaire de Château-Thierry

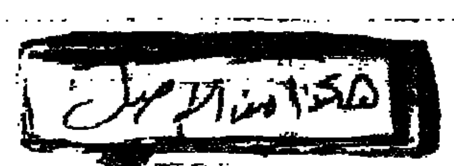
Le tribunal administratif d'Amiens (Somme) a annulé, mardi 27 septembre, le budget supplémentaire pour 1993 de la commune de Château-Thierry (Aisne), dont le maire est Dominique Jourdain (PS), au motif qu'il n'a pas été préparé *« de manière sincère »*. Un recours en excès de pouvoir avait été déposé en janvier par le député Renaud Dutreil (UDF), ancien suppléant d'André Rossi (UDF), décédé le 22 août (*le Monde du* 24 août), et deux conseillers municipaux d'opposition. Tous trois estimaient que la ville, *« avait commis une erreur (...) manifeste d'appréciation »* en prévoyant une recette de 11 millions de francs en provenance d'un terrain qu'elle s'était engagée à céder, en fait, pour 1franc symbolique à une société canadienne. Le tribunal administratif a fait droit aux arguments des plaignants. Cet épisode judiciaire s'inscrit dans un contexte local tendu, alors que M. Dutreil mène l'offensive de l'opposition de droite contre M. Jourdain, dans la perspective du scrutin municipal de 1995.

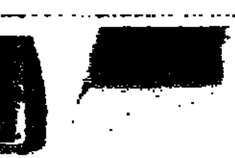
Décès de François Collet (RPR), sénateur de Paris

François Collet (RPR), sénateur de Paris, est décédé dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 septembre des suites d'un cancer, à l'âge de soixante et onze ans. Maire du sixième arrondissement de la capitale depuis 1989, il siégeait au Sénat depuis juin 1993, après avoir été élu à l'occasion d'une élection partielle. Il sera remplacé au Palais du Luxembourg par sa suppléante, Magdeleine Anglade (apparentée RPR), conseiller de Paris.

[Né le 9 février 1923 à Paris, officier de marine de 1943 à 1959, directeur général d'une société d'assurances de 1959 à 1980, François Collet était entré au Conseil de Paris en 1967. Il en devint le vice-président en 1970-1971. Adjoint au maire de la capitale, Jacques Chirac, depuis 1977, il était maire du sixième *arrondissement depuis 1989. Candidat aux* élections sénatoriales à Paris en 1977, il siégea une première fois au Sénat de 1980 à 1986 en remplacement de Jean-Louis Vigier, démissionnaire, avant de céder sa place sur la liste de la droite, en 1986, à l'amiral Philippe de Gaulle (RPR). François Collet était redevenu sénateur, le 20 juin 1993, à l'occasion d'une élection partielle destinée à pourvoir le siège laissé vacant par la nomination de Roger Romani au poste de ministre délégué aux relations avec le Sénat, chargé des rapatriés.]

[Née le 5 juillet 1921 à Valence (Drôme), Magdeleine Anglade avait succédé, en 1982 et 1983, à Jean Méo comme député européen (liste conduite par Jacques Chirac en 1979). Elue conseiller (CNIP) de Paris dans le huitième arrondissement, en 1983, réélue comme apparentée RPR en 1989 dans le premier arrondissement, après avoir quitté, en mai 1986, le comité directeur du CNIP, elle a siégé de nouveau au Parlement européen de 1984 à 1989, inscrite au groupe du Rassemblement des démocrates européens. Depuis 1990, Mme Anglade préside le conseil de surveillance de Valmonde SA, société éditrice de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* et du mensuel *Spectacle du monde*, dont elle est également directrice du personnel et du contentieux. Elle est également vice-présidente du Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne.]







Cette année, *nous* avons augmenté de 30% *nos* activités de stockage, 100% *nos* activités PC, 164% *nos* ventes de systèmes Alpha AXP.

Certains se contenteraient de ces résultats. Pour nous, il ne s'agit que d'une étape. Car nous revenons avec une vision du marché et une approche commerciale radicalement nouvelles.

Au sein de notre nouvelle division "Systèmes Informatiques", nous avons bénéficié des succès en micro-informatique et avons décidé de les appliquer aux autres activités. Le résultat? Une division qui maîtrise l'ensemble de la chaîne produit, de la conception à la fabrication en passant par le marketing et les ventes. Cette approche n'a qu'un but: développer de meilleurs produits, plus rapidement et à des prix encore plus compétitifs afin de mieux répondre à vos propres besoins.

En clair, Digital bouge. Nous sommes déterminés à faire de notre compagnie, une entreprise de référence pour son avance technologique, l'étendue de son offre, son très haut degré d'ouverture, sa proximité et pour sa qualité de service.

LE MEILLEUR DES DEUX MONDES, RISC ET PC.

Symbole de cette volonté d'ouverture: la réunion au sein d'une même offre des deux plates-formes de référence.

D'un côté, l'architecture CISC de type PC Intel autour de laquelle nous proposons une gamme de machines très complète et très performante.

De l'autre, notre architecture Alpha AXP RISC 64 bits offrant une phénoménale puissance. Une architecture ouverte et ultra performante qui s'est vite imposée comme la nouvelle référence. Présent dans les deux environnements RISC et CISC, nous sommes aussi les seuls à *permettre* aux utilisateurs de passer d'un environnement à l'autre de manière totalement transparente.

PLUSIEURS ENVIRONNEMENTS POUR UN MONDE MULTIPLE.

Si notre offre est constituée de plusieurs systèmes d'exploitation, c'est parce que la plupart des sociétés doivent en gérer plusieurs.

Avec DEC OSF/1, nous proposons l'UNIX le plus performant et le plus conforme aux standards. C'est aussi le seul UNIX à offrir l'adressage 64 bits, un atout qui lui permettra, selon de nombreux experts, de maintenir pendant de longues années encore le meilleur rapport performance/prix.

Aux côtés de DEC OSF/1, OpenVMS est un environnement unique pour des situations nécessitant un très haut niveau de performances et de sécurité. C'est pourquoi, nous somme fermement décidés à continuer d'investir dans son développement et sa promotion.

Enfin, dernier volet de notre stratégie en matière d'environnements système: l'accord stratégique de partenariat signé avec Microsoft. Un accord qui nous permet de proposer l'environnement Windows NT serveur et station de travail, appelé à prolonger le formidable succès de l'interface Windows.

LOGICIELS: L'OUVERTURE SANS CONCESSION.

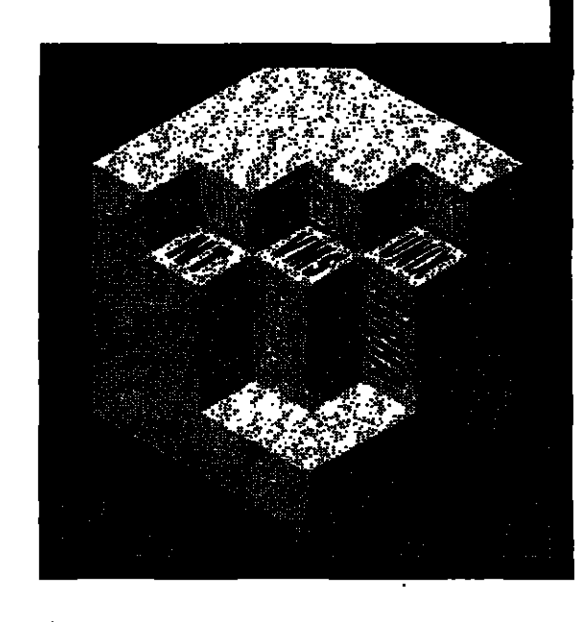
Bien entendu, cette volonté d'ouverture s'étend aussi aux logiciels. Le meilleur exemple est PathWorks qui permet de se connecter de manière universelle *quels que soient le réseau, le système* d'exploitation ou le type de matériel. Autre exemple, le logiciel LinkWorks permet de partager des tâches ou des informations de manière transparente au travers de la plupart des gestionnaires de réseau du marché.

NOTRE STRATÉGIE: VOUS DÉCIDEZ, NOUS FERONS LE RESTE.

Pourquoi pensons-nous que cette stratégie multi plates-formes et multi-environnements est la meilleure? Parce qu'elle signifie que vous ne serez jamais obligé d'engager de coûteuses opérations de migration. C'est vous qui prenez les décisions, qui choisissez vos solutions de migration. A nous de faire le reste. Simple.

UNE AVANCE TECHNOLOGIQUE INDISCUTABLE.

Beaucoup d'experts considèrent que notre avance technologique avec notre architecture Alpha AXP RISC 64 bits est importante. Notre gamme de serveurs et stations de travail basés sur Alpha AXP offre - et de loin - les performances les plus époustouflantes et le meilleur rapport prix/performance du marché. Nos ventes pour plus de 6 milliards de Francs de systèmes Alpha AXP sont là pour le prouver.



AU SERVICE DE VOTRE MÉTIER.

S'il est une chose que nous avons *décidé de ne pas changer, c'est bien la* qualité du service et du support que nous vous offrons. Aussi, nous continuons à améliorer notre proximité en renforçant considérablement notre présence commerciale par le développement d'un vaste réseau de partenaires indirects, distributeurs, VAR ou intégrateurs.

Notre objectif et notre souci primordial sont de devenir l'entreprise, avec l'aide de nos partenaires, qui soit le plus parfaitement au service de vos idées et de votre métier.

Grâce à nos produits, à notre avance technologique, à l'étendue de notre offre, à notre très haut degré d'ouverture, à notre proximité et à notre qualité de service, vous serez toujours en mesure de maintenir votre compétitivité et d'entrer de plain-pied dans le XXIème siècle.

Exactement comme nous.

Faites-*nous* confiance, ce n'est qu'*un* début.

L'IMAGINATION VOUS RÉUSSIT.

digital

L'affaire du financement de la villa tropézienne

Le sursis judiciaire accordé à Gérard Longuet est vivement critiqué à gauche et à droite

Le sursis judiciaire accordé par le premier ministre à son ministre de l'industrie a été vivement critiqué aussi bien à droite qu'à gauche. Président RPR de la commission des lois de l'Assemblée nationale, M. Mazeaud a estimé que le choix d'une enquête préliminaire, plutôt que celui d'une information judiciaire, sur le financement par M. Longuet de sa villa de Saint-Tropez était « une faute », tandis qu'à gauche, on le juge « profondément choquant ».

■ DÉMISSION. Revenant sur ses déclarations précédentes, M. Longuet a laissé entendre, mardi 27 septembre, qu'il était prêt à démissionner si, au terme de l'enquête préliminaire, fixé au 31 octobre, une information judiciaire était ouverte.

■ COGEDIM. Enquêtant dans le cadre de son instruction sur la SAGES, bureau d'études dirigé par Michel Reyt, le conseiller Van Ruymbeke s'intéresse à une transaction immobilière conclue en 1988 entre une filiale de la Cogedim, M. Reyt et le Parti républicain. Au lendemain de la perquisition opérée au siège de sa société, le PDG de la Cogedim, Michel Mauer, était toujours en garde à vue mercredi matin.

■ FINANCEMENT. Deux députés, MM. Mazeaud (RPR) et Millon (UDF-PR) ont déposé, mercredi, une proposition de loi visant à interdire tout financement de la vie politique par les entreprises.

« Une faute. » La vive réaction de Pierre Mazeaud, président RPR de la commission des lois de l'Assemblée nationale, mardi 27 septembre, est au diapason de la majorité des déclarations qui, à gauche mais aussi à droite, ont suivi la décision d'Edouard Balladur d'accorder un sursis à Gérard Longuet. Il y a *« un discrédit considérable sur la classe politique parce qu'il y a un certain nombre d'hommes politiques qui ont commis de grosses erreurs »*, a ajouté le député de Haute-Savoie pour qui, *« dans l'intérêt de M. Longuet lui-même, il eût été préférable qu'il y ait effectivement une information judiciaire dans l'immédiat »*.

Le porte-parole du gouvernement et ministre du budget Nicolas Sarkozy a été l'un des seuls à juger mardi qu'il n'y a *« aucun traitement de faveur »* à l'égard de M. Longuet. *« S'il y a un traitement particulier, il est plus sévère »*, a-t-il dit sur RTL, en affirmant que le ministre de la justice Pierre Méhaignerie avait *« choisi une enquête préliminaire aggravée »*. *« Dans le souci de respecter à la lettre les décisions du premier ministre sur le souci de transparence lorsqu'une affaire met en cause un homme politique »*, le ministre de la justice a décidé, selon M. Sarkozy, une enquête *« encadrée dans le temps »* et *« dont les conclusions seront rendues publiques »*.

« S'il est avéré au terme de cette enquête préliminaire qu'on doit ouvrir une information judiciaire, il y aura ouverture d'une information » et si, dans ce cadre, *« Gérard Longuet est mis en examen, la règle fixée par le premier ministre (...) s'appliquera »*, a continué M. Sarkozy, faisant référence à la règle selon laquelle les ministres doivent démissionner s'ils ont à répondre devant la justice. *« La façon dont sont gérées ces affaires, qu'il s'agisse d'Alain Carignon, de Jean-Louis Dutaret* [PDG démissionnaire de la SOFIRAD], *de Gérard Longuet, c'est le gage que les mœurs ont changé et que le gouvernement de la France, sous l'autorité du premier ministre, a décidé une transparence et une indépendance totale de la justice »*, a conclu M. Sarkozy.

José Rossi, secrétaire général du PR, dont M. Longuet est président, a indiqué mardi que son parti *« attend avec sérénité»* le résultat de l'enquête judiciaire et juge *« équitable »* la décision du garde des sceaux. M. Rossi a rappellé que *« le respect de l'indépendance de la justice impose à tous une réserve incompatible avec des propos tels que ceux qu'a cru pouvoir tenir le* [premier] *secrétaire général adjoint du RPR »*. Jean-Louis Debré, proche de Jacques Chirac, avait en effet regretté lundi que l'enquête soit confiée à un magistrat du parquet, soumis à une hiérarchie, plutôt qu'à un magistrat du siège indépendant (*le Monde* du 28 septembre).

Mardi, avant que M. Longuet n'indique qu'il se plierait à la règle commune, Serge Lepeltier, député RPR du Cher, s'était indigné, dans une lettre ouverte adressée à tous les députés de la majorité, de l'attitude du ministre, et avait demandé à M. Balladur d'intervenir pour que M. Longuet présente sa démission *« au risque, dans le cas contraire, de faire rejaillir sur toute la classe politique la suspicion dont il est l'objet »*. A l'inverse, Georges Tron, député RPR de l'Essonne, proche de M. Balladur, estimait mardi sur LCI qu'il fallait *« laisser à la justice le soin de suivre son cours »*. Dominique Busseréau, député (UDF-PR) de Charente-Maritime et secrétaire national du Parti républicain, il nous a déclaré, mercredi matin 28 septembre: *«Il ne faut pas considérer cette demande d'enquête comme un atermoiement. En fait, ce délai d'un mois supplémentaire est plus difficile à vivre pour Gérard Longuet, pour le PR et pour tous ses militants, que si les choses avaient été clarifiées tout de suite.»*

« Profondément choquant »

Dans l'opposition, Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis proche de Laurent Fabius et membre du secrétariat national du PS, a jugé mardi que *« les intérêts du candidat Balladur prennent aujourd'hui le pas sur les bonnes résolutions du premier ministre Balladur »*. *« Après avoir consacré à la lutte contre la corruption de longs discours, après avoir créé il y a quelques jours une nouvelle commission pour lutter contre ce fléau, le voici dans l'incapacité de passer à l'acte (...) Cette fois-ci il a suffi d'un ministre seul pour le faire reculer. »* Pour M. Bartolone, *« malgré la nécessaire recherche de la vérité dans le dossier Longuet, le premier ministre joue la montre en demandant un troisième supplément d'information »*. Jean-Paul Huchon, maire PS de Conflans-Saint-Honorine et ancien directeur de cabinet de Michel Rocard de 1988 à 1991, a estimé mercredi que *« l'honnêteté politique »* d'Edouard Balladur pouvait être atteinte par l'affaire Longuet. De son côté, Lionel Jospin, ancien premier secrétaire du PS, a affirmé mardi à Lyon qu'il *« trouve profondément choquant de demander une information complémentaire sur le dossier Longuet »*.

Enfin, Bernard Tapie a déclaré mardi sur France-Inter que la décision de M. Méhaignerie *« ne trompe personne »*. *« Faut savoir ce qu'on veut*, a ajouté le député MRG des Bouches-du-Rhône. *L'affaire, je la connais pas. Mais ou bien fallait classer, ou fallait ouvrir »*, a affirmé M. Tapie sur France-Inter, en soulignant qu'on ne lui a *« pas fait autant de cadeaux »*. Selon lui, le gouvernement *« risque d'être mal jugé parce qu'ils auront, pour la première fois, pas fait ce qu'ils avaient dit qu'ils allaient faire »* et non *« sur le fait qu'il y a Longuet, Carignon ou je ne sais qui d'autre »*. Le député européen a estimé qu'il n'y a *« pas plus de corruption »* aujourd'hui qu'hier, mais que *« ça se sait plus »* grâce aux magistrats *« qui sont d'une génération qui ne veut pas faire de cadeaux, qui ne veut pas être soumise »* et aux médias *« qui découvrent une formidable liberté d'expression qu'ils n'avaient jamais eue avant 1981* [et qui] *ont découvert ce bonheur de pouvoir dire ce qu'ils veulent sans être convoqués à Matignon dans la demi-heure »*.

Le ministre de l'industrie se dit désormais prêt à démissionner en cas d'ouverture d'une information

A son arrivée à l'hôtel Matignon pour le déjeuner hebdomadaire de la majorité, mardi 27 septembre, M. Longuet a, pour la première fois, laissé entendre qu'il quittera le gouvernement en cas d'ouverture d'une information judiciaire sur les conditions d'acquisition de sa villa à Saint-Tropez.

« A partir du moment où j'ai obtenu le droit à une étude approfondie, équilibrée, contradictoire et confidentielle et qui ne s'apparente en rien à un règlement de comptes public, j'accepte naturellement les lois de mon pays et la règle du gouvernement telle que le gouvernement se l'est fixée », a indiqué le ministre de l'industrie. Jeudi 22 septembre, M. Longuet avait pourtant catégoriquement exclu sa démission du gouvernement et de ses autres fonctions politiques, même s'il était mis en examen, en expliquant qu'il s'agissait d'*« une affaire personnelle »* qui ne remettait *« en rien en cause* [son] *rôle de président de région, de chef de parti et de ministre »*.

Les embarras d'un hussard tricolore

Gérard Longuet s'est composé il y a longtemps un menton à jugulaire, volontaire et carré. En public, les sourires traversent ce menton sans trop s'y attarder. Les accès de colère n'y font pas de plus longs séjours. En règle générale, le menton est aussi clair que courtois. Un menton de serviteur de l'Etat, un menton de ministre que risque, pourtant, de brider la justice à la fin du mois d'octobre.

Le menton a tout d'abord été activiste. Elevé par sa mère, assistante sociale, dans la banlieue parisienne, Gérard Longuet subit comme un nouvel abandon la débâcle de la décolonisation qui voit la France à genoux dans les bourbiers indochinois et algérien. Nationaliste extrême, il s'enrôle à l'extrême droite. Hussard bleu horizon, il passe sa rage sur les crânes des gauchistes. Il y récolte l'estime durable des « fachos » qui composent son univers, le mépris tenace des bien-pensants qui n'ont que faire de ce nostalgique de l'Empire... et diverses citations en justice.

Le recyclage en hussard tricolore et républicain sera pourtant rapide, signe d'un pragmatisme qui ne se démentira jamais. Le député Alain Griotteray, ancien de l'Algérie française, l'arrime à l'aile non gaulliste de la droite, celle des « indépendants », de Michel Poniatowski et de Valéry Giscard d'Estaing. Après un passage au service de presse du CNPF, carrefour attirant de l'argent et du pouvoir, où il rencontre une bonne partie de ses futurs collaborateurs, le voici, en 1971, à l'Ecole nationale d'administration. Un an plus tard, il suit de près la création du Front national, sans, pour autant, dévier d'une voie qui passe désormais par une tout autre respectabilité.

Conseiller technique, à titre officieux, d'un ministre gaulliste, René Tomasini, en 1974, après la victoire de M. Giscard d'Estaing, il rejoint, en 1977, M. Poniatowski, qui joue avec délectation les manœuvriers au ministère de l'intérieur. Vient ensuite un parcours électoral effectué tambour battant. Dépêché dans la Meuse en 1978, le hussard y emporte une circonscription et un canton. A l'Assemblée nationale, il brûle les étapes, pas toujours pour le meilleur. Il se fait tout d'abord un nom auprès des syndicats en prônant l'éclatement de la fonction publique, puis il est bombardé d'office à la présidence de la commission d'enquête qui est constituée après l'affaire de Broglie. En service commandé, il couvre consciencieusement M. Poniatowski, menacé de comparution devant la Haute Cour de justice.

Un trésorier « bricoleur »

La défaite, en 1981, à l'élection présidentielle et aux élections législatives met un terme provisoire à la carrière. Renfrogné, le menton se retrouve en 1982 dans les soutes du Parti républicain, qui confédère les indépendants. François Léotard, découvert en 1979 lors d'un voyage au Cambodge aux côtés d'Alain Madelin, dont il est un familier, vient de l'emporter au poste de secrétaire général sur Charles Millon. Trésorier du parti, bien avant que le conseiller Renaud Van Ruymbeke vienne promener alentour son obstination et son sens de la procédure, le bricoleur – une passion véritable qu'il avoue par coquetterie pour le *Who's who* – « bricole ». Souvent dans les pires conditions, comme il l'expliquera à demi-mot fin 1989, lors de l'adoption de la disposition d'amnistie – qu'il votera – de la loi sur le financement des activités politiques. Il dénonce sans ambages la *« formidable hypocrisie »* qui régna alors.

Son efficacité ouvre à M. Longuet les portes d'un secrétariat d'Etat en 1986, aux postes et télécommunications. Tout aussi efficace, il devient rapidement ministre délégué et en terminera en 1988 gratifié d'une réputation flatteuse, contrairement à ses deux acolytes, MM. Léotard et Madelin. L'expérience ne le laisse pas intact : arrivé libéral à son ministère, il en repart pratiquement néo-colbertiste, au nom de l'Etat. En politique, la campagne présidentielle désastreuse de 1988 lui laissera son compte de traces. Le PR soutient médiocrement un Raymond Barre splendide d'isolement que le hussard, mille fois plus proche de Jacques Chirac, a comparé un jour... au général Boulanger.

Rendu à l'opposition, M. Longuet hésite un instant entre l'entreprise et la politique. C'est



qu'il est assez difficile d'être le beau-frère d'un Vincent Bolloré, prince des entrepreneurs, pour qui un titre ministériel présente sans doute nettement moins d'attraits qu'un titre en Bourse. De loin, il suit l'équipage pittoresque des rénovateurs quadragénaires de la droite, au printemps 1989, puis participe, par devoir, à la seconde tentative de « rénovation » qui rassemble un bref instant François Léotard, Michel Noir et Michèle Barzach.

Pour Edouard Balladur

Le tumulte retombé, en novembre 1990, M. Longuet prend les commandes du PR à l'invitation de son chef charismatique, pas fâché de pouvoir s'abstraire du quotidien de la vie du parti. Le pragmatisme du hussard est alors soumis à rude épreuve. Incapable de résoudre le problème électoral que pose à la droite un Front national en expansion, il tarde à se distinguer nettement de l'extrême droite. La condamnation, viscéralement souhaitée par M. Léotard, de toute alliance avec le Front national ne tombera qu'en novembre 1991.

Ce pas enfin franchi, cependant, M. Longuet ne reviendra plus en arrière. Il met d'ailleurs un point d'honneur, en 1992, à se faire élire président de la région Lorraine sans l'apport des voix du FN. Ce succès engrangé, il aborde l'alternance de 1993 en chef de troupe. Toujours en phase avec M. Léotard, alors qu'Alain Madelin, solitaire, s'affiche un instant aux côtés de M. Giscard d'Estaing revenu du diable vauvert et négocie avec Edouard Balladur la place du PR, représenté par plus de cent députés, au gouvernement.

Le deuxième passage ministériel conforte le crédit du président du PR. Doté d'un ministère qui associe l'industrie au commerce extérieur et à l'espace, le menton carré tranche et séduit une nouvelle fois par sa capacité de travail et sa vision périphérique des dossiers. Ministre à plein temps, M. Longuet en vient cependant à délaisser un peu trop la gestion d'un Parti républicain troublé par l'engagement de plus en plus net de ses chefs aux côtés du premier ministre, alors que se profile l'élection présidentielle.

Pour le malheur de M. Longuet, les hésitations tactiques – que traduit la tentative vaine de constitution d'un groupe PR à l'Assemblée nationale – s'ajoutent aux pérégrinations investigatrices de M. Van Ruymbeke. Fort de son poids dans le dispositif présidentiel de M. Balladur, le ministre s'accroche. Les coups de menton sont de bonne facture, de *« je n'en ai rien à cirer »* à *« je ne démissionnerai pas »*, même mis en examen. Ils parviennent d'ailleurs à repousser provisoirement l'échéance.

M. onguet n'a gagné qu'un répit. Mardi 27 septembre, le hussard a envisagé devoir mettre pied à terre, le moment venu. L'élection présidentielle de 1995 pourrait alors se faire sans lui.

GILLES PARIS

Un contrat empoisonné

Suite de la première page

En se pliant aux impératifs électoraux qui ont pesé sur la négociation entre le premier ministre et le ministre de l'industrie, président du Parti républicain, le garde des sceaux s'inscrit dans une tradition qui rappelle certains précédents socialistes et qui ne confirme pas l'impartialité affichée à plusieurs reprises – et encore dans *le Monde* du 24 septembre – par M. Méhaignerie.

Il est vrai, aussi, que le ministre de l'industrie a, dans sa partie, du pain sur la planche et plusieurs dossiers en cours, qu'il aurait été acrobatique de transférer brutalement à son éventuel successeur. L'annonce, mercredi en milieu de journée, de l'attribution au groupe Bouygues du troisième réseau de radiotéléphone, montre que M. Longuet ne perd pas une minute *(Lire page 24)*. Le président du Parti républicain voudrait-il mettre ses affaires en ordre avant une possible interruption prématurée de sa tâche gouvernementale qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

La mécanique de la compétition présidentielle, dont M. Longuet a tiré avantage jusqu'à maintenant, pourrait en effet se retourner contre lui et le contrat passé avec M. Balladur se révéler empoisonné pour ce dernier. Des voix se sont élevées dans la majorité pour critiquer un recul judiciaire qui a pour effet de transférer à droite l'opprobre inoculé au PS, dans le passé, par la protection dont avaient bénéficié un Christian Nucci ou un Jean-Michel Boucheron. Sans que les accusations qui pèsent sur le ministre de l'industrie soient comparables – il fait valoir que ses fonctions électives ou ministérielles ne sont pas concernées par les faits qui lui sont, à ce jour, reprochés –, son maintien au gouvernement fait apparaître la droite comme également incapable de garantir à l'opinion la transparence que celle-ci réclame dans le traitement des infractions reprochées à des responsables politiques.

Pierre Mazeaud, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a exprimé sa réprobation en son nom propre et en celui du RPR. On observera que Dominique Busserau, député de Charente-Maritime et membre, lui, du Parti républicain, ne dit pas autre chose lorqu'il déclare que *« ce délai d'un mois supplémentaire est plus difficile à vivre pour Gérard Longuet, pour le PR et pour tous ses militants, que si les choses avaient été clarifiées tout de suite »*. L'« affaire Longuet » commence, d'autant plus que les juges, s'estimant encore une fois bafoués, sont décidés à ne pas laisser de répit au gouvernement. M. Van Ruymbeke, trouvant la route de Saint-Tropez provisoirement barrée, a repris, *via* la Cogedim et la SAGES, celle de la rue de l'Université, où est situé le siège du Parti républicain, au financement litigieux.

M. Balladur, en ne parvenant pas à trancher tout de suite le lien entre son gouvernement et les dossiers qui font l'objet des investigations de la justice, a pris le risque de pâtir lui-même des découvertes et initiatives du juge. Il pouvait rêver meilleure entrée en matière à sept mois de l'échéance normale de l'élection présidentielle.

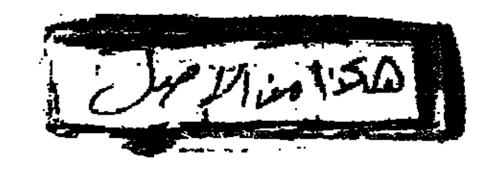
PATRICK JARREAU

Les élus condamnés ou poursuivis

M. Kert a bénéficié d'un non-lieu

Christian Kert, député (UDF-CDS) des Bouches-du-Rhône, premier adjoint au maire de Salon-de-Provence, qui avait été inculpé en mars 1990 d'abus de confiance à la suite de détournements de fonds, a bénéficié, le 3 juillet 1992, d'un non-lieu prononcé par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon. Son nom n'aurait donc pas dû figurer dans la liste des élus condamnés ou poursuivis que nous avons publiée dans *le Monde* du 27 septembre. Nous prions M. Kert – et nos lecteurs – d'excuser cette regrettable erreur.

D'autre part, Louis Boyer, sénateur du Loiret, n'est pas inscrit au groupe du RPR, mais à celui des Républicains et Indépendants.



du ministre de l'industrie et la prolongation de la garde à vue du promoteur immobilier Michel Mauer

Le mécontentement des syndicats de magistrats

Les syndicats du monde judiciaire se sont montrés sévères, mardi 27 septembre, à l'égard de la *« solution d'attente »* adoptée par le garde des sceaux. *« M. Méhaignerie tente de gagner du temps alors que l'ouverture d'une information judiciaire est inévitable*, note le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), Valéry Turcey. *Cette solution d'attente est d'autant plus regrettable que M. Méhaignerie avait rompu jusqu'à présent avec les pratiques interventionnistes de ses prédécesseurs »*.

Pour sa part, l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI) estime que le 31 octobre sera une *« date-test »*. *« Jusqu'à maintenant, le garde des sceaux n'avait pas bloqué les dossiers, comme ses prédécesseurs dans l'affaire Urba*, note Jean-François Ricard, président de l'AFMI. *Avec cette décision, on ne peut pas encore parler d'un changement de politique, mais le 31 octobre il faudra clairement choisir une voie. »*

L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) dénonce quant à elle une décision *« navrante »*. *« M. Balladur renie les engagements que le gouvernement avait pris sur la lutte contre la corruption et l'indépendance de la justice »*, note le secrétaire général, Dominique Matagrin.

MM. Mazeaud (RPR) et Millon (UDF) veulent interdire tout financement de la vie politique par les entreprises

« Nul ne saurait soutenir que les financements occultes ont disparu de notre vie politique ». Ce constat dressé, en commun, par Pierre Mazeaud et Charles Millon ne serait qu'une évidence s'il n'émanait pas de deux des principaux dirigeants de la droite à l'Assemblée nationale : le président de la commission des lois, un RPR chiraquien, et le président du groupe UDF, un des derniers dirigeants de la confédération à pe pas être... « balladurisé ».

En déposant, mercredi 28 septembre, une proposition de loi interdisant tout financement de la vie politique par les entreprises, l'un et l'autre savent pertinemment ce qu'ils font. Le premier, ancien magistrat, conteste le traitement de faveur dont le chef du gouvernement a permis à son ministre de l'industrie de bénéficier. Le second sait que cette initiative sera prise comme un désaveu de Gérard Longuet, pourtant président du parti – le PR – auquel il adhère.

Ce débat, il est vrai, n'est pas nouveau. Dans le non-droit qui régissait le financement politique avant la loi de mars 1988, la contribution des entreprises aux dépenses de campagnes des candidats était interdite puisque cela ne faisait pas parti de leur objet social. En 1988, donc, la participation des personnes morales aux campagnes présidentielle et législatives fut autorisée. La loi de 1990 alla plus loin, en les autorisant à faire des dons aux formations politiques et en précisant même que cela *« était réputé conforme à l'objet social »* des sociétés civiles ou commerciales *« sauf dispositions contraires des statuts »*. Devant la vague de scandales, Pierre Bérégovoy avait voulu, avec le soutien de François Mitterrand, revenir sur cette autorisation lorsque, premier ministre, il avait préparé, avec Michel Sapin, son texte renforçant la lutte contre la corruption qui allait devenir la loi du 29 janvier 1993.

La direction du Parti socialiste n'avait pas accepté que soit ainsi tarie une de ses sources de financement. Dans le bras de fer qu'elle avait engagé avec le gouvernement, elle avait reçu le soutien d'une grande partie de la droite (1). Le premier ministre avait dû céder, obtenant simplement, en échange, la publicité des dons faits par les entreprises aux partis et aux candidats. MM. Mazeaud et Millon regrettent, aujourd'hui, l'attitude de l'opposition d'alors et estiment que cette publicité, *« loin d'assurer une saine transparence a plutôt encouragé un certain voyeurisme »*. Ils assurent, dans l'exposé des motifs de leur proposition de loi, que cette attitude du législateur n'a pas été celle du *« réalisme »*, mais celle du *« renoncement à une certaine morale puisqu'elle consistait essentiellement à entériner une situation de fait jugée inévitable – la participation des entreprises au financement de la vie publique – en la dotant d'un cadre légal qui la rendait, au moins en apparence, acceptable. »*

« Légale » mais pas « légitime »

Pour ces deux dirigeants de la droite, cette participation, si elle est devenue *« légale »* n'est pas pour autant *« légitime »*. Ils écrivent : *« Incontestablement, le fait pour un candidat ou pour un parti politique de bénéficier de dons consentis par une ou plusieurs personnes morales, une ou plusieurs entreprises notamment, ne peut que laisser planer un doute sur son indépendance, même si ces dons lui sont accordés dans un cadre légal et sont, par conséquent, connus de l'opinion publique. »* De plus, ils estiment qu'il n'entre pas *« dans la vocation des entreprises de participer au financement de la vie publique »*. D'où leur proposition de l'interdire *« expressément »*.

Il appartient, maintenant au premier ministre de décider s'il inscrit cette proposition de loi à l'ordre du jour des travaux du Parlement. Une proposition qui concrétise le souhait émis par son ministre de la justice, Pierre Méhaignerie, dans un entretien qu'il a accordé au *Monde* du 24 septembre.

Th. B.

(1) A l'époque, M. Mazeaud lui-même expliquait, le 15 octobre 1992, à la tribune de l'Assemblée nationale, que l'interdiction de financement par les personnes morales, si elle pouvait *« donner bonne conscience »*, était *« profondément contraire à la Constitution »*...

« Vérités vraies » et secret de l'instruction

NANCY

de notre correspondant

René Céréda, l'entrepreneur meusien qui a construit la villa du ministre de l'industrie, Gérard Longuet, assignait, mardi 27 septembre, en violation du secret de l'instruction et diffamation, devant le tribunal des référés de Nancy, présidé par Guy Dory, trois quotidiens nationaux, *le Monde*, *Libération* et *InfoMatin*. Représenté par Me Gérard Michel, M. Céréda réclamait 100 000 francs de provision à chaque quotidien en réparation du préjudice qu'il aurait subi par la publication dans ces journaux d'extraits ou de l'intégralité du rapport transmis le 19 septembre par le conseiller Van Ruymbeke au parquet général.

« Une chose est sûre, a déclaré à la barre Me Michel, *la violation du secret de l'instruction n'a pu être commise que par un policier ou un magistrat. Si on décide que ça n'a pas d'importance, c'est un danger pour la démocratie et une atteinte au droit fondamental de présomption d'innocence. »* Il rappelle ensuite la chronologie des faits et celle des publications. C'est le 12 septembre que M. Céréda est entendu par le SRPJ de Nancy. *« Le 13 au soir,* InfoMatin *imprime des chiffres sur l'estimation du coût des travaux de la villa qui n'ont pu être obtenus que par recel de violation du secret de l'instruction »*, déclarait l'avocat.

Puis il aborde l'article du *Monde* paru le 16 septembre, où sont évoqués *« les milieux proches de l'enquête »*. *« Qui cela peut-il être, policier ou magistrat ? De toute façon, tous deux sont tenus au secret de l'instruction ! »* Mais c'est contre *Libération* que la charge est la plus véhémente, le journal publiant dès le 20 septembre le rapport du conseiller rennais envoyé la veille au parquet général puis, le 24, le procès-verbal d'audition de M. Céréda devant la PJ de Nancy : *« Il est évident que la source est frauduleuse. Ce n'est ni aux policiers ni au juge de communiquer l'information »*, a-t-il conclu, en dénonçant *« le détestable binôme police-presse »*.

Les trois avocats des journaux mis en cause se sont faits alors les défenseurs de la liberté de la presse. Me Michel Bartfeld pour *InfoMatin* a estimé que, dans ses conclusions, M. Céréda plaçait l'affaire sur le terrain de la diffamation et qu'à ce titre il devait laisser aux journaux la possibilité de prouver la véracité des faits allégués. *« Pour ce qui est du secret de l'instruction, il faut apporter la preuve de sa violation et surtout identifier une personne qui a communiqué l'infraction, ce qui n'est pas le cas ici. »*

Me Yves Baudelot, avocat du *Monde*, soulignait, quant à lui, *« l'objectivité, la pondération et la prudence »* qui caractérisait l'article incriminé, *« où la seule question évoquée est de savoir ce qu'a effectivement coûté la maison. On a dit que M. Céréda avait facturé moins cher que ça n'avait réellement coûté. Est-ce diffamatoire ? Non. D'ailleurs, M. Céréda n'a pas contesté avoir sous-facturé. Tout ce qui a été dit sur la différence de prix est donc le reflet de la vérité »*.

Me Baudelot a, pour finir, soulevé l'incompétence du juge des référés. Un argument repris par Me Henri Leclerc au nom de *Libération*. *« On vous demande de mettre fin à des pratiques, en d'autres termes, de créer la loi. Ce n'est pas votre rôle, vous n'êtes pas le juge de la source,* s'est écrié l'avocat. Libération *informe ses lecteurs sur une vérité vraie. Ici, on vous demande de dire qu'il y a des vérités interdites. Le droit à l'information est un des droits les plus précieux car le fondement de la démocratie, c'est la transparence. La seule exigence du journaliste, c'est de savoir s'il dit la vérité. Il n'est pas tenu par le secret de l'instruction. »*

Le tribunal rendra sa décision le 11 octobre.

MONIQUE RAUX

Le conseiller Van Ruymbeke reprend l'avantage en remontant la piste de la Cogedim

Le président de la Cogedim, Michel Mauer, placé en garde à vue, mardi 27 septembre, par le conseiller Renaud Van Ruymbeke, lors de sa perquisition dans les locaux de la société à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) (*le Monde* du 28 septembre), était toujours en garde à vue, mercredi matin dans les locaux de la section économique et financière de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) à Nanterre. Alors que le directeur général adjoint Yves Jacquet a été remis en liberté, la garde à vue de M. Mauer a été renouvelée et devrait se prolonger au plus tard jusqu'à jeudi matin. La suite des opérations dépendra des explications fournies par le PDG de la Cogedim aux officiers de police judiciaire rennais qui l'interrogent.

En perquisitionnant à la Cogedim, le conseiller Renaud Van Ruymbeke cherchait à reprendre l'avantage. Le magistrat rennais se heurte en effet à deux obstacles de taille dans son enquête sur les finances du Parti républicain et sur le patrimoine du ministre de l'industrie : le caractère marginal de ces affaires par rapport à sa saisine initiale et le peu d'empressement de la chancellerie à ouvrir une information judiciaire en bonne et due forme. Mais il en faut plus pour le contraindre à renoncer. Loin de lâcher prise, le conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a simplement changé de dossier pour mieux revenir.

Point de départ de cette relance : la découverte par le magistrat, lors de son enquête sur le financement du PR, d'une transaction immobilière réalisée fin 1988, entre, d'une part, la Soredim, une filiale de la Cogedim, et, d'autre part, le PR et Michel Reyt, patron de la SAGES, qu'il ne s'attendait sans doute pas à retrouver là (*le Monde* du 28 septembre). Dans cette transaction réalisée à l'occasion de l'extension du siège du PR à Paris, le patron de la SAGES avait vendu son appartement, voisin de celui déjà occupé par le PR, à la Soredim pour 8 millions de francs. La filiale de la Cogedim l'avait alors loué au PR selon la formule du crédit-bail.

Mais ce n'est pas tout. Les enquêteurs, qui ont récemment eu accès à un compte genevois de M. Reyt, sont convaincus que l'affaire a donné lieu à une commission de 6 millions de francs. Arrivé *via* une banque du Luxembourg, l'argent a atterri sur un compte du PDG de la SAGES le 14 décembre 1988, à la veille de la signature de la transaction immobilière avec la Soredim. Les enquêteurs, qui cherchent à savoir le pourquoi et le comment de ce versement, pensent également qu'il existe un lien entre cette transaction immobilière Reyt-Soredim-PR et l'attribution de marchés immobiliers à Massy (Essonne) dans les années 1990-1991.

Un compte « Massyco » dans une banque suisse

Pour comprendre les pistes que le magistrat tente aujourd'hui de remonter, il faut revenir en arrière. Dès 1992, au cours de son enquête sur le financement occulte de certains élus socialistes par la SAGES, Renaud Van Ruymbeke avait mis au jour les relations étroites nouées par la SAGES avec la municipalité de Massy en général ainsi que les liens tissés par Michel Reyt avec le maire socialiste de cette commune, Claude Germon, à l'époque député (PS) de l'Essonne.

Après avoir constaté qu'entre 1989 et 1991 la SAGES avait facturé 13 millions de commissions à des entreprises attributaires de marchés à Massy (où la connexion TGV et le boom immobilier attiraient bien des convoitises). Or, parmi les entreprises qui avaient le plus payé, on trouvait... la Cogedim, pour plus de 1 million de francs. En janvier 1993, Renaud Van Ruymbeke avait inculpé Claude Germon de trafic d'influence, puis le dossier était resté en veilleuse, le magistrat attendant notamment l'aide des autorités judiciaires helvétiques pour procéder à certaines vérifications.

Le rapprochement entre les deux affaires est-il abusif ou justifié ? C'est pour en avoir la cœur net que M. Van Ruymbeke s'est invité mardi chez Michel Mauer. Dans les deux dossiers, en tout cas, on retrouve Michel Reyt et le groupe Cogedim. Quant à l'intitulé du compte ouvert par le PDG de la SAGES dans une banque genevoise, « Massyco » – apparemment inspiré de celui de la ville de l'Essonne –, il ne semble pas fait pour dissiper les soupçons. M. Reyt, qui est aujourd'hui en liberté après avoir été le seul protagoniste placé en détention par M. Van Ruymbeke, se refuse à tout commentaire.

Dans l'entourage du ministre de l'industrie, un proche conseiller de M. Longuet rejette catégoriquement toute implication du président du PR dans cette affaire : *« Nous ne sommes pas assez fous, ni assez fortunés pour payer 14 millions de francs (8 officiellement et 6 sous la table) un appartement de 200 mètres carrés, alors que l'appartement acheté, deux ans plus tôt en crédit-bail au premier étage et dont la surface était le double (400 mètres cartrés), avait été payé 15 millions de francs. »* On dément, de même source, les rumeurs laissant entendre que M. Longuet, ancien trésorier du PR, aurait joué un rôle dans cette négociation. Quant à l'hypothèse d'un marché occulte entre Michel Reyt et la Cogedim, dont le PR n'aurait pas été partie prenante, on souligne que *« le PR n'en a jamais entendu parler »* et que *« ce n'est pas son problème »*.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Un PDG dans la tourmentè

Qui dit Cogedim pense Paribas. Mais qui dit Cogedim dit aussi Michel Mauer, tant le succès de l'une se confond avec la vie de l'autre. Michel Mauer n'a que vingt-huit ans lorsqu'il entre dans l'une des filiales immobilières de la banque, la Saci. Licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il n'est ni banquier ni homme de l'immobilier. Il fait pourtant son chemin dans la très respectable maison de la rue d'Antin puisque c'est à lui que, cinq ans plus tard, en 1963, Paribas confie le soin de créer la Cogedim, sa filiale de promotion immobilière. En vingt-cinq ans, Michel Mauer hissera la société dans le peloton de tête des promoteurs français, rivalisant avec les Bouygues, les Pellerin et les Pelège. Des groupes au faîte de leur gloire pendant les années 80. C'est l'époque des grands promoteurs, des bâtisseurs visionnaires qui défraient la chronique par leurs coups d'éclat, leurs projets, leurs chantiers...

Dans un métier où le succès est lié à l'entregent, où *« l'on apprend plus dans les cocktails que dans son bureau »*, selon le mot d'un de ses confrères, Michel Mauer est très parisien. Qualifié parfois de *« snob »*, ce fils d'officier n'est cependant pas un m'as-tu-vu éblouissant Paris de ses fêtes spectaculaires comme d'autres promoteurs. Il n'a pas non plus la réputation d'être autoritaire et ses collaborateurs disent qu'il sait « déléguer ». Mince, habillé de sombre, séducteur à l'élégance plutôt discrète, il se soucie d'apparaître comme un connaisseur : conviés à son siège social à Levallois, ses invités butent sur un merveilleux bronze de Camille Claudel. Symbole bien choisi : Cogedim construit des logements et des bureaux de standing dans une région chère – Paris et l'Ile-de-France, surtout la banlieue Ouest – et en cultivant une architecture généralement de « bon goût ».

1990 l'année noire

Dans l'euphorie des années 80, l'entreprise, dopée à l'image de ses concurrentes, se porte elle aussi vers le juteux marché des bureaux qui représenteront jusqu'à la moitié de son activité. Sa croissance est vertigineuse : l'activité bondit de 30 % entre 1987 et 1988 (de 3,6 à 4,7 milliards). Elle ira jusqu'à culminer à 5,5 milliards en 1990. Tout bascule cette année-là. Le conflit Iran-Irak, la guerre du Golfe sonnent le glas de ces folles années de l'immobilier. On imagine mal aujourd'hui la concurrence frénétique à laquelle se livrent alors les promoteurs et leurs banquiers pour arracher les affaires ! La récession économique gèle le marché du logement et, pis encore, celui des bureaux, entraînant les promoteurs et leurs bailleurs de fonds dans une crise dont on n'a pas encore fini de mesurer les conséquences.

Quand le volume d'affaires chute de 40 % en un an et de 56 % en deux ans, le fait d'être adossé à un groupe solide et prestigieux – à la fois actionnaire et banquier – représente une chance inestimable. Dans ces heures noires, Paribas jouera son rôle en remettant de l'argent lorsque c'est nécessaire. La banque va même jusqu'à confier à Michel Mauer le soin de mener à bien le rapprochement de Cogedim et de Sinvim, une autre filiale de promotion, en difficulté. En 1993, Cogedim a perdu près de 680 millions de francs pour 3,6 milliards de francs d'activité, à peine plus que Sinvim (650 millions).

Mais 1990 restera tout particulièrement marquée d'une pierre noire pour le groupe lui-même. Le 30 novembre, Michel Mauer est inculpé dans une affaire de fausses factures en région parisienne. Il restera une dizaine de jours en prison et sera condamné, le 21 avril 1992, à trois ans d'emprisonnement avec sursis et 1,5 million de francs d'amende à l'issue d'un procès qui aura défrayé la chronique pendant cinq mois. Cette peine a été réduite en appel le 12 juillet 1993 à deux ans avec sursis et 1 million de francs d'amende. Quatre ans plus tard, le voilà, à nouveau, aux prises avec la justice.

FRANÇOISE VAYSSE

JUSTICE

Après la mise en examen de Georgina Dufoix

Le professeur Roux maintient que le gouvernement a « freiné massivement » le chauffage des produits sanguins

« On a enfin pu s'expliquer sur des choses concrètes et précises », a déclaré mardi 27 septembre Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales, à l'issue de sa mise en examem pour complicité d'empoisonnement dans l'affaire du sang contaminé. Au cours de son audition par les trois juges de la commission d'instruction de la Cour de justice, durant quatre heures, Mme Dufoix s'est surtout expliquée sur le fonctionnement du ministère des affaires sociales en 1985 et la composition de son équipe ministérielle.

Assistée par Me Bernard Cahen, Mme Dufoix a appris que la commission d'instruction entend élargir son enquête sur les faits en étudiant la période allant de juillet 1984 au 20 mars 1986. Jusqu'à présent, la justice pénale avait concentré son intérêt sur une période nettement plus courte : du 21 mars au 1er octobre 1985. *« Il me reste beaucoup de choses à expliquer*, a indiqué Mme Dufoix à la presse, *et notamment le contexte dans lequel nous avons pris nos décision et en particulier pourquoi à cette époque on a trouvé que ces décisions étaient particulièrement rapides, alors qu'aujourd'hui on nous dit qu'elles étaient lentes. »* Lorsque les journalistes lui demandent sa réaction à sa mise en examen pour complicité d'empoisonnement, l'ancien ministre répond : *« Cela me paraît impensable d'imaginer que des ministres, en France ou à l'étranger, aient eu la volonté de nuire. (...) Je sens plutôt une responsabilité collective, même si c'est difficile à admettre pour les victimes. En tout cas, nous n'étions pas des irresponsables. »* La prochaine audition de Mme Dufoix devrait avoir lieu, selon Me Cahen, après le 15 novembre.

Pour sa part, le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé en 1985, jugé en 1992 et 1993 pour non-assistance à personne en danger, a réaffirmé, mardi 27 septembre, que les *« intérêts financiers »* avaient été privilégiés par les anciens ministres convoqués devant la commission d'instruction de la Cour de justice de la République. Le professeur Roux a ajouté sur les ondes de Sud Radio : *« Non seulement je le maintiens, mais j'accentue ce que j'ai eu l'occasion de dire. Un mois de retard pour retarder les tests de dépistage, c'était 16 millions de gagnés, si j'ose dire, par l'Etat. A plusieurs reprises on a échoué sur le problème du financement. Le report du chauffage* [des produits destinés aux hémophiles] *est dû uniquement à des conditions de financement. Le gouvernement a freiné très massivement. »*

Une loi de circonstance

La loi ne se contente pas de punir le meurtre d'une façon générale. La qualité de la victime ou le moyen employé par l'auteur sont parfois pris en compte dans quelques incriminations spéciales, même si la plupart ont été supprimées dans le nouveau code pénal en vigueur depuis le mois de mars 1994. Ainsi l'infanticide était-il prévu par l'article 300 résultant d'une loi de 1901 qui le définissait comme *« le meurtre ou l'assassinat d'un enfant nouveau-né »*. Même en l'absence de préméditation, il était donc puni comme un assassinat, sauf pour la mère qui bénéficiait d'un texte modérateur introduit en 1954.

De la même manière, l'article 299 disposait : *« Est qualifié parricide le meurtre des pères ou mères légitimes, naturels ou adoptifs, ou de tout autre ascendant légitime. »* La peine applicable était prévue par l'article 302 qui était ainsi rédigé : *« Tout coupable d'assassinat, de parricide et d'empoisonnement, sera puni de mort. »* En octobre 1981, la peine de mort était abolie et remplacée par la réclusion criminelle à perpétuité.

Dans le nouveau code pénal, les termes d'infanticide et de parricide ont disparu. Il s'agit maintenant, dans l'article 221-4, de circonstances aggravantes du meurtre, désormais sanctionné par trente ans de réclusion criminelle, ou puni de la réclusion criminelle à perpétuité s'il est commis *« sur un mineur de quinze ans »* ou *« sur un ascendant légitime ou naturel ou sur des pères ou mères adoptifs. »* La logique aurait voulu qu'il en soit de même pour l'assassinat, la préméditation étant considérée comme une circonstance aggravante. Mais les parlementaires ont conservé la notion d'assassinat dans l'article 221-3 qui prévoit aussi la réclusion criminelle à perpétuité.

A côté de ces textes, sous le même titre « Des atteintes volontaires à la vie », figure une nouvelle version de l'article relatif à l'empoisonnement inscrit dans l'ancien code pénal. Supprimé par l'Assemblée, il a été réintroduit par le Sénat. Il s'agissait, selon les débats parlementaires, de réprimer tout spécialement *« la contamination volontaire du sida »*. La volonté criminelle est donc nécessaire et l'article 221-5 précise d'ailleurs que *« le fait d'attenter à la vie d'autrui par l'emploi ou l'administration de substances de nature à entraîner la mort constitue un empoisonnement »*.

Le débat sur cet *« élément intentionnel »* n'est pas encore terminé, mais la conservation de cette notion archaïque résulte à l'évidence d'une « loi de circonstance », dangereuse par définition. Cet aspect particulièrement grave est souligné par Me Henri Leclerc. Dans son analyse du nouveau code pénal, l'avocat précise : *« L'affaire du sang contaminé a posé le problème de l'incrimination spécifique de l'empoisonnement. Le législateur l'avait écarté au printemps 1991. Il la rétablira à l'automne sous la pression de l'opinion publique. C'est là une bien curieuse façon de mettre en place cette loi fondamentale que doit être le code pénal. »*

MAURICE PEYROT

CORRESPONDANCE

Une lettre de Charles Debbasch

A la suite du jugement prononcé par la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris dans un procès qu'il avait intenté au Monde, *Charles Debbasch, ancien président de la Fondation Vasarely et ancien doyen de l'université Aix-Marseille, nous a fait parvenir la lettre suivante :*

Dans votre édition du 20 septembre, vous avez relaté le jugement rendu le vendredi 16 septembre par le tribunal de Paris en ces termes : *« M. Debbasch perd son procès contre* le Monde. *»* Cette information est à la fois inexacte et incomplète.

En effet, par ce titre, vous avez délibérément choisi d'occulter à l'accroche des lecteurs la condamnation du journal *le Monde* pour refus d'insertion d'un droit de réponse, tout comme vous vous êtes abstenu de préciser en fin d'article qu'en plus des 2 000 francs d'amende le journal a été condamné à me payer la somme de 1 franc symbolique à titre de dommages et intérêts et 3 000 francs de frais de procédure.

De plus, en informant que j'ai été débouté de la poursuite en diffamation que j'ai engagée après la parution dans vos colonnes de la lettre ouverte du peintre Victor Vasarely, sans apporter la moindre précision sur les motifs de ce jugement, vous avez induit que le tribunal aurait jugé que je n'ai pas été diffamé par cette publication.

Puisque vous n'avez pas cru devoir apporter à vos lecteurs cette information essentielle, je me vois donc contraint de préciser que M. Paringaux et le directeur de publication du journal *le Monde* doivent leur relaxe partielle à un pur moyen de procédure, le tribunal ayant jugé qu'il ne pouvait statuer sur ma plainte en diffamation envers un particulier, estimant que j'étais visé en qualité de fonctionnaire.

Ainsi, contrairement à ce que laisse entendre votre article, il n'a pas été statué sur le caractère diffamatoire de l'article litigieux.

[Notre article du 20 septembre indiquait que *le Monde* avait effectivement été condamné pour avoir publié avec quelques jours de retard le droit de réponse de M. Debbasch. En outre, s'il est exact que le tribunal a débouté le plaignant en raison du choix d'une qualification erronée, cela ne retire rien au fait que M. Debbasch a perdu le procès en diffamation qu'il avait intenté.-R.-P. P.]

DÉFENSE

Aux XVes Journées nationales de la mer

M. Chirac préconise la construction d'un second porte-avions nucléaire

Aux XVes Journées nationales de la mer, Jacques Chirac a demandé, mardi 27 septembre, la mise en chantier d'un second porte-avions nucléaire au service d'*« une marine océanique à vocation mondiale »* en rapport, a-t-il dit, avec *« le statut de grande puissance »* de la France. A ce jour, le gouvernement n'a garanti que le programme du seul *Charles-de-Gaulle* pour 1999.

« Il est indispensable, a déclaré le président du RPR, *de fixer un seuil limite au-dessous duquel les actuelles missions imparties à notre marine ne seraient plus assumées. J'estime, pour ma part, que le format des forces devrait s'orienter à l'avenir autour d'un ensemble cohérent de soixante-dix à cent navires de haute mer. Ceux-ci s'articuleraient autour d'une force d'action aéronavale dotée de deux porte-avions, ainsi que de l'escadre d'accompagnement et de projection des forces. Cette structure centrale serait évidemment complétée par un ensemble de navires de combat de moyen tonnage disposant des systèmes d'armes classiques les plus performants, mais aussi par un nombre suffisant de bâtiments conçus pour les missions militaires et civiles de surveillance et de protection. »*

Actuellement, la marine aligne cent-quatorze navires de haute mer et le plan naval en prévoit une centaine après l'an 2000. Le coût d'un second porte-avions nucléaire est évalué à 11 milliards de francs, sans le groupe aérien embarqué.

MÉDECINE

Uniquement remboursée pour des pathologies très précises

L'injection du nouvel antimigraineux Sumatriptan coûtera plus de 200 F

Des responsables de la firme pharmaceutique britannique Glaxo ont annoncé, mardi 27 septembre, que leur molécule antimigraineuse Sumatriptan était dorénavant disponible, sur prescription médicale, dans les pharmacies d'officine. Commercialisée sous le nom d'Imigrane, à un prix supérieur à 200 francs l'injection, cette substance ne sera pas remboursée par la Sécurité sociale. La même molécule, commercialisée sous un autre nom de marque, sera toutefois remboursée dès lors qu'elle sera prescrite dans une situation pathologique beaucoup plus rare.

Autorisé dans de nombreux pays (une quarantaine au total), dans lesquels son coût est souvent pris en charge par les organismes de protection sociale, le Sumatriptan était devenu en France, notamment sous l'effet d'une pression médiatique sans précédent s'agissant d'un médicament, un véritable abcès de fixation pour les autorités sanitaires. Ayant reçu, en mars 1993, son autorisation de mise sur le marché, on crut dans un premier temps qu'à la faveur d'un accord négocié par René Teulade, alors ministre des affaires sociales, un prix allait lui être rapidement attribué. L'hypothèse alors retenue par le gouvernement était de situer les dépenses dues au Sumatriptan à 400 millions de francs lors de la première année de commercialisation et à 700 millions de francs pour la seconde année. Au terme de cet accord passé avec la firme Glaxo, la molécule n'aurait été autorisée que dans sa forme injectable et sur stricte prescription médicale.

Pour des raisons politiques plus ou moins claires, cet accord ne put se concrétiser, la situation devenant alors de plus en plus confuse et des circuits de marché noir de Sumatriptan commençant à se mettre en place dans notre pays (*le Monde* du 17 février). Comme nous le révélions il y a quelques semaines (*le Monde* du 6 août), un accord a pu être trouvé, en définitive, entre les pouvoirs publics et Michel Zurmhule, PDG de Glaxo-France. Son principe en est simple : le Sumatriptan injectable (commercialisé sous le nom d'Imigrane) est disponible sur prescription médicale (officiellement pour les crises de migraine et celles ayant résisté aux autres thérapeutiques) sans pour autant être remboursé par les caisses de sécurité sociale ; la même molécule injectable (commercialisée sous le nom d'Imiject) sera, quant à elle, remboursée par la sécurité sociale (65 %) dès lors qu'elle sera prescrite dans une autre indication, l'algie vasculaire de la face (1).

Vers les prescripteurs payeurs ?

On précise chez Glaxo que le prix fabricant hors taxe de ces molécules sera similaire, soit de 142,50 francs pour le conditionnement avec une seringue et 285,50 francs pour le conditionnement avec deux seringues. Pour des raisons techniques et administratives, l'Imiject ne pourra pas être mis en place dans les pharmacies d'officine avant plusieurs semaines. Compte tenu des marges pouvant être prises par les répartiteurs de médicaments et par les pharmaciens, auxquelles il faut ajouter la TVA (2,5 % pour les médicaments remboursables et 5,5 % pour les non remboursables), l'Imigrane atteint un prix fort élevé, compris entre 200 et 250 F l'injection.

La tentation ne sera-t-elle pas forte pour les prescripteurs de baptiser algie vasculaire de la face ce qui est une crise de migraine plus ou moins « sévère » afin de faire bénéficier leurs patients d'une prise en charge de ce coûteux traitement par la collectivité ? En quoi la migraine « sévère » serait-elle une affection mineure ? Pourquoi une personne souffrant de migraines sévères, pouvant être soulagée par cette molécule, devrait-elle dépenser plus de 200 francs, voire – l'injection unique n'étant souvent pas suffisante – plus de 400 francs par crise ? Comment, par ailleurs, faire la part exacte entre l'algie vasculaire de la face et la crise migraineuse quand on connaît la symptomatologie très variable de cette dernière et quand on sait qu'il n'existe aucun test biologique permettant de faire un diagnostic différentiel ?

En théorie, ces questions devraient trouver une solution avec la prochaine parution d'un décret relatif aux « médicaments d'exception ». Ce texte prévoit notamment que, vis-à-vis de certains médicaments, les prescripteurs s'engageront formellement à respecter les indications donnant droit au remboursement. Ces médicaments seront affublés d'une vignette particulière (non pas orange comme on l'avait dit initialement, mais verte avec un rectangle blanc). Le principal problème concerne la nature des sanctions encourues par les prescripteurs dès lors qu'ils n'auraient pas respecté l'indication. Osera-t-on – l'idée est dans l'air – faire payer au médecin les sommes qu'il aurait, *via* sa prescription, indûment imputées aux caisses de sécurité sociale ?

JEAN-YVES NAU

(1) L'algie vasculaire de la face ressemble beaucoup aux crises migraineuses. Elle survient plus fréquemment chez l'homme que chez la femme, souvent la nuit. La douleur intense et unilatérale est localisée [illegible]. Les crises, qui durent souvent quelques heures, peuvent récidiver pendant plusieurs semaines [illegible].

REPÈRES

SIDA

Le préservatif à cinquante centimes dans deux grandes surfaces

Six millions de préservatifs à cinquante centimes pièce seront commercialisés jusqu'à épuisement des stocks à partir du jeudi 29 septembre dans deux mille points de vente des grandes surfaces Intermarché et Ecomarché, a annoncé, mardi 27 septembre, la centrale d'achat Groupement des Mousquetaires. Les préservatifs, conditionnés en boîtes de dix (cinq francs la boîte), répondent aux normes NF et ont reçu l'agrément du laboratoire national d'essai. Le produit de ces ventes, estimé à trois millions de francs, sera reversé à l'association AIDES lors de la journée mondiale de lutte contre le sida, le 1er décembre. *« Cette somme sera spécifiquement allouée à la réalisation de projets de prévention et de soutien en faveur des enfants et de familles touchées par la maladie »*, ont indiqué les promoteurs de l'opération.

DROGUES

Des réseaux de trafic démantelés à Bastia, Dieppe et Marseille

Un premier réseau de trafic de cocaïne a été démantelé, dimanche 25 septembre, après la saisie en Bretagne de 100 kilos de cette drogue transportée par voilier entre la Colombie et la France. Parmi la trentaine de suspects interpellés à Marseille, Georges Bertoncini, cinquante et un ans, était connu des policiers pour avoir participé en 1978 à l'enlèvement du baron Edouard-Jean Empain.

Dans un camping de Dieppe (Seine-Maritime), les policiers ont saisi 500 kilos de résine de cannabis correspondant à un second trafic organisé entre le Maroc et l'Angleterre. Ils ont interpellé quatre Britanniques qui devaient s'occuper du transport de la marchandise vers l'Angleterre. A Bastia, dimanche 25 septembre également, huit trafiquants présumés d'héroïne ont été arrêtés par les gendarmes, et écroués.

ENVIRONNEMENT

Enquête pour l'entreposage de déchets nucléaires à Bessines

L'enquête d'utilité publique concernant le projet COGEMA d'entreposage de 260 000 tonnes d'uranium appauvri sur le site de Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne) sera ouverte le 15 novembre, a annoncé le 27 septembre le préfet de région devant la commission locale d'information réunie à Limoges. Elle a aussitôt provoqué de très vives réactions du président du conseil régional, Robert Savy, du président du conseil général, Jean-Claude Peyronnet, de plusieurs élus Verts et de Génération écologie qui ont, tour à tour, quitté la salle après quelques très vifs échanges de propos avec les représentants de l'Etat et de la COGEMA. Une procédure en référé est engagée par les associations pour faire interrompre les travaux entrepris sur ces sites. – *(Corresp.)*

IMMIGRATION

Deux agents de l'OFPRA écroués après avoir vendu des titres de séjour

Deux fonctionnaires de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ont été interpellés à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) et écroués à la prison de Fresnes. Accusés d'avoir délivré, contre 20 000 à 25 000 francs par document, quelque vingt-trois cartes de réfugiés politiques à des ressortissants haïtiens en situation irrégulière, ils ont été mis en examen pour « corruption passive et délivrance indue de documents administratifs ». Ils auraient dérobé des documents vierges, qu'ils auraient ensuite remplis en utilisant le système informatique de l'Office.

JEUNESSE

Réserves de l'INSEE sur les résultats de la consultation nationale

L'INSEE a réagi, mardi 27 septembre, à la publication des premiers résultats de la consultation nationale des 15-25 ans (le Monde daté 25-26 septembre). Il considère qu'*« il ne s'agit pas d'une investigation scientifique »*, en ajoutant que *« ceci ne lui retire aucunement son intérêt »*. Les résultats ne sont représentatifs, précise l'INSEE, que de la population « répondante », c'est-à-dire des 1 539 000 questionnaires reçus par le comité d'organisation de cette consultation, non des 9 millions de jeunes visés.

A propos de la critique de sociologues comme Pierre Bourdieu, Christian Baudelot et Catherine Lévy pour qui le questionnaire était inducteur (*le Monde* du 27 septembre), l'INSEE la juge *« excessive »*. Pourtant, dès le 27 juillet, l'institut de la statistique avait émis un certain nombre d'observations techniques, indiquant qu'aucun redressement ne serait susceptible de corriger les biais d'un tel questionnaire.

SPORTS

Sans-faute des clubs de football français en coupe de l'UEFA

Les quatre clubs français engagés dans la coupe de l'Union européenne (UEFA) ont brillamment franchi l'obstacle du premier tour, mardi 27 septembre. Devant les quarante mille spectateurs du stade vélodrome, l'Olympique de Marseille a dominé les Grecs de l'Olympiakos (3-0) confirmant ainsi son succès du match aller au Pirée (1-2). Le FC Nantes, qui partait avec un handicap d'un but contre les Russes du Rotor Volgograd (3-2 à l'aller) s'est imposé par trois buts à zéro sur sa pelouse de la Beaujoire. L'équipe de Cannes, déjà victorieuse lors de la première manche (4-0) sur la Côte d'Azur, l'a facilement emporté en Turquie face à Fenerbahce (1-5). Enfin, les Girondins de Bordeaux sont venus à bout des Norvégiens de Lillestrôm (0-2) après une première victoire (3-1) lors du match aller en Gironde. Mercredi 28, le Paris SG devait jouer à Moscou, contre le Spartak, dans le cadre de la Ligue des champions. Jeudi 29 septembre, l'AJ Auxerre reçoit les Croates du Croatia Zagreb, victorieux lors de la première manche (3-1).

PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

L'UAP ET L'UNIM VOUS PROPOSENT LEURS CONTRATS RETRAITE ET PRÉVOYANCE - LOI MADELIN

En tant que travailleur non salarié, vous êtes sûrement insuffisamment couvert face à la maladie. Ainsi, en cas d'incapacité temporaire, comment compensez-vous vos pertes de revenu ou comment prenez-vous en charge vos frais généraux ?
Pas simple. C'est pourquoi l'UAP et son partenaire l'UNIM (l'Union Nationale pour les Intérêts de la Médecine) ont conçu des contrats privilégiés. Dans le cadre de la loi Madelin, ils sont encore plus avantageux, puisque vos cotisations sont désormais déductibles de votre bénéfice imposable. On est numéro un, oui ou non ?

Professionnels libéraux de la santé, contactez dès maintenant votre interlocuteur UNIM. N° VERT 05 12 22 22



Un médecin a le devoir de soigner. Mais a-t-il le droit de tomber malade ?

BDDP Photo R. Corbeau / Cat's.

FAITS DIVERS

Le naufrage du ferry « Estonia »

Plus de 700 disparus en mer Baltique

Suite de la première page

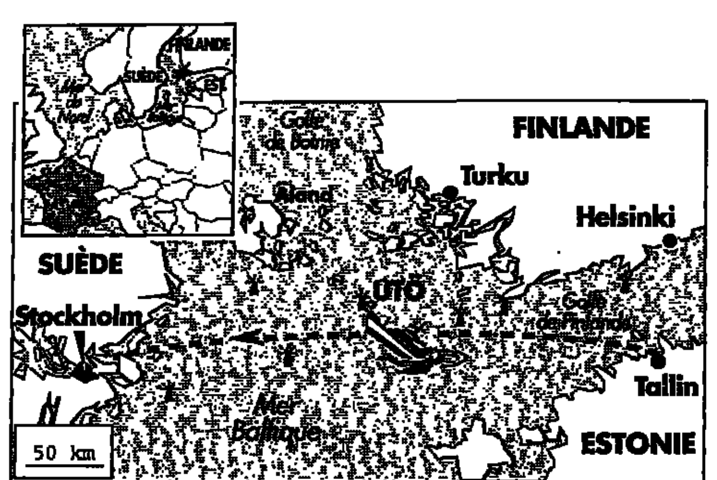
Le faible nombre de survivants n'est pas *« étonnant, compte tenu de la tempête, et de la température de l'eau qui n'excède pas 12 degrés actuellement en Baltique, mais nous avons repêché à l'aube des gens qui se trouvaient dans des canots mais aussi d'autres, isolés, qui avaient eu le temps de revêtir un gilet de sauvetage et qui ont résisté au froid pendant plusieurs heures »*, déclarait un porte-parole, qui ajoutait cependant : *« Certains gisaient morts dans les embarcations »*. A Turku, Mariehamn (dans l'île d'Aaland), Stockholm et Helsinki, les services spécialisés et les hôpitaux ont été mobilisés pour prendre en charge les rescapés qui, pour la plupart, souffrent d'hypothermie.

De nombreux ferries et navires marchands suédois, finlandais et danois qui circulaient en Baltique ont reçu l'ordre de se diriger vers les lieux de la catastrophe. Plusieurs dizaines d'hélicoptères des trois pays ont survolé le site à la recherche d'éventuels survivants, dans des conditions climatiques qui ne s'étaient guère améliorées : le vent soufflait toujours à environ 25 mètres/seconde.

A Tallin, capitale de l'Estonie, tous les drapeaux étaient en berne, mercredi matin, et le président de la République, Lennart Meri, a décrété une journée de deuil national. A Stockholm, à l'embarcadère des bateaux qui assurent les liaisons avec la Finlande et les pays baltes, et où l'*Estonia* était attendu mercredi vers 10 heures, c'était la consternation. Les compagnies maritimes avaient ouvert des « centres de crise » pour tenter de renseigner les familles et les parents des passagers du navire naufragé. Le premier ministre suédois, Carl Bildt, a lui aussi demandé que les drapeaux soient mis en berne, mercredi, sur tous les bâtiments publics à Stockholm. Son successeur, le social-démocrate, Ingvar Carlsson, parle d'une *« tragédie épouvantable »*.

L'*Estonia* appartenait à la compagnie Estline, qui est elle-même la propriété de la société privée suédoise Nordström-Thulin et de l'entreprise publique estonienne Eesti Merelaevandus, qui détenaient chacune 50 % du capital social. Le navire avait été construit en 1980 dans les chantiers navals de Pappenburg, en Allemagne, pour la compagnie maritime finno-suédoise Viking Line. Celle-ci l'avait vendu ensuite à Estline, qui l'avais mis en service sur la ligne Stockholm-Tallin en février 1993. L'*Estonia* avait été inspecté officiellement au début de l'année et ne présentait alors aucune défaillance technique. L'équipage, partiellement suédois, avait été soumis, sans remarque, à un exercice routinier de secours en cas de catastrophe. Les anciens propriétaires suédois ont confirmé de leur côté que le bâtiment était *« en parfait état de marche »*.

« Il est impossible, en l'état actuel des choses, de déterminer les causes de la catastrophe, affirme le représentant d'Estline à Stockholm. *Ce dont nous sommes à peu près sûrs, c'est que le car-ferry n'a pas percuté un îlot ou un haut-fond »*. Interrogé à la radio suédoise, Karl-Johan Hagman, ancien PDG de la compagnie Viking Line, avance, lui, l'explication *« la plus probable » : « Il y avait une grosse tempête et le chargement, d'une façon ou d'une autre, a dû se déplacer sur le pont réservé aux véhicules. les quelque trente poids lourds qui se trouvaient sur le navire ont dû basculer et ceci a contribué, sans doute, à déséquilibrer le navire, qui a chaviré. C'est la théorie la plus plausible »*. Dans l'attente des premiers témoignages des rescapés, une chose paraît claire en tout cas : la catastrophe s'est produite rapidement.



En l'espace de quelques minutes

Les techniciens-radio qui ont reçu les premiers appels de détresse déclarent en effet que, quelques secondes à peine après l'enregistrement du *« Mayday »* et du bref message *« panne de moteur »*, les communications avec l'*Estonia* ont été totalement rompues. Sans doute parce que la salle des machines a brusquement été inondée, coupant ainsi tous les circuits électriques. De l'avis de plusieurs spécialistes, l'*Estonia* a dû chavirer et sombrer en l'espace de quelques minutes. Un naufrage qui, techniquement, ne serait pas sans rappeler celui du car-ferry polonais *Jan Hevelius*, également en Baltique, et qui avait fait une cinquantaine de victimes en janvier 1993.

Les liaisons maritimes quotidiennes – touristiques et commerciales – ont longtemps existé, en mer Baltique, entre la Suède et la Finlande. Elles se sont intensifiées ces dernières années, avec l'accession des pays baltes – et en particulier de l'Estonie et de la Lettonie – à l'indépendance. Il n'est pas rare que des entreprises ou des associations organisent des séminaires à bord de ces ferries, qui sont souvent de véritables hôtels flottants. L'*Estonia*, qui avait une capacité totale de 2 000 places, avait transporté 168 000 personnes entre Stockholm et Tallin au cours du premier semestre 1994.

A l'heure de la catastrophe, la plupart des 867 passagers dormaient sans doute dans leurs cabines.

ALAIN DEBOVE

Les précédents

Depuis dix ans, plusieurs naufrages de ferries ont endeuillé le transport maritime :

– **29 avril 1994** : au Kenya, naufrage d'un ferry surchargé dans le port de Mombassa (au moins 177 morts) ;

– **10 octobre 1993** : en Corée du Sud, naufrage d'un ferry surchargé (282 morts) ;

– **16 février 1993** : en Haïti, naufrage d'un navire de transport (800 morts) ;

– **15 avril 1992** : collision entre deux ferries près de la frontière entre le Nigéria et le Cameroun (300 personnes portées disparues) ;

– **15 décembre 1991** : naufrage d'un ferry assurant la liaison entre Djeddah en Arabie saoudite et Suez en Egypte (476 morts) ;

– **7 avril 1990** : en mer du Nord, incendie d'un ferry danois (158 morts) ;

– **30 novembre 1989** : aux Philippines, naufrage d'un ferry surchargé (100 disparus) ;

– **25 mai 1986** : au Bangladesh, un ferry reliant une île à Dacca chavire (au moins 224 morts) ;

– **20 avril 1986** : au Bangladesh, un ferry sombre dans un fleuve (près de 200 morts) ;

– **11 avril 1986** : en Chine, naufrage d'un ferry-boat sur le fleuve Jaune (129 morts) ;

– **18 janvier 1986** : en Indonésie, naufrage d'un ferry (108 morts) ;

– **14 août 1984** : en Chine, naufrage d'un ferry-boat dans le nord-est du pays (161 morts).

COMMENTAIRE

L'introuvable stabilité

Comme les avions gros porteurs, les car-ferries – que Jacques Toubon souhaite, avec raison, appeler désormais transbordeurs – sensibilisent toujours l'opinion publique à cause de la multiplication des lignes maritimes qu'ils assurent dans le monde et du nombre toujours croissant des passagers qu'ils embarquent. On voit leurs masses hautes comme des immeubles de quinze étages sillonner les archipels grecs, le golfe de Gênes, les eaux d'Asie du Sud-Est, la Manche et le détroit du Pas-de-Calais, et surtout la Baltique : c'est là que la concentration de ces navires est la plus dense, notamment depuis que les peuples d'ex-URSS, de Pologne et des Etats baltes peuvent plus facilement que par le passé sortir de chez eux.

Ces navires ne sont pas, en théorie, plus dangereux que des cargos chargés de blé, des porte-conteneurs, des pétroliers ou des méthaniers, et les ingénieurs qui les construisent comme les équipages qui les servent pas moins compétents. Ce serait même le contraire...

Mais les risques inhérents à ces bateaux, et aux paquebots de croisière, très comparables, n'en sont pas moins réels. A cause de sa configuration (un transbordeur moderne a 45 à 50 mètres de haut dont seulement 6,5 mètres sous l'eau, ce qu'on appelle le « tirant d'eau »), ce type de bâtiment a une stabilité très aléatoire en cas d'avarie. Il risque, dès qu'un compartiment de la coque est envahi par l'eau, de se renverser en quelques minutes, voire de couler.

Le scénario de Victor Hugo

Là est le danger fondamental. Contrairement aux autres navires, la coque n'est pas constituée de tronçons séparés par des cloisons transversales étanches. Les ponts garages dans lesquels prennent place, par roulage, les voitures, les autocars ou les camions de 20 ou 30 tonnes sont des sortes d'immenses « boîtes à chaussures ». Que, dans la tempête, une porte s'ouvre ou qu'un camion brise les chaînes qui le saisissent, et le voilà qui, désarrimé, bascule sous l'effet du roulis comme un fou, de bâbord à tribord, et risque de crever une paroi, selon le scénario si célèbre du canon sur roulettes que décrit Victor Hugo dans les premières pages de *Quatrevingt-treize*. C'est alors la voie d'eau, le déséquilibre et le naufrage.

L'autre hantise permanente de tout capitaine d'un navire transportant des passagers, s'appelle évidemment l'incendie qui, dans ce genre de navire constitué de cinq ou sept étages, risque de se propager très rapidement.

Depuis le dramatique accident du *Herald-of-Free-Enterprise* en 1987, devant Zeebrugge, les autorités des pays concernés, sous la pression du Royaume-Uni notamment, et avec l'appui de la France, ont renforcé les règles de sécurité relative à la stabilité, applicables aux navires à passagers et aux transbordeurs plus particulièrement. Les normes et les contraintes ont été revues, et l'Organisation maritime internationale (OMI), qui est l'ONU de la mer, avec son siège à Londres, a rendu obligatoires de nouveaux dispositifs pour les bateaux construits à partir de 1992. La convention dite SOLAS, datant de 1974 et régulièrement amendée, a fait l'objet en 1990 et en 1992 d'une mise à jour. Les navires mis en service avant cette dernière date doivent pour leur part, selon un calendrier qui est fonction de leur état technique, se mettre à jour au fur et à mesure et au plus tard en 2005. La réglementation internationale peut être complétée par des dispositifs régionaux complémentaires. C'est ainsi que les trafics de transbordeurs dans la Manche et dans la mer du Nord sont soumis à des dispositifs encore plus sévères – quel que soit le pavillon du navire – que la réglementation générale.

Hôtels et casinos flottants

La construction d'un navire est une chose, la manière dont son équipage le conduit en est une autre. Dans l'état actuel des informations en provenance de Scandinavie, rien ne permet de mettre en cause le comportement de l'équipage ou d'avancer l'hypothèse d'une erreur de navigation. Mais on notera que ces transbordeurs sont de moins en moins des bateaux et de plus en plus des hôtels, des casinos, des supermarchés, des royaumes sans taxes. Le personnel hôtelier y est plus nombreux que les officiers, les boscos et autres mécaniciens. Aussi les compagnies sont-elles tentées d'utiliser, pour assurer ces tâches peu maritimes mais aussi pour la conduite elle-même du bateau, des personnels originaires de pays du tiers-monde dont le niveau de qualification est parfois sujet à caution. Le géant britannique P & O a voulu, cet été, embaucher pour ses transbordeurs de la Manche des marins chinois. Ce fut la *bronca*.

Les Etats ont raison de renforcer les règlements techniques, mais ils ne doivent pas oublier que compte aussi la qualité des équipages.

FRANÇOIS GROSRICHARD

SAINT-AUBIN : décès du père de Jean-Claude Saint-Aubin. – Jean Saint-Aubin, qui avait tenté de découvrir la vérité sur les conditions de la mort de son fils, tué le 5 juillet 1964 dans un accident mystérieux auquel auraient été mêlés les services secrets, est décédé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, dimanche 25 septembre, à Dijon (Côte-d'Or). La fiancée du jeune homme avait également trouvé la mort dans l'accident. Jean Saint-Aubin et son épouse, Andrée, un couple de bijoutiers-joailliers du centre de Dijon, avaient toujours été convaincus que leur fils avait été victime d'un attentat visant quelqu'un d'autre, dans le cadre de la lutte entre services spéciaux et anciens membres de l'OAS.

Suicide collectif à Saint-André-de-Majencoules (Gard)

L'isolement mortel de la famille Monié

Les corps de cinq personnes d'une même famille ont été découverts, mardi 27 septembre, à Saint André-de-Majencoules (Gard). Le père de famille, Michel Monié, retraité de soixante-cinq ans, qui avait annoncé son intention de se donner la mort, aurait également mis fin aux jours de sa femme, Françoise, infirmière de quarante et un ans, de leurs deux fils, Johann, neuf ans, et Loïc, quatorze ans, et de leur fille, Joëlle, dix-huit ans.

NIMES

de notre correspondant

En pénétrant dans la villa de la famille Monié, en contrebas du village de Saint-André-de-Majencoules, dans les Cévennes gardoises, les gendarmes ont d'abord senti une odeur d'essence et de suie. Puis ils ont aperçu le père, Michel Monié, retraité de soixante-cinq ans, gisant dans le salon avec, à ses côtés, deux carabines. Sa femme, Françoise, plus jeune que lui de vingt-quatre ans, et leurs trois enfants, Joëlle, Loïc et Johan, âgés de dix-huit, quatorze et neuf ans, reposaient chacun dans leur chambre où ils avaient été tués par balle.

Avant de se suicider, mardi 27 septembre, Michel Monié avait tenté de mettre le feu à sa maison, en y déversant de l'essence, mais l'incendie ne s'est pas déclaré. Au fond du jardin, les gendarmes ont retrouvé une cantine métallique contenant deux lettres : l'une était à leur intention, l'autre à l'adresse du maire. Ils ont aussi découvert des documents personnels choisis par Michel Monié pour retracer l'itinéraire de sa famille. Nul ne sait si les trois enfants avaient été mis dans la confidence du sinistre dessein de leurs parents. Mais deux jours plus tôt, Françoise Monié avait écrit à sa mère en région parisienne : *« Lorsque tu recevras cette lettre, nous aurons tous mis fin à nos jours. »* C'est elle qui, mardi matin, a alerté par téléphone un médecin cévenol.

Les Monié vivaient à l'écart du village. Selon leur voisinage, la mère de famille ne sortait que pour aller faire ses courses, à dix kilomètres, dans un supermarché du Vigan. Les enfants faisaient du vélo, mais toujours à proximité de la maison. En été, ils restaient devant la télévision. Malgré ses dix-huit ans, Joëlle ne fréquentait non plus personne. Saint-André-de-Majencoules est un village à majorité catholique au cœur des Cévennes protestantes. Après la découverte du drame, le curé a regretté que, dans la commune, personne n'ait su rompre l'isolement dans lequel la famille s'était enfermée. Celui-ci tenait beaucoup au caractère du père. D'origine parisienne, il ne s'était jamais vraiment adapté à la région. *« C'était un type petit, assez fort, qui semblait tout le temps aboyer »*, affirme une habitante. Michel Monié avait son franc-parler, aimant provoquer *« ces cons de paysans »*. Récemment, il disait vouloir vendre sa maison pour aller vivre dans les Landes, où il avait de la famille.

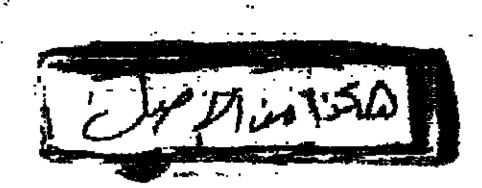
De graves difficultés scolaires

A Saint-André, on en a déduit que les Monié rencontraient des problèmes financiers. Si la mère, infirmière de profession, ne travaillait effectivement plus depuis plusieurs mois, et si la fille aînée, après une scolarité moyenne, courait de stage en stage, le père, ancien chauffeur routier d'une entreprise de béton de la région, touchait, depuis un infarctus, une pension d'invalidité, à laquelle s'ajoutaient sa retraite et diverses allocations.

Le couple avait pour unique charge, en apparence, les traites de la villa qu'il avait fait construire il y a une dizaine d'années. Le principal sujet de préoccupation des Monié venait, en fait, de leurs deux fils. *« Ils avaient des problèmes d'élocution, ils étaient un peu attardés »*, dit-on au village. En réalité, Loïc souffrait d'un léger handicap mental. Johann était moins touché. C'est la raison pour laquelle les deux enfants avaient quitté l'école l'an dernier, pour suivre des cours par correspondance. L'éducation nationale voulait placer Loïc dans un centre spécialisé. Mais Michel Monié ne voulait pas se séparer de ses enfants et s'était heurté aux enseignants.

« Si ça va trop mal, je fais tout péter, puis je me flingue après », avait déclaré le père de famille à l'une de ses rares relations. Ce proche se souvient aujourd'hui d'un fait qui n'était pas anodin : *« Un jour que ma femme était partie au cinéma avec Françoise et Joëlle, lui était resté à la maison avec ses deux fils. Il avait profité de ce moment pour simuler un suicide. Il avait pris de la confiture, un couteau de cuisine et organisé toute une mise en scène. En rentrant, sa femme avait vraiment cru qu'il s'était donné la mort. »*

RICHARD BENGUIGUI



Moral en baisse dans les écoles supérieures de commerce

La désaffection des étudiants, de plus en plus attirés par l'Université, menace les « petites » ESC

Les écoles de commerce et de gestion auraient-elles mangé leur pain blanc ? Après dix années d'euphorie, le temps du doute et des remises en cause semble arrivé. La crise agite désormais le monde très fermé des établissements dépendant des chambres de commerce inscrits à la Conférence des grandes écoles. La réalité s'impose : les jeunes Sup' de Co, dynamiques et entreprenants, n'ont plus la cote. L'époque où les entreprises leur déroulaient le tapis rouge et leur proposaient des salaires mirobolants est révolue. Même si les enquêtes d'insertion ne sont pas toutes pessimistes, surtout pour les élèves des écoles les plus renommées (HEC, ESSEC, ESCP, ESC-Lyon, EDHEC...), l'attente d'un premier emploi s'est considérablement allongée et les contrats à durée déterminée, comme les situations précaires, se sont multipliés.

Résultat ? Pour des familles aux revenus incertains, le coût de la scolarité, de l'ordre de 25 000 à 30 000 francs par an, est bel et bien devenu un obstacle. Moins onéreuses, les nouvelles filières universitaires professionnalisées au niveau bac + 4, dans le domaine de la gestion notamment, exercent une réelle concurrence sur la dizaine de jeunes établissements créés ces dernières années qui n'ont pas encore fait leurs preuves. *« Les écoles de commerce sont victimes d'un effet ciseau parfait*, analyse Christian Vulliez, directeur de l'enseignement de la Chambre de commerce de Paris. *Face à l'explosion de la demande, elles ont engagé des plans de développement de locaux ou d'effectifs (40 % en 10 ans) qui ont connu leur plein effet au moment où les offres d'emploi ont commencé à se raréfier et ont été divisées par deux. »*

Les conséquences de cette situation n'ont pas tardé à se manifester sur le recrutement : le nombre d'élèves des classes préparatoires HEC, qui avait triplé entre 1980 et 1991 avec plus de 15 000 élèves par an, est tombé à 13 200 élèves en 1993. Selon une première évaluation recueillie à cette rentrée, la tendance à la baisse pourrait se confirmer.

Cette situation a eu un effet immédiat sur les concours : depuis trois ans, le nombre de candidats a été divisé par deux, parfois par trois, pour certaines écoles. De 4 470 en 1992, l'ESC Bretagne, à Brest, n'a enregistré que 1 530 postulants cette année, tandis que celle de Montpellier est passée de 6 900 à 3 100. Un constat identique a été établi, il y a quelques mois, pour les concours d'admission à ces écoles réservés aux diplômés de l'université. *« Nous avons toutefois maintenu notre degré d'exigence, sans abaisser la barre pour assurer le remplissage des promotions »*, assure Jean-Pierre Debourse, directeur de l'ESC de Lille. Quatre écoles de province n'ont pas fait le plein en septembre. Pour sa part, le directeur de l'ESC d'Amiens, Roger Mézin, a délibérément choisi de ramener l'effectif de la première année de 160 à 120 élèves. Cela a entraîné le licenciement de quatre enseignants et de six employés de l'école et provoqué, en juin, une grève des enseignants, ces derniers réclamant la démission de M. Mézin.



Des difficultés de financement

Sur le plan financier, les perspectives ne sont guère réjouissantes non plus. Alors qu'un grand nombre d'établissements se sont installés dans de prestigieux locaux, financés en grande partie par les collectivités locales et les chambres de commerce – *« pour assurer la légitimité de certains présidents en mal de réélection »*, souligne perfidement un directeur d'école –, le projet de réforme de la taxe d'apprentissage, actuellement en discussion au ministère du travail, ne manque pas d'inquiéter. Car la taxe est l'une des trois principales ressources des ESC. *« On ne peut pas augmenter la scolarité, la taxe d'apprentissage va diminuer et les subventions des chambres de commerce ne sont plus assurées*, souligne Aïssa Dermouche, directeur du groupe ESC Nantes. *Il faudra bien en passer par des gains de productivité pour améliorer la qualité de la formation. »* Citant l'exemple des écoles d'ingénieurs qui bénéficient de fonds publics, Gordon Shenton, directeur de l'ESC de Lyon, estime, quant à lui, que *« l'avenir du financement des écoles de commerce assurant une mission de service public est bel et bien posé à court terme »*.

Dans ce climat morose, la réforme des concours imposée par l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) a fait l'effet d'une douche froide. Depuis 1990, les écoles, à l'exception de celles de Bordeaux, Marseille, Nancy, Reims et Rouen, recrutent leurs étudiants par le biais d'une banque commune d'épreuves conçue par et pour les établissements parisiens. Ce système, qui assurait une certaine « solidarité interconsulaire », a toutefois révélé ses limites.

Comme l'atteste le classement du *Monde de l'éducation*, cette voie « élitiste », réservant la meilleure part aux prépas parisiennes, ne correspondait guère au standard des écoles de moindre niveau. Cette hiérarchie est désormais entérinée dans la réforme imposée par l'ACFCI. A partir de l'an prochain, les candidats devront choisir entre deux séries d'épreuves et deux catégories d'écoles. Une première série d'épreuves est réservée à dix-sept écoles de province, une autre concerne, selon l'ancienne formule, huit écoles, parmi lesquelles les trois parisiennes (HEC, ESSEC, ESCP), l'ESC Lyon, l'EDHEC à Lille ainsi que les ESC de Nantes, Toulouse et Grenoble. Un système qui, sur fond de morosité générale, accentue, de fait, la hiérarchie entre grandes et moyennes écoles. *« Même si le classement existe bel et bien dans l'esprit des élèves de prépas, pourquoi donc prendre le risque de l'institutionnaliser ? »*, s'interroge Laurent Hua, directeur d'une « petite » école, l'ESC de Pau.

Une procédure judiciaire

A la pointe du mouvement de contestation qui réunit une douzaine d'écoles dénonçant *« un coup de force imposé par une commission de représentants d'écoles parisiennes qui sont juge et partie »*, la CCI de Pau a engagé une procédure judiciaire en référé contre l'ACFCI, *« pour abus de pouvoir »*. Elle devrait être plaidée, lundi 3 octobre, devant le tribunal de grande instance de Paris. *« Nous avons besoin du label national HEC et de sa banque de données pour compenser notre éloignement de la capitale et l'attractivité de villes comme Toulouse et Grenoble qui nous fait défaut »*, reconnaît Laurent Hua.

L'adoption « à la hussarde » de ce nouveau dispositif de concours est d'autant moins bien accueillie que la réforme des classes préparatoires économiques et sociales, étalées sur deux ans au lieu d'un, se profile pour la rentrée 1995. Bien que le décret correspondant ne soit pas paru, le programme pédagogique devrait, grâce à cet allongement, diminuer le bachotage et renforcer la culture générale et les travaux d'initiative personnelle. *« Pour les écoles réputées qui bénéficient d'une forte renommée internationale, il s'agit de mettre le droit en accord avec la réalité du standard européen à bac + 5 »*, note M. Shenton. Mais pour les autres, il n'est pas sûr que cette élévation soit forcément un atout.

Avec un nombre d'étudiants en diminution, la France peut-elle se payer le luxe de bénéficier d'un tel réseau d'écoles se livrant une concurrence sans merci ? *« Est-il nécessaire de fourvoyer des étudiants dans un cursus à bac + 5 dans des établissements qui n'y sont pas préparés ? »*, s'interroge Pierre Lamborelle, directeur de l'ESC de Reims. D'autres se demandent s'il ne serait pas judicieux de maintenir certains établissements à bac + 4. Encore faudrait-il que soit reconnue une instance d'évaluation, chargée d'opérer les distinctions. Même si l'idée est évoquée, personne n'a eu, pour le moment, le courage ni la possibilité de l'imposer. *« Les réformes en cours risquent bien d'agrandir le fossé entre les écoles du haut du tableau et les autres, plus fragiles, entraînées dans une spirale de l'échec »*, note un observateur. A moins que, d'ici là, les lois du marché n'opèrent d'elles-mêmes la sélection.

MICHEL DELBERGHE

Excès de pouvoir

On ne bouscule pas impunément le « monument » du bac, encore moins ses correcteurs. En voulant imposer à ces derniers de saisir par Minitel les notes des candidats, lors de la session 1993, le recteur de Clermont-Ferrand, Alain Morvan, s'était attiré les foudres de 69 correcteurs, essentiellement des professeurs de biologie, de philosophie ou de lettres. Les enseignants étant censés se déplacer dans leur lycée pour « rentrer » leurs notes dans le Minitel – ou bien le faire depuis leur domicile, mais à leurs frais –, un bras de fer s'était engagé, perturbant le fonctionnement des jurys.

Bien décidé à mater la révolte, M. Morvan n'avait pas hésité à infliger des blâmes aux 69 récalcitrants : une sanction disciplinaire grave qui reste inscrite au dossier pendant trois ans. Une manifestation avait eu lieu devant les grilles du rectorat à la rentrée 1993, les syndicats réclamant unanimement la levée des sanctions. Et quarante-six professeurs blâmés avaient déposé, en septembre, un recours devant le tribunal administratif contre leur autorité de tutelle.

Le bac 1994 se passera sans incident : les délais de correction seront allongés, les correcteurs saisiront leurs notes sur Minitel, sans quitter leur fauteuil, grâce au numéro vert mis à leur disposition par le rectorat. Bref, *« tout ce que nous souhaitions sans être entendus »*, soulignent-ils aujourd'hui. Cette volonté d'apaisement du recteur sera bien mal récompensée puisque le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a annulé, le 6 septembre, les sanctions infligées. Pour *« excès de pouvoir »*. L'Etat est, en outre, condamné à verser 500 F d'indemnisation aux seize professeurs qui en ont fait la demande.

BRIGITTE CANTE

L'INRP dans la tourmente des délocalisations

L'Institut national de la recherche pédagogique devrait s'installer à Rouen. Ce qui risque de stopper net l'évolution engagée

La rue d'Ulm déménage. Au moment où l'École normale supérieure (ENS) s'apprête à fêter en grande pompe son bicentenaire, son voisin, l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), sis au 29 de la même rue, est invité à faire ses valises. L'institut, installé sur la montagne Sainte-Geneviève depuis 1932, fait, en effet, partie des établissements publics dont le projet de délocalisation a été annoncé par Edouard Balladur lors du Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) du 20 septembre.

Le bruit courait depuis plusieurs années : l'INRP allait devoir céder ses locaux à la prestigieuse Normale sup' pour y loger quelques laboratoires ainsi qu'une partie des normaliennes « exilées » depuis 1985 (date de la mixité de l'école de la rue d'Ulm) boulevard Jourdan à Paris (*le Monde* du 12 novembre 1992). L'Institut des langues orientales (INALCO) devait récupérer les locaux du boulevard Jourdan, et l'Etat faire une juteuse opération financière en vendant ceux de l'INALCO, situés rue de Lille dans le 7ᵉ arrondissement. Mais l'opération, lancée dès 1989, a traîné pour cause d'effondrement du marché de l'immobilier parisien.

Différentes villes d'accueil avaient été envisagées pour l'INRP : Lyon, une grande ville universitaire, Dijon, où existe un pôle reconnu de recherche en économie de l'éducation, Rouen, enfin, où est implanté le Musée national de l'éducation et où les locaux d'une ancienne école normale seraient disponibles. C'est ce dernier site qui a visiblement la préférence du gouvernement, au grand dam des chercheurs et du personnel concernés. Un autre scénario, défendu par l'ancienne présidente de l'institut, Francine Dugast (remplacée par Jean-François Botrel, trois semaines après les élections de mars 1993) et par Jean Hébrard, chercheur à l'institut et ancien conseiller de Michel Rocard puis de Jack Lang, semblait faire l'unanimité, mais il n'a pas pu être mené à bien avant l'alternance de mars 1993 : le maintien en Ile-de-France, à Ivry-sur-Seine, dans le voisinage de la future Très Grande Bibliothèque.

La rue de Lille est toujours à vendre, mais le projet de déménager l'INRP à Rouen est, plus que jamais, à l'ordre du jour. De nouveaux statuts sont à l'étude, alors que les statuts actuels ne datent que de mars 1993. En réduisant à une peau de chagrin (de quinze voix sur trente à cinq voix sur vingt-trois) la représentation des personnels de l'INRP à son conseil d'administration, ils permettraient de faire avaliser la délocalisation.

Car celle-ci suscite l'opposition très vive de ses deux cent soixante-quatorze salariés, enseignants-chercheurs et techniciens. Dans une lettre adressée au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, ils s'inquiètent de la *« dislocation prévisible »* de l'INRP, qui se verrait, ainsi, *« couper de son environnement scientifique vital »* et de son *« réseau de partenaires extérieurs »* français et étrangers.

Une image brouillée

« Le choix d'une ville moyenne comme Rouen est le moins fondé sur le plan scientifique, souligne, de son côté, Pierre Léna, membre de l'Académie des sciences et président du conseil scientifique de l'INRP. *Pour que l'institut trouve sa place comme tête de réseau pour la recherche en éducation en France, mission reconnue par les statuts de 1993 et que ne remettent pas en cause les textes en préparation, son ancrage dans une grande ville universitaire paraît indispensable »*.

Le débat actuel sur un éventuel « exil » de l'INRP, loin de la montagne Sainte-Geneviève, relance une fois encore le problème de la place de cet institut, longtemps considéré comme un simple bureau d'études du ministère, dans le paysage général de la recherche en éducation en France. L'INRP s'est, depuis deux ans, efforcé d'entrer dans l'orbite universitaire en nommant des enseignants-chercheurs et en multipliant les conventions de recherche avec des universités. Mais cette évolution est loin d'être achevée. Au-delà, c'est l'ensemble de ce secteur des sciences humaines qui est éclaté, peu structuré, insuffisamment évalué. Par définition pluridisciplinaires, car relevant aussi bien de l'histoire que de la psychologie, de la sociologie, etc., les sciences de l'éducation n'existent pas dans la nomenclature du CNRS, qui ne les évalue pas, comme le rappelle Bernard Charlot dans un rapport remis, en novembre 1993, à la direction générale des enseignements supérieurs (1).

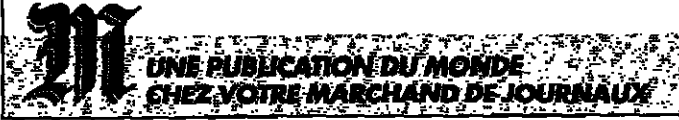
Fruit de deux ans de réflexion au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, un projet de décret créant un « comité national de coordination de la recherche en éducation » est, depuis le 22 juillet dernier, sur le bureau de François Fillon. Instance *« d'évaluation et d'orientation »* des recherches dans ce secteur, il associerait notamment des représentants des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), du CNRS, des universités développant des recherches dans ce domaine et de l'INRP, qui en assurerait, en outre, le secrétariat.

La volonté de donner une surface et une visibilité plus grandes à un pan entier de la recherche en sciences humaines, à l'image passablement brouillée, semble donc réelle, même si elle a apparemment du mal à se concrétiser. Dans ces conditions, n'est-il pas paradoxal d'engager, dans le même temps, la mise en quarantaine d'un institut dont on attendrait de l'actuel ministre qu'il l'aide plutôt à optimiser les transformations déjà engagées ?

CHRISTINE GARIN

(1) « Les sciences de l'éducation en 1993. Etat des lieux et perspectives de développement. » Rapport de Barnard Charlot à la direction générale des enseignements supérieurs. Novembre 1993.





Programmée pour le 13 décembre

La Cinquième peaufine sa grille de programmes

Jean-Marie Cavada demande l'impossible. Il souhaite que La Cinquième, cette chaîne du savoir, de la formation et de l'emploi dont il est le PDG et qui doit émettre mardi 13 décembre sur le canal 5 avant Arte, ne soit pas jugée pour ce qu'elle est mais pour ce qu'elle vise. En d'autres termes, les programmes de La Cinquième n'ayant pas pour but de distraire ne sauraient tomber sous la critique de l'audimat. En revanche, si La Cinquième *« sauve dix jeunes du suicide ou de la drogue, elle aura rempli son contrat »*, estime l'animateur de « la Marche du siècle ». Un sauvetage onéreux si l'on tient compte des 710 millions de francs de budget 1995 (dont 55 millions de francs de publicité) de la chaîne.

Même si cette tentative de désamorcer les critiques ne convainc pas, Patrick Le Lay, PDG de TF 1, peut dormir tranquille. Ce n'est pas le programme de La Cinquième, *« un compromis entre PBS* (un réseau de stations éducatives aux Etats-Unis) *et Discovery channel »* (une chaîne de documentaires sur le câble aux Etats Unis) qui va bousculer l'Audimat.

Bien que la composition de la grille de La Cinquième soit gardée secrète, celle-ci se déploierait selon deux pôles. Le premier est consacré aux « idées générales » (histoire, science, biographies, spectacles vivants) tandis que le second vise des actions précises d'aide à l'insertion sociale et professionnelle *(« aider au déblocage sur l'emploi et à la prévention du sida, de la tuberbculose, du cancer »).*

Les investissements en programmes de La Cinquième sont effectués de la manière suivante : un tiers va aux achats de programmes déjà existants, un tiers est saupoudré sur des entreprises de production audiovisuelle privées (des petites plutôt que des grosses) et le dernier tiers ira à diverses sociétés régionales de production, dont celles de France 3. La Cinquième qui aurait pu aider des maisons de production à se renforcer dans le créneau éducatif préfère répartir ses crédits sur des petits producteurs hexagonaux plutôt que sur des sociétés capables de financer des programmes à la fois sur le marché international et national.

Y. M.

Aux côtés de Bertelsmann et de Rupert Murdoch

Canal Plus prend 24,9 % du capital de la chaîne allemande Vox

Quelques semaines après la signature d'un accord avec le groupe allemand Bertelsmann pour le développement de la télévision payante en Europe (*le Monde* du 24 juillet), Canal Plus investit le champ de la télévision « gratuite » (c'est-à-dire financée par la publicité) : la chaine cryptée s'est associée à Bertelsmann et News Corp, le groupe de Rupert Murdoch pour sauver Vox du naufrage.

Les investissements étaient attendus dans le secteur de la télévision numérique payante. A la surprise générale, le premier chèque que signe Canal Plus en Allemagne a pour but de sauver la chaîne généraliste allemande Vox du naufrage publicitaire où elle s'enlise depuis de nombreux mois. Mardi 27 septembre, Pierre Lescure, PDG de Canal Plus a acquis 24,9 % du capital de Vox, une chaîne hertzienne qui, lancée à la mi-1993 par Bertelsmann, n'a jamais atteint les objectifs d'audience que ses promoteurs lui avaient assignés. Le groupe dirigé par Pierre Lescure se retrouve donc à parité avec Bertelsmann (24,9 %) et associé à Rupert Murdoch dont le groupe News Corp a racheté 49,9 % des titres de Vox, soit le maximum autorisé par la loi allemande. La société de production audiovisuelle DCTP conserve les 0,3 % qu'elle avait à l'origine.

Le sauvetage de Vox, chaîne généraliste qui a changé plusieurs fois de format sans jamais trouver son public, représente une mise de fonds globale de 300 millions de deutschemarks, soit un bon milliard de francs. Canal Plus, qui s'apprête donc à débourser aux environs de 250 millions de francs, tient à préciser que sa responsabilité quant aux pertes antérieures (plus d'un milliard de francs) est formellement dégagée. La direction de Canal Plus justifie cet investissement – contradictoire avec la stratégie poursuivie jusque-là – comme un moyen d'accroître sa présence sur le marché allemand.

Point important, chacun des trois partenaires a un droit de veto sur les grandes décisions statégiques. Helmuth Runde, porte-parole de Bertelsmann, a expliqué, mardi 27 septembre, à Guetersloh (Allemagne) où siège le groupe, que l'accord passé avec Rupert Murdoch prévoit que les décisions au sein de la chaine devront être prises à une majorité de 80 %.

Reste que le plus expérimenté des trois en matière de télévision gratuite est incontestablement le magnat australo-américain Rupert Murdoch. En réussissant Fox aux Etats-Unis, et en investissant dans Vox en Allemagne, Rupert Murdoch fait la preuve qu'à l'aube de la télévision numérique, les chaînes hertziennes financées par la publicité peuvent continuer à damer le pion du câble et des chaînes thématiques.

YVES MAMOU

FRANCE 3 : fin de la grève des journalistes de la chaîne. – Après huit jours de conflit, la rédaction nationale de France 3, réunie en assemblée générale, mardi 27 septembre, a voté l'arrêt de la grève et s'est prononcée pour la signature de l'accord négocié entre la direction de la chaîne et les syndicats. Celui-ci comprend cent augmentations de salaire, dont vingt-quatre pour la rédaction nationale. Cinquante-huit promotions sont également prévues dont quinze pour la rédaction parisienne. Claude Guéneau, délégué du SNJ-CGT, a indiqué que cet accord, *« loin d'être satisfaisant »*, constitue *« un compromis acceptable »*. De son coté, Xavier Gouyou-Beauchamps, directeur général de France 3, s'est *« engagé à amorcer, dès 1995, le rapprochement »* entre les salaires des journalistes de France 3 et de France 2 (*le Monde* du 27 septembre).

Vitesse rapide et transmission de photos

France Télécom oriente le Minitel vers le multimédia

Quinze ans après sa création, le Minitel profite enfin des innovations technologiques. France Télécom a annoncé mardi 27 septembre le lancement du réseau Télétel vitesse rapide (TVR), soit un Minitel huit fois plus rapide que celui qui équipe actuellement 6,5 millions de foyers en France. Ce nouveau terminal, dont une prochaine version permettra de lire des cartes à puce et donc de procéder à des actes de paiement, pourra afficher une photo d'un quart d'écran en trois secondes avec une qualité largement supérieure à celle que permet l'appareil actuel. TVR offrira donc un confort accru de consultation et permettra surtout un gain de temps important pour le téléchargement des fichiers ou de logiciels. Les nouveaux services de TVR préfigurent ainsi ceux que nous promettent les promoteurs des autoroutes de l'information : consultation de fichiers de villas de vacances en location, photos vendues par l'Agence France Presse au jour le jour, ou accès rapide pour chacun à ses différents comptes bancaires. Les possesseurs d'un micro-ordinateur pourront également se connecter à TVR grâce à un boîtier que commercialise également France Télécom. Les messageries roses, qui auraient pu être la locomotive de TVR, ont d'emblée été bannies par France Télécom.

Y. M.

DANS LA PRESSE

L'affaire Longuet

Libération (Gérard Dupuy) : « La pusillanimité des socialistes devant les premières affaires de corruption dans leurs rangs n'est pas la moindre des raisons de leur débâcle. Leurs successeurs – qui ont bien profité de cet aveuglement – prétendaient l'avoir compris, le répétaient sur les estrades médiatiques. Ils montrent aujourd'hui qu'ils sont vite redevenus sourds dans le confort feutré des ministères. (...) Balladur (judicieusement silencieux), Méhaignerie (avec sa demi-mesure) et Longuet (avec sa villa et le reste) ont manifestement choisi de vivre en eau trouble, la croyant peut-être une eau dormante. »

InfoMatin (Eric Zemmour) : « Plus rien ne sera comme avant dans le royaume de « Balladurie ». Pour la première fois, Balladur « lave moins blanc que blanc ». Et Gérard Longuet, amer et désenchanté, n'est pas loin de se demander s'il y a une vie après la politique. »

La Tribune (François Roche) : « Le voile se déchire. Cette équipe [le gouvernement] que l'on avait présentée comme soudée puisque restreinte est aujourd'hui fissurée et il n'est pas certain du tout qu'elle puisse retrouver sa cohésion des premiers mois. Même si elle est désormais mise en sommeil jusqu'au 31 octobre, il est clair que ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire Longuet » laissera des traces dans la majorité. »

RTL (Philippe Alexandre) : « Mais surtout l'affaire Longuet risque fort de faire perdre à M. Balladur un soutien autrement important, celui de l'opinion elle-même, de cette majorité d'électeurs que les instituts de sondages révèlent semaine après semaine, de ces Français qui seront appelés l'an prochain à exprimer leur confiance ou leur rejet, de façon irréversible. »

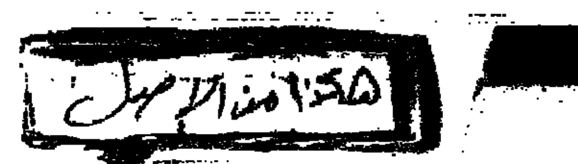
France-Inter (Pierre Le Marc) : « Un classement de l'affaire par le Parquet apparaîtra immanquablement comme un déni de justice, comme une poursuite des mauvaises mœurs institutionnelles (...). L'ouverture d'une information, qui n'effacera pas totalement les interrogations et les accusations soulevées par le sursis accordé au ministre de l'industrie, conduira inévitablement à la démission de Gérard Longuet, une démission qui, après celle d'Alain Carignon, sera ressentie comme un affaiblissement du gouvernement et comme une déstabilisation du dispositif présidentiel du premier ministre. »

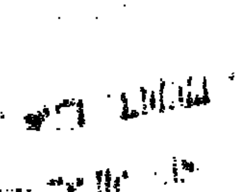
La Chaîne Info (Pierre-Luc Séguillon) : « Édouard Balladur altère son image d'honnête homme et de procureur de la corruption. Il donne l'impression d'avoir privilégié les préoccupations du candidat à la présidentielle de 95 qu'il prétend n'être pas encore, sur la rigueur du patron du gouvernement qu'il n'est plus tout à fait. Bien plus, après les reculs opérés dans l'affaire du CIP ou la révision de la loi Falloux, il paraît, une fois encore, témoigner d'un défaut inquiétant pour un homme d'Etat, l'indétermination et l'incapacité à prendre les décisions qu'appelle la raison d'Etat dans les moments difficiles. »

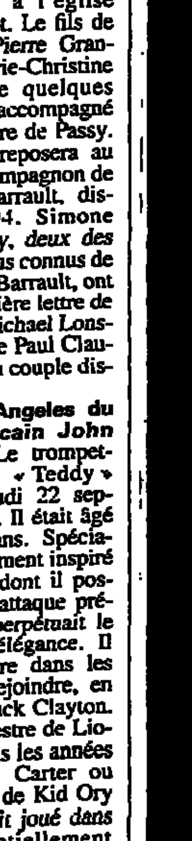
SOFIRAD : incertitudes sur la succession de M. Dutaret. – Le nom du nouveau PDG de la Sofirad (Société financière de radiodiffusion), dont on attendait la nomination mercredi 28 septembre, en conseil des ministres, ne sera pas connu avant le 5 octobre. L'ex-PDG de la Sofirad, Jean-Louis Dutaret, mis en examen dans l'affaire du *Dauphiné News*, avait annoncé sa démission lundi 26 septembre. Sa succession s'annonce plus difficile à régler que prévu. La candidature de Jean-Noël Tassez, PDG de RMC, qui semblait avoir les faveurs du ministère du budget et de la communication, paraît avoir suscité de vigoureuses oppositions en provenance, notamment, du Quai d'Orsay.

A nos lecteurs

La mise en vente du *Monde* du mardi 27 septembre a été largement perturbée, à Paris, lundi après-midi 26 septembre. En effet, du fait des retards de tirage de *Libération*, les NMPP (Nouvelles Messageries de la Presse parisienne) ont décidé d'assurer prioritairement la livraison de ce titre, en groupage avec *France-Soir* et *le Monde*. Cette mesure a causé un retard sur 10 % des points de vente du Sud-Est parisien et pénalisé la mise en place du *Monde*.







THÉÂTRE

Le onzième Festival des francophonies en Limousin

Les insuffisances de l'hybridation

Le onzième Festival international des francophonies a commencé le 23 septembre à Limoges et dans plusieurs villes de la région Limousin. Il s'achèvera le 3 octobre prochain, après que onze spectacles, huit lectures et des rencontres auront été proposés à quelque 10 000 spectateurs.

LIMOGES
de notre envoyé spécial

Qui pourrait redire quoi que ce soit à l'idée généreuse de réunir une fois l'an en France, et dans de bonnes conditions pour les artistes comme pour les spectateurs, des troupes de théâtre venues des quatre coins de la francophonie ? Qui s'offusquerait que ce rendez-vous soit l'occasion de rencontres multiples entre cultures différentes, celle aussi de résidences d'auteurs (quarante-huit écrivains ont séjourné ici depuis dix ans), de tables rondes, de débats, d'expositions et d'éditions de pièces qui n'auraient pas l'ombre d'une chance d'être publiées si Limoges ne tenait pas, depuis dix ans, le haut de la création francophone ?

Et pourtant, pourtant, le festival 1994 est l'occasion de pointer les faiblesses d'une telle initiative. Plusieurs des spectacles présentés sont le fruit de collaborations entre artistes de pays différents qui se sont rencontrés lors de précédentes éditions des Francophonies. La faible qualité de plusieurs d'entre elles *(lire ci-contre)* a entraîné cette année une réelle désillusion. C'est le cas par exemple des *Nuages de terre*, pièce de Daniel Danis, coproduction Canada-Côte-d'Ivoire qui se voulait exemplaire de ce qu'on pourrait appeler « l'esprit de Limoges ». L'idée d'une collaboration transcontinentale est née ici, en 1990, quand Daniel Meilleur, codirecteur du Théâtre les Deux Mondes de Montréal a rencontré Werewere Liking, animatrice à Abidjan de la Compagnie Ki-Yi M'Bock.

Les protagonistes ont multiplié les contacts des deux côtés de l'Océan, le travail a commencé à Montréal il y a plus d'un an. Il a alors été décidé que la mise en scène serait cosignée par Meilleur et Liking, la distribution mixte (Afrique, France et Québec), la scénographie, les lumières et la direction de production étant assurées par les Deux Mondes. Pendant ce temps-là, Daniel Danis peaufinait son texte à mesure que le travail en ateliers des acteurs s'affinait. Les répétitions ont débuté en août dernier à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon et la première a eu lieu le 23 septembre à Limoges. Au bout du compte : un spectacle hybride, sans âme, totalement déboussolé...

Que penser aussi de la rencontre avortée entre un jeune metteur en scène et auteur français, Xavier Durringer, avec la culture cajun de La Nouvelle-Orléans ? Pour monter son projet, Durringer s'est adressé au festival, au ministère de la culture et de la francophonie ; il a obtenu une mission de l'Association française d'action artistique, le soutien du consulat général de France à La Nouvelle-Orléans et le partenariat de Delta Airlines. Pour quel résultat ? La création le 23 septembre, à Limoges, d'un petit spectacle mal fichu mêlant des textes de Durringer et de divers auteurs contemporains cajuns et afro-américains.

La Légende du Wagadu est, en revanche, l'exemple d'une collaboration intelligente entre artistes de deux continents. L'équipe de mise en scène est française ; la troupe et l'auteur sont mauritaniens. Ici, on n'a pas recherché une hypothétique « fusion », chacun a apporté son savoir-faire, respectueux de l'originalité, de la singularité de ses partenaires. Le résultat est là : créé le 24 septembre sous un chapiteau, *la Légende du Wagadu* est un spectacle réussi, courageux même, qui mêle théâtre, musique et chants avec un naturel évident, sans souci d'un quelconque métissage.

Comme le dit Robert Abirached, universitaire et écrivain, nouveau président du festival qui succède cette année à notre confrère Claude Julien, *« nous sommes à un moment crucial pour la francophonie. Algérie, Rwanda, Liban, disent combien cet espace est celui des combats, de la violence, des débats de tous ordres. Lc festival ne doit pas être simplement un espace de célébration mais aussi de réflexion. »* La célébration, on l'a vu cette année, n'a pas atteint tous ses objectifs. Pour ce qui est de la réflexion, les Francophonies pourraient être la manifestation sensible des convulsions du monde.

Encore ne le ressent-on vraiment qu'en rencontrant l'un ou l'autre, au hasard des promenades entre les différents théâtres de Limoges ou sous le chapiteau qui, au pied de la cathédrale, réunit le soir venu artistes et spectateurs. Malgré les collaborations multiples avec l'Université francophone de la ville, malgré les invitations lancées çà et là, malgré les rencontres comme celle qui sera consacrée le 1er octobre par la Fédération limousine d'aide au développement à la situation algérienne, Limoges n'est pas le lieu d'excellence que la francophonie mériterait. L'énergie de l'équipe du festival dirigé par Monique Blin avec un courage qui ne se dément pas depuis dix ans n'est pas en cause, mais certainement la faiblesse relative des moyens mis à sa disposition. Huit millions de francs de subventions croisées pour réunir une fois l'an des hommes et des femmes venus de cinq continents, cela n'est pas rien mais manifestement trop peu.

OLIVIER SCHMITT

Des mesures gouvernementales en faveur du théâtre francophone

A la faveur du Festival des francophonies de Limoges, Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, a rendu public le 23 septembre un ensemble de mesures nouvelles *« en faveur du développement du théâtre francophone »*. Le metteur en scène roumain Silviu Purcarete a été nommé directeur du Centre dramatique national de Limoges, en remplacement d'Arlette Tephany et Pierre Meyrand. Il prendra ses fonctions le 1er janvier 1996. Un fonds pour la création théâtrale francophone sera prochainement créé *« pour financer des productions particulièrement intéressantes, dans un souci de qualité, de coopération et de diffusion plus large »*. D'un montant *« d'1 ou 2 millions de francs »*, ce fonds sera géré par la direction du théâtre et devrait bénéficier *« à une dizaine de projets chaque année »*. Enfin, le ministre souhaite la *« relance des institutions francophones »* en engageant *« une action concertée entre le Festival des francophonies, le Théâtre international de langue française* [dirigé à Paris par Gabriel Garran] *et le CDN de Limoges, sans oublier la Maison des cultures du monde dirigée par Chérif Khaznadar »*.

[Né le 5 avril 1950 à Bucarest, Silviu Purcarete est diplômé de mise en scène de l'Académie de théâtre et de cinéma de Bucarest. Il a réalisé sa première mise en scène en 1974. Il continue depuis une carrière qui mêle pièces de répertoire (Euripide, Sénèque, Boccace, Shakespeare) et pièces contemporaines (Mrozek, Popovici, Popescu). Depuis 1990, plusieurs de ses spectacles (*Ubu Roi, Titus Andronicus, Teatro Comico, Phaedra*) ont été présentés – et primés – dans différents festivals internationaux importants. D'octobre 1992 à juillet 1994, Silviu Purcarete a été directeur artistique du Théâtre Bulandra-Théâtre de l'Europe de Bucarest.]

Dernier hommage à Madeleine Renaud. – Quinze cents personnes, parmi lesquelles de nombreux professionnels du théâtre et du cinéma, ont rendu, mardi 27 septembre, un ultime hommage à Madeleine Renaud, à l'occasion de ses obsèques religieuses à l'église Saint-Pierre de Chaillot. Le fils de la comédienne, Jean-Pierre Granval, et sa nièce, Marie-Christine Barrault, entourés de quelques familiers, ont ensuite accompagné la dépouille au cimetière de Passy. Madeleine Renaud y reposera au côté de son époux et compagnon de théâtre, Jean-Louis Barrault, disparu en janvier 1994. Simone Valère et Jean Desailly, deux des comédiens parmi les plus connus de la Compagnie Renaud-Barrault, ont lu un extrait de la première lettre de saint Jean, après que Michael Lonsdale eut lu un poème de Paul Claudel, auteur de chevet du couple disparu.

JAZZ : mort à Los Angeles du trompettiste américain John « Teddy » Buckner. -Le trompettiste américain John « Teddy » Buckner est mort, jeudi 22 septembre, à Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans. Spécialiste du dixieland, fortement inspiré par Louis Armstrong, dont il possède la puissance et l'attaque précise, Teddy Buckner perpétuait le « vieux style » avec élégance. Il avait débuté sa carrière dans les années 20 avant de rejoindre, en 1934, l'orchestre de Buck Clayton. Il dirige ensuite l'orchestre de Lionel Hampton, joue, dans les années 40, auprès de Benny Carter ou Johnny Otis et surtout de Kid Ory de 1949 à 1954. Il avait joué dans plusieurs films essentiellement musicaux.

BRIGITTE BARDOT : anniversaire.-La célèbre comédienne fête, le 28 septembre son soixantième anniversaire. Deux biographies de la vedette viennent d'être publiées. Elles accompagnent la sortie de quatre de ses films en vidéocassettes (dont *En cas de malheur* et *Babette s'en va en guerre*). Brigitte Bardot annonce, par ailleurs, qu'elle achève la rédaction de ses mémoires.

Kaléidoscope

LA RÉPÉTITION OU LE ROND-POINT
de M'Hamed Benguettaf

La Répétition, spectacle créé au festival dans une version scénique achevée, avait été présenté à Nanterre-Amandiers et à Avignon, où la pièce avait été mise en espace. Elle réunit trois acteurs, M'Hamed Benguettaf, Ziani Chérif-Ayad et Sid Ahmed Agoumi, trois personnages considérables de la scène algérienne qui ont contribué là-bas aux grandes heures du Théâtre national. En 1989, ils ont quitté cette institution et formé une compagnie indépendante, Masrah El Kalaa (La Citadelle), qui connaît depuis un succès constant dans le Maghreb, au Proche-Orient et en France. Leur nouvelle pièce est d'autant plus intéressante qu'elle s'est révélée prémonitoire.

La Répétition décrit les tourments incessants d'une équipe de théâtre répétant à Alger aujourd'hui. Comme dans la réalité, ses trois personnages ne peuvent travailler qu'en errant de salles en salles, à chaque fois négociées de haute lutte avec différents potentats et qui toujours leur sont reprises au prétexte de réunions de tous ordres. M'Hamed Benguettaf figure un acteur vieillissant dont la mémoire s'effiloche ; Ziani, un metteur en scène exaspéré par les contretemps ; Agoumi, un homme à tout faire, souffleur malicieux, musicien philosophe et humoreux. Comme l'explique Ziani, *« à l'instar de cette petite troupe qui répète un spectacle sans cesse ajourné, c'est tout un pays qui répète depuis l'indépendance de 1962 et qui ne parvient pas à donner sa « première »..:*

Les trois Algériens disent bien la douleur d'un pays délité, effondré. Ils sont aussi la manifestation vivante d'un espoir lucide, d'un espoir quand même. La situation intérieure algérienne les empêchant de présenter désormais leurs spectacles chez eux, ils ont trouvé en France, et singulièrement à Limoges, les moyens de continuer de travailler, et donc de continuer à vivre. Et pas seulement pour le public occidental. Tandis que *la Répétition* était créée à Limoges, la télévision algérienne diffusait samedi soir le film d'une autre de leurs productions, *le Cri*, prémonitoire elle aussi, puisqu'elle a été écrite au début de 1988, soit avant les événements d'octobre, et qu'elle met en scène un Alger hérissé de barricades...

Leur présence dans notre pays est plus que précaire. Agoumi n'a obtenu que dix jours avant Limoges un visa de tourisme d'un an qui l'oblige à quitter le territoire français tous les trois mois ; M'Hamed Benguettaf a bénéficié d'une bourse pour travailler trois mois en résidence à Limoges ; Ziani a, lui, un hypothétique statut d'« étudiant » sans bourse obtenu par l'entremise du ministère des affaires étrangères. Tous trois voudraient obtenir un statut plus clair de compagnie dramatique algérienne résidant en France. Et donc ne pas être considérés comme des réfugiés *« s'inscrivant*, comme le dit Ziani, *dans un cadre humanitaire, avec pleurs et mouchoirs à l'appui »*. Le metteur en scène de *la Répétition* s'inquiète d'ailleurs d'un phénomène en voie de généralisation qu'il appelle *« le réseau des Algériens de meetings »*, ces artistes et intellectuels invités partout ponctuellement et aussitôt laissés à leurs difficultés quand les réunions de solidarité s'achèvent.

LA LÉGENDE DU WAGADU VUE PAR SIA YATABÉRÉ
de Moussa Diagana

La Légende du Wagadu vue par Sia Yatabéré est une pièce récente du Mauritanien Moussa Diagana. Mise en scène par le Français Patrick Le Mauff, elle transporte sur les rives du continent africain une Iphigénie dont l'existence est menacée par la raison d'Etat, en l'occurrence un royaume animiste, aux mains de prêtres corrompus, prêt à basculer dans l'islam.

L'écriture de Moussa Diagana est splendide. Si un prologue et une succession d'épilogues relevant trop de la littérature et pas assez du théâtre n'alourdissaient la pièce, *la Légende de Wagadu* serait même l'un des plus beaux textes dramatiques écrits ces jours-ci. Il y a là des personnages, comme celui du Fou qui mène la danse, comme celui du vieux Roi qui voudrait accompagner les changements de son peuple, comme celui du chef de guerre, Mamadi le Taciturne, qui sont tous évidents et qui s'inscrivent, aussitôt entrevus, dans la lignée des grands rôles du répertoire.

LES NUAGES DE TERRE
de Daniel Danis

C'est à Limoges que se sont rencontrés le Québécois Daniel Meilleur, codirecteur du théâtre Les Deux Mondes de Montréal, et l'Ivoirienne Werewere Liking, actrice et metteur en scène dans la compagnie qu'elle a fondée à Abidjan. Tous deux ont inventé une œuvre, *les Nuages de terre*, écrite par le Québécois Daniel Danis, qui met aux prises sur une île de fiction les descendants de deux peuples venus d'un Est et d'un Ouest mystérieux, les uns étant noirs, les autres blancs. Deux jeunes héros, Fleurée la Blanche et Gabié le Noir, verront leurs amours contrariées parce que la première refuse de se plier à une coutume locale qui consiste à mutiler les jeunes filles en leur coupant les orteils.

D'une écriture résolument poétique – et très peu dramatique –, la pièce multiplie les envolées mystiques et les emportements souvent confondants de naïveté contre la violence des coutumes, celle plus insidieuse du modèle occidental (sous la figure d'un apprenti dictateur d'opérette). A aucun moment, malgré une avalanche d'effets plus ou moins coûteux, on ne parvient à entrer dans ce conte décousu, cette machine de théâtre que ne réussit pas à sauver une très belle partition de Michel Robidoux et Boni Gnahoré.

QUAND LE PÈRE DU PÈRE DE MON PÈRE...
de Xavier Durringer

Quand le père du père de mon père... est une nouvelle pièce du Français Xavier Durringer, qui anime à Paris la compagnie La Lézarde. Elle réunit des textes du jeune Français et des fragments empruntés à différents auteurs cajuns et afro-américains. En dépit de l'énergie incroyable d'une poignée d'acteurs-chanteurs-musiciens américains (qui ravalent la partie française de la distribution au rang de partenaire appliqué), ce « bout-à-bout » sera aussitôt vu, aussitôt oublié. Décor de fortune, bruyant, malcommode, costumes et lumières à l'avenant. Durringer et la Louisiane valent mieux qu'un brouillon de théâtre, nous aussi d'ailleurs.

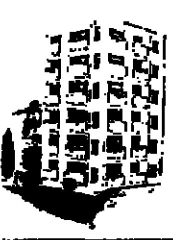
THÉÂTRE DÉCOMPOSÉ
de Matei Visniec

Théâtre décomposé, une pièce de Matei Visniec mise en scène par Catalina Buzoianu (Roumanie), est un spectacle coproduit par le Theatrum Mundi et l'Institut français de Bucarest, et soutenu par les ministères de la culture des deux pays. La pièce réunit quelques éléments de texte qui sont autant de sketches raboutés, plutôt drôles, dits par quatre acteurs formidables ; elle se moque avec esprit des dérèglements du monde, et pas seulement du monde totalitaire.

Malheureusement, on a rarement vu autant de vulgarité dans la mise en scène d'une femme. Le grotesque des situations devient sous sa direction carrément graveleux, l'humour se grossit de traits épais, et cette manière quasi constante d'interpeller les spectateurs tire le spectacle vers le café-théâtre au mieux, la pochade au pire. Encore assiste-t-on là à une production cohérente : auteur, metteur en scène, interprètes sont tous roumains. On s'étonne simplement que ce spectacle de peu d'importance ait été programmé à Limoges.

O. S.

► Festival des francophonies en Limousin, 11, avenue du Général-de-Gaulle, 87000 Limoges. Tél. : 55-10-90-10. Location par téléphone : 55-79-40-58. 65 F et 100 F. « Les Nuages de terre » sera repris au Théâtre du Rond-Point, à Paris, du 4 au 9 octobre, puis à Liège (le 4 octobre), à Clermont-Ferrand (14), à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon (18 et 19), à Chalon-sur-Saône (25), etc. « La Légende du Wagadu » sera repris à Vienne (du 6 au 9, du 13 au 16, du 20 au 23 octobre), puis en novembre à Evreux (8 et 9), Melun-Sénart (18 et 19), Caen (à partir du 22 novembre), etc. « Quand le père de mon père... » sera présenté à Mâcon (4 octobre), puis au TILF de La Villette, à Paris (6 au 12 octobre), et à La Roche-sur-Yon (le 15).





FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

15e FRONT SEINE. A saisir
STUDIO 700 000 F
33 m², étg élevé, vue Seine parfait état, parking PARTENA - 45-77-98-42

ILE ST-LOUIS
S/Seine beau studio, 38 m² soleil, 4e étage, 1 650 000 F Serge Kayser. 43-29-60-60

MARAIS HÔTEL-DE-VILLE Gd 2 p. 3e ét., calme, lumineux. Très bon état, cuis. équipée – Prix. 1 450 000. VALETTE 45-61-44-37

MAUBERT bel imm. 17e, haut. ss plafond, 5 p., 140 m², 2 bains 2 WC, urgent. 43-35-18-36

VAVIN, 2 P. vue imprenable, 3e ét. Sud asc. tt confort., 980 000 F Tél. : 43-20-77-47 (syndic)

GEORGE-V, 6P, 160 M²
– 5e ét. 4 000 000 F
– 1er ét. 3 600 000 F
profession libér. possible FONCIA OUEST 40-55-07-75

AV. D'ITALIE
Gd stand., piscine dans imm. 88 m² + loggia, 2 chbres, 2 bains, park. 1 795 000 F FONCIA – 45-44-55-50

BUTTE-AUX-CAILLES
Imm. 90, gd stand., 70 m², séj., 2 chb., terrasse, park. Parf. état 1 790 000 F, frais réd. FONCIA – 45-44-55-50

30 mètres pl. des VOSGES, superbe 3 P., parfait état, aménagements de qualité. 2e, asc., Imm. 18e, refait. 1 970 000 F. PARTENA. 42-66-36-53.

BUTTE-AUX-CAILLES GD STUD. cuis. équip., ét. élevé, calme 660 000 F – 43-25-97-16

CHATENAY URGENT ! Appt. 78 m², face parc, séj. dble expo. 30 m², loggia, 2 chbres, sdb, 3e ét., ascen. Prix : 1 080 000 F. Tél. : 46-83-13-95

DENFERT pier.-de-t., 3/4 p., 97 m² le tt en parf. état, chf. ind., urgt départ 43-35-18-36

AUTEUIL 4e ét., asc., 2 P. Imm. 1930, gardien, commerces, transp. 1 240 000 – 45-61-44-37

BATIGNOLLES 1er ét., 4 P., 87 m² sur rue/jardin. Clair et calme. Bon état 1 850 000 F VALETTE : 45-61-44-37

Me JASMIN, pierre-de-t. tt cft., 91 m², living 2 chbres. 45-44-21-97

Me RANELAGH, pierre-de-t. 5e, asc. s/jard., salon, chbre cuis. bains. 48-73-57-80

PROPRIÉTÉ VAL-DE-MARNE à 3 km porte de Choisy, superbe prop. standing, bâtie en 1980, 320 m² hab., sur 950 m² de terrain avec jolie vue sur Paris. Prix : 4 500 000 F Tél. : 46-65-79-99

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM

appartement achat

AGCE FENELON, rech. pour sa clientèle, studios et appts Paris centre et Rive Gch. 46-33-05-13

PARTENA
16 av. Montaigne. 47-20-17-88 rech. beaux appts, demeures de prestige à Paris VENTE ou LOCATION

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées 8e spécialiste appts haut de gamme rech. appts charme et de standing, petites et grandes superficies Évaluation grat. sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

location meublée demande

étranger

Étudiant ch. studio à louer à Londres (période stage). Tél. : (16) 82-56-53-41

bureaux location

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

DOMICILIATION PARIS PRÉSENT DANS LES 20 ARRONDISSEMENTS choisissez votre adresse SOFRADOM 40-44-71-20

DOMICILIATION COMMERCIALE permanence téléphonique Tél. : 45-02-21-01 (h. b.).

location non meublée demande

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLÉS, GESTION POSSIBLE.
(1) 47-20-30-05

location non meublée offre

Part. MAUREPAS VILLAGE (78) chaumière 4 p., 150 m², gd living, parc, 9 880 F ch. comprises 34-87-15-08 ou 34-87-27-77

A LOUER QUELQUES APPTS D'EXCEPTION
PASSAGE DES PRINCES
DANS UNE RÉNOVATION DE TRÈS GD STANDING
3, 4, 5 P
aux 5e et 6e étages duplex, terrasse, cave, box prestations de très grande qualité (portier audio-vidéo, climatisation, portes blindées...) de 87 à 149 m² et de 11 890 F cc à 20 200 F charges et droit de bail inclus + honoraires de 7 650 F à 12 987 F
Visites sur rendez-vous 1 Bis, bd des ITALIENS PARIS 2e Tél. : 44-86-46-52
PHÉNIX GESTION GROUPE DES AGF

location non meublée offre

Dans belle résidence, calme F1 : 52 m², r. de jard., 11 m² 31 r. Claude-Bernard Loyer TC : 6 131,65 F AGIFRANCE. 43-31-73-41

Bel appt de stand., 1er ét. 7 P., 193 m², cuis. équipée 31 r. Claude-Bernard loyer TC : 24 162,17 F AGIFRANCE. 43-31-73-41

7e ÉCOLE MILITAIRE rue St-Dominique, beau 2 P., tt cft., clair, calme 5 450 F NET PARTENA. 45-77-98-41

8e MADELEINE, beau gd STUDIO, tt cft, 5e ét., asc., imm. standing. 4 000 H. ch. PARTENA. 42-66-36-65

14e MOUTON-DUVERNET, 4 P., parfait état, 3e étg, ascens. 7 000 H. ch. 45-77-98-42

16e MICHEL-ANGE, beau petit 3 PCES, tt cft., parfait état. 6e étg, asc., Imm., standing. 6 000 F net PARTENA. 42-66-36-53

16e PTE DAUPHINE, standing 2 PCES, 71 m² 7 100 H. ch. 4 PCES 88 m² 9 000 H. ch. PARTENA, 45-77-98-41

AV. MARECHAL-LYAUTEY expo Sud s/jardin, part. loue studio, gd, standing 3 850 F C.C. Tél. : 38-46-06-63

17e PTE DE CLICHY, 3 P. tt cft, calme, refait neuf 5 685 F CC. 47-39-92-54

appartements ventes

1er arrdt

MONTORGUEIL
(s/rue) 3 PCES, cuis., conft. possib. 900 000 F Tél. : 40-26-20-30

5e arrdt

CENSIER, part. vd 2/3 p. 58 m², calme, bon état, clair, 5e, ss. asc., 1 200 000 F. Tél. : 43-36-31-03

Part. vd rue de Bièvre imm. P.D.T. 125 m² 5 pces 3 chbres sur cour excel. état 3 800 000 F Tél. : 43-54-24-64

6e arrdt

Rue Jacob, soleil, vue caract. sur 2 niv. 5e et 6e ét. sans asc. parfait état, 90 m² part. 2 700 000 F. T. : 48-06-29-44

OBSERVATOIRE calme absolu sur jardin, luxueux appt 94 m², cuis. liv. 3 chbres cab. toil., s.d.bns 2 WC + balc 12 m², cave, box privé, visites sur RV Tél. : HB (16) 86-44-09-05

SÈVRES/RASPAIL
Place Alphonse-Deville 7 P., 2 services, 300 m² soleil, vue dégagée Rive Gauche. 42-22-70-63

7e arrdt

Me DUROC, proxim. bd INVALIDES, charmant 2 P. tr. bon état, calme, clair 820 000 F. CASSIL RIVE GCHE. 45-66-43-43

9e arrdt

NOTRE-DAME
charmant duplex, poutres cheminée, haut plafond, 4e, ss asc., séj. dble, cuis. US chbre, wc, bain au 1er niveau au-dessus : mezz. + chbre + combles. Px : 2 070 000 F Tél. : 43-33-35-05

CHAPTAL
pierre-de-t., beau 3 P. clair, élégant, calme excellent état. 1 450 000 F X'IMMO. 40-25-07-05

N.-D. Lorette, pierre-de-t., dern. ét., 5 P., 131 m², serv. pl. soleil calme, urgt. 43-35-18-36

11e arrdt

MAISON-LOFT
Superbement aménagée calme, verdure, 170 m² charme fou. Px 3 500 000 F Serge Kayser. 43-29-60-60

12e arrdt

NATION imm. p. de t., 3 P., 60 m² 4e ét., expo sud Prix : 1 200 000 F Tél. : 49-95-01-51

13e arrdt

GOBELINS, studio env. 30 m² s/cour, calme, cuis., wc, dche séparés. 640 000. 46-33-05-13

14e arrdt

Denfert, bel imm. 1930, 2 p., tt. cft., 42 m², rénové sauf peint. calme, 790 000 F. 43-35-18-36

16e arrdt

VICTOR HUGO – FOCH
SUPERBE 240 m²
p.-de-t., standing, 6 600 000 PARTENA. 45-77-98-41

TROCADERO appart. 2 P., 50 m², 5e étg imm. pierre-de-t., 1 100 000 F PARTENA. 42-66-36-53

R. de PASSY, studio bel anc. 3e, calme, charme 695 000 F. 45-31-51-10

PASSY, 7/8 P.
somptueux, vue sur Seine KHS SELECT. 42-15-04-57

18e arrdt

Me J. Joffrin, 40 m² 2 P., tout cft. 640 000 F Immo. Marcadet. 42-51-51-51

Marché Dejean, 73 m² balcon, tout cft. 975 000 F Immo. Marcadet. 42-51-51-51

20e arrdt

GAMBETTA, récent studio 28 m², 7e, asc. balc. s/jard. park. 490 000. 42-65-41-03

91 Essonne

DRAVEIL (91), part. vd beau studio, 35 m², imm. récent (89), ds petite résid. stand., très calme, gd balcon 6 m², cuis. américaine entièrement équipée, s. de bns, WC sépar., cave, parking extér., état neuf. Px 580 000 F. Tél. : 69-42-99-65 à partir de 21 h.

MASSY-PALAISEAU (91) Près RER, B et C (25 min. Paris Halles), TGV, Orly, beau 6 P., 136 m², 6e ét. imm. moderne, expo Est-Ouest. Gds balcons. Installations par décorateur, état neuf, gde cuis. équipée, bains, douche 2 wc-lavabos, 2 parkings, 2 caves, tennis. 1 700 000 F. Tél. : 69-20-90-61 matin ou après 19 heures

92 HAUTS-DE-SEINE

SCEAUX CENTRE URGENT ! appt calme, séj. 42 m² 2/3 chbres, box, balcon prix : 1 650 000 F Tél. : 46-83-13-95

94 VAL-DE-MARNE

FONTENAY-S/BOIS
10' RER et Bois dans mini-copropriété
4 ou 5 PCES
EN DUPLEX RARE Px 780 000 F pptaire : 42-65-11-66

OCCUPÉ LOI 48
VINCENNES 5' RER 3 P., 66 m², 560 000 F bel imm. ravalé. 42-60-30-15



propriété vente

77 Seine-et-Marne

PROPRIÉTÉ (77) EXCEPTIONNELLE
VALLÉE GRAND-MORIN CHARME PAISIBLE. Ancien moulin XVIIIe, 6 ha., 50 min. Paris N.D. et aéroports environ. naturel protégé. Très bel ensemble architec. 1 450 m², entièr. restauré. Habitable de suite cause départ, bon investis. Propr. tél. : (1) 64-04-04-80. Fax : (1) 64-20-11-01.

maison individuelle vente

FONTENAY-SS-BOIS
LOTF 90 et 140 m² 750 000 et 1 000 000 47-63-89-46

immo. informations

VOUS VENDEZ un appartement avec ou sans confort. Adressez-vous à un Professionnel FNAIM IMMO. MARCADET 42-51-51-51. Fax 42-55-55-55

PARENTS, ÉTUDIANTS
La Mutuelle Nationale des Étudiants de France propose aux étudiants + de 8 000 studios ou 2 P. neufs et équipés ds 76 résidences, ds ttes les villes universit. Loyers adaptés pr budget étudiant avec APL ou ALS. Paris RP 45-77-50-22 Province : Listes des agences 3615 MNEF.

LE MONDE DES CARRIÈRES

J. H. 24 ans, BAC C diplômé d'ingénieur formation mécanique, informatique, électronique de puissance, productique) ch. emploi.
INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE
● École d'ingénieurs en Génie des systèmes industriels. (EIGSI Violet, La Rochelle).
● Anglais lu, écrit, parlé.
Bernard MAURIN 10, rue de l'Etang 45210 FERRIERES Tél. : 38-96-67-13

URGENT journal mensuel recherche JOURNALISTES POLITIQUES CONFIRMÉS
Adresser CV + lettre à JMD CONSEIL 12, rue du Palais-de-l'Ombrière 33000 Bordeaux

DIRECTEUR JURIDIQUE D'UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT
cherche fonctions similaires ou missions de conseil ponctuelles dans banque ou cabinet d'avocats
Vous apporte 30 ans d'expérience en droit des affaires (crédit, fonds propres, financements de projets, montages sophistiqués, entreprises en difficultés...)
ÉCRIRE SOUS No 8805 Le Monde Publicité 133, avenue des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08 ou téléphoner au 45-67-07-83

RECHERCHE MÉCANICIEN KORTOBA SARL confection Hommes-Femmes-enfants. Tél. : 48-03-43-15

GROUPE PRESSE LOISIRS EDIREGIE recherche JOURNALISTE
Pour SPÉCIALISATION SECTEURS VÉHICULES DE LOISIRS ou HÉBERGEMENTS DE PLEIN AIR
Env. courrier de motivation et CV à : EDIREGIE
Sv. du personnel. BP 86 94420 LE PLESSIS-TREVISE

Part. Paris 11e, recherche PRÉCEPTRICE tps partiel pour enfant 6 ans, formation institutrice ou orthophoniste Tél. : 48-06-42-27 après 20 heures

Lycée engage profs confirmés, phys. lettres anglais adr. C. V. à Chaare-Thora 1, rue H.-Turot Paris 19 42-06-53-71 – 42-39-01-68

DEMANDES D'EMPLOI

DIRECTEUR JURIDIQUE D'UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT

cherche fonctions similaires ou missions de conseil ponctuelles dans banque ou cabinet d'avocats

Vous apporte 30 ans d'expérience en droit des affaires (crédit, fonds propres, financements de projets, montages sophistiqués, entreprises en difficultés...)

ÉCRIRE SOUS No 8805 Le Monde Publicité 133, avenue des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08 ou téléphoner au 45-67-07-83

J. F. 25 a. niv. Bac + 3 (communication et pub.) ch. poste assist. en communication, 2 a. expér. des organis. salons et conférences ; interviews et communiqués presse ; assistante chef de pub ; resp. du trafic. Écrire no 8796, le Monde Pub. 133, av. des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08.

SECRÉTAIRE COMPTABLE cherche emploi le matin Tél. : 45-65-30-60

CONCEPTEUR-RÉDACTEUR 19 ans exp. MD + journal (Le Monde) Très créatif ch. poste pub presse édition Tél. : 43-46-82-60

BTS COMPTABILITÉ recherche entreprise pour la préparation au DECF en alternance (contrat de qualification ou d'apprentissage) TÉL : 42-35-11-90

J.F. dynamique ch. emploi formateur en micro-infor. Très bonne exp. 6 ans dans SSII Tél : 42-56-38-60

FME EXPÉRIMENTÉE RECH. emploi prospection PRISE DE RDV PRODUIT PEU DÉMARCHE. POSSIBILITÉ TERRAIN TÉL. : 46-51-87-12 (REP)

Fme 50 a., ch. emploi stable. Secrétaire informatique Word 5, Word 2 ou Exel. Tél. : 45-99-46-42

L'AGENDA

Automobile

A VENDRE R 21 GTS
Blanche, 5 portes année 1989, modèle 90 bon état 77 000 km. 35 000 F 2 pneus neufs + poste radio Tél. : HEURES DE BUREAU : 46-41-56-06

A VENDRE 405 SRDT, février 94 toutes options, alarme attelage caravane. Etat neuf 10 000 km. 1re main. 115 000 F Tél. : 39-78-56-42

Editeur

Gabriel ENKIRI ch. éditeur pour « CHIRAC » « forcément » Tél. : 46-87-59-09

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Étoile : 37, avenue Victor-Hugo Autre grand choix.

BIJOUX D'AMOUR BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES GILLET 19, rue d'Arcole Paris 4e T. : 43-54-00-83 Me Cité

Casting

Vous êtes une femme, de 18 à 40 ans environ, active et dynamique, utilisatrice de protections périodiques ? Vous vous intéressez aux nouveaux produits et vous seriez prête à en tester ? Appelez-nous vite au :
45-26-41-59 – 48-74-23-26
pour prendre rendez-vous. Et n'hésitez pas à en parler autour de vous...

CAPES

Préparation annuelle au CAPES DE MATH. Début des cours le 10/10/94. Formathèmes MONTPELLIER (16) 67-63-13-36

Cours

COURS D'ARABE
Tous niveaux, jour, soir, samedi extensif, semi-intensif Ins. AFAC : TÉL. 42-72-20-88

CENTRE DE LANGUE ET CULTURE ITALIENNE Cours oct/fév. et oct/juin mini-groupes et individ., adultes et étudiants bac, gdes. écoles et form. profes. Quartier latin T. : 46-34-27-00

Travail domicile

Je réalise tous documents sur PC ou MAC SARAH. 39-90-76-41

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

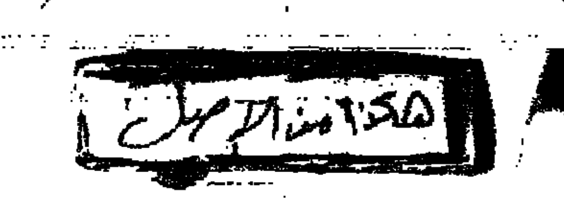
Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES, 53 m², 3e ét.	6, rue d'Antin GENERALI IMMOBILIER 24, rue de Mogador 75009 Paris 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	4 576 + 913 267,28
11e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 53 m², 2e ét., parking	6-8, rue des Bluets PHENIX GESTION groupe des AGF 44-86-45-45 Commission	4 700 + 619 3 344
15e ARRONDISSEMENT		
3/4 PIÈCES 104 m², 4e ét., + balcon, asc.	17-19, rue Basset ESPACE GTF 48-00-89-89 Commission	9 557 + 2 191 7 151,04
16e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 29 m², 1er ét., box	60-62, avenue Henri-Martin GENERALI IMMOBILIER 24, rue de Mogador 75009 Paris 40-16-28-68 Frais d'actes	4 350 + 1 040 290
3 PIÈCES 75 m², 6e ét.	134, quai Louis-Blériot PHENIX GESTION groupe des AGF 44-86-45-45 Commission	6 400 + 1 000 4 554
19e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 56 m², 2e ét.	84, rue de Crimée ESPACE GTF 48-00-89-89 Commission	5 170 + 716 3 992
2 PIÈCES 52 m², 5e ét. parking	10, résidence Belleville PHENIX GESTION groupe des AGF 44-86-45-45 Commission	4 400 + 959 3 131
20e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 47 m², 1er ét.	72, rue Pixérécourt ESPACE GTF 48-00-89-89 Commission	3 325 + 810 2 664
3 PIÈCES, 71 m², 3e ét., + balcon	51, rue Planchat ESPACE GTF 48-00-89-89 Commission	6 200 + 620 4 464
3 PIÈCES 60 m², RDC, parking	4, rue Tolain PHENIX GESTION groupe des AGF 44-86-45-45 Commission	4 480 + 1 178 3 188
91 ESSONNE		
4 PIÈCES 76 m² + RDC, parking	GIF-SUR-YVETTE Résidence les Grandes Coudraies GENERALI IMMOBILIER 24, rue de Mogador 75009 PARIS 40-16-28-70 Frais d'actes	3 965 + 1 059 280
92 HAUTS-DE-SEINE		
2-3 PIÈCES 80 m², 2e ét., parking	NEUILLY-SUR-SEINE 20 bis, bd du Gal-Leclerc GENERALI IMMOBILIER 24, rue de Mogador 75009 PARIS 40-16-28-68 Frais d'actes	7 800 + 1 075 400
4 PIÈCES 93 m², 4e ét., parking	ISSY-LES-MOULINEAUX 14, rue Diderot PHENIX GESTION groupe des AGF 44-86-45-45 Commission	6 885 + 1 467 4 899
SEINE-SAINT-DENIS		
4 PIÈCES 83 m², 12e ét.	PIERREFITTE 64, avenue du Gal-Gallieni PHENIX GESTION groupe des AGF 44-86-45-45 Commission	3 578 + 1 341 2 546

GROUPE GENERALI

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de







ÉCONOMIE

Une perte de 4,5 milliards de francs au premier semestre pour la banque publique

Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, qui annonçait finalement mardi 27 septembre les comptes semestriels de la banque publique et une perte de 4,5 milliards de francs, a néanmoins cru apercevoir « une lueur au bout du tunnel ». Si l'année 1994 devrait encore se traduire par une perte très lourde, égale au maximum à celle de 1993 (6,9 milliards de francs), l'Etat va prendre à sa charge à partir de 1995 les risques liés à la gestion passée du Lyonnais et que la banque, selon son président, est incapable d'assumer seule.

■ PAYS-BAS. La filiale néerlandaise du Crédit lyonnais vient d'annoncer qu'elle étudiait de nouvelles mesures de restructuration et devrait annoncer de nouvelles suppressions d'emplois.

■ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. A l'opposé des comptes du Lyonnais, ceux de la Société générale pour les six premiers mois de l'année illustrent la solidité de la quatrième banque française, qui annonce un bénéfice en légère hausse à 2,3 milliards de francs en dépit d'une conjoncture défavorable sur les marchés.

Un nouvel arrangement a été conclu avec l'Etat pour redresser le Crédit lyonnais

Le psychodrame autour du report *in extremis*, jeudi 22 septembre, de la publication des comptes semestriels du groupe est sans doute un des derniers épisodes de « l'affaire » Crédit Lyonnais. Jean Peyrelevade, le président de la banque publique, a annoncé finalement, mardi 27 septembre, une perte de 4,5 milliards de francs sur les six premiers mois de l'année. Le président croit désormais apercevoir *« une lueur au bout du tunnel »*.

C'est que l'Etat va prendre à son compte et à sa charge, à partir de 1995, les risques liés à la gestion passée du Lyonnais et que la banque, selon son président, est incapable d'assumer seule. Totalement débarrassé du poids d'une gestion hasardeuse le Lyonnais pourrait alors voir son redressement être plus rapide qu'attendu.

Son président a pu ainsi réaffirmer : *« J'ai été nommé à la tête du Lyonnais pour le redresser, donc je le redresserai. »* Au passage, il rend hommage *« aux cadres et au personnel de la banque »*, mais aussi *« au ministre de l'économie, au directeur du Trésor et au gouverneur de la Banque de France »*. Il le peut d'autant plus qu'il a réussi à faire prévaloir sa philosophie : *« Pour valoriser au mieux l'instrument bancaire Crédit lyonnais, il ne faut pas le casser. »* Il avait obtenu de Matignon, au début de l'année, des garanties en ce sens, même s'il devra faire un geste et se séparer sans doute d'actifs bancaires, comme des réseaux en Amérique du Sud. M. Peyrelevade reconnait avoir péché par optimisme en ayant sous-estimé les risques liés au passé et portés par le Lyonnais, notamment *via* ses filiales bancaires (Altus Finance, SDBO, Banque Colbert), en pensant que *« ces risques pouvaient être économiquement absorbés par le résultat courant et que leur étalement était possible, en technique comptable »*. Mais il a obtenu gain de cause.

C'est-à-dire que l'Etat va prendre à sa charge la couverture des risques que la banque publique *« ne peut pas absorber compte tenu des sommes en jeu et de la rentabilité de ses activités bancaires courantes »*. De toute façon, les commissaires aux comptes, qui avaient refusé de certifier les comptes jeudi 22 septembre sans engagement clair des pouvoirs publics, n'ont accepté de les avaliser qu'après avoir obtenu des assurances formelles. Elles vont se traduire, à partir de l'exercice 1995, par une sortie des comptes de la banque des risques latents *« liés au passé »*, afin de *« protéger la banque courante »*. De nouvelles opérations d'allégement de bilan (*« defeasance »*, titrisation...) devraient être réalisées. *« Les techniques sont actuellement en discussion avec les pouvoirs publics et seront définies avant l'arrêté des comptes 1994. »*

Entre-temps, en 1994 et après les 8,9 milliards de francs de provisions du premier semestre qui ont débouché sur une perte de 4,5 milliards de francs, le Lyonnais va encore procéder au second semestre à un *« rattrapage de provisions »* et pourrait donc afficher encore des pertes dans la limite maximale de 6,9 milliards de francs, soit leur niveau de 1993. Un tel déficit entraînerait automatiquement une recapitalisation de la banque, dans la mesure où les pertes du premier semestre la mette juste au-dessus des normes internationales en matière de fonds propres (56,7 milliards de francs) avec un ratio Cooke de 8,1 % (le minimum est de 8 %).

La banque publique a encore d'autres problèmes. Son résultat brut d'exploitation s'est établi, au premier semestre, à 5 milliards de francs. A périmètre constant, il baisse de près de 27 % par l'effet d'une contraction du produit net bancaire de 9,1 %, qui est bien plus importante que celle des frais généraux (- 3,3 %). Le Lyonnais en position de faiblesse, souffre plus d'une conjoncture bancaire défavorable, que ses concurrents. Certes, le résultat brut d'exploitation d'Altus, qui contribuait positivement à celui du groupe pour 676 millions de francs en juin 1993, se traduit cette fois par une perte de 760 millions de francs pour le groupe. Hors Altus, le revenu brut d'exploitation aurait tout de même reculé de 4,2 %.

Le seul véritable motif de satisfaction dans ces comptes mis en avant par M. Peyrelevade tient finalement au fait que la banque commerciale en France a contribué pour 1,2 milliard de francs avant impôt aux résultats.

E. L.

COMMENTAIRE

A la hussarde

JEAN PEYRELEVADE, le président du Crédit lyonnais depuis neuf mois, joue le tout pour le tout. Il profite du contexte politique et du passé de la banque pour forcer la main des pouvoirs publics, accélérer le « nettoyage » des comptes et privatiser plus vite que prévu.

Les errements de la première banque française au début des années 90 ne pouvaient sans doute pas se conclure autrement *que par un nouvel engagement de l'Etat*. Les pouvoirs publics ont déjà apporté _ directement et indirectement _ 23 milliards de francs, selon l'accord du début de l'année. Ils vont devoir cette fois remettre la banque à neuf, au moins sur le plan comptable.

Certes le ministère de l'économie et le Trésor n'ont pas cédé au « diktat » de M. Peyrelevade et il n'y aura pas de recapitalisation immédiate. Le président de la banque publique devra donner des gages de bonne volonté en effectuant quelques cessions d'actifs supplémentaires. Mais ce n'est que reculer pour mieux sauter.

Dans les prochains mois et *via* des techniques financières complexes de sorties de créances et de garanties, c'est bien l'Etat qui va prendre à sa charge les risques *« spéciaux »*, logés pour l'essentiel dans les filiales de la banque.

L'Etat y est contraint parce qu'il en est pour partie responsable. Les fonctionnaires du Trésor le savent et leur amertume en est que plus grande. Ils entendent M. Peyrelevade leur détailler, à l'excès, le coût des erreurs passées. Marc Viénot, le président de la Société générale, résume fort bien une situation qu'il qualifie de *« sale affaire »*. *« L'actionnaire est empêtré dans son passé récent et sa myopie d'alors ne le rend pas libre de ses mouvements. »* Jean *Peyrelevade en profite fort habilement.*

Il lui reste toutefois à faire le plus difficile : remotiver une maison traumatisée – le principal souci des cadres consiste aujourd'hui à se défausser de leurs responsabilités passées – et, plus difficile encore, redresser une image déplorable en France comme à l'étranger. D'où le besoin d'apurer et d'oublier le passé au plus vite et sa méthode « à la hussarde ». Ancien président de Suez et de l'UAP, privatisées sans lui en octobre 1987 et en avril 1994, M. Peyrelavade espère se rendre suffisamment incontournable pour ne plus laisser échapper la privatisation de la banque. A condition que sa brutalité ne grossisse pas exagérément les rangs de ses ennemis. C'est alors seulement que le contribuable pourra juger du coût réel de ce sauvetage accéléré.

ERIC LESER

Une restructuration plus difficile que prévu pour la filiale néerlandaise

AMSTERDAM

de notre correspondant

Ce qui est valable pour la maison mère l'est aussi pour ses filiales. Alors que le Crédit lyonnais se débat dans des difficultées plus importantes que prévu, sa branche néerlandaise – la deuxième en Europe après la filiale allemande BfG – vient d'annoncer l'étude de nouvelles mesures de restructuration. Coïncidence ? *« Absolument »*, affirme son vice-président, Maurice Bellet, tout en reconnaissant que *« les objectifs décidés au niveau du groupe engagent tous ses composants. Nous ne pouvons pas manœuvrer de façon indépendante. Nous devons contribuer à la réalisation des objectifs globaux. »*

Dévasté par les crédits abusifs accordés au couple Parretti-Fiorini, le Crédit lyonnais Nederland (CLBN) avait mis tout en œuvre pour redresser sa position et son image. Fin 1991, Willem van Driel, un Néerlandais transfuge d'une grande banque nationale, annonçait un plan sur cinq ans. Objectif : faire passer le rendement sur fonds propres de 1,5 % à 12 % à l'horizon 1996. Pour satisfaire son ambition, le président du CLBN visait une réduction des coûts passant par le départ de 665 des 3 235 salariés. Parallèlement, il cherchait à positionner la banque comme un recours pour les sociétés néerlandaises qui, confrontées ces dernières années à une concentration des grands établissements bancaires nationaux, désirent diversifier leurs relations. Sur le marché des particuliers, la banque se voulait *« plus agressive »*.

Trois ans plus tard, la direction du CLBN est forcée de reconnaître qu'il lui faudra accentuer ses mesures si elle veut atteindre ses objectifs. Le rendement actuel *« est proche de 5 % »*, indique Maurice Bellet. Plus des deux tiers des suppressions d'emplois annoncées ont été réalisées. *« La réduction des coûts s'est déroulée jusqu'à présent comme prévu » :* c'est suffisant aujourd'hui, mais pas à terme, pense-t-on au siège rotterdamois. *« Nous allons devoir reconsidérer nos chiffres »*, reconnaît son vice-président. La banque fait donc appel à une société de conseil pour *« déterminer les actions à entreprendre »*. En tout état de cause, les suppressions d'emplois seront plus élevées que prévu. Quant à la date butoir de 1996, Maurice Bellet avoue *« qu'elle pourrait être retardée de quelques mois »*.

ALAIN FRANCO

En dépit des perturbations sur les marchés financiers

La Société générale affiche des résultats en hausse

Contraste saisissant avec ceux du Crédit lyonnais, semestre après semestre les comptes de la Société générale progressent avec une régularité de métronome. Certes, la conjoncture est difficile. La contribution des activités de marché au résultat brut d'exploitation s'est réduite entre le premier semestre 1993 et les six premiers mois de 1994 de 1,3 milliard de francs à 533 millions de francs, mais le résultat net progresse encore de 3,8 %. Il a atteint 2,240 milliards de francs.

La banque a pu se payer à nouveau le luxe d'affecter l'intégralité de la plus-value restante liée à la cession de Générale à la Défense (877 millions) à des provisions exceptionnelles de charges futures. La petite amélioration des profits a été obtenue pour l'essentiel grâce à un recul de 22,3 % des *provisions courantes* (2,7 milliards de francs) et aux performances de la gestion immobilière et patrimoniale. Le résultat pour l'ensemble de l'année 1994 ne devrait d'ailleurs *« pas être inférieur »* à celui de 1993 qui s'élevait à 3,6 milliards de francs, souligne Marc Viénot, le président de la banque. Il fonde son optimisme sur la diversité des activités de la banque, qui pourrait également à terme profiter de la reprise économique et de l'amélioration des marchés.

Le résultat du réseau international de la banque a d'ailleurs été également affecté par la conjoncture défavorable des marchés et sa part dans le résultat brut d'exploitation est revenue à 1,3 milliard de francs contre 1,6 milliard au premier semestre 1993. Toutefois, sur les marchés les bonnes performances des activités de dérivés d'actions, de la Fimat (marchés à terme) et de la banque d'affaires ont contribué positivement aux résultats.

Par ailleurs, la reprise qui s'annonce en France n'a pas encore profité à la banque qui a vu ses encours de prêts aux entreprises reculer, en raison de la *« liquidité »* dont disposent les grandes entreprises françaises. Les crédits aux entreprises ont diminué de 5,6 %, tandis que les crédits aux particuliers ont grimpé de 1,5 %. La contribution de la banque française au résultat brut d'exploitation (en baisse de 9,6 % à 6 milliards) a reculé à 2,3 milliards de francs contre 2,5 milliards au premier semestre 1994.

SOCIAL

POINT DE VUE

Devoir de réserve

En proposant que les chômeurs effectuent des tâches d'intérêt général en contrepartie de leur indemnisation, Michel Bon, directeur général de l'ANPE, a provoqué un débat houleux (« le Monde » du 16 septembre). Gérard Vanderpotte, qui fut l'un de ses prédécesseurs et dirigea l'Agence nationale pour l'emploi de 1983 à 1990, nous a adressé son point de vue.

par Gérard Vanderpotte

LA prise de position du directeur général de l'ANPE mérite attention sur trois plans :

1. – Le directeur général de l'ANPE occupe un poste d'observation privilégié des comportements de recherche d'emploi des actifs comme des comportements de recrutement et de gestion de l'emploi des entreprises. Il est également en situation d'appréhender les mécanismes d'exclusion que provoquent les systèmes d'emploi à l'œuvre. Ainsi placé, il est normal qu'il ait quelques idées et propositions à formuler.

Il m'avait semblé, du moins était-ce, me semble-t-il, la règle, qu'il incombait aux directeurs d'établissements publics ou d'administration centrale de faire connaître leurs propositions au ministre sous la tutelle duquel ils sont placés, à charge pour ce dernier de retenir ou non les propositions, mais certainement pas de se servir de sa fonction même de directeur pour livrer, *via* les médias, des appréciations personnelles.

Mœurs étranges, dont l'extention à d'autres secteurs de l'Etat ne manquerait pas, si de tels exemples étaient suivis, de semer le trouble sur les responsabilités respectives du politique, d'une part, du commis de l'Etat et d'autre part.

De par sa fonction, le directeur général de l'ANPE, garant de la cohésion sociale à laquelle l'institution dont il a momentanément la charge participe, est tenu, me semble-t-il, à un devoir de réserve.

2. – Lancer en pâture qu'il ne serait pas anormal que la collectivité demande aux chômeurs indemnisés d'accomplir des tâches d'intérêt général en échange de leur indemnisation, c'est faire fi de quelques observations de base qui ne devraient pas avoir échappé à son auteur.

Du point de vue de l'indemnisation, les demandeurs d'emploi se classent en trois ensembles : les demandeurs bénéficiaires pour une durée déterminée des allocations de l'assurance-chômage au financement de laquelle ils ont participé eux et leurs employeurs antérieurs (52,1 %) ; les demandeurs bénéficiaires de l'allocation publique de solidarité financée par l'Etat (12,3 %) ; enfin, ceux qui n'ont aucune indemnisation (35,6 %). A qui va-t-on demander d'accomplir des tâches d'intérêt général : à celui qui est indemnisé au titre de l'assurance ? Il sera intéressant de voir l'extension d'un tel système aux assurances sociales ou à tout autre système d'assurance... A celui qui n'a pas d'indemnisation ? Ce serait un comble. Aux seuls bénéficiaires du régime de solidarité ? Une ségrégation supplémentaire...

Retour en arrière

S'il s'agit de mettre en place des actions associant formation, production et recherche d'emploi, sans doute cela mérite-t-il réflexion. C'est important, mais complexe. Les difficultés rencontrées pour développer les contrats d'insertion au profit des bénéficiaires du RMI en témoignent. Mais accréditer l'idée dans l'opinion, par démagogie, qu'il n'est pas normal de donner un revenu à des demandeurs d'emploi sans qu'ils fournissent une contrepartie productive, c'est un formidable retour en arrière. Nous avons effectivement connu des époques où, pour bénéficier de la protection du château, il fallait fournir en contrepartie un travail spécifique et gratuit pour le châtelain... Seuls ceux qui, de par leur statut ou leur histoire n'ont jamais connu les difficultés de la recherche d'emploi et de la contrainte financière des allocations chômage peuvent imaginer *« de telles mesures nouvelles »*... Par ailleurs, contrairement à beaucoup d'idées reçues, j'ajouterai que, pour un chômeur, compte tenu des difficultés rencontrées, rechercher un emploi est un travail à plein temps.

3. – De fait, la proposition sur les contreparties à demander aux chômeurs indemnisés va beaucoup plus loin qu'elle n'y paraît. Elle remet implicitement en cause les fondements même de notre vie commune. En effet, la Constitution de 1946 et le préambule de notre Constitution actuelle précisent que la collectivité se fait un devoir d'offrir un emploi à chacun. Ce n'est que parce que la collectivité n'est pas en situation d'offrir cet emploi, source de revenu, d'autonomie et de citoyenneté, qu'elle accorde des secours ou revenus de remplacement à ceux qui en sont dépourvus. Dire aujourd'hui que des contreparties doivent être demandées aux chômeurs indemnisés, c'est renverser la perspective initiale posée dans notre désir de vivre ensemble tel que le décrivent notre Constitution et son préambule. Si tel est l'objet du débat, que ceux qui l'engagent aient le courage de le dire.

▶ **Gérard Vanderpotte a été directeur général de l'ANPE de 1983 à 1990.**

Séance de conclusion le 7 octobre

Les négociations entre patrons et chauffeurs routiers sont sur la bonne voie

Les négociations entre organisations patronales et syndicales sur les conditions de travail des chauffeurs routiers semblent sur le point d'aboutir. Un point restait à préciser, mardi 27 septembre, et justifie une ultime rencontre le 7 octobre. Il s'agit de la manière de comptabiliser les heures de travail, en dehors des temps de conduite. D'un côté, les patrons plaidaient pour des accords d'entreprises avec la possibilité d'aboutir à un forfait. De l'autre, les syndicats, notamment FO, étaient réticents. Un compromis semble être intervenu.

Actuellement, les chauffeurs routiers travaillent bien au-delà des limites légales avec des semaines pouvant aller de 65 à 70 heures. L'objectif de la négociation est de revenir progressivement à des durées plus acceptables. Il prévoit que les temps de service (conduite mais aussi temps d'attente, opération de chargement et de déchargement...) soient ramenés d'ici le 1er octobre 1995 à 240 heures par mois ou 60 heures sur une semaine isolée, puis à 230 heures (ou 56 heures par semaine) d'ici le 1er janvier 1997. Enfin, à compter du 1er janvier 1998, et sous réserve d'une harmonisation avec les règlements communautaires, la durée de temps de service ne devra pas excéder 220 heures par mois.

Ce projet d'accord fixe également un salaire minimal professionnel garanti. Au 1er janvier 1997, il s'élèverait, à l'embauche entre 7 695 francs et 8 015 francs brut suivant la qualification et, après quinze ans, de 8 311 francs à 8 656 francs, et ce pour 200 heures mensuelles de temps de service. Ce projet d'accord, qui pourrait être entériné le 7 octobre sous réserve d'une consultation des adhérents, a fait l'objet de vives critiques, ses détracteurs lui reprochant de *« légaliser la déréglementation complète de la branche »* alors que ses partisans souhaitent sortir d'un discours hypocrite en décalage complet avec la réalité.

M. L

CHARBON : mise en forme du pacte charbonnier le 18 octobre. – La direction des Charbonnages de France (CDF) et les fédérations de mineurs, réunies mardi 27 septembre au siège de l'entreprise à Rueil (Hauts-de-Seine), ont convenu de se retrouver en séance plénière le 18 octobre pour mettre en forme un *« pacte charbonnier national »*. Ce « pacte », proposé le 13 juillet par le ministre de l'industrie Gérard Longuet aux syndicats de CDF, vise à *« préserver les chances d'avenir du groupe à travers la production d'électricité, tout en protégeant les intérêts des mineurs »*, dont l'activité doit cesser en 2005.

RUSSIE : Moscou signe avec la Banque mondiale deux accords de prêts pour 700 millions de dollars. –La Banque mondiale et la Fédération de Russie ont signé, mardi 27 septembre à Washington, deux accords de prêts d'un montant global de 700 millions de dollars (3,7 milliards de francs). Le premier, d'une valeur de 200 millions de dollars, est un prêt de soutien aux entreprises privées qui cherchent à investir. Le second, d'une valeur de 500 millions de dollars, vise à la réhabilitation des gisements pétroliers en Sibérie occidentale, dont la production est en baisse. .

FINANCES PUBLIQUES

Dans son rapport sur le Budget 1993

La Cour des comptes met en garde contre la dérive des charges budgétaires

Selon le rapport de la Cour des comptes consacré à l'exécution du budget 1993 et publié mardi 27 septembre, les dépenses budgétaires nettes sont passées de 1 428,1 milliards de francs en 1992 à 1 491,8 milliards l'année dernière, soit une progression de 4,5 %. Or la loi quinquennale sur le redressement des finances publiques votée le 24 janvier 1994 a fixé pour objectif une augmentation des charges, en francs constants, de 1,1 % en 94 et de 0 % en 1995. C'est dire le *« grand effort »* nécessaire pour atteindre ces objectifs, souligne la Cour des comptes.

La forte progression de ces charges, l'année dernière, s'explique, entre autres, par le gonflement (+ 9,2 % par rapport à 1992) des charges brutes de la dette publique (hors fonds de stabilisation des changes). Ces dernières s'établissaient en 1993 à 190 milliards de francs. Si on inclut les charges du fonds de stabilisation des changes, leur montant s'élevait à 196,6 milliards, soit 11,45 % des dépenses brutes du budget général de 1993.

(En milliards de francs)	1992	1993	Evolution 1993/1992
Charges brutes de la dette (hors FSC)..	174	190	+ 9,2 %
A déduire : recettes d'ordre	– 15,9	– 27,1	+ 70,4 %
Charge nette de la dette (A)	158,1	162,9	+ 3,0 %
Autres dépenses nettes du budget général (B)	1 250,1	1 306,7	+ 4,5 %
Charge nette des opérations définitives des comptes d'affectation spéciale (C).	– 0,5	– 0,7	+ 40 %
Charge nette des opérations temporaires (D)	20,4	22,9	+ 12,3 %
Charges budgétaires (A + B + C + D)	1 428,1	1 491,8	+ 4,5 %

Source : Cour des Comptes.

ÉPARGNE

Dès le 6 octobre

Les particuliers pourront acheter directement des OAT

La panoplie des produits d'épargne offerte aux particuliers va s'enrichir à partir du jeudi 6 octobre d'un nouveau placement : les titres de la dette publique (OAT) auxquels les épargnants français ou étrangers auront désormais un accès direct. En annonçant, mardi 27 septembre à Paris, le lancement de ces OAT (obligations assimilables du Trésor) destinées au grand public, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, s'est défendu par avance de vouloir combler, en faisant appel à l'épargne populaire, le retrait des investisseurs étrangers qui vendent des emprunts d'Etat français.

Les OAT, jusqu'ici réservées aux grands investisseurs, seront à la disposition des particuliers dans dix-huit réseaux bancaires, La Poste, les Caisses d'epargne et le Trésor, le premier jeudi de chaque mois. Les particuliers pourront souscrire à ces titres, en coupures de 2 000 francs pièce, jusqu'au 24 du même mois. Le prix de vente fixé sera déterminé par référence aux prix de l'adjudication mensuelle d'OAT effectuée auprès des investisseurs institutionnels. A ce prix, s'ajoutera une commission de 2 % correspondant aux frais de gestion des réseaux distributeurs. Aucun avantage fiscal particulier n'est assorti à ce nouveau placement. Les OAT seront cessibles en Bourse dès leur date de règlement.

Aux conditions du marché du 26 septembre, le prix d'émission de ces obligations aurait été de l'ordre de 1 950 francs et le taux de rendement « actuariel » servi aux particuliers de l'ordre de 7,85 %. A titre de comparaison, le Livret A, placement le plus populaire des Français, offre un rendement de 4,5 %, le Plan épargne logement 5,5 % et le rendement des Sicav court terme oscille entre 4,9 % et 5 %.

Succès escompté

Pour le ministre de l'économie, l'accès direct des particuliers aux obligations d'Etat devrait remporter un grand succès. Pour preuve, les banques qui vont placer les OAT ont décidé de doubler l'objectif prévu. Au départ, 10 milliards de francs sur l'année devaient être offerts dans dix-huit réseaux bancaires et en fait 19,3 milliards de francs seront proposés sur un an c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 1995.



ÉTRANGER

Pour protester contre le projet de budget 1995

Les syndicats italiens arrêtent le principe d'une grève générale

Le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, a mis un terme, mercredi 28 septembre à l'aube, au long marathon du conseil des ministres, commencé la veille au soir, afin d'approuver le projet de loi de finances 1995. Il sera présenté au Parlement dans quelques jours. « Nous avons travaillé toute la nuit, je crois que nous avons fait du bon travail : le résultat est sain et équitable », a assuré M. Berlusconi.

Les syndicats jugent « inique et partial » un plan d'austérité « qui pénalise les travailleurs et les plus démunis ». Ils se sont mis d'accord dans la soirée de mardi, après une dernière et infructueuse rencontre avec le gouvernement, sur le principe d'une grève générale.

Cette dernière initiative, dont les modalités restent à préciser, devrait intervenir à la mi-octobre.

ROME

de notre correspondante

L'automne s'annonce d'ores et déjà chaud. Pris entre le mécontentement populaire inévitable qu'engendreront des mesures de rigueur et l'exigence d'austérité réclamée par les marchés financiers et le patronat – vendredi, un dîner a réuni chez Gianni Agnelli, patron de Fiat, pour discuter du budget et de l'économie en général, le président du conseil et le gotha des entreprises italiennes –, Silvio Berlusconi, qui n'a encore rien accompli de significatif par rapport à ses promesses, va mener sa première vraie bataille.

Que sait-on de la loi de finances et du plan d'austérité proposé ? Le projet de budget devrait légèrement dépasser les 48 000 milliards de lires d'économies (160 milliards de francs), soit 3 000 milliards de plus que prévu. La pression fiscale et les impôts en général ne subissent pas d'augmentation, l'essentiel des recettes nouvelles venant, entre autres, de transactions fiscales avec les fraudeurs. En contrepartie, en dépit de la dure bataille menée par les syndicats, l'essentiel des économies devraient être réalisées grâce à des coupes dans les dépenses sociales, retraites et santé (une économie d'environ 17 000 milliards). En attendant la complète réforme du système des retraites, les départs à la retraite seront ainsi bloqués en 1995 pour un an et leur coefficient de revalorisation légèrement réduit.

Le dossier brûlant de la RAI

Dans le même temps, le second dossier brûlant du gouvernement, et qui empoisonne les relations jusqu'au sein de la majorité, c'est-à-dire le dossier de la RAI, a été examiné par la commission de vigilance parlementaire *ad hoc*. Il en ressort que la nomination des nouveaux directeurs de chaînes et de télé-journaux, qui, au début du mois, avait déclenché de vives polémiques, va être « gelée » pendant huit jours, le temps d'examiner au préalable le plan éditorial de la RAI proposé par le conseil d'administration. La Ligue, bien que partie intégrante de la majorité, s'était pour la circonstance alliée à l'opposition et réclamait, avec le PDS, une révision des choix et plus de transparence.

Les nouvelles nominations, dont quelques-unes trop proches des intérêts de M. Berlusconi, estimait-on dans l'opposition, avaient pour but d'affaiblir en quelque sorte la RAI pour mieux la « sous-dimensionner » par rapport à sa rivale, Fininvest. Sur le plan purement politique, des négociations sont en cours pour satisfaire, semble-t-il, les revendications du leader de la Ligue, Umberto Bossi, lequel voudrait voir *« la sensibilité fédéraliste »* s'exprimer, au moins sur une des chaînes publiques. Désir qui ressemble à s'y méprendre à une tentative de mainmise sur le service public, que M. Bossi est d'ordinaire si prompt à dénoncer. Armistice donc, pour l'instant, dans l'interminable guerre de la RAI, mais la bataille est loin d'être terminée.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Une délégation présente aujourd'hui à Paris

L'Algérie négocie le rééchelonnement de sa dette publique avec la France

Il y a quatre mois, l'Algérie obtenait de ses dix-sept pays créanciers, réunis au sein du club de Paris, un rééchelonnement de sa dette publique. Mais il ne s'agissait que d'un accord-cadre demandant à être décliné pays par pays. C'est chose faite avec les Pays-Bas, le Canada, l'Autriche. Avec le Japon et les États-Unis les négociations sont prévues fin octobre tandis qu'aucune date n'a encore été fixée pour les discussions algéro-italiennes. *« L'Algérie signe un accord bilatéral par semaine »*, observe un financier. Avec la France les pour parlers devraient se conclure mercredi 28 septembre à l'issue d'une rencontre à Paris entre une délégation de la Banque d'Algérie et du ministère de l'économie et des représentants du Trésor français. La somme à rééchelonner est de 5,4 milliards de francs. Elle correspond aux échéances (principal et intérêts) dues mais qui ne seront pas honorées entre avril 1994 et le 31 mars 1995.

Les discussions franco-algériennes porteront sur le taux d'intérêt de cette dette rééchelonnée. Les deux parties choisiront sans doute comme référence le taux des obligations émises par l'État français assorti d'une petite marge. C'est le montant de cette dernière qui va faire l'objet de tractations. A quelle échéance Alger devra-t-il régler ces intérêts ? Six mois ou trois mois ? La question reste en suspens. Pour des raisons évidentes, le Trésor souhaite un règlement trimestriel tandis qu'Alger préconise des échéances semestrielles.

Troisième sujet à l'ordre du jour de la négociation, les arriérés dus par Alger à des entreprises ou des organismes français. Au 30 septembre, selon Paris, ces sommes représentent quelque 800 millions de francs. Comme il s'agit de dettes à court terme – dont le montant est parfois contesté par Alger – elles ne peuvent entrer dans le processus du rééchelonnement en cours. Un accord devra être trouvé d'abord sur le montant de ces arriérés, ensuite sur leur règlement. Il n'est pas exclu qu'une journée supplémentaire de négociations soit nécessaire pour aplanir les divergences entre les deux capitales sur ce dernier volet financier.

JEAN-PIERRE TUQUOI

La réunion du comité de l'open market

Forte hausse de l'or après la « non-décision » de la Réserve fédérale américaine

La Réserve fédérale a décidé, mardi 27 septembre, à l'occasion de la réunion de son comité de l'open market (FOMC), de ne pas augmenter ses taux d'intérêt à court terme. Les marchés ont réagi avec calme à cette non-décision. L'or, refuge traditionnel lorsque l'inflation menace, a néanmoins fortement augmenté. Les marchés sont convaincus que le FOMC a donné à Alan Greenspan, président de la Fed, le feu vert pour qu'il relève les taux si nécessaire, avant même la prochaine réunion, prévue le 15 novembre.

NEW-YORK

de notre correspondant

« C'est de la politique » : tel était le commentaire, laconique et quelque peu déçu, d'un trader new-yorkais apprenant, mardi 27 septembre vers 14 heures, sur son écran, que la Réserve fédérale avait finalement décidé de ne pas relever ses taux d'intérêt à court terme. « *Greenspan* [le président de la Fed] *ne voulait pas gêner une nouvelle fois la Maison Blanche, après les nouveaux échecs de Clinton au Congrès* [la mort de la réforme de la santé] *et avant les élections du 8 novembre.* »

A l'issue d'une réunion qui a duré quatre heures, mardi matin, la Fed n'a pas expliqué les raisons de sa non-décision. Dans le flou, les marchés ont réagi avec calme à la nouvelle. La Bourse de Wall Street a légèrement monté, alors que les obligations et le dollar ont accusé un petit recul. Seul l'or, considéré comme un placement refuge lorsque l'inflation menace, a connu une évolution plus marquée. L'once de métal jaune a fortement augmenté, terminant la séance à 401,40 dollars, son plus haut niveau depuis treize mois et demi. Depuis la mi-septembre, l'or a ainsi gagné plus de 13 dollars.

En fait, la plupart des opérateurs sont convaincus que le FOMC a donné à Alan Greenspan l'autorisation de procéder à une hausse des taux courts avant la prochaine réunion du comité, c'est-à-dire avant le 15 novembre, si des indications nouvelles viennent confirmer le risque d'une reprise de l'inflation aux Etats-Unis. M. Greenspan pourrait alors procéder à une hausse d'un quart de point du taux sur les federal funds. Un tel transfert de responsabilité au profit du patron de la Fed a déjà été pratiqué dans le passé à plusieurs reprises aux Etats-Unis. La Réserve fédérale n'a cependant pas confirmé ce qui n'est qu'une rumeur de marché.

E. I.

Arbed accélère sa prise de contrôle de Klöckner Stahl

Les sidérurgistes du Benelux viennent au secours de leurs homologues allemands

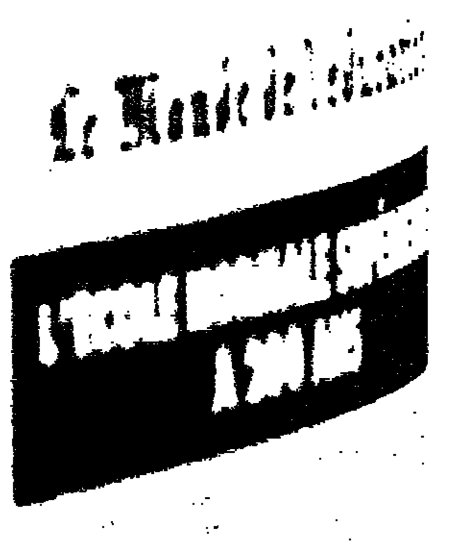
Le phœnix renait de ses cendres. Le sidérurgiste allemand Klöckner Stahl, en dépôt de bilan il y a près de deux ans, va passer sous le contrôle du luxembourgeois Arbed. Ce dernier a en effet annoncé, mardi 27 septembre, son intention d'augmenter de 25 à 50,1 % la participation de sa filiale belge Sidmar au capital du sidérurgiste de Brême. Il dispose également d'une option pour porter cette participation à 75 % avant l'an 2001. Cette annonce intervient quelques mois après l'annonce de l'entrée minoritaire de Sidmar au capital de Klöckner Stahl. Bien que le coût de cette opération n'ait pas été communiqué, il devrait être de l'ordre de 250 millions de marks (850 millions de francs). Un coût jugé très intéressant par les observateurs du secteur.

D'autant que cette opération intervient en pleine remontée de la sidérurgie. Selon le dernier rapport mensuel de l'IISI (International Iron and Steel Institute), la production d'acier brut a augmenté de 3,6 % en Europe sur ces huit derniers mois. Les aciéries fonctionnent d'ailleurs à pleine capacité. En outre, cette acquisition présente un intérêt stratégique évident pour la filiale d'Arbed. Spécialisée dans les produits plats, mais ne disposant que d'un seul site de production non loin de Gand en Belgique, elle se diversifie géographiquement au moyen d'installations d'un bon niveau technologique.

Faute d'avoir pu s'entendre entre eux, les deux sidérurgistes belges, le flamand Sidmar et le wallon Cockerill-Sambre, volent ainsi au secours de la sidérurgie allemande. La semaine dernière, Cockerill a en effet annoncé son intérêt à la reprise d'Eko Stahl.

Arbed devient désormais le troisième sidérurgiste européen derrière Usinor Sacilor et British Steel. Pour le sidérurgiste tricolore, l'acquisition de Klöckner Stahl laisse un goût amer. Porté à bout de bras depuis deux ans par le Land de Brême, Klöckner Stahl devient en effet un concurrent sérieux pour Sollac, la filiale produits plats d'Usinor Sacilor. On se réjouissait néanmoins à Paris d'une opération qui permettrait de réduire le nombre d'acteurs, et donc à terme les investissements et devrait concourir à un meilleur maintien des cours.

A. K.



La Lyonnaise des eaux et Alcatel-Alsthom écartés

Bouygues devrait emporter le troisième réseau de radiotéléphone

C'est par un simple communiqué que le ministère de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur devait annoncer, en fin de matinée, mercredi 28 septembre, le choix de Bouygues comme opérateur du troisième réseau de radiotéléphone. Un choix donné comme favori dès la clôture de l'appel d'offres en mai, un choix arrêté depuis quelque temps déjà, mais dont l'annonce a été compliquée par les démêlés du ministre, Gérard Longuet, avec la justice et le conseiller Renaud Van Ruymbeke. Même le *Wall Street Journal* s'inquiétait, il y a quelques jours, d'une décision qualifiée de *« hautement politique »*, quand les concurrents malchanceux ne sont autres que la Lyonnaise des eaux et Alcatel-Alsthom...

Bouygues dont, très tôt, certains avaient laissé entendre qu'il partait favori grâce à sa filiale TF 1, chaîne-clé dans la bataille présidentielle, n'était pas sans atouts. Atout technique, déjà, puisqu'il avait su s'entourer, dans le consortium qu'il a constitué, des deux seuls européens, l'allemand VEBA et le britannique Cable & Wireless, exploitant déjà sur le Vieux Continent un réseau de type DCS 1 800 (Digital Cellular System 1 800 MHz), celui-là même que les pouvoirs publics souhaitent développer en France en complémentarité avec les réseaux existants. Cet atout technique, Bouygues aurait su, en outre, selon une personne proche du dossier, le faire fructifier grâce à des solutions techniques plutôt astucieuses.

L'aller-retour de la Lyonnaise

C'était indéniablement un avantage fort, face à son plus redoutable compétiteur, la Lyonnaise des eaux, partie plus tard, et qui, après avoir fait miroiter une alliance stratégique avec le groupe britannique Vodaphone, spécialiste reconnu de ce secteur, avait été contrainte d'y renoncer. Ce groupe était, par ailleurs, le partenaire de la Générale de eaux, gestionnaire *via* sa filiale SFR du... deuxième réseau de radiotéléphone. Un imprudent aller et retour qui a pesé négativement. Quant à Alacatel-Alsthom, il semble n'avoir jamais pu remonter le handicap que lui conférait, aux yeux de certains, le fait d'être fabricant de matériels téléphoniques. Beaucoup de responsables, en effet, ne souhaitaient pas voir ce géant intégrer en son sein la totalité de la filière, la production et la fourniture de services.

L'atout financier et la puissance commerciale de Bouygues semblent, aussi, avoir joué un rôle essentiel dans sa victoire. Epaulés par le Groupe Jean-Claude Decaux et l'opérateur américain de téléphonie mobile, US West, Bouygues et ses partenaires financiers, la BNP et Paribas, ont donné le sentiment d'avoir les reins suffisamment solides pour financer les 10 milliards de francs minimums, nécessaires au décollage d'un réseau beaucoup plus grand public que ses prédécesseurs : le premier, confié à France Télécom (l'analogique Radiocom 2 000 avec 320 000 abonnés et le numérique ITINERIS, 270 000 abonnés) ; le second, géré par la Générale des eaux (110 000 lignes SFR analogique et 60 000 en numérique). Nul doute que le troisième réseau de radiotéléphone bénéficiera aussi de la force de frappe redoutable de TF 1 et de sa nouvelle chaîne d'information en continu, LCI.

Loin d'être closes avec le verdict des pouvoirs publics, la polémique et la bataille autour du troisième réseau ne fait que commencer. La polémique s'annonce rude, tant devraient être violentes les réactions de la Lyonnaise des eaux et d'Alcatel-Alsthom. Leurs candidatures correspondaient, en effet, à de vrais choix stratégiques. Il n'est pas impossible que les pouvoirs publics soient contraints de leur accorder gages ou compensations. Quant à la bataille sur le terrain du radiotéléphone, elle devrait placer la Générale des eaux, dont le deuxième réseau a bien du mal à décoller, devant un choix particulièrement redoutable : renforcer alliances et investissements ou... quitter le métier.

P.-A. G.

Pour préparer les mutations technologiques

France Télécom ouvre une négociation sur l'emploi

La direction et les cinq syndicats représentatifs (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO) de France Télécom devaient se réunir, mercredi 28 septembre, afin d'engager officiellement une négociation consacrée à *« l'évolution globale des métiers et des compétences, le recrutement et la gestion de l'emploi »*. Proposée dès le mois d'avril aux syndicats par Marcel Roulet, PDG de France Télécom, cette discussion vise à accompagner l'évolution inéluctable de certains métiers, notamment techniques, en raison des prochaines mutations technologiques et de la future mise en concurrence de l'opérateur. *« Ce nouvel équilibre* [entre les intérêts de l'entreprise et ceux des individus, *est seul de nature à permettre la garantie économique de l'emploi, véritable garantie à long terme »*, précisait M. Roulet dans un communiqué interne.

Parmi les principaux thèmes de discussions proposées, figurent l'anticipation des redéploiements d'emploi, l'aménagement du temps de travail, le renouvellement des compétences grâce au recrutement de jeunes.

Profitant d'une remontée des prix des plastiques

ICI et Enichem se désengagent en Bourse de leur filiale EVC

Le chimiste britannique ICI a annoncé, mardi 27 septembre, que sa filiale néerlandaise EVC détenue conjointement avec l'italien Enichem, serait prochainement introduite à la Bourse d'Amsterdam. Cette opération devrait rapporter de 600 à 700 millions de florins (1,7 à 2 milliards de francs) et permettre à ICI et Enichem de ne détenir plus que 40 % du premier producteur européen de chlorure de polyvinyle (PVC).

Le désengagement de cette activité est à l'étude depuis plusieurs mois. Cet été, une tentative de reprise de l'entreprise par la direction d'EVC avait échoué tandis qu'une offre d'acquisition par le texan Oxychem avait été jugée trop basse. EVC a constamment réduit ses pertes durant ces trois dernières années. Profitant ces derniers mois du retournement de la conjoncture et de la remontée du prix des plastiques, la filiale d'ICI et Enichem a ainsi réalisé un bénéfice d'exploitation de 43 millions de florins au premier semestre après avoir accusé une perte de 44 millions un an auparavant.

Sollicitant l'appui des autorités américaines

ATT dénonce le caractère déloyal de l'accord entre France Télécom, Deutsche Telekom et Sprint

On savait ATT fort marri par l'accord négocié entre France Télécom, Deutsche Telekom et Sprint. Le groupe américain a décidé de passer à l'offensive. Et il a soigneusement préparé son effet. Devant le gotha de l'industrie des télécommunications, réuni lundi 26 septembre à Washington par l'hebdomadaire américain *Communication Week*, Robert Allen, le patron d'ATT, s'est livré à un violent réquisitoire contre un accord qui, a-t-il estimé, *« ne répond à aucune définition raisonnable de la concurrence loyale »*.

Selon M. Allen, ce partenariat va assurer aux deux opérateurs européens un accès au marché américain sans réciprocité. *« Le temps est venu pour le gouvernement américain de prendre des mesures vigoureuses et de démontrer que le principe de la réciprocité en termes d'accès aux marchés n'est pas un vœu pieu »*, a déclaré le patron d'ATT. *« Nous demandons à la FCC* [la Federal Communications Commission, organisme de régulation des télécoms aux Etats-Unis] *d'utiliser son autorité pour exiger des groupes étrangers voulant opérer sur le marché américain qu'ils démontrent que leur propre marché est ouvert »*. Robert Allen a réclamé la possibilité de vendre des services téléphoniques en France et en Allemagne. Il a sollicité l'intervention de Mickey Kantor, le représentant américain chargé des questions commerciales.

C. M.

Devant les responsables du Crédit agricole

M. Balladur estime qu'il faut « moderniser le système des prêts bonifiés »

Edouard Balladur a affirmé, mardi 27 septembre à l'occasion du centième anniversaire du Crédit agricole, que *« les aides publiques à l'agriculture, et en particulier celles consenties sous forme de prêts bonifiés, gagneront à être modernisées »*. *« Cette politique de bonification des prêts que mène l'Etat est un grand atout. Le maintien de cette aide à l'investissement est nécessaire, parce que l'agriculture est une activité où le coût de l'investissement est extrêmement lourd »*, a fait valoir le chef du gouvernement en soulignant que la réduction des charges financières des agriculteurs *« devrait se poursuivre en 1994 »*.

Soulignant que l'objectif de modernisation des aides publiques à l'agriculture était *« ambitieux »*, il a indiqué qu'il requérait *« une concertation approfondie entre pouvoirs publics, organisations professionnelles agricoles et établissements de crédit »*. M. Balladur, qui doit rencontrer jeudi 29 septembre les responsables agricoles, alors qu'une loi de modernisation du secteur est en préparation, a répondu aux responsables du Crédit agricole qui réclamaient un accroissement de l'enveloppe des prêts bonifiés qu'*« il n'y avait plus beaucoup de marge pour aller tellement plus loin »*. L'enveloppe de prêts bonifiés de 1994 a été de 16,5 milliards de francs contre 14,8 en 1993 et le Crédit agricole en a distribué plus de 90 %.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

OZONA : rejet d'un accord de réduction des salaires en échange d'une réduction du nombre de licenciements. – Les salariés de l'entreprise textile pour enfants Ozona, à Yvetot (Seine maritime), ont refusé, mardi 27 septembre, par référendum, un accord entre la direction et le syndicat CFDT instaurant une réduction des salaires qui devait permettre de minorer un plan de suppressions d'emploi. Sur près de 400 salariés, le protocole d'accord a été refusé par 237 personnes et approuvé par 87. Après ce refus, la direction compte mettre en œuvre une procédure de licenciement de 95 employés : ce nombre aurait été réduit à 23 en cas d'approbation.

En juin 1993, les salariés avaient approuvé un accord CFDT-direction qui avait alors permis d'éviter des licenciements en échange d'une suppression du treizième mois et de primes.

LA POSTE va accueillir 500 apprentis. – La direction de La Poste a signé, lundi 26 septembre, avec quatre syndicats (FO, CFDT, CFTC et CFE-CGC), un accord portant sur l'accueil de 500 apprentis au cours de l'année scolaire 1994-1995. Quatre cents jeunes ont d'ores et déjà été recrutés, dans le cadre de cette filière, principalement sur les diplômes de DUT « techniques de commercialisation » et de BTS « commercial-force de vente ». La Poste s'engage à proposer un poste de « conseiller financier » aux apprentis issus de ces formations commerciales. Les autres seront aidés dans la recherche de leur premier emploi.

PERRIER : grève pour protester contre la suppression de 600 emplois. – La quasi-totalité des 1 800 salariés de la source Perrier, à Vergèze, dans le Gard, ont poursuivi, mardi 27 septembre, un mouvement de grève entamé la veille pour protester contre un plan de 600 suppressions d'emplois d'ici à juin 1995, prévu par le groupe Nestlé. Le mouvement, à l'appel de la CGT et de la CGC, qui devait au départ se limiter à la seule journée de lundi, s'est poursuivi mardi, à la suite du prolongement de la réunion du comité d'établissement devant évoquer les suppressions d'emplois. Un nouveau CE doit se tenir le mardi 4 octobre.

RÉSULTATS

VEV (textile) : perte nette semestrielle (consolidée) de 15,8 millions de francs. – Le groupe textile VEV a affiché au premier semestre, une perte nette consolidée de 15,8 millions de francs, contre 19,9 millions pour la période correspondante de 1993, a annoncé, mercredi 28 septembre, le groupe. Fin juin, le chiffre d'affaires s'élevait à 845 millions contre 1,056 milliard pour le premier semestre 1993. VEV précise qu'à périmètre comparable, c'est-à-dire hors les activités de la Lainière de Roubaix cédées en 1993, le chiffre d'affaires consolidé a affiché une baisse de 9 % environ. Le groupe a estimé que *« le résultat de l'année devrait être positif »*, malgré *« une situation économique toujours hésitante dans nos secteurs d'activité »*.

PARIS, 27 septembre ↓ Effritement en clôture

Dans un marché qui a manqué de dynamisme, la Bourse de Paris a vu, mardi 27 septembre, ses velléités de reprise tenues en échec. En baisse de 0,36 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait dans le courant de la journée un gain de l'ordre de 0,50 % avant de terminer sur un repli de 0,08 % à 1 901,28 points. Le marché est resté très calme avec un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs à peine.

Ce chiffre modique reflète la très grande prudence manifestée par les investisseurs à la veille des grandes réunions monétaires qui vont se tenir à Madrid (FMI, Banque Mondiale et G7) mais aussi avant les réunions des banques centrales américaine et allemande.

Mardi, la Réserve fédérale définissait la politique monétaire américaine pour les semaines à venir. Ces derniers jours des experts financiers s'attendaient à ce qu'à cette occasion les autorités monétaires américaines relèvent d'un demi-point ses taux directeurs. Mais la publication dans la journée de l'indice de confiance des consommateurs américains en septembre a quelque peu dissipé ces craintes.

En Allemagne, les prix ont été sages en septembre (+ 0,1 %) maintenant l'inflation à 2,9 % en rythme annuel. Les milieux financiers ne s'attendent toutefois pas à une baisse des taux d'intérêt, jeudi, lors de la réunion du conseil central de la Bundesbank.

Du côté des valeurs, le cours de Peugeot a reflété la légère déception des milieux boursiers après la publication des résultats semestriels : bénéfice de 688 millions de francs contre une perte de 1,1 milliard au premier semestre 1993. Les analystes espéraient un peu mieux pour les six premiers mois de l'année. Le titre a fini en baisse de 2,65 % à 772 francs. Segem a bien réagi à la prise de participation de la Générale de Belgique (Suez) dans le capital de la holding du groupe. L'action a pris 4,6 % à 2 510 francs.

NEW-YORK, 27 septembre ↑ Progression

Wall Street a terminé la séance en hausse, mardi 27 septembre. Cette progression s'est effectuée malgré l'envolée des taux d'intérêt à long terme provoquée par l'absence de relèvement par la Réserve fédérale (Fed) de ses taux directeurs qui fait craindre pour plus tard un tour de vis du crédit plus important. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé en hausse de 13,80 points, à 3 863,04 points, soit un gain de 0,36 %.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a grimpé à 7,85 % contre 7,79 % lundi soir.

Les opérateurs sur ce marché n'ont pas immédiatement réagi à la décision de la Fed de laisser ses taux directeurs inchangés. Un grand nombre d'experts attendaient pourtant une hausse d'un demi-point du taux interbancaire au jour le jour, actuellement à 4,75 %. Une remontée du prix de l'or dans l'après-midi, généralement perçue comme un signe précurseur d'une relance de l'inflation, a alimenté les craintes des opérateurs. Ces derniers estiment que la Fed devra intervenir de façon plus ample pour freiner le crédit en octobre, après la publication des chiffres du chômage pour septembre, selon un courtier de l'American Security Bank.

VALEURS	Cours du 26 sept.	Cours du 27 sept.
Alcoa	85 3/8	87 1/8
Allied Signal Inc.	34 5/8	34 1/8
American Express	30 1/2	30 5/8
ATT	54 3/8	54 1/8
Bethlehem Steel	20 7/8	20 3/4
Boeing	43 3/8	43 7/8
Caterpillar Inc.	53 3/8	53
Chevron	41 5/8	41 1/2
Coca-Cola	49 5/8	49 3/8
Disney Corp.	40 1/4	39 5/8
Du Pont de Nemours	57 1/2	57 3/4
Eastman Kodak	52 5/8	52 1/2
Exxon	58 1/8	57 1/2
General Electric	49 1/4	48 3/4
General Motors	46 3/4	47 1/2
Goodyear Tire	32 1/8	33 1/8
IBM	69	69 1/8
International Paper	77 5/8	79 3/8
Morgan (J.P.)	60 3/4	60 3/4
McDonnell Douglas	113 3/4	117 5/8
Merck and Co.	34 7/8	36
Minnesota Mining	54 7/8	54 7/8
Philip Morris	59 5/8	59 5/8
Procter & Gamble	59 5/8	59 3/4
Sears Roeb. and Co.	48 3/8	48 1/2
Texaco	60 3/8	60
Union Carbide	34 1/8	34 5/8
United Tech.	63	63 1/2
Westinghouse El.	13 1/2	13 1/2
Woolworth	17 1/4	17

LONDRES, 27 septembre ↑ Légère hausse

Les actions ont légèrement progressé, mardi 27 septembre, au Stock Exchange, dans l'attente du résultat de la réunion du comité directeur de la Réserve fédérale (Fed), les opérateurs craignant un nouveau relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 8,7 points, à 3 008,5 points, soit une avance de 0,3 %. Le volume d'échanges est resté modéré, avec 543,5 millions de titres échangés contre 507,5 millions la veille.

VALEURS	Cours du 26 sept.	Cours du 27 sept.
Allied Lyons	5,70	5,69
BP	4,00	3,99
BTR	3,12	3,10
Cadbury	4,56	4,55
Glaxo	5,70	5,73
GUS	5,59	5,59
ICI	8,19	8,25
Reuters	4,66	4,69
RTZ	8,83	8,94
Shell	6,93	6,83
Unilever	10,93	10,99

TOKYO, 28 septembre ↑ Reprise

La Bourse de Tokyo s'est légèrement reprise mercredi 28 septembre après sa chute de 1,7 % la veille, soutenue par des achats de fonds publics. L'indice Nikkei a progressé de 38,71 points, soit 0,2 % ; pour terminer la séance à 19 507,60 points alors qu'il avait chuté de 345,47 points la veille. Le volume des échanges s'est établi à environ 270 millions de titres, en légère progression par rapport à la veille (230 millions).

VALEURS	Cours du 27 sept.	Cours du 28 sept.
Bridgestone	1 540	1 520
Canon	1 740	1 730
Fuji Bank	2 110	2 100
Honda Motors	1 640	1 630
Matsushita Electric	1 660	1 580
Mitsubishi Heavy	765	757
Sony Corp.	5 860	5 790
Toyota Motors	2 040	2 030

CHANGES

Dollar : 5,2620 ↓

Le dollar se repliait fortement mercredi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,2620 francs contre 5,2980 francs mardi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). De son côté, le deutschemark reculait légèrement à 3,4121 francs, contre 3,4163 francs la veille (cours BdF).

FRANCFORT	27 sept.	28 sept.
Dollar (en DM)	1,5466	1,5440

TOKYO	27 sept.	28 sept.
Dollar (en yens)	98,46	98,13

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (28 sept.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (27 sept.) .... 4 5/8 %

BOURSES

PARIS

	26 sept.	27 sept.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 902,72	1 901,28
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 314,74	1 313,45
Indice SBF 250	1 279,47	1 278,42

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	26 sept.	27 sept.
Industrielles	3 849,58	3 863,04

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	26 sept.	27 sept.
100 valeurs	2 999,88	3 008,50
30 valeurs	2 331,40	2 340,20

FRANCFORT

	26 sept.	27 sept.
Dax	2 068,67	2 058,73

TOKYO

	27 sept.	28 sept.
Nikkei Dow Jones	19 468,89	19 507,60
Indice général	1 562,75	1 569,59

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

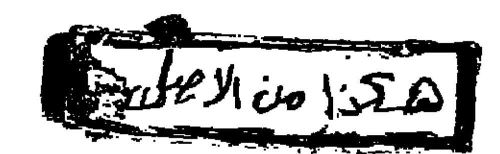
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2650	5,2675	5,2687	5,2727
Yen (100)	5,3348	5,3402	5,3773	5,3845
Ecu	6,5201	6,5260	6,5152	6,5238
Deutschemark	3,4108	3,4147	3,4145	3,4197
Franc suisse	4,1213	4,1266	4,1368	4,1444
Lire italienne (1000)	3,4000	3,4039	3,3759	3,3817
Livre sterling	8,3155	8,3248	8,3097	8,3225
Peseta (100)	4,1158	4,1211	4,0914	4,0981

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 7/8	5	5 1/8	5 1/4	5 9/16	5 11/16
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 3/16	2 5/16	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	4 15/16	5 1/16	5 3/16	5 5/16
Franc suisse	3 5/8	3 3/4	3 13/16	3 15/16	4 1/8	4 1/4
Lire italienne (1000)	8	8 1/4	8 3/16	8 7/16	8 3/4	9
Livre sterling	5 1/4	5 3/8	5 13/16	5 15/16	6 3/8	6 1/2
Peseta (100)	7 3/8	7 5/8	7 11/16	7 15/16	8 1/4	8 1/2
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 7/16	5 9/16	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





/ / /.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 28 SEPTEMBRE

Liquidation : 21 octobre
Taux de report : 5,13

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,80 % (1916,47)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/06/94	EDF-GDF 3%	5170	6180	+0,16
30/07/94	B.N.P. (T.P)	1032	1040	+0,78
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1040	1040	—
24/10/93	Renault (T.P.)	2060	2050	-0,49
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2283	—	—
15/07/94	Saint Gobain(T.P.)	1160	1150	-0,86
01/08/94	Thomson S.A (T.P)	1070	1080	+0,93
12/07/94	Accor 1	612	615	+0,49
01/07/94	Air Liquide 1	737	736	-0,14
29/07/94	Alcatel Alsthom 1	560	563	+0,54
10/08/94	Alcatel Cable 1	620	621	+0,16
28/05/94	Alspi 1	341	340	-0,29
12/07/94	AGF-Ass.Gen.France	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
20/08/94	Dassault-Aviation1	441	444,80	+0,86
06/05/92	Dassault Electro 1	385	385	—
17/06/94	De Dietrich 1	2460	2470	+0,41
06/06/94	Degremont 1	486	491	+1,03
—	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	59	61,40	+4,07
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	74,85	—	—
20/06/94	DMC (Dollfus Mi)1	353,20	354,30	+0,31
28/05/94	Docks France 1	740	744	+0,54
10/02/92	Dynaction 1	175	174,50	-0,29

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
27/06/94	LVMH Moet Vuitton1	851	875	+2,82
22/07/94	Lyonnaise Eaux 1	478,80	476,10	-0,56
30/11/93	Marine Wendel 1	366	369,30	+0,90
08/07/94	Matra-Hachette 1	106,50	108,10	-0,38
04/07/90	Metaleurop 1	87	87,50	+0,57
29/06/90	Metrologie Intl 1	7,40	8	+8,11
07/07/93	Michelin 1	218,80	221,10	+1,05
14/09/92	Moulinex 1	120	121	+0,83
08/08/94	Navigation Mixte 1	920	916	-0,43

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
04/03/94	Sodexho 1	906	906	—
04/07/94	Sogenal (Ny) 2	127	130	+2,36
28/06/94	Sommer-Allibert 1	2150	2151	+0,05
30/06/94	Sophia 1	409	415	+1,47
16/05/94	Sovac 1	430	425	-1,16
31/07/91	Spie Batignolles 1	238,10	381	+1,65
15/07/93	Strafor Facom 1	662	660	-0,30
29/07/94	Suez 1	254,80	257,80	+1,18
27/06/94	Synthelabo 1	212	214,50	+1,18

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/07/94	Hanson Plc 1	19,80	20	+1,01
28/02/92	Harmony Gold 1	53,40	58,25	+9,08
12/10/94	Hewlett-Packard 1	459,50	—	—
30/06/94	Hitachi 1	51,70	51,70	—
27/04/94	Hoechst 1	1185	—	—
10/09/94	I.B.M 1	362,10	364,30	+0,61
28/04/94	I.C.I. 1	68,10	69,50	+2,06
03/10/94	I.T.T. 1	433	433	—
—	Ito Yokado 1	279,80	279,30	-0,18
13/07/94	Matsushita 1	85,60	84,50	-1,29
15/09/94	Mc Donald's 1	145	143,50	-1,03
03/10/94	Merck and Co 1	185	189,50	+2,43

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CBC 1	304	298
Centenaire Blanzy	326,20	—
Caragen Holding	28	—
Champex (Ny)	20,50	—
CIC Un.Euro.CIP 1	263	258
C.I.T.R.A.M. (B)	3300	—
Cpt Lyon Alem.2	355	355
Concorde-Ass Risq2	848	810

Sicav (sélection) 27 septembre

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 27/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3175	5,2980	5	5,60
Ecu	6,5335	6,5310	—	—
Allemagne (100 dm)	341,7400	341,6300	329	353
Belgique (100 F)	16,6120	16,6145	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,9700	304,9100	292	314
Italie (1000 lires)	3,3990	3,3970	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	87,0500	87	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,2640	8,2410	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,3725	8,3365	7,90	8,75
Grèce (100 drachmes)	2,2435	2,2425	2,05	2,60
Suisse (100 f)	412,5300	412,6800	398	422
Suède (100 krs)	71,1400	70,8600	65	75
Norvège (100 k)	78,0500	77,9900	73	82
Autriche (100 sch)	48,5570	48,5390	47	50,10
Espagne (100 pes)	4,1285	4,1205	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3550	3,3550	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,9550	3,9268	3,55	4,25
Japon (100 yens)	5,4012	5,3896	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 27/09
Or fin (kilo en barre)	67300	67200
Or fin (en lingot)	67650	67500
Napoléon (20f)	388	388
Pièce Fr (10 f)	300	—
Pièce Suisse (20 f)	392	390
Pièce Latine (20 f)	390	389
Souverain	498	496
Pièce 20 dollars	2600	2650
Pièce 10 dollars	1320	1350
Pièce 5 dollars	625	—
Pièce 50 pesos	2520	2520
Pièce 10 florins	406	404

Matif (Marché à terme international de France)

27 septembre 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 82726

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	109,92	109,16	110,66
Précédent	109,98	109,28	110,72

CAC 40 A TERME — Volume : 35239

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	1896	1906	1928,50
Précédent	1896	1905	1913,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– Annie, Elisabeth et Jean-Louis,
Sophie, Laurent, Mélanie,
Julien, Sarah, Grégory et Andrea,
ses enfants et petits-enfants,
Sylviane Bacri,
Yolande et Sidney Bensimon
et leur fille,
Jacques et Utta Bensaïd
et leurs enfants,
Jean et Michelle Bensaïd
et leur fille,
Renée Bensaïd
et sa fille,
Jeannine Hassan
et ses enfants,
Claudine Bensaïd,
Freddy Bensaïd
et ses enfants,
ses frères, sœurs, belles-sœurs,
beau-frère, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BENSAÏD,

survenu le 27 septembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 septembre 1994 à 15 heures au cimetière parisien de Bagneux.

168, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.

– Le personnel de la société

La Berrichonne

a la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel BENSAÏD
président de la société,

survenu le 27 septembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 septembre 1994, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

– L'Association régionale des enseignants de langues anciennes de Paris et sa région (ARELAP),
a la tristesse de faire part du décès de sa trésorière et cofondatrice,

Nicole MONCHATRE,

survenu le 17 juillet 1994.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Nous apprenons le décès, survenu le dimanche 25 septembre 1994, du

général André LAFFARGUE,
grand officier de la Légion d'honneur,

dont les obsèques seront célébrées, le jeudi 29 septembre, en l'église de Ligardes (Gers).

[Décédé à l'âge de cent trois ans, gascon d'origine et fier de l'être, André Laffargue a relaté sa vie dans un livre paru en 1962 chez Flammarion et intitulé *« Fantassin de Gascogne »*. Il a appartenu, en 1915, à l'état-major du futur maréchal Joffre qui est alors commandant en chef des armées françaises avant de donner sa démission après les critiques des milieux politiques contre sa façon d'avoir conduit la bataille de la Somme. Après avoir été dans l'entourage du général Weygand, André Laffargue devait aussi servir, en 1944, auprès du futur maréchal de Lattre de Tassigny, le « patron » de la 1re armée française. Il sera mis en disponibilité en 1945 après avoir témoigné au procès du maréchal Pétain. Il fut réintégré dans les cadres quelques années plus tard, à la veille de sa retraite de général de corps d'armée. Il était le doyen des cadres de réserve de haut rang et il a publié dans *le Monde*, entre 1962 et 1982, une série de libres opinions sur les questions de défense et la politique internationale.]

– Ary et Françoise Dworkin,
Annette et Jean-Claude Guérin,
Marc Dworkin
et Marie-Dominique,
Serge et Marie Guérin,
Paul et Elisabeth Dworkin,
Michael Guérin et Lydie,
Barthélémy et Alexis Dworkin,
Samuel Guérin,
Alice Dworkin,
font part avec tristesse du décès, le 21 septembre 1994, dans sa quatre-vingt-septième année, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Etel DWORKIN-ERLICH,
née Sapiro,

des suites d'un cancer provoqué par l'amiante au cours de sa vie professionnelle.

Ses enfants associent à leur chagrin le souvenir de leur père, Samuel Dworkin, décédé en avril 1944.

Ils remercient les équipes médicales de l'hôpital Paul-Brousse, à Villejuif, et de l'Hôpital international de l'université de Paris pour leur compétence et leur dévouement.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 26 septembre 1994. Etel repose dans le caveau des Amis de Brest-Litowsk, au cimetière parisien de Bagneux.

74, quai de Jemmapes,
75010 Paris.
10, rue du Bois-des-Vallées,
92350 Plessis-Robinson.

– Hélène Collet,
Jeanne, Clément et Jules,

Marie-Laure et Philippe d'Estaintot,
Lucie, Jacques, Sophie, Marion et Blandine,

Fabienne et Bruce Steele,
Sandy et Brian,

Renaud Collet,
Lorraine Collet,
ses enfants et petits-enfants,

Mme Thérèse Collet,
Mlle Alice Collet,
M. Luc Collet,
M. et Mme Olry Collet,
leurs enfants et petits-enfants,

Mme Pascal Carpentier,
M. et Mme Gilbert Carpentier,
leurs enfants et petits-enfants,

Ses frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,

ont la profonde tristesse de faire part du retour à Dieu auprès de son épouse, Martine, de

M. François Olry COLLET,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
sénateur,
adjoint au maire de Paris,
maire du 6e arrondissement,
capitaine de corvette honoraire,

pieusement décédé à son domicile, à l'âge de soixante et onze ans, le 27 septembre 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Sulpice, le vendredi 30 septembre, à 10 h 30, et sera précédée d'un hommage sur la place Saint-Sulpice, à 10 heures.

34, rue Guynemer,
75006 Paris.

– Le maire de Paris,
Le conseil de Paris,
Le conseil du 6e arrondissement,

ont le regret de faire part du décès de

M. François Olry COLLET,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
sénateur,
adjoint au maire de Paris,
maire du 6e arrondissement,
capitaine de corvette honoraire,

survenu à Paris, le mardi 27 septembre 1994, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Sulpice, le vendredi 30 septembre, à 10 h 30, et sera précédée d'un hommage sur la place Saint-Sulpice, à 10 heures.

(Lire page 10.)

– La Flèche. Paris.

Suzanne et Gilbert Moch,
ses enfants,
Yves et Martine Moch,
Catherine Moch et Jacques Poli,
ses petits-enfants,
Laurent et Xavier Moch,
Antoine et Manon Poli,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Le Gentil,
Riethmann et Le Joly,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie HEINRICH,
née Le Gentil,

survenu le 25 septembre, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 29 septembre, à 10 heures, en l'église Saint-Germain-du-Val, suivie de l'inhumation au cimetière de Rueil-Malmaison (92).

Les témoignages de sympathie seront recueillis sur un registre à signatures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie sincèrement les personnes qui prendront part à sa peine.

46, rue des Plantes,
72200 La Flèche.

– M. Robert Hoffstetter,
son époux,
M. et Mme Claude Hoffstetter,
Julien et Dorothée,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute leur famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Hélène HOFFSTETTER,
née Lecomte,

survenu le 21 septembre 1994.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

13, rue Albert-Sorel,

75014 Paris.

– Henri et Brigitte Molina,
Les familles Ledina et Serrano,
Nicole Albert et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Georges MOLINA,
survenu le 19 septembre 1994, dans sa quarante-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 septembre, au cimetière de Montmartre, à 9 heures.

M. et Mme H. Molina,
80, rue Taitbout,
75009 Paris.

[Les correcteurs du *Monde* partagent la peine des proches de leur collègue Georges Molina et les assurent de toute leur sympathie.]

– Son épouse,
Denise Natkovitch, née Graf,
Ses enfants,
Evelyne, Daniel, Catherine,
Ses sept petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Robert NATKOVITCH,
ancien combattant de la 3e D.I.A.
pour les campagnes d'Afrique du Nord,
d'Italie et de France,

survenu le 23 septembre dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 27 septembre, au cimetière de Bagneux (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les familles Natkovitch, Varin, Graf, Moheban, Olmeda, ses proches et amis.

Paris (75). Saint-Germain-en-Laye (78). Menton (06). Alcala-de-Henares (Espagne). Israël.

4, rue de la Plaine
75020 Paris.

– La société SOCOFI a le regret de faire part du décès de

M. Bruno SAVIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
son gérant,

survenu le 22 septembre 1994.

L'inhumation aura lieu le jeudi 29 septembre, à 14 heures, au cimetière de Montmartre (entrée principale avenue Rachel).

Ni fleurs ni couronne.

– Amnesty International des drogues, l'ASUD (Auto-support des usagers et ex-usagers de drogues), le CIRC (Collectif d'information et de recherche cannabique) et les Editions du Lézard, ont pris connaissance, avec une grande consternation et tristesse de l'exécution par pendaison de

l'ingénieur Joh. VAN DAMME

survenue le 23 septembre 1994, à Singapour, dans sa soixantième année.

Nous nous insurgeons contre cet acte cruel des autorités de Singapour.

Nous souhaitons à sa famille et ses amis beaucoup de courage.

– Montpellier. Nîmes. Bourg-la-Reine. Valras. Nant. Millau. Sévérac-le-Château.

M. Jean Viala,
son époux,
M. et Mme Michel Viala
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Blez
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Cartailhac,
Mme Marguerite Fraissinhes,
Mlle Suzanne Fraissinhes,
Les familles Miquel, Viala, Laur, Arnal, Ostermeyer,
parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paulette VIALA
née Cartailhac,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure,

le 26 septembre 1994, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 28 septembre, à 15 heures, en l'église Sainte-Thérèse de Montpellier.

En souvenir d'elle, vous pouvez adresser vos dons à la recherche contre le cancer.

12, rue du Lierre,
34000 Montpellier.
73, avenue des Vergers,
92340 Bourg-la-Reine.

Anniversaires

– New-York. Genève. Paris.

Pascal PRIVAT.

Une route t'a enlevé à nous il y a un an, le 27 septembre 1993. Tu avais trente ans. Nous t'aimons.

MOTOCYCLISME

Yamaha Diversion 900 : les atouts de la reconquête

C'est un véritable pari que tente Yamaha avec la Diversion 900, dont les premiers exemplaires viennent d'être commercialisés en France. Après un début d'année catastrophique, durant lequel les constructeurs japonais dans leur ensemble ont vu leurs ventes chuter de 40 % (*le Monde* du 6 septembre), l'importateur français de la marque lance sur le marché une machine sur laquelle il fonde beaucoup d'espoirs. Yamaha a porté tous ses efforts, y compris financiers, sur cette moto de grosse cylindrée qui va être vendue moins de 50 000 francs malgré le renchérissement de la monnaie japonaise. Le but visé est clair : proposer le modèle le plus attrayant possible alors qu'une reprise se profile à la sortie de la grande courbe de la récession.

La Diversion 900 se présente donc comme la grande sœur de la Diversion 600, le dernier grand succès de la marque, sorti il y a trois ans. Même ligne classique et élégante avec un cadre tubulaire et un carénage de tête de fourche surdimensionné qui englobe le phare affleurant. On retrouve les quatre cylindres inclinés avec leurs échappements regroupés en deux silencieux. Les quelques centimètres de plus de garde au sol et de hauteur de selle donnent une meilleure visibilité sans pour autant réserver la machine aux seuls grands gabarits. La selle cache un support pratique pour l'antivol et un rangement pour la combinaison anti-pluie. Le réservoir passe de 17 à 24 litres, ce qui devrait assurer une autonomie de plus de 300 kilomètres. La Diversion 900 bénéficie de deux disques à l'avant au lieu d'un seul sur la 600, et surtout d'un cardan au lieu d'une chaîne pour la transmission.

Au guidon, on reconnaît les qualités de la Diversion 600 : la précision de la direction, la maniabilité, le silence de fonctionnement et le confort. Celui-ci a été particulièrement étudié pour le passager, qui dispose d'une large partie de la selle et de repose-pieds confortables pour les longs parcours. Le tableau de bord, sous la bulle qui protège plus largement le haut du corps, comprend cette fois une jauge à essence et une montre. Le nouveau moteur atteint une puissance de 90 chevaux et, grâce à un nouveau système d'allumage électronique relié à un capteur sur la poignée de gaz, son temps de réponse est réduit, ce qui améliore son rendement dans les régimes intermédiaires. Il est également équipé d'un dispositif pour réduire la pollution.

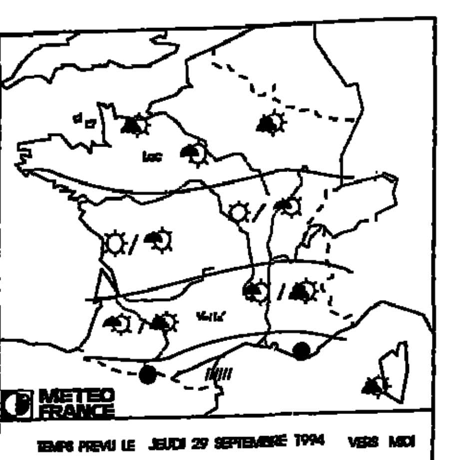
Avec une boîte de vitesses judicieusement ramenée à cinq rapports, la Diversion 900 montre tout le caractère qui manquait à sa petite sœur. Les tours grimpent vite, la suspension presque sèche explique la précision de pilotage, le freinage est plus mordant sans être brutal. La machine donne une grande impression de sécurité qui pourrait se révéler dangereuse en raison du niveau de performances. Heureusement, les deux derniers rapports de la boîte de vitesses sont un peu courts, pour obliger à aller chercher très haut les tours dans les vitesses élevées.

Alors qu'elle succède à la XJ 900, dont la robustesse avait séduit de nombreux fidèles au cours de ses douze ans de carrière, la Diversion 900 ne s'adresse pas uniquement aux amateurs de motos sans histoire. Elle vise une large clientèle, allant des motards aux budgets serrés, amateurs de longs parcours en duo, jusqu'aux cadres désireux de s'échapper des embouteillages sur une machine séduisante, en passant par les amateurs de conduite sportive. Il s'agit donc bien pour Yamaha de conquérir l'ensemble du marché avec une moto qui dispose effectivement de nombreux atouts.

CHRISTOPHE DE CHENAY

▶ **Yamaha Diversion 900 : 49 900 F.**

MÉTÉOROLOGIE



Jeudi : nuages et belles éclaircies. – Sur un tiers nord du pays, soit de la Bretagne à l'Alsace-Lorraine, en passant par le Nord et l'Ile-de-France, les nuages matinaux seront tenaces, avec localement des brouillards. Ils tendront à se dissiper à partir de la mi-journée, offrant ensuite un après-midi peu nuageux avec de belles éclaircies.

Des Pays de Loire au Poitou et au Centre, et de la Bourgogne jusqu'à la Franche-Comté, la journée débutera généralement dans les brouillards. Le ciel se dégagera en cours de matinée et les éclaircies seront ensuite très généreuses.

De l'Aquitaine au Massif Central et aux Alpes, les nuages ménageront de belles éclaircies, malgré un ciel souvent voilé.

Sur les Pyrénées et la Provence-Côte-d'Azur, la journée sera très nuageuse et l'est des Pyrénées pourra essuyer quelques ondées. Il pleuvra sur le Languedoc-Roussillon et le ciel restera couvert toute la journée.

Les températures minimales varieront de 7 à 10 degrés sur le Nord, 9 à 16 sur le Sud, localement 5 à 6 degrés sur les Ardennes et le Massif Central. L'après-midi, le thermomètre marquera 16 à 20 degrés au nord, 19 à 24 degrés au sud, jusqu'à 25 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



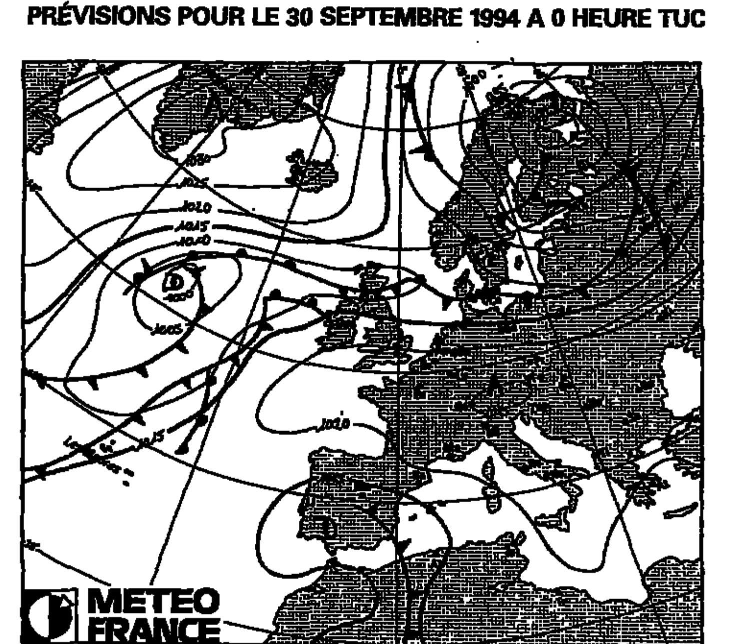
TEMPÉRATURES
maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	24/14
BIARRITZ	18/14
BORDEAUX	20/15
BOURGES	21/10
BREST	16/12
CAEN	18/10
CHERBOURG	19/8
CLERMONT-FER.	20/12
DIJON	20/14
GRENOBLE	23/14
LILLE	19/12
LIMOGES	18/12
LYON, BRON	21/13
MARSEILLE	24/14
NANCY	17/9
NANTES	19/11
NICE	22/15
PARIS	19/12
PAU	19/11
PERPIGNAN	24/15
POINTE-A-PITRE	32/24
RENNES	20/9
ST-ETIENNE	20/12
STRASBOURG	21/14
TOULOUSE	22/14
TOURS	20/11
ÉTRANGER	
ALGER	27/19
AMSTERDAM	16/7
ATHÈNES	30/19
BANGKOK	33/26
BARCELONE	23/15
BELGRADE	33/16
BERLIN	18/9
BRUXELLES	18/10
COPENHAGUE	14/7
DAKAR	30/25
DUBLIN	15/11
GENÈVE	21/12
ISTANBUL	29/19
JÉRUSALEM	28/16
LE CAIRE	33/22
LISBONNE	27/17
LONDRES	19/10
LOS ANGELES	32/19
LUXEMBOURG	18/10
MADRID	21/12
MARRAKECH	26/17
MEXICO	21/10
MILAN	20/12
MONTRÉAL	20/15
MOSCOU	17/11
NAIROBI	25/14
NEW-DELHI	35/20
NEW-YORK	24/18
PALMA-DE-MAJ.	28/20
PÉKIN	27/15
RIO-DE-JANEIRO	24/17
ROME	26/20
HONGKONG	29/23
SÉVILLE	29/14
SINGAPOUR	31/25
STOCKHOLM	13/6
SYDNEY	17/9
TOKYO	21/19
TUNIS	27/21
VARSOVIE	15/11
VENISE	26/14
VIENNE	23/14

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-9-1994 à 6 heures TUC et le 28-9-1994 à 6 heures TUC

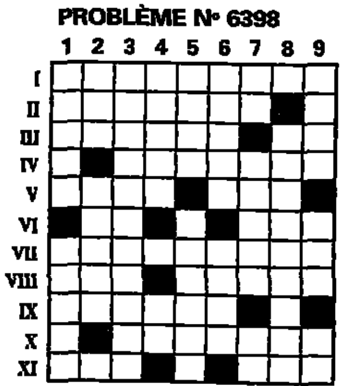
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 30 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6398



HORIZONTALEMENT

I. Qui fournit beaucoup de blé. – II. Bien inspirés. – III. S'éteint quand on passe. Article étranger. – IV. Autrefois, on s'en mettait plein la lampe. – V. Pour fermer la porte. Est difficile à plaquer. – VI. Evoque le bon âge. Longe une frontière. – VII. L'art de soigner les plantes. – VIII. Peut être flottante au dessert. Place pour un gaillard. – IX. Qui ne se fait pas remarquer. – X. Ce qu'on peut prendre d'un coup de dents. – XI. Lentilles. Service ancien.

VERTICALEMENT

1. N'est dévoré que lorsqu'on le trouve bon. Serrée par des gens qui veulent faire leur salut. – 2. Plat. Est tenu par des cordons. – 3. Se contentent de petites distractions. – 4. Fumer beaucoup. Possessif. – 5. Bains, sur l'Aude. Ne sont pas communes. – 6. Peut se vendre à la pièce. Une tunique. – 7. En France. Bouffe parfois. Saint. – 8. Qui ne sont plus dans la course. – 9. Un homme de passage. Napperon. Conjonction.

Solution du problème n° 6397

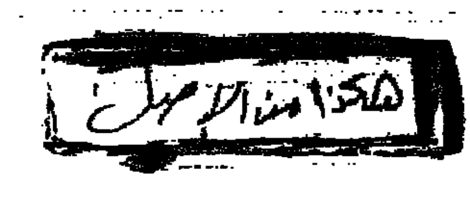
Horizontalement

I. Gonflable. – II. Avarice. – III. Me. Iturée. – IV. Méta. Lévi. – V. Aba. Tes. – VI. Alliés. – VII. Haie. Si. – VIII. Muets. – IX. Torpilles. – X. Tueuse. Lu. – XI. Erses. Bée.

Verticalement

1. Gamme. Hotte. – 2. Ovée. Aa. Our. – 3. Na. Talitres. – 4. Friable. Pue. – 5. Lit. Aï. Miss. – 6. Acul. Eculé. – 7. Bérets. El. – 8. Eve. Stèle. – 9. Eléis. Issue.

GUY BROUTY



RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

TF 1

13.40 **Série : Premiers baisers.**
14.10 **Club Dorothée.** Drôle de vie ; Salut les Musclés ; Power Rangers ; Jinny de mes rêves ; Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.
17.50 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.20 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.40).
20.00 **Journal et La Minute hippique.**
20.35 **Sport : Football.** Ligue des champions : Spartak Moscou-PSG, en différé de *Moscou ; à 21.30, mi-temps et* Météo ; à 21.45, 2e mi-temps ; à *22.40*, extraits des autres matches et tous les buts.
0.20 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** *Présenté* par Alain Weiller et Nicolas Beytout. Invité : Louis Schweitzer, PDG de Renault.

FRANCE 2

13.45 **Chalu Maureen** (et à 14.40).
13.50 **Série : L'Equipée du Poney Express.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.35 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.30).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25).
19.20 **Flash d'informations.**
19.55 **Tirage du Loto** (et à 20.50).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Téléfilm : Lucas.** De Nadine Trintignant.
22.40 **Magazine : Bas les masques.** Violences conjugales et familiales. Reportages : Action et prévention ; Le mari de Marie-Josée ; Hommes violents en thérapie au Canada ; Maria-Lena.
0.00 **Journal et Météo.**
0.25 **Magazine : Le Cercle de minuit.**

FRANCE 3

13.00 **Série : Sherlock Holmes.**
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : le Trésor de Rakham le Rouge ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : Thomas Edison.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Le Mystère du « San-Diego »*, de Franck Goddio.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. Soleil, notre zénith.
22.25 **Météo et Journal.**
22.55 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

CANAL +

13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
14.35 **Documentaire : Animaux de toutes les Russies.** Le Vent sibérien, de Gérard Calderon et Jean-Claude Cuttoli.
15.15 **Téléfilm : Requiem pour une illusion.** De Rod *Hardy*, avec Susan Dey, Piper Laurie.
16.45 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.10 **Les Superstars du catch.**
17.55 **Surprises.**
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10 par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Francis Huster, Michel Dancel.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma : L'Esprit de Caïn.** □ Film américain de Brian De Palma (1992).
22.25 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Mr. Baseball.** □ Film américain de Fred Schepisi (1992).
0.20 **Cinéma : Bad Lieutenant.** ■ Film américain d'Abel Ferrara (1992).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Série : Belphégor.** De Claude Barma, avec Juliette Gréco, René Dary (rediff.).
17.25 **Magazine : Transit.** La planète Albert Kahn (rediff.).
18.20 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Aménager notre territoire. 2. La France à côté de l'Europe (rediff.).
18.25 **Court métrage : Le Gros et le Maigre.** De Roman Polanski (rediff.).
19.00 ▶ **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Magazine : Mégamix.** Présenté par Martin Meissonnier. Monâjât (Ouzbékistan) ; *Hubert-Félix Thiéfaine ; Primal* Scream ; The 13th Tribe ; David Rokeby ; Tata Guines (Cuba) ; Tifa (Sarajevo) ; Nenes (Japon).
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Musica journal.**
21.10 ▶ **Documentaire : Ecoute.** D'Anne Grange et Miroslav Sebestik.
23.15 **Cinéma : Le Crime de M. Lange.** ■■ Film français de Jean Renoir (1935) (90 min).

M 6

13.30 **M 6 Kid.** Kid découverte : la plongée sous-marine ; Prostars ; 20 000 lieues dans l'espace ; Rahan ; La Petite Boutique des horreurs ; Conan l'aventurier.
16.00 **Magazine : Méga 6.** Présenté par Guillaume Stanzik. Avant-première ; Méga-test ; Cheat ; Découverte.
16.15 **Magazine : Fax'O** (et à 0.40, 4.45).
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Croc-Blanc.**
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.** Suivi du Trophée des Gazelles.
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6** (et à 1.25). Amiante : pas de panique, mais prudence.
20.45 **Téléfilm : Interdit d'amour.** De Catherine Corsini.
22.30 **Téléfilm : Machination perverse.** De Jag Mandhra.
0.00 **Série : Fantasmes.**
0.30 **Six minutes première heure.** Suivi du Trophée des Gazelles.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** L'art campanaire (3).
20.30 **Antipodes.**
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Illustres ou inconnus. Un Montréalais raconte dans son journal l'Exposition universelle de Paris en 1878.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Un naïf aux Caraïbes (2).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Les couleurs de la nuit (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 3 juin à Auvers-sur-Oise) : Quatuor à cordes en sol mineur op. 10, de Debussy ; La Bonne Chanson pour quintette à cordes et piano, de Fauré ; Quintette pour piano et cordes en fa mineur, de Franck, par le Quatuor Ludwig.
22.35 **Ainsi la nuit.** Soliste : Salvatore Accardo, violon (Quintette à cordes n° 2 op. 87, de Mendelssohn). A 23.07, Quatuor à cordes n° 1 en la majeur, de Borodine, par le Quatuor Anton ; Sonate pour violoncelle et piano en ut majeur op. 65, de Britten, par Mstislav Rostropovitch, violoncelle, Benjamin Britten, piano.
0.05 **Jazz vivant.** Par André Francis. Le Quartette John Scofield, Pat Metheny, Steve Swallow, Bill Stewart, au Festival de Vienne.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 20 : « Faut-il une opération « Mains propres » en France ? », avec Alain Vogelwieth, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, et Pierre Méhaignerie, garde des sceaux (« Question d'actualité »).

France-Inter, 19 h 20 : « L'UDF et la présidentielle : un candidat ou pas ? », avec Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme (« Objections »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Un juge qui passe

CHAQUE soir, au hasard du feuilleton quotidien des « affaires », passe désormais au moins un juge, parfois davantage. Le juge n'est pas invité sur le plateau du « 20 heures ». Il est filmé dans la rue, pénètrant dans le palais de justice, prenant soin d'éviter de regarder la caméra. Il ne descend pas d'une limousine luisante, comme les ministres le jour du conseil. Il ne lit pas son journal dans le train à côté de M. Longuet, comme M. Méhaignerie. Il ne disparaît pas derrière une forêt de micros, comme les puissants inculpés au sortir de son cabinet. Il ne se répand pas en « petites phrases ». Il marche dans la rue, paisible passant du centre-ville qui ne laisse rien deviner d'autre qu'une raisonnable journée de province : un déjeuner dans un restaurant à plat du jour, quelques vitrines sur le chemin, et en sortant du palais il ira chercher ses enfants à l'école, sans doute.

Si le « 20 heures » le montre, c'est en illustration, pour mémoire. Lui n'a rien à nous dire, ne nous demande rien. Il se moque des éditorial et des sondages de « 7 sur 7 » – « les juges font-ils leur métier, ou s'acharnent-ils sur les hommes politiques ? » –, de l'« exemple italien », de Philippe de Villiers, et d'être devenu un mythe. La frénésie que suscite son pas tranquille, les espoirs fiévreux et contradictoires posés sur lui : tout cela le laisse circonspect. Le déjeuner expédié, il rentre simplement au palais, où l'attendent son greffier, ses auditions, ses perquisitions, ses gardes à vue, et tous les commandements du code de procédure pénale, dont rien ne le détournera.

On imagine sur son passage les supplications des journalistes : Monsieur le juge, un mot, rien qu'un mot ! Mais non, il ne nous accorde qu'un imperturbable profil. Tourner la tête vers nous, pressent-il sans doute, le changerait aussitôt en statue de sel, en un personnage de la comédie familière, un de ceux dont les répliques rebondissent vainement du « 20 heures » aux colonnes des journaux. Qui donc l'écran nous montre-t-il de face ? Gérard Longuet expliquant tranquillement qu'il va consacrer son prochain mois de ministre à éplucher des factures de maçonnerie et des devis d'électricité. Georgina Dufoix étalant son bonheur d'être mise en examen. Se montrer de face est devenu une manière d'appel aux sarcasmes, aux tomates, à la colère.

Lui exerce simplement son métier, au nom du peuple français, installé dans cette sérénité sans laquelle il n'est pas de bonne justice. Nul ne l'interpelle plus, d'ailleurs. Les cameramen le laissent entrer ou sortir à pied de son palais, comme si un pacte avait été scellé : le juge nous accorde son image –, quel moyen de faire autrement ? – mais nous refuse sa voix, sachant bien que dans le mortel tumulte du « 20 heures », se taire et continuer de marcher sont sa seule chance de survie.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 29 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Mésaventures.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Alfred J. Kwak.
6.58 **Météo** (et à 7.13, 8.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club Dorothée avant l'école.** Les Bisounours ; Mon petit poney ; Le Retour du roi Léo ; Dragon Ball ; Clip.
8.30 **Télé-shopping.**
9.00 **Feuilleton : Haine et passions.**
9.45 **Série : Riviera.**
10.20 **Série : Le Destin du docteur Calvet.**
10.50 **Série : Tribunal.**
11.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
11.50 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.55 **Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.50 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.20 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
19.50 **Divertissement : *Le Bébête Show*** (et à 0.50).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 ***Magazine : Tout le toutim !*** Présenté par Christophe Dechavanne. Invités : Thierry Lhermitte, Emma S., top model. Musique : les Rita Mitsouko, Sinead O'Connor.
22.50 **Magazine : Famille, je vous aime.** Présenté par Isabelle Quenin. Invité : Roland Giraud. Thèmes : l'évolution de l'éducation sexuelle au sein de la famille ; L'histoire de la famille de Claude Monet à travers sa maison de Giverny ; L'évolution de la famille, des années 50 à nos jours ; La saga de la famille Lagardère ; L'évolution de la voiture familiale ; L'évolution de la marque Petit Bateau ; Similitudes des comportements familiaux chez les animaux et les hommes ; Le carnet rose ; Les chroniques insolites.
0.00 **Série : Paire d'as.**
0.55 **Journal et Météo.**
1.05 **Série : Côté cœur** (et à 4.20).
1.35 **TF 1 nuit** (et à 2.35, 3.35, 4.10).
1.40 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 3.40, 5.05). Thons et mulets ; Thon blanc-thon rouge en Méditerranée ; Star Fish.
2.40 **Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.** Ombres fuyantes : Indiens de l'Amazonie.
4.45 **Musique.**

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Magazine : Matin bonheur.** Invitée : Calixthe Beyala *(Assèze l'Africaine)*.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide.**
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.50 **Météo** (et à 13.40).
12.55 **Loto, Journal et Bourse.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : L'As de la crime.**
14.40 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.30 **Tiercé, en direct d'Auteuil.**
15.50 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.10). Les années rive gauche.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 4.20).
18.50 ***Magazine : Studio Gabriel*** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. *Invités : Francis Huster, les* Négresses vertes.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 ***Journal*, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** Lève-toi et parle, de Michel Mompontet et Didier Dahan ; Les garçons de la plage au Sri-Lanka, d'Ahmed A. Jamal et Philip Chavannes ; Les enfants d'Haïti, de Michel Mangin.
22.30 **Expression directe.** CFTC.
22.50 **Cinéma : Le ciel est à vous.** ■■■ Film français de Jean Grémillon (1943). Avec M. Renaud, C. Vanel, J. Debucourt, L. Corne, R. Vernay, M. François, A.-M. Labaye (N.).
0.40 **Journal et Météo.**
1.00 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler.
2.05 **Magazine : Studio Gabriel** (2e partie, rediff.).
2.40 **Magazine : Bas les masques** (rediff.).
3.50 **Dessin animé** (et à 4.50).
3.55 **24 heures d'info.**
4.55 **Documentaire : L'Ecume des nuits.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour Babar.** Les Moomins ; Oui-oui ; Calculin ; Mine de rien ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : Tintin et les Picaros.
8.25 **Continentales.** Euro hebdo : l'actualité en Espagne et en Italie ; à 8.30, Informe Semanal (v.o.) ; à 8.45, Je me souviens : Coopératives scolaires ; à 8.50, South American Program : la vie quotidienne au Mexique ; à 9.10, Praca Publica, l'actualité portugaise ; à 9.15, Prêtres des pauvres ; à 9.20, Eurokiosque.
9.40 **Magazine : Génération 3.** Les Badaboks ; à 10.10, Semaine thématique : Les états de l'eau. 3. L'eau, source de vie. Invité : Jacques Bethemont, géographe. Document : Timimoun, les Faggaras ; L'Epopée du buveur d'eau, de Pierre Barrot ; Reportage : Lesotho, l'or blanc des femmes noires, de Josy Dubié, Eric Vander Borght et Miguel Schapira.
11.10 **Magazine : Emplois du temps.**
11.45 **La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invités : Jean Roucas, David Copperfield, le Quatuor.
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de *Tintin* : le Trésor de Rakham le Rouge ; Albert, le cinquième mousquetaire ; *Il était une fois les découvreurs* : Marconi.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Joséphine*, de Jean Rolin.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma : Le Roi des cons.** □ Film français de Claude Confortès (1980). Avec Francis Perrin, Marie-Christine Descouard, Bernadette Lafont.
22.30 **Météo et Journal.**
23.00 **Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire.** Imprudence fatale, de Tom Bower.
23.55 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.35 **Musique : Cadran lunaire.** *Clair de lune*, de Debussy, par Sonia Wieder-Artherton, violoncelle ; Catherine Collard, piano (15 min).

CANAL +

— En clair jusqu'à 7.30 —

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.34).
7.00 **CBS Evening News.**
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Ça cartoon.**
7.30 **Canaille peluche.** X-Men.
7.55 **Série : Absolument fabuleux.** Vacances en Provence.
8.25 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
8.55 **Cinéma : Roi blanc, dame rouge.** ■ Film franco-russe de Sergueï Bodrov (1991). Avec André Dussollier, *Tatiana Vassilieva*, Zouc.
10.15 **Flash d'informations.**
10.18 **Documentaire : Animaux de toutes les Russies.** Le Vent sibérien, de Gérard Calderon et Jean-Claude Cuttoli.
10.45 **Téléfilm : Plaidoyer pour une victime.** De Bill L. Norton, avec Donna Mills, Robert Wagner.

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** Présenté par Michel Field. Une photo m'a rendu(e) célèbre ; L'enfance maltraitée.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : Un faux mouvement.** ■■ Film américain de Carl Franklin (1992). Avec Cynda Williams, Bill Paxton, Billy Bob Thornton. *L'Amérique du racisme et de l'exclusion.*
15.20 **Documentaire : Les Quatre Lieutenants français.** De Patrick Jeudy.
16.25 **Cinéma : Mediterraneo.** □ *Film italien de Gabriele* Salvatores (1991). Avec Diego Abatantuono, Claudio Bigagli, Giuseppe Cederna.
17.50 **Surprises** (et à 22.10, 2.40).
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

— En clair jusqu'à 20.00 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.40 **Sport : Football.** Auxerre-Zagreb, match de la Coupe d'Europe, en direct ; à 20.00, coup d'envoi.
22.00 **Série : Le Juge de la nuit.** L'Affaire Glenda Ross.
22.45 **Flash d'informations.**
22.50 **Cinéma : J. F. partagerait appartement.** ■■■ Film américain de Barbet Schroeder (1992). Avec Bridget Fonda, Jennifer Jason Leigh, Steven Weber (v.o.).
0.35 **Cinéma : La Cavale des fous.** □ Film français de Marco Pico (1992). Avec Pierre Richard, Michel Piccoli, Dominique Pinon.
2.05 **Documentaire : Les Allumés...** Le Harem d'un babouin d'Ethiopie, de Jean-Yves Collet et Antoine de Maximy.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Cinéma : Manhattan.** ■■■ Film américain de Woody Allen (1979) (v.o., rediff.).
18.35 **Court métrage : La Vie sentimentale de Georges le tueur.** De Daniel Berger (rediff.).
19.00 ▶ **Magazine : Confetti.**
19.25 **Documentaire : La Loi du collège.** De Mariana Otero. *La vie du collège Garcia-Lorca à Saint-Denis en banlieue parisienne. 2e épisode.*
19.55 **Documentaire : Elfrid, la couleur du temps.** De Frank Reinhold et Marina Kassube. *La vie d'une famille dans un phare en Islande.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Japons, les piliers de l'empire.** Soirée conçue par Guy Brousmiche et Christophe Bargues.
20.41 **Japon société anonyme.** Documentaire de Guy Brousmiche.
21.30 **Court métrage : Faut pas se moquer de l'entreprise.** *Extrait de* Bakayaro, *film à sketches japonais de Naoto Yamakawa, inédit en France. La suite sera diffusée jeudi 6 octobre. Satirique.*
21.55 **Documentaire : Naissance d'un nouvel empire.** De Guy Brousmiche. *La reconstruction du Japon à travers des documents d'archives.*
22.45 **Débat.**
23.05 **Cinéma : La Mort d'un maître de thé.** ■■ Film japonais de Kei Kumai (1989). Avec Eiji Okuda, Toshiro Mifume, Kinnosuke Yorozuya (v.o., 105 min).

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **M 6 boutique.** Télé-achat.
9.30 **Infoconsommation.**
9.35 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 11.00, 6.05).
11.30 **Série : Lassie.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.30 **Série : Deux flics à Miami.**
14.30 **Magazine : Allô Cauet.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Croc-Blanc.**
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.** Suivi du Trophée des Gazelles.
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Passé simple** (et à 0.15). Présenté par Marielle Fournier. La Révolution de Fidel Castro.
20.50 **Cinéma : Les Diplômés du dernier rang.** □ Film français de Christian Gion (1982). Avec Michel Galabru, Marie Laforêt, Patrick Bruel.
22.30 **Cinéma : Freddy 5, l'enfant du cauchemar.** □ Film américain de Stephen Hopkins (1989). Avec Robert Englund, Lisa Wilcox, Danny Hassel.
0.05 **Six minutes première heure.** Suivi du Trophée des Gazelles.
0.20 **Série : L'Exilé.**
1.15 **Musique : Boulevard des clips.** Spécial New Metal.
2.30 **Rediffusions.** Le Monde des *hélicoptères* ; Jazz 6 ; Venise, cité des doges ; E = M 6 ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** L'art campanaire (4).
20.30 **Fiction.** Avignon 94 : Michaël Lonsdale lit Les Fioretti, de saint François d'Assise.
21.32 **Profils perdus.** Pierre Emmanuel (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Un naïf aux Caraïbes (3).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Les couleurs de la nuit (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (*en direct de la Philharmonie de Berlin*) : Cantate n° 2 op. 31, Das Augenlicht op. 36, *Trois Lieder pour soprano et* orchestre, Cantate n° 1 pour soprano, chœur et orchestre op. 29, de Webern ; Le Roi des étoiles, de Stravinsky, par les BBC Singers, le Chœur d'hommes de la Radio de Berlin et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Pierre Boulez.
22.35 **Ainsi la nuit.** Soliste : Salvatore Accardo, violon (Sonate pour violon et piano en do majeur K 296, de Mozart ; Sonate avec variations pour violon et orchestre en mi majeur op. 29, de Paganini). A 22.59, Octuor pour cordes et vents en fa majeur op. 166, de Schubert, par l'Octuor de Vienne.
0.05 **Tapage nocturne.** Par Bruno Letort. La musique des films de Tati.

Les interventions à la radio

France-Inter, 7 h 40 : Charles Pasqua, ministre de l'intérieur (« Spécial petit déjeuner d'Inter »).

Radio-Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : José Rossi, secrétaire général du PR (« Le grand débat »).

O'FM 99.9, 19 heures : Jean-François Hory, président du MRG, « Le grand'O » (« O'FM-*la Croix* »).

Le Monde

PIERRE GEORGES

De purs jurés

CE n'est plus donné à tout le monde d'être juré dans un procès criminel aux Etats-Unis. Il ne suffit plus d'y être un(e) honorable citoyen (ne), estimé(e) de ses voisins, inconnu(e) de la police et de la justice. Ce serait un peu trop simple. Il ne suffit plus de présenter des garanties d'intégrité, de moralité, de responsabilité et de sens de l'équité. Ce serait un peu trop risqué. Il ne suffit plus d'être le simple représentant du peuple américain. Ce serait un *peu trop constitutionnel.*

La justice américaine veut ses jurés parfaits, exemplaires, vierges de tout préjugé, ce qui est difficile, et coupé de toutes informations, ce qui devient exhorbitant. Elle veut de purs jurés, comme de purs esprits, tombés de la planète Mars, n'ayant eu à connaître ni des faits, ni de l'accusé.

D'où cette sélection impitoyable rapportée, lundi, dans ces colonnes, à propos du procès d'Orenthal James Simpson. Et O. J. pourrait en convenir : il est d'évidence presque aussi dur d'être admis dans l'équipe de ses juges que d'être retenu dans un club de football professionnel.

Le parcours du juré commence donc par un interrogatoire serré et écrit. Il s'agit de répondre, rapportait notre correspondante, à un questionnaire complet, élaboré par des spécialistes, *« les consultants en jurés »*. Il s'agit pour chacune des deux parties, défense et accusation, de débusquer, au détour d'une question, l'ombre du semblant d'un préjugé défavorable à la cause.

Candidat juré, levez-vous ! Aimez-vous le football américain ? Non ? Récusé. Etes-vous pour les mariages mixtes ? Oui ? Récusé. Regardez-vous CNN ? Etc., etc. Les « consultants en jurés » se doivent d'être à la justice, ce que les ressources humaines sont à l'entreprise. Ils procèdent pour ainsi dire à des entretiens d'embauche judiciaire.

A supposer que le candidat juré ait franchi avec succès ce cap, il lui faut faire ses preuves, et notamment celle de ses capacités à oublier tout ce qu'il a lu, vu ou entendu. Etre, en somme, un juré sans mémoire. A cet égard, *Newsweek* rapportait une anecdote savoureuse, une conversation téléphonique entre O. J. Simpson, en prison, et l'un de ses amis : *« Salut – Qui est à l'appareil ? – C'est O. J. – O. J. qui ? »*. Rire de Simpson : *« Bravo, tu as gagné le droit d'être dans le jury »*.

Enfin, ce juré pur et sans *mémoire, pour figurer dans* l'équipe, douze titulaires et huit remplaçants, devra accepter le revers de sa condition. Il lui faudra faire vœu de pauvreté, cinq dollars par jour de défraiement. Et vœu de solitude, si le juge décide de *« séquestrer »* ses jurés pour les mettre à l'abri des funestes tentations du monde médiatique. Cela ressemble furieusement à une entrée en justice, beaucoup d'appelés, peu d'élus.

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté mercredi 28 septembre 1994 a été tiré à 476 817 exemplaires

Alors que le projet de loi d'orientation marque le pas

M. Bayrou se félicite de la progression du budget de l'éducation nationale pour 1995

Alors que le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, qualifie son budget pour 1995, d'« effort exceptionnel », la préparation du projet de loi d'orientation sur l'éducation qui doit être présenté à la session parlementaire d'automne marque le pas.

La loi d'orientation qui doit reprendre les principales dispositions du « Nouveau contrat pour l'école » du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, sera-t-elle présentée au Parlement dès la prochaine session qui doit s'ouvrir le 3 octobre ? Malgré l'inébranlable optimisme de M. Bayrou depuis le mois de juin, affiché une nouvelle fois à l'occasion de la présentation de son budget pour 1995, jeudi 22 septembre, malgré l'obstination qu'il met à évoquer une future *« loi de programmation financière »* pour l'école, le dossier semble marquer le pas. Imminente début septembre, la communication du texte du projet de loi aux organisations syndicales se fait attendre.

Faut-il y voir un autre signe, plus inquiétant ? Enumérant, vendredi 23 septembre, lors des journées parlementaires du RPR à Colmar (Haut-Rhin), les textes qui devraient être soumis à l'Assemblée au cours de la prochaine session, le premier ministre, Edouard Balladur, a fait un sort particulier au projet de loi sur l'éducation et émis un sérieux doute sur la date de sa présentation au Parlement. *« Il y a d'abord la session parlementaire où vont être soumis des textes importants, le budget, l'aménagement du territoire* (...) a souligné le premier ministre. *Et peut-être le nouveau contrat pour l'école.»* Et précisant sa pensée : *« Je dis uniquement peut-être parce qu'il faut vérifier qu'il contient des mesures qui sont toutes également législatives. »*

Une quinzaine d'articles tout au plus

Dans l'entourage du premier ministre, on s'efforce de minimiser ces propos. Le texte est actuellement *« en préparation »*, rassure-t-on, et il devrait être présenté en conseil des ministres *« dans les prochaines semaines »*. Le discours du premier ministre à Colmar traduirait, simplement, sa volonté de ne pas encombrer le débat parlementaire avec des dispositions réglementaires ne ressortissant pas, strictement, de la loi.

Reste que ce motif pourrait aussi bien servir de prétexte à une modification du calendrier initialement prévu. Et que rien n'obligeait Edouard Balladur à adresser cette discrète mise en garde à son ministre de l'éducation nationale devant les parlementaires du RPR. Quant à la *« loi de programmation »* chère à M. Bayrou comme aux syndicats d'enseignants, elle n'a pas été évoquée à Colmar par Edouard Balladur, qui n'en a jamais renié l'idée tout en s'ingéniant à la laisser dans le flou (*le Monde* daté 19-20 juin) Son entourage, en tous cas, est aujourd'hui fort peu disert sur le sujet.

Du côté de la rue de Grenelle, on n'a jamais caché que le projet de loi soumis au Parlement serait *« mince »* : une quinzaine d'articles tout au plus. *« Une toute petite loi »*, renchérit-on à Matignon. Mais les négociations seraient *« très avancées »*, et on affirme qu'une loi de programmation, qui prendra effet à partir de 1996, sera bel et bien soumise aux parlementaires avant la fin de la session d'automne, vraisemblablement fin novembre début décembre.

En étalant sur quatre ans la mise en œuvre de son nouveau contrat pour l'école, M. Bayrou anticipe, d'une certaine façon, sur les engagements financiers qui seront nécessaires pour poursuivre les actions entreprises dès cette année et, plus encore, prévues pour la prochaine rentrée. Une manière qui n'est pas forcément du goût des budgétaires. Pour 1995, il se félicite d'avoir décroché *« un très bon budget »*, comme il l'a proclamé en en présentant les grandes lignes le 22 septembre. Grâce sans doute à « l'effet nouveau contrat », il est parvenu à maintenir pour l'éducation nationale, une progression (+ 4,6 %) plus forte que celle prévue pour l'ensemble des crédits de l'Etat en 1995 (+ 1,9 %). Son budget, qui s'élève à 262,9 milliards, reste le premier budget de l'État. Il marque, selon François Bayrou, *« le respect des engagements pris et assurera le financement de la première tranche de mesures du nouveau contrat pour l'école »*.

Dans un contexte de relative stabilité démographique, voire d'une baisse des effectifs à l'école primaire et au collège, le projet de loi de finances pour 1995 prévoit la création, dans l'enseignement public, de 1 339 emplois dont 1 000 d'enseignants, qui s'ajoutent aux 1 250 affectés à cette rentrée au titre des mesures d'urgence prises après la manifestion laïque du 16 janvier. Ces 1 000 emplois supplémentaires seront affectés à la généralisation de la réforme des classes de sixième, expérimentée cette année dans 368 collèges. Obtenus par transformation d'heures supplémentaires, 500 emplois seront, en outre, affectés aux lycées. Enfin, la baisse des effectifs dans le primaire ne devrait s'accompagner d'aucune suppression de poste, les moyens ainsi dégagés devant être utilisés pour faire passer à 25 élèves par classes les effectifs des classes maternelles dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP).

La constitution d'un « fonds social collégien »

En matière de crédits, les moyens nouveaux dégagés seront ciblés sur des *« objectifs prioritaires »* du « nouveau contrat pour l'école ». La mise en place des études dirigées en sixième, qui suppose de rémunérer des professeurs volontaires, absorbera 78 millions de francs, les « contrats d'association à l'école », censés rémunérer des chômeurs diplômés pour diverses tâches d'encadrement dans les établissements scolaires coûteront 30 millions de francs, la constitution d'un « fonds social collégien », 100 millions de francs, des mesures particulières de formation continue, 37 millions de francs. Enfin, les crédits alloués à l'organisation des examens et concours sont abondés de 92,5 millions de francs. Outre les investissements (847,39 MF) et les crédits de paiement destinés à faire face aux contrats de plan État-régions (988,39 MF), le plus gros poste concerne les engagements pris avant l'alternance de mars 1988 sur la revalorisation des enseignants (619,3 MF).

Dans l'enseignement privé, l'application du « principe de parité» se soldera par l'ouverture de 245 contrats supplémentaires affectés à la réforme des classes de sixième du collège. Un crédit de 19,5 millions de francs servira au financement des études dirigées, et 700 contrats (soit l'équivalent de 39,8 MF) seront ouverts pour rémunérer les lauréats des concours de recrutement du maitres de second degré privé.

François Bayrou fait quand même faire quelques économies à *l'Etat puisqu'il supprime* 58 emplois dans les services administratifs de l'administration centrale au nom de la *« simplification des structures »*, et, dans les services académiques 102 emplois d'ATOS et 14 emplois d'inspecteurs d'académie-adjoints. Un gage de bonne volonté et de sérieux qui n'aura pas échappé à Edouard Balladur.

CHRISTINE GARIN

A l'Université Joseph-Fourier de Grenoble

Le refus d'inscription de deux étudiants a été annulé

L'université Joseph-Fourier de Grenoble qui, sur la base de leurs notes au baccalauréat, avait refusé d'inscrire deux étudiants en première année de DEUG des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) vient d'être désavouée par le tribunal administratif de cette ville. Les étudiants concernés avaient été mis sur une liste d'attente et informés, par Minitel, qu'ils ne pourraient être admis qu'en cas de désistement de personnes autorisées à s'inscrire. Le tribunal a estimé qu'en se fondant sur leurs résultats, notamment à l'épreuve d'éducation physique et sportive, le président de l'université avait procédé à *« une sélection interdite »* par la loi du 26 janvier 1984. Lors de l'audience, le commissaire du gouvernement avait rappelé que seule une *« insuffisance des capacités d'accueil d'un établissement ou d'une formation peut valablement justifier un refus d'inscription »*. Près d'une centaine d'autres cas sont en attente d'être jugés. – *(Corresp.)*

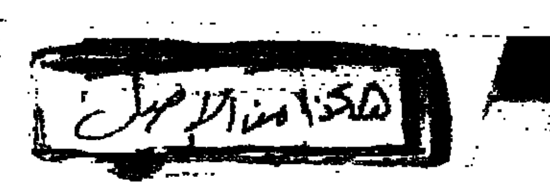
EN BREF

AFFAIRE NOIR : la Cour de cassation rejette un pourvoi du maire de Lyon. – La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, mardi 27 septembre, un pourvoi de Michel Noir qui contestait la régularité de certains actes précédant sa mise en examen pour abus de confiance, le 29 mars. Michel Noir, député (non inscrit) du Rhône et maire de Lyon, alléguait, notamment, que certaines irrégularités étaient venues entacher la demande de levée de son immunité parlementaire, déposée par le juge d'instruction lyonnais Philippe Courroye. Le bureau de l'Assemblée nationale avait rejeté cette requête le 16 mars (*le Monde* du 17 mars 1994). Michel Noir mettait également en cause les conditions de la saisine du juge d'instruction. La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par Christian Le Gunéhec, a donc rejeté les arguments de l'avocat de M. Noir, Me Didier Bouthors, selon lesquels le juge avait instruit des faits nouveaux sans en être saisi par le parquet.

BERNARD TAPIE : saisie conservatoire d'un appartement appartenant à la Financière et immobilière Bernard Tapie. – Suite à une requête du fisc, un appartement appartenant à la Société financière et immobilière Bernard Tapie (FIBT) a fait l'objet, mardi 27 septembre, d'une saisie conservatoire par huissier. Cet appartement, situé rue Bonaparte (Paris, 6e arrondissement), est occupé par la fille de M. Tapie, locataire de la FIBT. Cette saisie conservatoire, qui n'a donné lieu à aucun incident, avait été demandée par l'administration des impôts, à laquelle la FIBT serait redevable d'une somme de 9 millions de francs.

SALVADOR : le Parlement occupé par des anciens militaires. – Quelque 300 anciens soldats de l'armée salvadorienne occupaient, mardi 27 septembre, pour le deuxième jour consécutif, l'Assemblée nationale à San-Salvador. Les ex-soldats réclament des indemnités et des terres à cultiver, comme le stipulaient les accords de paix signés en janvier 1992 avec la guérilla du Front Farabundo-Marti de libération nationale (FMLN, aujourd'hui transformé en parti légal), qui ont mis fin à douze ans de guerre civile. 31 500 soldats ont été démobilisés depuis deux ans et demi. – *(AFP.)*

AFGHANISTAN : des combats font rage autour de l'université de Kaboul. – De violents combats ont eu lieu, mardi 27 septembre, autour de l'université de Kaboul, entre forces présidentielles et milices chiites du Wahdat, qui se battent depuis deux semaines contre un parti chiite rival, allié du gouvernement du chef de l'Etat, Burhanuddin Rabbani. Plus de quarante personnes sont mortes et soixante-dix autres blessées, principalement des femmes et des enfants, lorsqu'une roquette est tombée sur une maison où l'on célébrait un mariage. – *(AFP.)*



Le Monde

ARTS & SPECTACLES

POUSSIN *au Grand Palais et à Chantilly*

L'œil universel

Pour le quatrième centenaire de sa naissance, le Grand Palais accueille une rétrospective de Nicolas Poussin. Le Musée Condé de Chantilly présente sa collection restaurée et revisitée. En une centaine de tableaux et autant de dessins, Pierre Rosenberg a réussi une anthologie idéale, à la mesure de la grandeur du peintre.



Nicolas Poussin : « Renaud et Armide ».

R.M.N.

ENIGMES de Poussin. Depuis trois siècles, il règne sur la peinture française ; nul ne s'aventure à blasphémer sa majesté ; Delacroix et Picasso, Cézanne et David se sont réclamés de lui, chacun à sa manière, mais son œuvre inquiète et déconcerte, à proportion de la difficulté de ses sujets et de la complexité des compositions que ces derniers engendrent. Depuis trois siècles, il n'est guère d'école qui ne se soit réclamée de lui, aucun penseur du beau qui n'ait écrit sur lui, aucun historien qui n'ait été tenté de résoudre l'une des difficultés qui parsèment ses tableaux – mais leurs conclusions et leurs catégories suscitent plus d'oppositions que d'accords, et Poussin, en dépit et à cause de leurs efforts, paraît de plus en plus étrange.

Il en est qui ont cru qu'un mot suffirait et que ce mot serait classicisme. A les entendre, Poussin serait à la peinture ce que Racine – ou La Fontaine peut-être – serait aux lettres : l'idéal de la mesure, l'équilibre, la sérénité conquise et exaltée. L'équilibre, vraiment ? La sérénité ? Il serait étonnant de sacrer champion de ces vertus monotones l'auteur du *Massacre des Innocents*, que l'on voit désormais restauré à Chantilly mieux qu'on ne le vit jamais, tableau de terreur poussé jusqu'à l'extrême de l'intensité. Il serait fort singulier qu'elles suffisent à définir celui qui a conçu le *Paysage avec un homme tué par un serpent*, le *Paysage à l'arbre frappé par la foudre* et l'incomparable *Paysage avec Pyrame et Thisbé*, dont Poussin écrivait à Stella qu'il figurait une *« tempête sur la terre »*. L'admirable exposition du Grand Palais en administre cent fois la preuve : Poussin ne respecte, ne tolère aucune règle. Aucune définition, aucun système ne le contient enfermé.

Les premiers tableaux qui demeurent de sa jeunesse, *la Victoire de Josué sur les Amorites* et *la Bataille de Josué contre les Amalécites*, le révèlent plus qu'à demi. Il s'y montre impitoyable et méthodique, variant les expressions de l'effroi et de la cruauté, les poses de l'assassinat et de l'agonie, les gestes du meurtre et ceux de la prière, les effets de la lumière déclinant et de l'ombre qui bleuit. Une tête coupée et blanche a roulé jusqu'à l'avant-plan ; elle fait songer à Géricault. Un héros nu et furieux tient d'une main un cheval par la bride, de l'autre une épée immense ; on dirait un Caravage. Les cavaliers aux manteaux gonflés, aux étendards vastes comme des voiles de navires sont du Delacroix, le soleil couchant arrêté dans sa course du Titien, les trois archers côte à côte du David et l'homme qui fuit leurs traits, éperdu, une main disproportionnée levée vers le ciel, du Tintoret. Autrement dit, dans ces deux tableaux violents, Poussin réunit les peintres qui le précèdent et ceux qui le suivent.

Il lui faut tout ce qu'ils ont inventé, tout ce que ses successeurs reprendront et, quelquefois, croiront avoir inventé pour tout exprimer de la bataille. Peu après, il traite du plaisir, de l'abondance et des arts à travers la *Bacchanale à la joueuse de guitare*. *Adonis pleuré par Vénus* dépeint, non sans dureté, non sans crudité, les douleurs de la passion. *La Mort de Germanicus* dit à demi-mot la violence du pouvoir. Les sujets changent vite, au gré des commandes et des curiosités du peintre. Il a alors trente ans. A Rome depuis peu de temps, il assiste à des dissections auprès d'un chirurgien, dessine d'après le modèle vivant, copie Titien et les statues romaines. Puisant partout, dans l'ancien et le moderne, les collections, les livres et la vie, il rassemble les éléments nécessaires à son entreprise, follement ambitieuse et la seule cependant qui vaille la peine qu'un peintre s'y attache : dire la vérité en peinture.

Dire la vérité, cela signifie les dire toutes, sans exception, sans maquillage, sans complaisance, et les dire chacune selon son mode, selon la langue qui lui convient, qui lui est consubstantielle. En 1649, Descartes édite son traité des *Passions de l'âme*. Poussin fait de même, par les moyens de son art.

Il n'a donc pas de style, mais une troublante diversité de manières accordée à la diversité des sujets. En 1668 – Poussin est mort depuis trois ans et son ombre grandit encore –, Le Brun observe que le peintre *« étudiant toujours avec soin la nature du sujet qu'il traitait en faisait régner le caractère dans toutes les parties de son ouvrage, et, se conformant à la proportion harmonique que les musiciens observent dans leurs compositions, il voulait que, dans ses tableaux, toutes choses gardassent des accords réciproques et conspirassent à une même fin »*. L'essentiel est là, que confirmeraient au besoin les lettres de Poussin. A propos de sa *Tempête sur terre*, il écrit ainsi que *« toutes les figures qu'on y voit jouent leur personnage selon le temps qu'il fait »*. Il le faut, en effet, afin d'assurer l'unité, qui naît d'une multiplicité étudiée et comprise dans chacun de ses détails.

Le tableau vrai croît par l'addition progressive d'éléments qui, tous, à des degrés changeants, contiennent un peu de l'idée maîtresse sur laquelle se fonde la cohérence de l'œuvre. Par éléments, il faut entendre tous ceux qui constituent un tableau, à commencer par le choix de sa taille – Poussin se garde du trop grand format qui prédispose aux pieux mensonges de l'éloquence –, la couleur de la préparation et le dessin de la composition. Ce dernier s'obtient par l'intermédiaire de maquettes de cire placés dans des boîtes à perspectives et de dessins qui réduisent espace et figures à leur état premier. Il ne dessine pas pour le plaisir du trait heureux, du lavis joliment jeté sur le papier, mais parce que le dessin permet d'établir structures et armatures, hiérarchie des groupes, importance de l'architecture et des arbres. Les groupes échelonnés dans la perspective, liés ou disjoints, s'organisent comme les phrases d'une narration, comme les vers d'une fable. « Fabriques » et végétation, ciel et mer, contribuent à l'orchestration du motif central. Ils sont fort au-dessus de leur fonction ordinaire de décor, devenus à leur tour instruments du sens. Il a fallu du reste cette métamorphose pour que Poussin en vienne à peindre des paysages peu peuplés et, cependant, lourds de pensée.

PHILIPPE DAGEN

Lire la suite page II

CINÉMA

LADYBIRD, *de Ken Loach*

« Coccinelle, coccinelle, va-t'en vite de chez toi »

En racontant l'histoire vraie d'une femme à laquelle on enlève ses enfants, le réalisateur de « Family Life » et de « Raining Stones » a composé un chef-d'œuvre d'intelligence et d'émotion, portrait au noir d'une société à la dérive.

POUR les Britanniques, le pub demeure un lieu à part. Autour de quelques pintes de bière, d'une partie de fléchettes ou d'une chanson, ils peuvent faire mine d'y croire à l'abolition des différences et des classes sociales. C'est là que Ken Loach situe la première scène de son film : une jeune femme blonde chante la chanson *The Rose*, rencontre un sympathique Paraguayen, accepte le verre qu'il lui offre et parle de sa vie.

A Jorge, qu'elle présente ironiquement à ses copines comme étant Julio Iglesias, Maggie raconte que ses enfants lui ont été enlevés et, en quelques flash-back – un procédé narratif inhabituel pour le cinéaste mais qu'il utilise avec virtuosité –, livre tout de sa personnalité et de ce qu'a été jusque-là son existence : son père battait sa mère, elle a eu quatre enfants de quatre pères différents (*« Je devrais me faire un tee-shirt avec cela »*, dit-elle), elle n'a plus le droit de vivre avec eux.

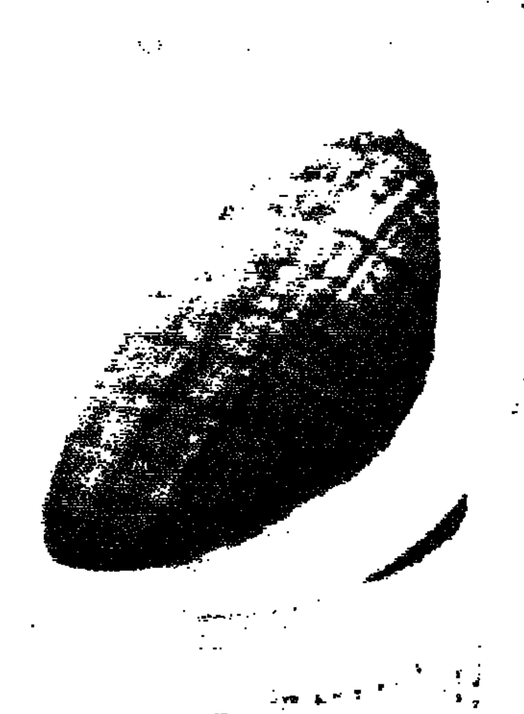
La manière qu'a Maggie de se raconter, avec un douloureux humour, sans se plaindre ni gémir, l'éclat de son regard lorsque Jorge lui parle du lac Ypacarai, où l'on trouve, prétend-il, *« les meilleures pizzas du monde »*, la terreur que faisait naître en elle le spectacle de son père insultant et frappant sa mère, le retour, grâce à des plans de coupe, sur les autres clients du pub, qui jouent les chanteurs devant l'écran du karaoké, tous ces motifs, que le film développera et approfondira, composent un immense moment de cinéma. Et indiquent que *Ladybird*, comme tous les films de Ken Loach, mais avec sans doute davantage encore de force et d'acuité, se situe du côté des laissés-pour-compte d'une société qui demeure coupée en deux. Au pub et ailleurs.

Ailleurs, c'est-à-dire essentiellement dans une cité située à la périphérie de la ville, dans un fast-food, dans un prétoire et dans une maternité. La cité, pour que Maggie et Jorge s'installent et tentent de vivre un amour qui pourrait ressembler à celui décrit par les chansons entendues dans le pub ; le restaurant, pour que Jorge gagne quelques livres (il ne possède pas de carte de séjour et ne peut discuter des conditions de travail) ; le tribunal, pour que Maggie s'entende répéter qu'elle n'a plus le droit de vivre avec ses enfants ; l'hôpital, pour qu'elle donne naissance aux enfants de Jorge, qui lui seront arrachés eux aussi. Avec, à chaque instant de cette histoire d'amour malgré tout, la certitude qu'une malédiction pèse sur les personnages.

De cette menace, pourtant, il n'est jamais directement question. Maggie espère toujours qu'elle ne sera pas, *« pour une fois, celle qui perd »* ; elle aime se souvenir qu'un de ses fils souhaite *« devenir tout, lui qui n'a rien »* ; elle croit encore pouvoir obtenir réparation de l'injustice qui détruit sa vie. Mais elle a toujours été une victime : d'un père qui abusait d'elle, d'amants brutaux (*« Je n'éprouvais rien, je l'aimais*, dit-elle après qu'un d'entre eux l'a envoyée à l'hôpital. *Et si je l'aimais, j'étais quoi ? »*).

PASCAL MÉRIGEAU

Lire la suite page IV



LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

Classique

LES enfants appliqués des écoles, les collégiens dans l'âge fiévreux, à qui l'on explique la querelle des anciens et des modernes, sont en général du côté des modernes, par instinct. Moderne, cela sonne jeune. Même si les modernes de cette querelle née à la fin du XVIIe siècle s'appelaient Perrault, Fontenelle, et les anciens, La Bruyère, Boileau, qui leur semblent appartenir aux mêmes ténèbres. Les modernes ont gagné pour un siècle, celui des Lumières, et on les range spontanément du côté des novateurs, des *tenants de la raison, du progrès, contre les anciens ou les classiques,* partisans de la beauté, de l'équilibre. Les notions classique/ancien/moderne ne se recouvrent pas, ni ne s'opposent de la même manière à toutes les époques, mais dans l'esprit des gens, des créateurs, comme des spectateurs (ou lecteurs, auditeurs, etc.) non plus.

A côté du classement plus ou moins rigoureux que peuvent effectuer les spécialistes dans chaque discipline – et la chose est simple, en effet, en ce qui concerne la littérature, pour cette querelle qui s'étendit de 1687 à 1697 – il existe aussi un classement du public qui se fait au flair, au goût, et qui est plus vague. On n'imagine pas souvent qu'avant d'être des classiques pour nous, Racine et La Fontaine, Molière, Pascal, Corneille, furent des modernes pour leurs contemporains. Avant de figurer sur un billet de banque que l'on froisse, un timbre que l'on lèche, nos chers grands hommes ont été des hommes qui se levaient parfois de mauvaise humeur et maudissaient leur époque.

L'ambiguïté du mot « classique » est qu'il renvoie à deux notions, celle de la postérité, de ce qui restera dans le tamis du temps, et celle du tempérament artistique. *Il suffit d'ouvrir le Petit Robert pour saisir* cette multiplicité des sens. Classique veut dire : *« qui mérite d'être imité » ,« qui fait autorité », « qu'on enseigne dans les classes » ,« qui appartient à l'antiquité gréco-latine considérée comme base de l'éducation et de la civilisation », « qui appartient aux grands auteurs du XVIIe siècle, imitateurs des anciens », « qui a les caractères esthétiques (mesure, respect des règles, clarté, division par genres, etc.), de la période classique »,* etc., pour se clore par un surprenant *« qui est conforme aux habitudes »* où l'on sent que la définition a perdu tout son jus. On peut donc dire que des gens aussi différents que Céline ou Queneau sont devenus des classiques par l'effet de la postérité, l'entrée dans la « Pléiade », bien qu'il n'aient guère été des classiques dans leur manière, encore moins des imitateurs des anciens.

DANS un essai remarqué *(lire le feuilleton de Pierre Lepape dans* le Monde du 16 septembre), intitulé *Raison et plaisir,* Jean-Pierre Changeux, professeur au Collège de France, directeur du Laboratoire de neurobiologie moléculaire de l'Institut Pasteur, grand amateur d'art, et auteur de *l'Homme neuronal,* affirme : *« La science ne s'identifie pas à la raison, ni l'art au plaisir, mais il n'y a pas de science sans plaisir ni d'art sans raison ».* Et tente de *« reconstruire »* avec prudence et sagesse *« la création et la contemplation de l'œuvre d'art à partir des fragments encore épars de nos connaissances sur le cerveau ».*

Dans ce recueil de préfaces et d'articles déjà parus, qui tournent autour du même thème – raison et plaisir – mais ne fonctionnent pas ensemble comme le développement en continu d'une pensée, on trouve plus de questions que de réponses, et des questions vraiment considérables : par exemple, peut-on mettre en relation rigoureuse l'organisation des thèmes d'un tableau (*La lamentation sur le Christ mort,* de Jacques de Bellange, en l'occurrence) et ce que nous savons du cerveau humain ? L'auteur dispose d'outils scientifiques que nous ne saurions partager équitablement dans une discussion avec lui, certes, mais on peut remarquer que sa position liminaire (pas de science sans plaisir, pas d'art sans raison) est la position classique par excellence. Ses préférences vont à la peinture du XVIIe siècle, de Poussin à Le Brun. *« Il n'y a pas simplement le plaisir des formes, le plaisir de la couleur, le plaisir du paysage ou des personnages, mais une leçon d'humanisme que l'on retrouve en permanence dans tous les tableaux. »* Et de fustiger un certain art moderne qui ne sollicite pas assez ses méninges : *« Une toile blanche, des empilements de toiles vierges, des réfrigérateurs plastifiés ne provoquent chez moi, au mieux, qu'une légère surprise, voire une déception. J'ai l'impression qu'il y a sous-emploi de mes capacités perceptives avec en cadeau un discours terriblement ennuyeux et snob.* [...] *Nos neurones manquent de l'air frais qu'apporterait un renouveau du beau. »*

ON voit que le débat pourrait faire couler encore beaucoup d'encre, et Changeux ne donne pas les clés de toutes les serrures qu'il montre du doigt en se promenant dans son musée personnel. Il a au moins le mérite de définir le classicisme à travers ce grand fantasme de la maîtrise totale, celle du savoir et celle de l'œuvre, du contrôle raisonné, du hasard surmonté, de la passion dominée, qui est l'apanage de la maturité, aussi bien d'un homme que d'une époque. Après quoi en effet, tout n'est qu'imitation ou révolution. Mais on ne voit pas comment un artiste non-classique, un homme de *rupture comme Picasso, posséderait un cerveau* radicalement différent de celui de Bonnard. On connaît les aventures du cerveau de Lénine, finement découpé en tranches, dans lequel on n'a jamais rien trouvé de génial, sinon une syphilis carabinée. ■

EXPOSITIONS

Entretien

L'image


Nicolas Poussin : « Autoportrait », 1649. R.M.N.

Jacques Thuillier, historien de l'art, professeur au Collège de France, est un familier de la peinture française du XVIIe siècle, et en particulier de Poussin, qu'il étudie depuis la fin des années 50. Il est l'auteur de la seule étude biographique récemment parue sur le maître et du catalogue raisonné de l'œuvre peint, intégré dans une excellente monographie (1).

« Vous présentez votre nouvelle étude sur Poussin comme un effort pour retrouver une image plus juste de l'artiste.

– Quantité de préjugés se sont amassés sur sa peinture pendant trois cent cinquante ans de gloire. Pour le quatrième centenaire, il est bon de nettoyer la statue.

– Quels sont ces préjugés ?

– A l'étranger, on fait volontiers de Poussin le peintre intellectuel par excellence : on développe l'image du « peintre savant » qui fonde son art sur l'Antiquité, sur les grands modèles de la statuaire, sur l'érudition archéologique. Ou celle du « peintre philosophe » qui médite, qui introduit des pensées extrêmement complexes, pour beaucoup cachées, à décrypter sous des séries de symboles. D'où l'image d'une peinture extrêmement ennuyeuse, sans rien de plaisant au premier regard.

» Cette image correspond au fond à une image de l'homme, personnage sévère, qui a mené une vie de sage, refusé les honneurs, la vie mondaine, le luxe. A Rome il n'avait pas de serviteurs, c'est vrai, mais une flopée de nièces pour le servir (il n'y avait que des femmes dans la maison).Elles avaient raison de le faire puisqu'elles ont hérité !

– Poussin n'est donc pas mort pauvre ?

– On l'a longtemps cru. Cela a servi, au XIXe siècle, à la vision romantique de l'artiste, dont Granet peint la mort dans une modeste pièce, avec juste un cardinal à son chevet. Il n'est pas non plus fils de paysans pauvres. Il fait de bonnes études, étudie le latin, peut-être l'italien et un peu l'espagnol. On manque d'indications précises sur sa jeunesse. Et quand, à dix-huit ans, il se sauve de chez lui, on ne sait pas exactement pourquoi. Si l'on en croit Thomas Corneille, qui fut son voisin, il a pris la fuite pour une affaire lui faisant craindre quelque poursuite. Peut-être une histoire de femme...

» Il devait y avoir du charme dans le personnage, car, à peine arrivé à Paris, il est introduit à la cour et, à vingt-cinq - vingt-sept ans, il se lie avec le plus grand poète de toute l'Europe, le Cavalier Marin. On commence à en savoir plus sur les années parisiennes de Poussin (2) : il n'apparaît plus comme le petit peintre besogneux que l'on a trop décrit.

– Le jeune Poussin était-il ambitieux?

– Le jeune peintre n'est pas un artiste besogneux et modeste, mais un jeune peintre ambitieux et très tôt conscient de ses forces. Au point de ne pas faire d'école. S'il passe par deux ateliers, c'est pour peu de temps. Sa formation ressemble à celle d'un artiste d'aujourd'hui qui fréquenterait la Grande Chaumière. C'est exceptionnel à l'époque. On s'en étonne. Il y a là un secret : comment avoir si tôt cette science du pinceau, cette technique excellente, cette connaissance des pigments ? Il devait être d'une intelligence remarquable, assimiler très vite.

– Et plus tard ?

– En vieillissant il accepte d'être plus ambitieux que les ambitieux... Il aime les titres, il est content d'être nommé « premier peintre du roi », mais à la fin de sa vie il se sent au-dessus de tout cela. Or c'est sur cette période que son image a été fondée. Son ambition, qui est d'abord d'ordre mondain – il désire la célébrité –, se déplace ensuite sur le plan de la création. Il refuse toute production qui, pour répondre à une commande, pourrait être de série. Très tôt, il a eu l'idée qu'un grand peintre ne doit pas répondre à une commande, mais à l'inspiration. Il a ses exigences vis-à-vis de ses commanditaires. Il faut lui laisser choisir l'épisode qu'il veut traiter. Il réclame la liberté de la création. Il refuse également les délais trop courts. Il y a eu chez lui une mutation de son ambition – la même chose est arrivée à La Tour. Cette exigence d'autonomie de l'artiste n'est pas inédite à l'époque, mais Poussin cristallise l'aspiration de deux générations d'artistes.

– Sa fortune critique ?

– Poussin, pendant un temps, est devenu un « peintre anglais ». Très tôt au XIXe siècle, de nombreux ouvrages ont été publié sur lui, en Angleterre – des ouvrages de dame, très bons d'ailleurs. Puis la France a relancé l'étude avec le colloque Poussin en 1958, qui a été suivi de l'exposition au Louvre en 1960. J'étais le rapporteur pour le colloque. Les Italiens se sont désintéressés de lui jusqu'à nos jours, où de jeunes chercheurs s'en occupent. Les Romains et les Florentins sont en train de le découvrir, notamment par les archives des banques du XVIIe siècle, que personne n'avait pu consulter. On sait tout sur son compte en banque, à la Banco Santo Spirito, établissement qui existe toujours. Cette question sera abordée dans le colloque. Il se livrait à tout un montage bancaire, un système d'actions qu'on appelait « lieux des monts », je ne sais pas encore pourquoi.

– Donc il boursicotait ?

– Il avait rédigé une procuration pour qu'un de ses amis parisiens puisse vendre et acheter à sa place. On a assez de documents pour constater qu'il pouvait vivre très tôt de rentes, et qu'il ne dépensait pas les revenus de son argent. Il n'a pas cherché à acquérir un château. Il n'a pas eu d'enfants, et cela a certainement été très dur pour lui. Cela explique sa sagesse. On s'aperçoit tout de même, à travers ses lettres, qu'il aime le bon vin, et que l'évêque du Mans lui fait plaisir en lui envoyant de gros pâtés. Il en est tout content au point de le signaler dans ses lettres. C'était un Normand solide, et il aimait la vie confortable. En fait, il était sévère avec élégance. Il n'est pas du genre à avoir les cheveux ébouriffés ou des pellicules sur le col. Pas du genre non plus à porter des dentelles ou des petits

POUSSIN *au Grand Palais et à Chantilly*

L'œil universel

Suite de la page 1

Le jaune, le rouge, il les emploie éclatants, sur fond de ténèbres où ils luisent et palpitent – ainsi dans les sept toiles des *Sacrements* destinées à Chantelou. S'il le faut, il organise une harmonie claire, pour un *Triomphe de Vénus*, un *Empire de Flore*, une *Sainte Famille* peuplée d'enfants frisés ou l'*Eliézer et Rébecca* du *Louvre, chef-d'œuvre de sa manière* idyllique. S'il le faut – et c'est assurément ce qu'il préfère –, il conçoit, à l'opposé, des trios et des quatuors de teintes ennemies. La *Crucifixion* destinée à de Thou tient sur un brun noirâtre et fuligineux, un rouge sang frais et le bleu outremer du manteau de la Vierge. *La Lamentation sur le Christ mort* de Dublin tient sur la conjonction d'un autre bleu, plus lumineux, du même rouge vivant, d'un drapé rose fané et d'un blanc grisâtre admirablement funèbre. Cela, ces audaces froides, cette rigueur qui ne fait grâce de rien, Poussin est seul en son siècle à y parvenir.

Le tragique qu'il préfère, a-t-on avancé. *Si méthodique soit-il,* si universel, si digne d'affirmer avec Montaigne qu'il a compris *« la forme entière de l'humaine condition ».* Poussin ne sait se retenir de laisser apparaître ses obsessions. Des motifs reviennent, douloureux ou effroyables, enfants morts, cadavres allongés de tout leur long au premier plan, serpents enroulés dans l'ombre *verte, fuyards aux yeux égarés et aux* bras dressés. Qu'il les prenne dans la Bible ou dans Ovide, sa prédilection va aux épisodes où s'accomplit un destin nécessairement tragique.

De tous les sacrements, l'extrême-onction suscite le la plus puissante, où un bouclier suspendu au-dessus du cadavre suggère le soleil finissant sa course dans une mer obscure. Le der*nier mot* est *alors dit, sansusion, sans* espoir trompeur. Vérité de Poussin.

PHILIPPE DAGEN

★ Grand Palais, avenue Eisenhower, 75008 Paris : tél. : 44-13-17-17. Du 1er octobre au 2 janvier. « Les Poussin de Chantilly », musée Condé, château de Chantilly, 60631 Chantilly ; tél. : (16) 44-57-08-00 ; jusqu'au 6 janvier.

A lire, à voir

L'exposition du Grand Palais s'accompagne d'un catalogue scientifique, sous la direction de Pierre Rosenberg – pour les peintures – et Louis-Antoine Prat – pour les dessins (Réunion des musées nationaux, 560 pages, 600 ill., 350 francs). Les mêmes auteurs se retrouvent dans le plus modeste catalogue de Chantilly (RMN, 240 pages, 310 ill., 200 francs). Outre la biographie de Jacques Thuiller (Flammarion, 288, 500 ill., 595 francs), il faut rappeler celle, excellente, d'Alain Mérot, publiée en 1990 (Hazan, 336 pages, 462 ill., 295 francs) et, chez le même éditeur, l'ouvrage d'Anthony Blunt, *les Dessins de Poussin* (Hazan, 216 pages, 205 ill., 295 francs). L'essai de Pierre Schneider *Le voir et le savoir* est réédité trente ans après sa première édition (Mercure de France, 70 pages, 85 francs). Les *Lettres et propos sur l'art* de Poussin ont été publiés récemment (Hermann, 224 pages, 130 francs). Parmi les initiations à l'œuvre, on peut retenir *L'ABCdaire de Nicolas Poussin* (Flammarion, 120 pages, 100 ill., 59 francs).

Du côté de l'image, Poussin suscite aussi des vocations. Jean-Paul Fargier a mis en images *les Partis-pris de Pierre Rosenberg* (RMN-Les Films d'Ici-Paris-Première, 129 francs) et la RMN tente l'aventure du CD Rom avec *Nicolas Poussin 1594-1665* (450 francs).

« Vrai » ou « faux » tableau ?

Les

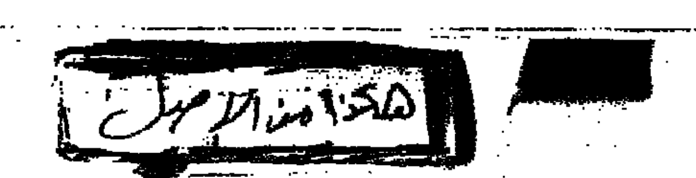
Longtemps, le Louvre a refusé de reconnaître l'authenticité de « la Sainte Famille à l'escalier », de Poussin, détenue par un particulier. Son propriétaire l'a donc vendue au Musée de Cleveland, qui l'a jugée authentique. Les musées français contestent les conditions de son exportation. Depuis 1982, ils poursuivent en justice le vendeur. A cette querelle judiciaire s'ajoute une bataille d'experts et un personnage de roman d'espionnage...

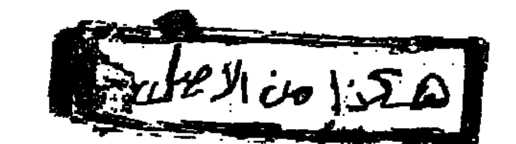
TOUT le monde prend Philippe Bertin-Mourot pour un fraudeur. Il aurait floué la France d'un trésor national en exportant illégalement *la Sainte Famille à l'escalier,* de Poussin, vendue au Musée de Cleveland au début de 1981, pour 2,2 millions de dollars, soit 13,8 millions de francs de l'époque. Les procès qui se succèdent depuis 1982 ne lui ont guère été favorables, mais il appartiendra à la 9e cour d'appel de Versailles de se prononcer le 24 novembre prochain, sur une culpabilité, que pour sa part, il conteste. Curieusement, le tableau incriminé (que l'on verra au Grand-Palais) a lui aussi connu un destin chaotique : presque unanimement considéré comme faux avant son achat par le Musée de Cleveland, son authenticité ne fait plus guère de doute aujourd'hui.

Il existe en effet une autre version conservée à la National Gallery de Washington, jusqu'alors considérée comme la seule authentique. Le premier catalogue raisonné de Poussin, établi par Otto Grautoff, penchait pour elle, fortement relayé par l'avis autorisé d'Anthony Blunt. Les plus grands experts – Jacques Thuillier excepté – partageaient d'ailleurs cette opinion. Jusqu'en 1982, quand Cleveland a acheté la version concurrente à Philippe Bertin-Mourot. Le débat sur l'authenticité des deux versions était lancé.

Auparavant, celle de Philippe Bertin-Mourot n'avait jamais été formellement reconnue. Il n'avait pas non plus semblé utile aux spécialistes de confronter les deux tableaux dans une des rétrospectives organisées sur Poussin après-guerre. Le cas est tellement douloureux qu'un colloque a été organisé les 23 et 24 mai à Washington, dont les résultats ne sont pas encore rendus publics. Selon notre correspondant à New-York, Alain Frachon, l'affaire suscite aux Etats-Unis, un certain malaise. *Les musées de Cleveland* et de Washington – interrogés séparément par *le Monde* – ne sont pas d'accord.

Pour la National Gallery, rien n'a encore été définitivement décidé. Le colloque n'a pas permis de dire à coup sûr lequel des deux tableaux est le vrai Poussin. Précautionneux, le service de presse répond aux questions des journalistes avec un communiqué un tantinet jésuite : *« Au vu des discussions du colloque, il apparaît que le tableau* la Sainte Famille à l'escalier *pourrait ne pas être de Poussin ; nous poursuivons expertises et enquêtes scientifiques et en publierons les*





L'imag

avec Jacques Thuillier, historien de l'art

décapée du peintre

rubans. On peut imaginer qu'il a porté les cheveux frisés et la moustache relevée dans sa jeunesse, à l'époque du Cavalier Marin, mais pas à Rome.

– Son œuvre, selon vous, est-elle sévère ?

– C'est encore un préjugé. Au fond, c'est un des peintres les plus érotiques de toute la peinture française. Mais on a perdu toute une série de tableaux qui en attestent, dont un bain de femmes toutes nues, sans drapés. Il a peint aussi un Bacchus nu, de face, qui a été transformé en tableau néoclassique. Panofsky est assez responsable de cet état des choses : il dit que le mythe d'Apollon remplaça Bacchus. En fait, Poussin n'est pas responsable de ces repeints pudiques. La *Vénus épiée par des bergers*, de Dresde, lève la jambe du mauvais côté, c'est gênant. Le cardinal Loménie de Brienne raconte que la *Vénus aux trois putti*, qu'il aimait beaucoup, au point de l'emmener en prison , y a fait scandale. Et qu'il a coupé toute la partie litigieuse, et remis les *putti* à la tête du lit. Encore une correction vertueuse. Le tableau est perdu...

» Jusque dans sa vieillesse, il a aimé célébrer la beauté de la femme. On pourrait faire un livre entier sur Poussin et la femme.

– Donc, il a eu des ennuis avec la censure...

– Il savait qu'il allait contre le développement de la peinture romaine sous l'influence de la Contre-Réforme. Il ramène la tradition du nu de Fontainebleau à Rome, en pleine Contre-Réforme, alors que tout le monde peint des saints. Il brise aussi avec le caravagisme. Son succès précoce, à Rome, vient de ce qu'il a multiplié, au début de sa carrière, des nus attrayants.

– Scabreux...

– Je n'irai pas jusque-là, en ce qui concerne les peintures, mais dans certains dessins, oui. Tous les efforts pour faire de Poussin un peintre modèle, scolaire, ont fait oublier cet aspect de son œuvre : sa *Bacchanale* du Louvre est l'éloge d'un monde sans péché, de bonheur pur. Il développe à travers les métamorphoses l'idée que ce monde est menacé, qu'on y est malheureux, qu'il aboutit à la mort. Il a une conscience aiguë du bonheur, une chose instable, jamais possédée. La thématique des Bacchanales n'est pas exceptionnelle. On trouve cette méditation à travers des gravures vers la fin des années 1620 et au début des années 1630, avec un univers mythologique heureux, plein de pensées amoureuses.

– Alors Poussin est-il un peintre philosophe ou un peintre savant ?

– La base de son imaginaire est fondée sur sa connaissance de l'antique, du drapé. Dans une Rome caravagesque, c'est d'une audace folle. Il rejette le caravagisme, mais peut-on dire pour autant qu'il est un érudit en matière d'Antiquité ? Je ne le crois pas, quand on connaît la science des érudits de l'époque. Il a pris chez les autres ce qui lui était utile. On lui demandait son avis, on faisait appel à son savoir, sur ce qu'il pensait être la peinture de l'Antiquité, mais il n'est pas un peintre de reconstitution. Et j'attends qu'on me montre le tableau vraiment savant fondé sur le plaisir d'évoquer l'Antiquité pour elle-même. En même temps, il n'y a pas d'anachronisme chez lui, il ne se trompait pas dans la forme d'une chaussure.

– Vous le considérez en revanche comme un peintre philosophe ?

– On le voit dans deux ou trois tableaux introduire des éléments égyptiens véridiques, trouvés dans des mosaïques de la Basse Epoque. Par exemple dans *le Repos en Egypte*. Ce détail est en fait moins un témoignage de son savoir que de sa réflexion philosophique. Ce qui l'intéresse, c'est la continuité des religions. A l'époque, le père Kircher, un jésuite romain, insistait sur le fait qu'il y avait dans la religion égyptienne une idée commune avec le christianisme, un élément chrétien. Il développait l'idée que la nature de l'homme est imparfaite, mais que restait dans cette nature l'intuition du vrai Dieu, et que les juifs ont particulièrement eu cette intuition. Il s'efforce de retrouver des correspondances entre Moïse et Pan : Moïse aurait connu Homère, Pan sert à l'apologétique. Poussin est passionné par ce problème. Dans le *Moïse sur les eaux*, d'Oxford, avec arc de Diane et flûte de Pan, il assimile Moïse à Pan – je ne m'explique pas encore l'arc de Diane. Faut-il voir ici une volonté de servir à l'apologétique, mais aussi aux athées ? La Vierge de *la Fuite en Egypte* montre-t-elle la permanence de la vérité, ou bien la religion éternelle ? S'agit-il d'un déisme vague ? Il y a des athées au XVIIe siècle. Autour de Poussin, tous les gens sont suspects

– Vous plaidez pour un Poussin athée ?

– Il ne parle en tout cas jamais de l'âme qui survit, il n'évoque jamais l'idée de péché, donc de récompense. A la mort de sa femme, il ne dit pas : *« J'ai perdu ma femme, je la retrouverai... »* Est-il un sceptique profond ? Je finis par me le demander. C'était en tout cas un esprit très libre, penchant plus pour le stoïcisme des anciens que pour le néostoïcisme catholique. Il a une philosophie, oui, mais elle n'est pas discursive. Il n'a pas de concepts qu'il illustre par des tableaux, il expose des concepts avec le tableau. Il n'a pas conceptualisé, il n'est pas discursif... Mais il faut oublier tout cela et regarder les tableaux. Poussin est peintre, un peintre qui renverse l'idée que le sujet d'un tableau doit commander tous les choix plastiques, sans pour autant faire triompher une manière, un style.

– Comment définir cette création ?

– Poussin créée en s'opposant. Ce n'est pas un peintre serein qui œuvre en aveugle. Il est très conscient des courants contemporains, et fait l'inverse pour se poser. Mais les grands artistes ne sont-ils pas comme ça ? A Rome, son plus grand rival est Pierre de Cortone, que l'on charge de grandes décorations. Poussin refuse les grandes décorations. Il se fait une idée précise de l'artiste inspiré, qui enferme son inspiration à l'intérieur d'un tableau limité par le cadre, et qui réalise à chaque fois l'idée qui lui est venue. Et quand il est chargé d'une décoration pour la Grande Galerie du Louvre, il s'arrange pour ne pas prévoir de tableaux, mais des rosaces, des grisailles : un décor et pas de la peinture. Pour lui, la peinture est un univers complet à l'intérieur d'un cadre. C'est une conception très moderne de la peinture. Un Delacroix était en communion avec cette idée. »

Propos recueillis par GENEVIÈVE BREERETTE

(1) *Nicolas Poussin*, par Jacques Thuillier. Editions Fayard, 1988. 130 F.

Poussin, par Jacques Thuillier. Editions Flammarion (collection « Grandes Monographies »), 1994.

(2) Le prochain numéro de *la Revue de l'art* doit faire état de documents nouveaux sur la période parisienne.



R.M.N.

« La Sainte Famille à l'escalier », 1648.

tribulations de la Sainte Famille

résultats en temps voulu. » On continue de penser qu'il y a un doute et que le colloque ne représente pas la fin de l'enquête. En attendant, le tableau, signé Poussin, est toujours offert au public dans la capitale américaine.

Robert Bergman, directeur du Musée de Cleveland, est beaucoup plus serein : *« Les deux tableaux ont été placés côte à côte, pour la première fois. On les a passés aux rayons X. L'accord a été unanime pour affirmer que notre tableau était bien celui de Poussin. » « Bien sûr, nous en sommes enchantés »*, ajoute-t-il, tout en assurant qu'il n'y avait, en fait, jamais vraiment eu de polémique là-dessus : *« La plupart des gens, la plupart des experts allaient dans notre sens depuis longtemps déjà, il n'y avait pas de débat, juste un léger doute. »* Qu'il estime avoir été levé une fois pour toutes par le colloque de Washington.

Philippe Bertin-Mourot considère pour sa part que le Louvre a sciemment, et pendant de longues années, *« assassiné l'authenticité de son tableau »*, en refusant de le reconnaître comme authentique et en dissuadant les marchands parisiens de le lui acheter, avant de crier au voleur une fois la toile partie de France. L'argument pourrait paraître incroyable, s'il n'y avait des précédents. Ainsi *l'Olympos et Marsyas*, présenté en vente publique comme de l'école des Carrache, a-t-il été préempté par les musées nationaux et attribué à Poussin par Pierre Rosenberg. Le vendeur se sentant floué par cette réattribution, fit un procès qu'il gagna, et la vente fut annulée. La Réunion des musées nationaux (RMN) fit appel, arguant de ce qu'il n'était pas sûr après tout que *« le tableau litigieux fût l'œuvre de Poussin »* (1).

la Sainte Famille à l'escalier était bien connue des musées de France, puisqu'elle appartenait à Mlle Thérèse Bertin-Mourot, nièce de Paul Jamot, ancien conservateur en chef du Louvre, qui l'avait acquise en 1944, à Drouot. Selon Philippe Bertin-Mourot, Pierre Rosenberg et Michel Laclotte, du Louvre, et le spécialiste Jacques Thuillier sont venus voir le tableau le 12 décembre 1963. La visite a duré une heure et demie, dit-il, en se basant sur les papiers de sa tante. Si Jacques Thuillier le donne pour un Poussin dès 1974, Pierre Rosenberg ne se prononce pas officiellement. En 1978 encore, lors d'une exposition à Rome supposée confronter les *« originaux unanimement acceptés et les œuvres disputées »*, Rosenberg s'excuse dans la préface du catalogue de l'absence de quelque toiles, dont les *« deux versions de* la Sainte Famille à l'escalier *(Washington et collection privée, Paris) (...) refusées soit par Blunt, soit par Thuillier, parfois par les deux érudits »*. Depuis 1982 seulement, et aujourd'hui encore dans le catalogue de l'exposition du Grand-Palais, Pierre Rosenberg considère la version de Washington *« comme une bonne copie ancienne »*.

Cependant, en 1978, la parole d'Anthony Blunt, l'expert incontesté de Poussin, fait force de loi. Pour lui, la version de Washington est la seule vraie. Les Bertin-Mourot ont beau mettre en doute son intégrité et affirmer qu'il a joué un rôle d'intermédiaire rémunéré dans l'acquisition de cette version, ce qui pourrait jeter un léger voile sur son objectivité scientifique, personne ne les prend au sérieux. Mais en 1979, Margaret Thatcher dénonce aux communes le rôle occulte d'Anthony Blunt : conseiller de Sa Très Gracieuse Majesté à laquelle il était apparenté, il se révèle être depuis les années 30 un traître qui espionnait au profit de l'Union soviétique jusqu'en 1964, date à laquelle il fut démasqué par le contre-espionnage de son pays qui décida de le « retourner ». Devenu agent double, et trahissant cette fois-ci les Soviétiques, Blunt obtint une sorte d'immunité tacite qui serait restée discrète sans l'intervention de la Dame de fer. Depuis sa mort en 1983, certains affirment même que l'expert, pressé par de gros besoins financiers, ne dédaignait pas de monnayer certains certificats.

De Paris à Cleveland

Convaincu enfin de pouvoir passer outre l'opinion d'un tel personnage, Mlle Bertin-Mourot revient à la charge, pour faire reconnaître son tableau comme un original. Elle charge son neveu de demander conseil au Louvre. Le problème est simple. S'il est authentique, il vaut au bas mot 20 millions de francs de l'époque. S'il ne l'est pas, il ne vaut rien. Anthony Blunt, toujours écouté malgré le scandale, soutient *mordicus* la seconde version. Il résiste, jusqu'en novembre 1982, au moment où sont publiées les radiographies des deux tableaux (2).

En juillet 1980, Sherman Lee, directeur du Cleveland Museum of Art, fait une offre d'achat à Mlle Bertin-Mourot. Selon les dires de son neveu, reçu par Pierre Rosenberg le 8 août 1980, il s'entend proposer de soumettre la toile à un comité d'experts. *« C'est quand Pierre Rosenberg m'a dévoilé la composition du comité que j'ai compris qu'on voulait dénigrer le tableau : outre Rosenberg, il y avait Charles Sterling, Jacques Thuillier, Denis Mahon qui avait été assistant d'Anthony Blunt et Blunt lui-même. Sur ces cinq personnes, seul Thuillier soutenait l'attribution. Je savais donc à l'avance dans quel sens le comité se prononcerait. Mais surtout, l'idée d'être jugé par un espion du NKVD me révulsait. »*

Pour sa part, Pierre Rosenberg nous a fait répondre qu'il n'a jamais entendu parler dudit comité d'experts. C'est alors que Philippe Bertin-Mourot prend conseil auprès d'un de ses amis, ancien membre du Conseil d'Etat et du cabinet Malraux, Michel Pomey. Celui-ci lui parle de l'exception de demande d'autorisation concernant les exportations d'œuvres précédemment importées. Ce qui est précisément le cas, puisque après avoir fait partie de la collection de Lord Ashburton (à Londres), le tableau aurait été acquis en juin 1908 chez Christie's, puis vendu par un marchand au peintre Henry Lerolle. Il n'arrive en France qu'entre juin 1908 et avril 1909, date à laquelle il est signalé comme une œuvre de Poussin dans la *Revue de l'art français*.

Enfin, la loi de 1941 excepte des autorisations avant exportation les œuvres *« ne présentant pas un intérêt d'art »*. Ce qui, en déduit Philippe Bertin-Mourot, doit être le cas, puisque les conservateurs des musées de France considèrent la version de Washington comme l'original... De surcroît, lors de son acquisition à Drouot en 1944, l'œuvre n'était qu'*« attribuée à Poussin »*. Il embarque donc sa toile pour le Canada, où il réside, en la déclarant de valeur nulle. Sur la route entre New-York et Winnipeg, il fait étape à Cleveland, et laisse son tableau en dépôt. On sait la suite. Cleveland l'achète, et la réaction française est immédiate : la justice lance deux mandats d'arrêt internationaux, l'un contre le vendeur, et l'autre contre l'acheteur, Sherman Lee, conservateur du musée américain, qui ne s'en inquiète guère.

Philippe Bertin-Mourot, en revanche, s'estime, à tort ou à raison, victime d'une cabale d'experts. Entaché par un scandale dont il n'accepte pas la paternité, et auquel il attribue le décès prématuré de son épouse, il accumule les dossiers et use ses avocats. Le tableau est partagé depuis entre Paris et Cleveland. Pierre Rosenberg salue *« l'audace de sa composition, sa fraîcheur empreinte de gravité »*. A nos questions, il a fait répondre que *« toute son action n'a eu d'autre objectif que d'obtenir que le tableau Bertin-Mourot restât en France »*. Dont acte. Mais à quel prix ?

HARRY BELLET

(1) Les propriétaires ont finalement gagné leur procès contre les musées de France et le tableau leur fut restitué. L'œuvre, acquise par le Louvre 2 200 francs en 1968, fut revendue à Drouot vingt ans plus tard pour 7,4 millions de francs (cité par Philippe Simonnot dans *Doll'art*, Paris, Gallimard, 1990).

(2) Des radiographies du tableau, réalisées par le médecin de Mlle Bertin-Mourot, circulaient depuis 1957, sans être prises en considération.

Repères

1594-1612 : Les Andelys. Nicolas Poussin nait aux Andelys (Normandie) en 1594 dans une famille noble, mais peu fortunée. Bonnes études. Son inclinaison pour l'art est précoce.
1612-1622 : Paris. A dix huit ans, Poussin quitte clandestinement la maison familiale pour Paris. Il passe brièvement dans deux ateliers, étudie seul d'après des estampes de Raphaël et de Jules Romain. Il recoit quelques commandes, voyage pour la première fois en Italie.
1623-1640 : Rome. Les débuts sont difficiles, mais Poussin reçoit des commandes importantes du cardinal Barberini. A partir des années 1630, il a pour principaux mécènes Cassiano dal Pozzo à Rome, et Chantelou à Paris, et peut vivre bien. Richelieu le prie de rentrer en France. Poussin d'abord se dérobe.
1640-1642 : Paris. Nommé « premier peintre ordinaire du roi », chargé de décorer la Grande Galerie du Louvre, critiqué, pressé de toutes parts, Poussin cherche à retourner au plus vite à Rome.
1642-1665 : Rome. La mort de Louis XIII libère Poussin de son engagement pour la Grande Galerie. Il peint aussi bien des sujets religieux que des « bustes antiques », et commence à se livrer à l'étude de la nature . En 1650, il réalise son autoportrait (Louvre) pour Chantelou. Au début des années 1650, on le sait souffrant. D'année en année, la maladie va s'aggraver, mais il sera toujours *« prest à bien faire »*. De 1661 à 1664, il travaille aux *Quatre saisons* (pour le duc de Richelieu). Mort de sa femme à l'automne 1664. Poussin meurt le 19 novembre 1665. Il est enterré à San Lorenzo in Lucina.

A LA FOLIE

de Diane Kurys

ANNE (Béatrice Dalle) est une femme au foyer qui n'aime pas être une femme au foyer. Enfant, elle était prodige, adulée, créative ; l'âge adulte ne lui convient pas. Alice (Anne Parillaud) est la petite sœur, ex-admiratrice et souffre-douleur de son aînée, mais qui désormais prend son envol, peintre d'avenir et heureuse en amour avec un ardent jeune boxeur (Patrick Aurignac). Donc, Anne débarque chez Alice, et, perdant de plus en plus les pédales, entreprend d'anéantir l'existence de sa cadette.

On sait, depuis *Diabolo menthe* et *Coup de foudre*, l'intérêt de Diane Kurys pour les relations entre femmes, et quelle machinerie psychologique aux ressorts apparents elle met en œuvre à ces occasions. Elle cherche cette fois ses boulons sentimentaux et ses écrous existentiels du côté du thriller psychologique, dans l'ombre d'Hitchcock, et avec *Qu'est-il arrivé à Baby Jane ?* en guise de manuel. La comparaison pourrait faire seulement sourire (Anne ne s'est pas cassé les jambes comme Joan Crawford, elle a seulement épousé Alain Chabat, etc.). Mais vient le moment où cette manière de prétendre parler des gens sans les gens, ou contre les gens, ça fait de la peine. Et puis ça fait peur. Mais pas la peur que cherche à susciter la réalisatrice. **J.-M. F.**

COLOR OF NIGHT

de Richard Rush

SI vous êtes persuadés que nul n'est plus véridique en psychanalyste de cinéma que la Streisand aux ongles longs et jambes fuselées du *Prince des marées*, ce film est fait pour vous : vous avalerez Bruce Willis en psychiatre qui, suite à des événements tragiques, ne distingue plus la couleur rouge (le sang, le sang !). Empruntant Jane March à *l'Amant*, de Jean-Jacques Annaud, des fragments d'intrigue à Agatha Christie et quelques idées à *la Maison du docteur Edwards*, d'Alfred Hitchcock, piochant ses patients (Brad Dourif) dans les chutes du *Vol au-dessus d'un nid de coucou* ou de n'importe quel Brian De Palma, *Color of Night* comporte des scènes « torrides » (et totalement gratuites) qui ont – pendant deux minutes – relancé aux Etats-Unis le débat sur la « nudité frontale » des acteurs. Indifférents (ou accoutumés) à celle de Jane March, les censeurs ont vibré d'horreur à celle de Bruce Willis, prouvant qu'il y a dans ce domaine deux poids et deux mesures. Débat qui sera aussi vite oublié que le film. **H. Bé**

MON AMIE MAX

de Michel Brault

APRÈS vingt-cinq années de séparation, Catherine (Marthe Keller) et Max (Geneviève Bujold) se retrouvent. La première est devenue une grande pianiste, la deuxième, pourtant plus douée, a renoncé à tout après que sa mère l'a obligée à abandonner l'enfant auquel elle venait de donner le jour, à dix-sept ans. Serveuse dans un bar, Max, *alias* Marie-Alexandrine, veut aujourd'hui retrouver ce fils.

Sur cette histoire, dont un désolant coup de théâtre final accentue encore le caractère mélodramatique, le cinéaste québécois Michel Brault a brodé un film bien plat, dans lequel aucune des questions de mise en scène que soulève le scénario ne trouve de réponse cinématographique. Le réalisateur enregistre les scènes avec une sensibilité convenue et laisse aux actrices, Geneviève Bujold notamment (Marthe Keller est un peu sacrifiée), le soin d'assurer l'essentiel. *« Quand ce n'est pas un miracle, ce n'est pas du Bach »*, disait à Catherine et Max leur vieux professeur. Ce n'est pas un miracle. – **P. M.**

Rencontre avec Ken Loach

« Le film doit mériter le droit à l'émotion »

En puisant dans une situation sociale qu'il perçoit comme de plus en plus désespérée, Ken Loach maintient un miraculeux équilibre entre réalisme, émotion et humour. Le secret de sa réussite ? Une attention extrême aux êtres, une parfaite connaissance du cinéma et une honnêteté scrupuleuse.

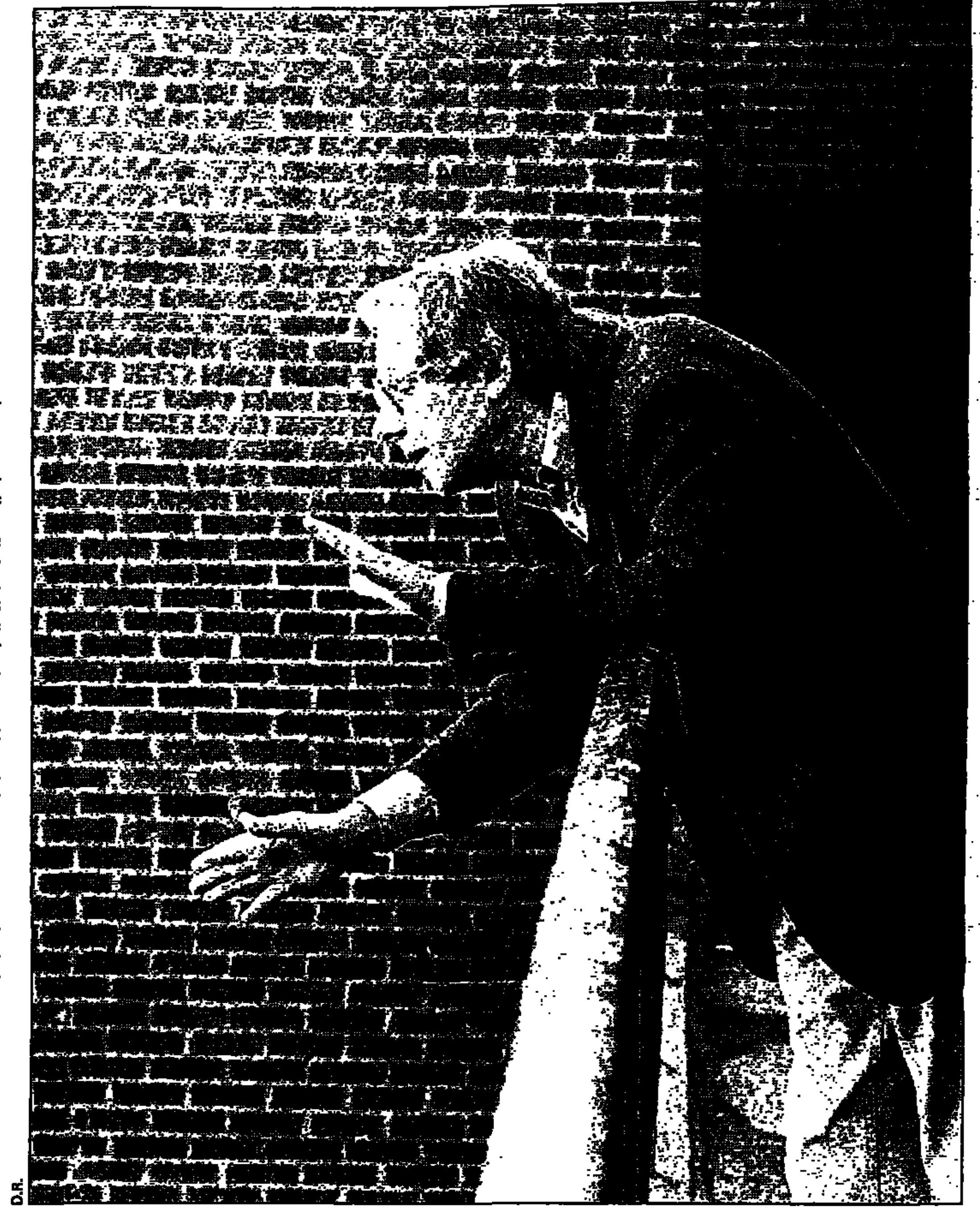
LONDRES
de notre envoyé spécial

SUR l'écran de la table de montage, les images ensoleillées du prochain film de Ken Loach, *Land and Freedom*, dont le tournage s'est achevé au début de l'été. Retrouvailles entre un homme et une femme dans l'Espagne de 1936. Le cinéaste ne les quitte pas des yeux, sa main droite soutient son menton, comme pour tenter d'atténuer cette crispation des mâchoires qui souligne les gestes des acteurs et accompagne chacun de leurs mots. En vain. L'homme et la femme s'allongent sur le lit, s'embrassent et se caressent. Sifflement de la bande qui cesse de défiler entre les galets. L'écran redevient noir. Le monteur se retourne et plaisante : *« Désolé, la scène se termine là. »* Ken Loach sourit, comme gêné d'avoir filmé ce moment d'intimité. Fatigué également. A cinquante-huit ans, il vient de réaliser deux films coup sur coup, est en retard pour le montage de *Land and Freedom* et doit encore répondre aux questions des journalistes à propos de *Ladybird*, qui sort simultanément en Angleterre et en France.

Le soleil d'Espagne s'est éteint, la pluie continue de tomber sur Soho, ce quartier de Londres où se trouve la salle de montage. En marchant vers le *pub* le plus proche, le réalisateur de *Family Life* et *Raining Stones* s'inquiète de savoir si le public français peut être sensible à *Ladybird*, si cette histoire d'une femme à laquelle on retire ses enfants ne risque pas de lui paraître trop triste. *« Certains des films que j'ai réalisés il y a quelques années, comme* Fatherland *(1981),* Hidden Agenda *(1990) ou même* Regards et sourires *(1981), souffraient d'un épouvantable manque d'humour*, explique-t-il. *Dans* Ladybird, *la personnalité de Crissy Rock* [qui interprète le rôle de Maggie], *son incroyable accent, les expressions populaires qu'elle emploie m'amusent, mais je me demande si les spectateurs autres que britanniques apprécieront cette dimension du personnage. Pour le reste, c'est une histoire dramatique, mais je ne pense pas que ce soit un film triste. »*

Une histoire dramatique, en effet, dont le cinéaste eut connaissance grâce à une lettre adressée par une amie de celle qui en fut la victime : *« Elle me racontait juste la scène où l'on arrache son enfant à cette femme à la maternité. Assistante sociale, elle possédait une double perception de cette affaire qui m'a semblé mériter une enquête. Je suis allé voir la « vraie » Maggie et, alors que je m'étais préparé à découvrir quelqu'un d'agressif, j'ai rencontré une femme très calme, dont les enfants jouaient paisiblement et paraissaient heureux. Ce qui m'a d'abord intéressé est que cette femme demeurait prisonnière d'une colère légitime, née de sa propre détresse : tous ceux qui tentaient de l'aider ne voyaient que cette colère, qui les faisait renoncer et qu'elle dirigeait ensuite contre l'homme qu'elle aimait. J'étais également très choqué qu'on l'ait abandonnée à sa détresse. C'est un miracle qu'elle ne se soit pas tuée. »*

L'enquête qu'il effectua ensuite conduisit Ken Loach à s'interroger pour savoir s'il devait réaliser un documentaire ou un film de fiction. Il opta finalement pour la seconde solution, parce que le droit de filmer les enfants lui aurait été refusé : *« Nous aurions dû les montrer en silhouettes et j'ai eu peur qu'ainsi l'essentiel de l'histoire nous file entre les doigts. »* Le réalisateur, qui s'est toujours déclaré *« incapable d'écrire »*, demanda à la dramaturge et scénariste de télévision Rona Munro d'écrire le scénario. Ensemble, ils décidèrent de centrer le film sur la relation que nouent Maggie et Jorge, et, pour éviter que l'histoire ne se résume à *« une succession de désastres »*, choisirent de raconter certains événements grâce à une série de *flash-back*.


D.R.
Ken Loach au cours du tournage de « Ladybird ».

Aux yeux de Ken Loach, le choix des interprètes est, après le scénario, la décision la plus importante. Raison pour laquelle il refuse de faire appel, comme la plupart des cinéastes, à un *casting director*. A Londres et à Manchester, à Glagow et à Liverpool, il rencontra plusieurs centaines de candidats avant que Ricky Tomlinson, le chômeur rondouillard de *Raining Stones*, n'attire son attention sur Crissy Rock.

Ainsi qu'il le fait souvent avec ses interprètes, Loach ne lui donna pas le scénario à lire, juste les quelques éléments indispensables, au jour le jour. *« Crissy pensait que l'histoire de Maggie se terminerait bien et était très perturbée par le déroulement des événements*, explique-t-il. *Ainsi, les répliques devenaient les siennes et perdaient ce caractère artificiel qu'ont souvent les textes écrits, puis appris, prononcés et répétés à la demande. »* Les réactions de Crissy Rock confrontée au calvaire de Maggie durent même être atténuées au montage : *« Toute l'équipe pleurait pendant le tournage de certaines scènes*, se souvient le réalisateur, *et nous avons*

LADYBIRD, *de Ken Loach*

« Coccinelle, coccinelle, va-t'en vite de chez toi »

Suite de la page I

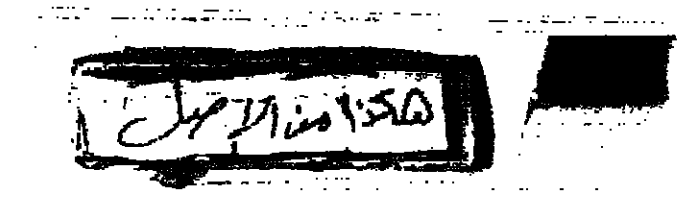
De ses propres colères, qui la font exploser plus qu'elle ne devrait, plus qu'il ne faudrait puisqu'elle doit sans cesse faire la preuve de son équilibre mental. Comme si une mère à laquelle on a retiré ses quatre enfants pouvait être équilibrée.

Alors, elle fait des efforts, achète des gâteaux pour les offrir aux assistantes sociales qui viennent l'interroger et qui, lorsqu'elles les refusent, entendent Maggie insister sèchement : en quelques plans brefs, en apparence anodins, Ken Loach montre que l'on peut croire possible d'échanger une vie contre un biscuit et une tasse de thé. Il montre également que ceux qui, comme Maggie, sont nés du mauvais côté ne cessent jamais d'être vulnérables : les conséquences d'une banale querelle de voisinage, née d'un malentendu et décrite dans une scène légère, enlevée, se révèlent drôles peu après, puis tragiques quelques séquences plus tard, lorsqu'un témoignage mensonger fait perdre à Maggie ses dernières chances devant le tribunal.

A quel moment une victime devient-elle coupable aux yeux de la société ? C'est la question que pose le film, calmement, sans effets de manche ni de caméra, en mettant en cause un système, non les individus qui le servent. Lorsque Jorge s'insurge contre l'enlèvement de sa fille et demande *« Comment ont-ils pu faire cela ? »*, Maggie répond seulement : *« Ils l'ont fait. »* Ils l'ont fait et, à eux, on ne peut rien reprocher vraiment. Prisonnière d'un engrenage infernal de violence, de colère et de révolte, Maggie est condamnée à se conformer à l'image qu'a formée d'elle une société qui, ainsi, lui interdit de vivre sa vie de femme. Lorsqu'elle rend visite à son fils, grièvement brûlé dans un incendie – et qui ne se dessine plus qu'au milieu des flammes, avec sa mère en dehors –, et qu'elle veut le soigner elle-même, pour une fois, ne doutant pas qu'il *« préfère quand c'est maman »*, elle lui arrache un hurlement de douleur.

Ce hurlement, le film l'amplifie, au point que, bientôt, Maggie et Jorge ne puissent plus s'entendre. Il faut à Maggie une énergie insensée, chauffée à blanc par la saisissante incarnation d'une actrice inexpérimentée, pour survivre. Il faut à Jorge (Vladimir Vega, magnifique de sobriété) infiniment de compréhension et d'amour pour rester avec elle. Il faut, enfin, que Ken Loach soit parvenu à une stupéfiante maturité d'homme et de cinéaste pour avoir su raconter, la rage au cœur et un demi-sourire aux lèvres, l'histoire de cette coccinelle *(ladybird)* dont la maison est en feu et dont les enfants s'en sont allés. *« Tous sauf une*, conclut la comptine, *c'est la petite Ann et elle s'est cachée sous la poêle. »*

P. M.



DE LA SEMAINE

retiré beaucoup de larmes. Sinon, le film aurait sombré dans le sentimentalisme. »

Cet équilibre entre la représentation d'une réalité humaine et l'émotion qu'elle suscite est un des premiers soucis de Loach, qui le juge indispensable pour comprendre le pourquoi et le comment de la situation décrite, et éviter toute forme de chantage au sentiment : *« Si un personnage pleure, le film doit respecter ses larmes. Le film doit mériter le droit à l'émotion. »* Cette honnêteté se traduit notamment par un rejet de tous les procédés (« nappage » musical, ralentissement du rythme du montage, etc.) propres à souligner les scènes fortes et les moments d'émotion.

« Je suis très choqué que l'on ait abandonné cette femme à sa détresse. C'est un miracle qu'elle ne se soit pas tuée. »

Cette attention aux êtres que saluent en Ken Loach tous ses collaborateurs s'exprime particulièrement au moment du tournage des scènes de violence, d'autant plus impressionnantes dans *Ladybird* que des enfants en sont les témoins. *« Tourner avec des enfants n'est pas particulièrement difficile*, explique le cinéaste. *La difficulté est de ne pas les exposer à des scènes qui risquent de se révéler dangereuses pour eux. »* Pour cette raison, les jeunes interprètes du film n'ont pas été confrontés à des scènes aussi violentes que celles que l'on découvre sur l'écran. Des versions très adoucies leur ont été présentées et à aucun moment le réalisateur n'a cherché à obtenir d'eux une réaction précise : *« Je n'ai pas demandé à la petite fille qui interprète Maggie enfant de pleurer ou de crier, j'étais prêt à accepter tout ce qu'elle ferait ou ne ferait pas. C'est lors de la projection que je me suis aperçu que sa réaction était très impressionnante, pas au moment du tournage. »*

Le cinéaste surpris par son propre film, comme pris au piège des mécanismes qu'il s'applique à lancer : Ken Loach est trop conscient des limites du cinéma pour se complaire dans ce personnage. Il est aussi trop passionné par la réalité et les gens qu'il décrit pour aimer parler longuement de son travail. Il se montre intarissable, en revanche, dès lors qu'il lui est demandé d'apprécier la situation de son pays : *« Rien ne change. Ceux qui ont du travail voient peut-être leurs conditions d'existence s'améliorer un peu, mais les quatre millions de chômeurs recensés sont de plus en plus désespérés et cyniques. Quels espoirs peuvent-il encore nourrir, alors qu'il n'ont plus personne pour les représenter, depuis que syndicats et hommes politiques ont baissé les bras ? Certains groupes tentent de lutter, mais ils sont isolés et ne disposent d'aucun soutien extérieur. Chacun sait que la machine s'est emballée et que le monde court à la catastrophe, mais personne ne tente de l'arrêter. »*

Si Ken Loach a choisi de devenir cinéaste, c'est, affirmait-il il y a quelques années, dans l'espoir de *« donner une voix à ceux qui n'en ont pas »*. Son ambition ne s'est pas davantage modifiée que n'ont changé ses opinions politiques. Peut-être se sent-il aujourd'hui un peu plus seul, dans un cinéma anglais qui *« comme les petites équipes de football doit laisser partir ses meilleurs joueurs »*, isolé au sein d'un système de production, de distribution et d'exploitation exsangue, qui ne prête vie qu'aux *« films-hamburgers »* et à *« la complaisance de cinéastes incapables de parler d'autre chose que d'eux-mêmes et de leurs propres films »*. Des mots prononcés calmement, sans cette colère qu'il préfère réserver à ses films, mais sans résignation non plus. Avec seulement cette volonté obstinée de poursuivre une marche qui le pousse maintenant à retrouver au plus vite sa table de montage et qui le conduira peut-être demain jusqu'au Nicaragua, où il souhaite pouvoir réaliser son prochain film.

Propos recueillis par
PASCAL MÉRIGEAU

DU FOND DU CŒUR, *de Jacques Doillon*

La distillation des sentiments


LOLA DOILLON/STILLS

Benoît Régent et Anne Brochet.

Du dialogue amoureux de deux grands écrivains Jacques Doillon extrait la quintessence des émotions et des inclinations telles que les nuances des mots et les tressaillements des corps les traduisent, et les trahissent.

DIX-HUIT ans de liaison entre Benjamin Constant et Mme de Staël (1794-1812) : ce fut un extraordinaire trafic de sentiments, une folle pelote de réflexion sur soi, un étonnant va-et-vient d'introspection et d'échanges. Leurs relations faites de tendresse et de crises, de désir et d'esquive, travaillées par la littérature, la politique, la pensée, la grande Histoire et les petites histoires, feraient une aventure sentimentale hors du commun. Mais ce dialogue n'est que la chaîne de cette tapisserie du cœur. La trame, ce sont les mots écrits, chacun de son côté, par Germaine et par Benjamin, en un faramineux redoublement de ce qu'ils s'étaient dit. Et c'est le déferlement « second » des journaux intimes, des correspondances fleuves, cette luxuriance de mots écrits en plus des mots dits, au sujet des mots dits, commentaire le soir même et annonce du lendemain, missives ou notations à usage personnel qui préparent la prochaine étreinte, le nouveau tour de piste de l'amour et du désamour. Sans compter les œuvres littéraires qui en sont les fruits plus imposants (*Adolphe*, de Constant, *Corinne ou l'Italie*, de Mme de Staël).

S'emparant de cet intense et complexe matériau, Jacques Doillon – flanqué de son fréquent acolyte, le scénariste Jean-François Goyet – en poursuit le mouvement de ressac et de vertige. Dans cet océan de mots et d'affects, il a sculpté douze fois vingt-six minutes pour la télévision. Puis, à l'intérieur de cet ensemble, il a encore repris un fil plus strict et plus central, pratiquement composé des seuls face-à-face entre ses deux protagonistes principaux – à peine si apparaissent ici un mari, là une maîtresse.

Il y a quelque ironie, ou quelque secrète connivence, à ce que Benjamin Constant, dans ses *Journaux intimes* (que vient de rééditer Gallimard), utilise un langage chiffré pour noter plus rapidement ses mouvements de cœur et d'esprit. Aucun cinéaste français n'a en effet autant que Jacques Doillon bâti sa mise en scène sur des constructions mathématiques qui, malgré des figures parfois très complexes, peuvent toujours se ramener soit au chiffre 2, soit au chiffre 3. Chacun de ces deux chiffres détermine une mise en scène différente : tous les films de Doillon reposent sur un triangle, le metteur en scène occupe lui-même le troisième sommet de ceux qui, comme celui-ci, appartiennent à la catégorie des « films à 2 ».

Schématiquement, les « films à 3 » s'appuient plus sur le scénario, au moins sur l'argument dramatique, et peuvent laisser à leurs interprètes plus de liberté à les incarner et à s'y mouvoir. Alors que les « films à 2 » empêchent de laisser se jouer la situation entre les protagonistes et d'en privilégier l'enregistrement. Ils exigent une intervention plus grande de la caméra et du micro, des dispositifs de filmage plus complets. Essentielle, la fonction des acteurs y est moins de raconter que de fournir une matière riche et diverse, sans cesse renouvelée – y compris dans la répétition des mouvements qui les rapprochent ou qui les éloignent, dans le flux et le reflux des dialogues qui masquent et dévoilent les élans profonds, entre ruse, sincérité et maladresse.

Benoît Régent et Anne Brochet, présents en permanence à l'écran, remplissent admirablement cet office exigeant et modeste. Mais la singularité extrême du film, sa qualité et sa limite, tiennent au traitement que Jacques Doillon applique à cette matière que lui fournissent ses interprètes : un traitement aussi brutal que les fluctuations sentimentales de ses personnages sont délicates, un traitement sec, minimaliste, à peine de mouvements de caméra et de déplacements d'acteurs, une attention comme lavée de tout pathos, de toute « littérature ». D'où l'étrange et déroutant produit qu'est *Du fond du cœur*, une délicate miniature revue par un adepte de l'art brut.

JEAN-MICHEL FRODON

Crissy Rock : des larmes au rire



« Je ne connaissais pas le nom de Ken Loach. Lorsque des amis m'ont dit qu'il venait à Liverpool pour trouver une actrice et m'ont conseillé de me présenter à l'audition, je n'imaginais pas qu'il puisse me choisir. Je ne suis pas une actrice de cinéma. Marilyn Monroe était une actrice, pas moi ! » Crissy Rock est ce que les Britanniques appellent une *standing-comedian*, quelqu'un qui se lève et raconte des histoires sans forcément qu'on le lui ait demandé. C'est ainsi qu'elle s'est taillé une petite réputation à Liverpool, grâce à des sketchs grinçants où elle met en scène les relations entre les femmes et les hommes, avec son accent rocailleux et ses invraisemblables expressions populaires.

Quelques semaines après sa rencontre avec Ken Loach, celui-ci lui téléphone pour lui proposer le rôle de Maggie : *« Je gloussais comme une idiote, certaine qu'il s'était trompé de numéro et que tout ce qu'il avait à m'offrir était une figuration. »* Le cinéaste ne s'était pas trompé, savait que l'inexpérience de Crissy Rock serait un atout et que, inconsciente de la difficulté, elle se lancerait sans arrière-pensée.

Ce qu'elle fit avec cette énergie folle qui la poussait à vouloir continuer alors que l'équipe demandait grâce. Avec également, malgré tout, quelques angoisses : *« Au début, quand Ken demandait une prise supplémentaire, je pensais que c'était à cause de moi, parce que j'étais mauvaise. Je me disais qu'il allait me virer. »* Quelques mois plus tard, à l'occasion d'une projection du film, Crissy rencontra la « vraie » Maggie : *« Je ne savais pas quoi lui dire, je me sentais stupide. J'ai juste pu murmurer bêtement que j'étais désolée. Elle m'a répondu que, maintenant, tout allait bien. C'est tout. »*

Aujourd'hui qu'elle sait que le cinéma ne se confond pas toujours avec le glamour, elle se demande si, tout bien réfléchi, elle ne pourrait pas devenir vraiment actrice. Mais plutôt dans une comédie. C'est comme cela, Crissy Rock ne peut pas s'empêcher de faire rire.

P. M.

L'ATTAQUE DE LA FEMME DE 50 PIEDS *de Christopher Guest*

DÈS sa sortie en 1958, *l'Attaque...*, de Nathan Juran, est devenu une breloque-culte, propre à redéfinir la notion même de film de série Z. Lasse et malheureuse d'être trompée par son mari, Allison Hayes se prenait un coup de rayons lors d'une rencontre extraterrestre et se transformait en colosse à faire la nique à celui de Rhodes – Pourquoi soudain portait-elle un pagne ? La question ne sera pas posée. Avec ses effets spéciaux raboutés par des lacets, *l'Attaque...* faisait hurler de rire par sa nullité flamboyante. Assortie d'une touche de néo-féminisme (Daryl Hannah prend en grandissant conscience de son pouvoir) et réalisée pour la télévision américaine par l'acteur-auteur Christopher Guest, la nouvelle *Attaque* rate sa cible. La fable ne paraît pas d'une grande utilité et les effets spéciaux sont proprets. Pour renouer avec la folie de l'original, Daryl Hannah, la cuisse pourtant avenante, aurait avantageusement pu être remplacée par un travesti de deux mètres, et on rêve du parti qu'en aurait tiré le tandem John Waters-Divine...

H. B.

LE FLEUVE AUX GRANDES EAUX *de Frédéric Back*

LES PIRATES DU CANIVEAU *de Christina Schinder*

EN 25 minutes d'images animées, Frédérick Back, dont le film précédent, *l'Homme qui plantait des arbres*, d'après Jean Giono, avait été remarqué, raconte l'histoire du fleuve Saint-Laurent. Les couleurs sont douces, les graphismes mouvants garantissent une agréable fluidité au récit, qui met en lumière l'influence néfaste de l'homme sur la nature. Le commentaire n'est pas toujours aussi léger, mais sans doute sa précision est-elle adaptée au jeune public, auquel le film est en priorité destiné.

Présenté en complément, *les Pirates du caniveau* combine animation et prises de vues réelles pour conter les aventures de petits personnages embarqués sur un bateau de papier. La qualité technique des images ne pallie pas le manque d'inspiration de ce film de dix minutes, dont la présence ici n'est guère justifiée que par la volonté du distributeur de donner au programme une durée décente.

P. M.

CINÉMA LES FILMS DE LA SEMAINE

FRESA Y CHOCOLATE, *de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio*

Havanies fraise

Portrait d'une ville, d'une société, à travers une amitié. Comme un message dans une bouteille.

IL arrive qu'un film tombe à pic pour expliquer un morceau du monde, un instant de l'histoire. *Fresa y chocolate* (fraise et chocolat), réalisé en 1992, dont l'action se situe en 1979, tiré d'un conte paru en 1990, est une fenêtre sur Cuba aujourd'hui. A travers le film de Tomas Gutierrez Alea, on voit les contraintes qui pressent les Cubains vers la sortie malgré l'amour et la fierté déraisonnés que l'île suscite chez ceux qui y sont nés. Et l'on observe les mécanismes infiniment ingénieux que met en œuvre un régime qui veut à la fois être la plus efficace des dictatures et la plus aimable.

David (Vladimir Cruz), militant de l'Union des jeunes communistes, étudiant, se fait draguer par Diego (Jorge Perugorria), photographe, artiste, au Coppelia, le plus fameux glacier de la Havane. David repère très vite le *maricon* qu'est Diego, d'autant plus facilement que ce dernier commande une glace à la fraise, signe indubitable de déviance. Les vrais hommes n'aiment que le chocolat. Diego traîne David jusqu'à son appartement, sous un prétexte fallacieux et tente de le séduire. Le jeune communiste s'enfuit. Sur les instances d'un camarade, il décide de revenir chez le photographe afin de déterminer l'étendue des compromissions contre-révolutionnaires de ce dernier.

La morale de *Fresa y chocolate* est simple. Le militant-policier oubliera ses soucis de normalité, l'artiste homosexuel fera passer son désir à l'arrière-plan et les deux hommes laisseront s'épanouir entre eux une amitié faite de compréhension mutuelle et de tolérance. Cette idée simple ne va pas de soi à Cuba, où les homosexuels ont été souvent pourchassés depuis 1959 (d'ailleurs elle ne s'impose facilement nulle part, et il a fallu attendre 1984 pour que Hollywood se laisse aller au *Baiser de la femme araignée).* Par ce seul fait, le film de Tomas Gutierrez Alea se situe en dehors de l'espace tracé par l'organisation institutionnelle de l'expression à Cuba. Et, comme si cette échappée initiale avait débloqué un verrou, le vieux cinéaste (qui a réalisé dix films en trente ans) dispose autour du thème central une infinité de notations qui, chacune à sa manière, tendent à composer un portrait exhaustif de la vie à la Havane.

On croirait, par instants, regarder ces illustrations pour enfants où le personnage principal est perdu dans une foule. Pour procéder à un inventaire sommaire des observations qu'accumule le récit : la santeria (culte syncrétique catholico-dahoméen) et son emprise sur la vie quotidienne d'une ville qui vit pourtant depuis un tiers de siècle sur l'air du matérialisme dialectique ; la pénurie – même si le récit est situé en 1979, avant le début de la descente de l'île vers la misère, on voit, tout au fond d'un plan, un cochon monter de très mauvais gré l'escalier d'un immeuble de la Havane ; les compromissions politico-artistiques : un artiste est autorisé à exposer à l'étranger en échange de la suppression d'une œuvre ; le culte des grands anciens de la culture : Diego initie David à la musique de Lecuona, compositeur mort en exil après la révolution – et donc *persona non grata* sur les ondes cubaines –, et à l'œuvre du romancier poète Lezama Lima, qui jamais ne fut en odeur de sainteté auprès du régime, même s'il est mort à la Havane..

On sent une telle urgence dans cette accumulation que l'on croirait presque déchiffrer le message trouvé dans une bouteille, lancé depuis les côtes d'une île qui s'abîme lentement. Dans un monde idéal, *Fresa y chocolate* aurait été un chef-d'œuvre de cinéma. Mais Tomas Gutierrez Alea, malade, a dû partager la réalisation avec Juan Carlos Tabio. C'est sans doute là qu'il faut chercher la source des sautes de ton, des ruptures de rythmes du film. Quelques idées de mise en scène (les monologues intérieurs de David, par exemple) sont d'une inefficacité presque touchante. La direction d'acteurs, aussi, souffre d'une relative imprécision. Malgré un travail méritoire, Jorge Perugorria puise un peu trop dans le stock des stéréotypes qui signalent la folle perdue dans les comédies de boulevard. Et le poids de la tradition propagandiste se fait sentir. Paradoxalement, ce n'est pas le fond du discours qui en souffre, mais sa forme, explicative, didactique.

Reste l'essentiel. L'émotion que provoque la découverte en images, voulues, désirées, d'un univers que l'on ne connaît que par les miroirs réciproquement déformant des discours militants. Et le portrait d'une ville, d'un peuple extraordinairement attachants. En bref, un signe que le vieux pouvoir du cinéma – montrer le monde – n'est pas tout à fait mort.

THOMAS SOTINEL


DR

Jorge Perrugoria dans le rôle de Diego.

Cinéma

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en page IV et V. Nous publions *ci-dessous* les salles correspondantes.

A LA FOLIE. Film français de Diane Kurys, Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34).

L'ATTAQUE DE LA FEMME DE 50 PIEDS. Film américain de Christopher Guest, VO : Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20). VF : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

COLOR OF NIGHT. Film américain de Richard Rush, VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

DU FOND DU CŒUR. Film européen de Jacques Doillon, Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LE FLEUVE AUX GRANDES EAUX. Film canadien de Frédéric Back, VF : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12). 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

FRESA Y CHOCOLATE. Film cubain de Tomas Gutierrez Alea, Juan Carlos Tabio, VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U. G. C. Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; U. G. C. Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-80).

LADYBIRD. Film britannique de Ken Loach, VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55). VF : Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55).

MON AMIE MAX. Film canadien de Michel Brault, Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

SÉLECTION

L'Eau froide

d'Olivier Assayas,
avec Virginie Ledoyen, Cyprien Fouquet, Laszlo Szabo, Jean-Pierre Darroussin, Dominique Faysse, Smaïl Mekki.
Français (1 h 32).

Janis Joplin et Roxy Music, Donovan et Dylan, Leonard Cohen et Alice Cooper créent le mouvement et la vitalité de cette histoire d'adolescents du début des années 70. Olivier Assayas saisit avec éclat, entre mensonges et certitudes, l'inquiétude et le désarroi de ses personnages quand sonne pour eux l'heure de devenir adultes.
Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

La Fille de d'Artagnan

de Bertrand Tavernier,
avec Sophie Marceau, Philippe Noiret, Claude Rich, Sami Frey, Jean-Luc Bideau, Raoul Billerey.
Français (2 h 12).

Bertrand Tavernier filme les héros fatigués de Dumas le sourire aux lèvres et l'affectueuse dérision au poing, et fait la part belle à la fille du plus fameux d'entre eux. Nostalgie et ironie font plutôt bon ménage.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; U.G.C. Danton, 6e (36-68-34-21) ; U.G.C. Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U.G.C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

Jeanne la Pucelle, les Batailles et les Prisons

de Jacques Rivette,
avec Sandrine Bonnaire.
Français (2 h 40 et 2 h 56).

En mouvement, à la vitesse ascendante de sa vitalité, puis bloquée par les assis et les puissants et bouillante d'une force contrainte, la trajectoire de Jeanne, méticuleusement inspirée de l'Histoire pour en faire une histoire contemporaine, à fleur de corps, grâce à la caméra au vif de l'instant de Jacques Rivette, à Sandrine Bonnaire qui renouvelle le mystère de l'incarnation. Deux films qui font, ensemble, le plus beau film français de l'année.
Reflet Républic, 11e (48-05-51-33).

Journal intime

de Nanni Moretti,
avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Claudia Della Seta, Lorenzo Alessandri, Raffaella Lebboroni.
Italien (1 h 40).

En trois « chapitres » filmés à la première personne, Nanni Moretti, *« le splendide quadragénaire »*, réalise une ode à la liberté, émouvante et hilarante. Nonobstant le palmarès (Prix de la mise en scène, tout de même), le preux chevalier à la Vespa a été le vrai vainqueur du Festival de Cannes.
VO : Reflet Médicis II (ex Logos III), handicapés, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

Léon

de Luc Besson,
avec Jean Reno, Gary Oldman, Natalie Portman, Danny Aiello.
Français (1 h 48).
Interdit-12 ans.

Luc Besson croise dans les eaux du film noir, rencontre des tueurs impitoyables et invente un vrai personnage féminin, grâce auquel il redécouvre l'humanité et la chaleur du cinéma.
VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U. G. C. Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Maverick

de Richard Donner,
avec Mel Gibson, Jodie Foster, James Garner, Graham Greene, James Coburn, Alfred Molina.
Américain (2 h 07).

Dans un Ouest de pacotille, Mel Gibson joue de son charme et Jodie Foster compose une emmerdeuse malicieuse, tandis que James Garner et James Coburn, en vieux routiers du cinéma de genre, comptent les coups. Parce qu'elle refuse de bluffer le spectateur, la comédie fait mouche.
VO : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20). VF : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Mort d'un mathématicien napolitain

de Mario Martone,
avec Carlo Cecchi, Anna Bonaiuto, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Toni Servillo, Licia Maglietta.
Italien (1 h 48).

Ni larmes ni sentimentalisme dans cette chronique d'une mort annoncée, mais un vrai regard, lucide et inquiet, sur l'absurdité du monde, la solitude et le sens des gestes, des mots et des choses.
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

Nous, les enfants du XXe siècle

de Vitali Kanevski,
Russo-européen (1 h 24).
Interdit-12 ans.

Le réalisateur de *Bouge pas, meurs, ressuscite* interroge jeunes criminels et délinquants de la Russie nouvelle, les met en scène et s'accorde à lui-même une grande importance. Le résultat est intéressant, les procédés souvent gênants.
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

Regarde les hommes tomber

de Jacques Audiard,
avec Jean-Louis Trintignant, Jean Yanne, Mathieu Kassovitz, Bulle Ogier, Christine Pascal.
Français (1 h 40).

Le premier film du scénariste Jacques Audiard baigne dans un climat de pluie, de silence et de mort. Jean Yanne, vengeur obstiné, Jean-Louis Trintignant, misanthrope et tueur par procuration, et Mathieu Kassovitz, benêt fasciné, portent à son point d'incandescence cette traque noire et absurde.
Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47).

La Reine de la nuit

d'Arturo Ripstein,
avec Patricia Reyes Spindola, Alberto Estrella, Blanca Guerra, Ana Ofelia Murguia, Alex Cox, Arturo Alegro.
Mexicain (1 h 57).

Une biographie intime de la chanteuse mexicaine Lucha Reyes, filmée en rouge, noir et ocre par un cinéaste qui retrouve par moments l'éclat du mélodrame flamboyant.
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

Les Roseaux sauvages

de André Téchiné,
avec Elodie Bouchez, Gaël Morel, Stéphane Rideau, Frédéric Gorny, Michèle Moretti, Jacques Nolot.
Français (1 h 50).

En 1962, dans un petit village du Sud-Ouest, des adolescents se cherchent, s'approchent, se frôlent et se trouvent, entre sombres échos de la guerre d'Algérie et désirs incandescents. Le cinéma intime d'André Téchiné à son meilleur.
Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FESTIVALS

Cinémas et cultures d'Amérique latine à Biarritz

Le cinéma et la littérature vénézuéliennes sont à l'honneur, avec notamment une rétrospective de vingt films, pour dessiner le portrait d'une production pratiquement inconnue en France. En provenance du Chili, d'Argentine, du Guatemala, de Colombie ou du Mexique, dix films participeront à la compétition. Pour la première année, un prix littéraire sera également décerné par un jury réuni sous la présidence de Jorge Semprun.
Jusqu'au 2 octobre à Biarritz. Tél. : 59-22-37-00.

Les acteurs à Dunkerque

« Acteurs-auteurs », « l'Acteur au travail », « Grand acteurs-grands personnages », « Monstres sacrés hollywoodiens et européens » : les 8e Rencontres cinématographiques de Dunkerque font la part belle aux acteurs. Par ailleurs, un programme d'avant-premières permettra de découvrir notamment les nouveaux films de Claire Denis *US Go Home*, Chantal Akerman *Portrait d'une jeune fille des années 60 à Bruxelles* et Youssef Chahine *l'Emigré*. Une rétrospective des films d'Andy Warhol, une autre consacrée au documentariste flamand Frans Buyens et une « Nuit Vincent Price » sont également inscrites au menu, avant que, du 11 au 16 octobre, dix films de fiction et douze courts métrages ne participent à la compétition.
Du 28 septembre au 18 octobre, au Studio 43 à Dunkerque (59). Tél. : 28-66-47-89.

Films européens à La Baule

Réuni sous la présidence de Gina Lollobrigida, un jury doit départager les huit films qui participent à la compétition organisée dans le cadre de la 5e édition du Festival de La Baule. Les films de Paolo Barzman *Time is Money* et de Jean-Claude Brisseau *l'Ange noir* seront présentés hors compétition, et des hommages seront rendus à Francis Veber et Jean Rochefort.
Du 1er au 5 octobre à l'Atlantia, 119, av. de Lattre-de-Tassigny à La Baule (44). Tél. : 40-60-23-60.

REPRISES

Brewster McCloud

de Robert Altman,
avec Bud Cort, Sally Kellerman, Michael Murphy, William Windom, Shelley Duvall, René Auberjonois.
Américain, 1970 (1 h 45).

Un des films les plus intimes de Robert Altman, fable sur la liberté, incarnée par un rêveur fou des oiseaux, qui cesse d'être doux sitôt que l'on se met en travers de sa route (Bud Cort, le « Harold » de « Maude »).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

Cape et poignard

de Fritz Lang,
avec Gary Cooper, Lili Palmer, Vladimir Sokoloff.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 40).

Quand un physicien américain (Gary Cooper) joue les espions en Europe pour contrarier les projets atomiques nazis, Fritz Lang bricole sans états d'âme un petit film de circonstance au rythme infernal.
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

THX 1138

de George Lucas,
avec Donald Pleasence, Robert Duvall, Pedro Colley, Maggie McComie.
Américain, 1971 (1 h 23).

Le premier film de George Lucas fut un échec commercial. On sait aujourd'hui qu'il s'agit de son œuvre la plus personnelle, magnifique histoire de science-fiction, contée avec une maîtrise impressionnante, en parfaite harmonie avec des passionnantes recherches visuelles.
VO : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES ENTRÉES A PARIS

Démarrage correct pour Balzac et Depardieu. En première semaine, *le Colonel Chabert* se situe légèrement au-dessous des 100 000 entrées, dans une combinaison de 41 salles. Un résultat conforme à l'attente, mais sans plus.

Les « Tueurs nés » n'impressionnent guère les spectateurs : 65 000 entrées en 39 salles, c'est un échec pour le film d'Oliver Stone, qui a pourtant bénéficié d'une couverture médiatique très bienveillante.

« Léon » poursuit sa route. En dépit d'un fléchissement en deuxième semaine (161 000 entrées en 46 salles), le film de Luc Besson continue sur la lancée d'une première semaine record (243 000 entrées), la meilleure réalisée par un film français depuis *Ripoux contre ripoux*, en 1990. *Léon* a d'ores et déjà dépassé le million de spectateurs sur la France.

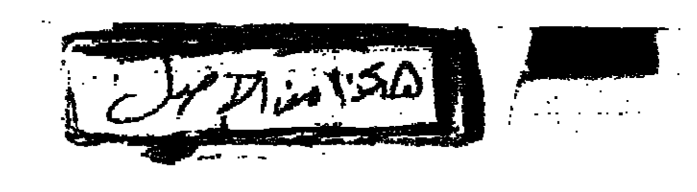
Coup de chien pour « Wolf » qui perd plus de 40 % de ses spectateurs en deuxième semaine : 81 000 entrées seulement en 53 salles (contre 142 000 en première semaine) pour le Jack « le loup » Nicholson. Raisons de cette baisse, surtout sensible dans les salles de la périphérie ? A n'en pas douter, un médiocre bouche-à-oreille.

« Rouge » se maintient. Avec 47 000 entrées en 31 salles, contre 72 000 en 29 salles en première semaine, le dernier volet de la trilogie des couleurs de Kieslowski semble avoir trouvé sa vitesse de croisière. Modeste, mais sûre.

1 200 spectateurs pour *la Mort d'un mathématicien napolitain*, dans une seule salle : l'information est rassurante, qui confirme, après une première semaine à 1 400 entrées, que les sorties raisonnables sont souvent les plus appropriées. Ce que le succès de *la Reine de la nuit* (qui réunit encore 1 550 spectateurs cette semaine, dépassant ainsi les 7 500 entrées en trois semaines) indique également.

P. M.

★ *Chiffres : Le Film français.*



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE



Théâtre

NOUVEAUTÉS

Le concierge hait dans l'escalier
d'après Charles Cros, André Gill, Alphonse Allais, Tristan Bernard, Eugène Morand, mise en scène de Pierre Ascaride, avec Denis Benoliel, Michel Brûlé et Bruno Labrasca.
Pierre Ascaride, directeur du Théâtre 71, installe dans le foyer de son établissement un canapé et crée un salon intime où il convoque quelques drôles de la littérature française.
Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92000 Malakoff. A partir du 1er octobre. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-55-43-45. 85 F et 115 F.

Descrizione di una battaglia
***(en italien)* d'après Franz Kakfa, mise en scène de Giorgio Barberio Corsetti, avec Alessandro Lanza, Federica Santoro et Giorgio Barberio Corsetti.**
Le metteur en scène italien Corsetti, valeur montante des scènes européennes, présente son travail comme une composition pour trois acteurs et trois instruments dont un montage des textes de Kafka serait la partition. Début intrigant du Festival d'automne à Paris.
Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. A partir du 4 octobre. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 47-93-26-30. 110 F et 130 F.

Espions et Célibataires
d'Alan Bennett, mise en scène de Bruno Bayen, avec Philippe Clévenot, Alexis Forestier, Louis-Do de Lencquesaing, André Marcon et Dominique Valadié.
Tandis que le maître des lieux, Savary, affûte la crête de son *Chantecler* dans la grande salle, une bande de francs-tireurs attaque Chaillot par Gémier, menée par l'excellent (et quelquefois obscur) Bruno Bayen avec à sa tête Philippe Clévenot, l'ange noir du théâtre public. Ils nous proposent un diptyque de l'Anglais Alan Bennett dont les héros sont l'historien d'art Guy Burgess, Anthony Blunt et la reine Elisabeth...
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 29 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 heures. 110 F et 150 F.

Rues de rêve, rêve de rues
La traditionnelle fête des vendanges suresnoise se donne depuis trois ans aux arts de la rue. A la différence d'un festival empilant les compagnies comme des numéros de cirque, Rues de rêve... développe des scénographies urbaines autour d'un thème imaginé par son chef d'orchestre Julien Gabriel. Cette année : « fastes et frasques ». S'y sont attaqués la Compagnie Off, les Noctambules, Diego Stirman, les Piétons et l'envoûtante marionnettiste allemande Ilka Schönbein, révélation du dernier Festival d'Aurillac.
Dimanche 2 octobre dans les rues de la Cité-Jardin de Suresnes (92). Spectacles gratuits de 12 heures à 18 h 30. Tél. : 41-18-15-54.

Jugement
de Barry Collins, mise en scène de Jean-François Prévand, avec Jean-Luc Moreau.
Un monastère dans le sud de la Pologne, durant la seconde guerre mondiale. Un officier assiste impuissant à la destruction d'un compagnon d'arme. L'un des textes les plus joués de Barry Collins, quinquagénaire anglais.
Petit Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. A partir du 28 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 heure. 100 F et 120 F.

Le Lait, les amphètes et Alby la famine
d'après Martin Millar, mise en scène de Marianne Groves, avec Edouard Montoute, Chimène, Behi Djanati Atai, Marianne Groves, Jean-Marc Truong, Christian Mulot, Philippe Maymat, Laura Raynaud, Christine Pellicane, Bruno Lopez et Dom Farkas.
Adaptation pour la scène de ce roman d'un jeune écrivain anglais qui vit dans le quartier chaud de Brixton. Elle est signée par une jeune actrice et metteur en scène, Mariane Groves, entrée en théâtre par Planchon et qui depuis bouscule le théâtre par ses projets barbares...
Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 4 octobre. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 40-03-75-75. Durée : 2 heures. 50 F et 70 F.

La Nuit du crime
de Steve Passeur, Jean Serge et Robert Chazal, mise en scène de Robert Hossein, avec Robert Hossein, Marie Boudet, Anne Canovas, Philippe Laudenbach, Jean-Marie Proslier et Frédéric Van Den Driessche.
La nouvelle superproduction interactive de Robert Hossein. Soyez les héros de cette nuit de théâtre noir !
Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 9e. A partir du 1er octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-74-25-37. Durée : 2 heures. De 120 F à 250 F.

La Terrible Voix de Satan
de Gregory Motton, mise en scène de Claude Régy, avec Gérard Watkins, Andrée Tainsy, Jean-Quentin Chatelain, Valérie Dréville, Hélène Alexandridis, Gaël Baron et José Cordeiro.
Ce que Claude Régy appelle joliment « l'art païen » de Gregory Motton, jeune auteur anglais dont il avait créé *Chutes* en France. Des êtres dont les déchirements intérieurs ressemblent beaucoup au désordre du monde et des planètes.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 4 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 2 h 30. De 60 F à 110 F.

PARIS

Le Condor
de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur, avec Michèle Godet, Laurence Mayor, Clotilde Mollet, Nada Strancar, Zobeida et Marc Berman.
Cinq femmes questionnent un homme, cinq hirondelles virevoltantes enserrent un condor : la nouvelle fable philosophique de Joël Jouanneau, auteur singulier et metteur en scène inventif, servie par une troupe d'interprètes d'exception. Une heure et vingt minutes à rire et à méditer.
Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F.

La Femme changée en renard
de David Garnett, mise en scène de Didier Bezace, avec Christophe Grundmann, Serpentine Teyssier et Benoît Muracciole.
Reprise à la Cartoucherie de cette adaptation d'un roman magnifique, souvent captivant, qui voit se transformer une femme en renard, certes, mais aussi l'homme qui l'aime qui, de dandy, deviendra presque bestial...
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F.

Quelque part dans cette vie
d'Israël Horovitz, mise en scène de Jacques Rosny, avec Jacques Dufilho et Sonia Vollereaux.
Pierre Dux et Jane Birkin s'étaient taillé un beau succès avec cette pièce, il faut le dire, assez marrante de Horovitz. Quand ces deux-là situaient l'action dans un milieu bourgeois, presque chic, Dufilho et Vollereaux ont choisi une voie plus populaire, gouailleuse et cela donne un spectacle neuf et très agréable à entendre.
Marigny (Salle Popesco), carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-25-20-74. Durée : 2 heures. 170 F et 230 F.

Le Roman d'un acteur
de et par Philippe Caubère.
Avec *les Marches du palais*, Caubère livre le dernier épisode de sa saga qui nous transporte d'avant la création du Théâtre du Soleil à aujourd'hui. Un immense succès public.
Athénée Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Les lundi et mardi à 20 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 3 heures. De 70 F à 150 F.

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène de Jacques Weber, avec Jacques Weber, Zabou, Roland Blanche, Madeleine Marion, Guillaume de Tonquedec et Isabelle Nanty.
Encore un succès avec cette nouvelle production du Centre dramatique de Nice bizarrement installé au Théâtre Antoine (*L'Amour foot*, etc.). Si Jacques Weber metteur en scène ne fait pas exploser les canons de la convention, l'acteur séduit, une nouvelle fois, et aussi Zabou et la tonitruante Isabelle Nanty.
Antoine-Simone-Berriau, 14, bd de Strasbourg, 10e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-08-77-71. Durée : 3 heures. De 100 F à 250 F.

Théo ou le Temps neuf
de Robert Pinget, mise en scène de Jacques Seiler, avec Nadia Barentin Jacques Seiler, Robert Sireygeol et, en alternance, Olivier Bettach, Etienne Michel et Benjamin Sacks.
On ne se lasse pas de lire non plus que d'entendre la voix ironique, tendre, vibrante souvent, de Robert Pinget. Elle est servie ici par un des ses affidés, Jacques Seiler, pour une courte et belle soirée.
Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, 5e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-31-11-99. Durée : 1 h 15. De 60 F à 110 F.

Thyeste
de Sénèque, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Yveline Ailhaud, Bernard Freyd, Michel Kullmann, Aurélien Recoing, Vincent Schmitt et Licinio Da Silva.
Jamais jouée, cette tragédie de Sénèque met aux prises Atrée et Thyeste, petit-fils de Tantale. L'occasion pour Jean-Pierre Vincent d'ouvrir une saison ambitieuse pour laquelle il s'est asssocié avec quelques artistes de première qualité, Georges Aperghis, Jean Jourdheuil et Stanislas Nordey.
Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 heures. De 90 F à 130 F.

La Ville parjure ou le Réveil des Erinyes
d'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil.
La nouvelle pièce d'Hélène Cixoux écrite sur mesure pour le Théâtre du Soleil : l'affaire du sang contaminé et les intrigues dans les palais socialistes dans les années 80. Une tragédie courageuse, excessivement fine, une œuvre essentielle splendidement mise en scène.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Le vendredi à 19 h 30, le samedi à 15 h 30, le dimanche à 13 heures. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 2 h 30. De 150 F à 200 F.

Vole mon dragon
d'Hervé Guibert, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Bertrand Bossard, Laurent Valo, Delphine Eliet, Levent Beskardes, Frédéric Fisbach et Laurent Sauvage.
Pas vraiment un spectacle, mais le long et passionnant chemin qui mène d'un texte, d'une idée, de rencontres jusqu'à la scène où ces investigations se dénouent. Un spectacle long sans aucune longueur, qui mêle acteurs sourds et muets de l'International Visual Theater et ceux de la Compagnie Nordey. Une tentative aboutie, réussie, souvent bouleversante d'entrer dans l'univers captivant d'Hervé Guibert.
Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mercredi au samedi à 19 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 7 heures. 70 F et 100 F.

RÉGIONS

Villeurbanne
Hamlet
de William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Redjep Mitrovitsa, François Chaumette, Jacques Sereys, Andrzej Seweryn, Isabelle Gardien, Philippe Torreton, et Jean-Pierre Michaël.
La Comédie-Française prend ses quartiers d'automne en région pour une tournée qui commence, à tout seigneur tout honneur, par le TNP que codirige le metteur en scène Georges Lavaudant, qui a dirigé cette version intégrale du monument shakespearien. Où l'on retrouve Redjep Mitrovitsa dans le rôle-titre, jeune prince de grand caractère, d'une sensibilité résolument contemporaine.
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69600 Villeurbanne. Les mardi, vendredi et samedi à 20 heures, le jeudi à 19 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 78-03-30-50. 140 F et 170 F.

Toulouse
Macbeth, esquisses
d'après William Shakespeare, mise en scène de Jacques Rosner, avec Séverine Astel, Jean Bousquet, Richard Duval, Nicole Rosner et Micheline Sarto.
Pour sa rentrée, le directeur du Sorano, Jacques Rosner, propose sa lecture fragmentée de *Macbeth*, la pièce la plus escarpée, la plus rebelle à la scène de Shakespeare, qu'il a déjà mise en scène par deux fois dans sa version intégrale. La plupart des comédiens sont issus de l'Atelier de formation et de recherche du Sorano et le dispositif, un petit théâtre en hémicycle, permettra de présenter le spectacle dans de nombreuses villes de la région. Les soirées des 17 et 18 octobre seront données au profit de l'association Aides Toulouse-Midi-Pyrénées.
Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 61-25-66-87. 105 F et 120 F.

Albi
Reviens à toi (encore)
de Gregory Motton, mise en scène d'Eric Vigner, avec Marilu Marini, Bruno Raffaelli, Alice Varenne et Patrick Molard (cornemuse).
Les Albigeois ont le privilège de goûter avant le public du Festival d'automne à Paris cette nouvelle mise en scène d'un espoir sûr du théâtre, Eric Vigner, qui avait enchanté l'an passé avec sa vision de *la Pluie d'été*, de Marguerite Duras. Il a choisi cette fois-ci un jeune auteur anglais qui a beaucoup lu Beckett et Bond, prestigieux devanciers dont il a la poésie et la dureté, plus un goût prononcé pour les figures emblématiques du refus, telles que l'époque les fabrique aujourd'hui, à grande vitesse.
Scène nationale de l'Albigeois, place de l'Amitié, 81000 Albi. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 63-49-72-72. 100 F.

Villeneuve-d'Ascq
Savannah Bay
de Marguerite Duras, mise en scène de Jean-Claude Amyl, avec Martine Pascal et Gisèle Casadesus.
Début dans le Nord d'une tournée qui conduira le duo Casadesus-Pascal jusqu'à la Salle Gémier, à Chaillot en janvier prochain. Elles reprennent à cette occasion une pièce écrite par Marguerite Duras pour Madeleine Renaud qui connut avec elle, au début des années 80, un succès immense aux côtés de Bulle Ogier.
La Rose des vents, bd Van-Gogh, 59000 Villeneuve-d'Ascq. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 20-91-96-96. Durée : 1 h 15. De 60 F à 110 F.

Marseille
Threepenny Lear
de William Shakespeare, mise en scène de Bernard Sobel, avec Maria Casarès, Stéphanie Schwartzbrod, Xavier Guittet, Alain McMoy, Claude Duparfait, Michel Bompoil et Claude Guyonnet.
Bernard Sobel loin de son Théâtre de Gennevilliers, c'est tellement rare que cela mérite d'être signalé, salué même tant sont grandes les qualités de sa lecture de *Lear*, héros de légende servi ici par une femme et quelle femme, Maria Casarès.
Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, 13001 Marseille. Les 29 et 30 septembre et les 1er, 3 et 4 octobre, 20 h 30 (et les 5, 6, 7, 8, 10 et 11). Tél. : 91-24-35-24. Durée : 3 heures. De 100 F à 160 F.

Théâtre : Olivier Schmitt.
Danse : Dominique Frétard





D.R.

Qui est la danseuse derrière Kurt Jooss ?

Eh oui, Pina Bausch ! Le maître de l'expressionnisme allemand fut aussi le sien dans son école de Essen. C'est le très vaillant Ballet du Rhin qui, sous la direction de Jean-Paul Gravier, a décidé de faire revivre le répertoire trop peu connu du chorégraphe d'outre-Rhin, décédé en 1979. Au programme, *la Grande Ville, Pavane pour une Infante défunte, Un bal dans le vieux Vienne* et *la Table verte*.
Le 30 septembre, puis les 1, 2, 3 et 5 octobre. Tél. : 88-75-48-23. De 30 F à 230 F.

Danse

Paris
Compagnie Nadège MacLeay
Les Chroniques nomades
Un joli titre pour une chorégraphe qui souhaite nous faire voyager dans les replis imprécis de la mémoire, des souvenirs estompés. Un pari d'une « cunninghamienne », diplômée des Langues – O, qui a dansé dans les bonnes compagnies françaises.
Dunois, 20 h 30, les 28, 29 et 30 septembre et le 1er octobre. Tél. : 45-84-72-00.

Béjart Ballet Lausanne
King Lear-Prospero
Pro-Béjart, anti-Béjart, le débat est dépassé. Si vous trouvez une place, allez-y. Larrio Ekson campe un roi Lear à fière allure, et la compagnie, toute jeune, toute nouvelle, danse à ravir des pas sans surprise. Un Béjart tempéré qui freine, ici, son goût pour les effets trop spectaculaires.
Théâtre national de Chaillot, 20 heures, les 4, 5, 6, 7 et 8 octobre ; 15 heures, le 9 octobre. Tél. : 47-27-81-15. 110 F.

Lyon
Compagnie Yankady
Georges Momboye : Kamanda
Toute sa vie dans sa danse. Ce jeune Ivoirien de vingt-six ans, qui enseigne dans le monde entier, a le plus grand mal à créer dans notre pays. Il ne fera aucune concession. Il se veut résolument contemporain, libre. C'est la raison pour laquelle il a quitté sa terre natale, où pourtant il était réputé. Sa programmation dans le cadre de la Biennale de la danse de Lyon devrait lui ouvrir des portes (*lire* le Monde *daté* 25-26 *septembre*).
Théâtre de la Croix-Rousse, 20 h 30, les 28 et 29. Tél. : 72-41-00-00. 110 F.

Strasbourg
Ballet du Rhin
Kurt Jooss-Anna Makard : La Grande Ville, Pavane pour une infante défunte, Un bal dans le vieux Vienne, la Table verte
Depuis le temps qu'on meurt de connaître le répertoire de Kurt Joos, légende de l'expressionnisme allemand, ayant fui l'Allemagne nazie, puis revenu à Essen rebâtir son école, sa compagnie. Le Ballet du Rhin, par vocation ballet de répertoire, n'a que de bonnes idées depuis qu'il est dirigé par Jean-Paul Gravier
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 20 heures, le 30 septembre et les 1er, 2, 4 et 5 octobre. Tél. : 88-75-48-23. De 30 F à 230 F.

Toulouse
Alvin Ailey Dance Company
Après la Biennale de Lyon, la compagnie est partie en tournée. Une occasion de découvrir l'homme qui a, en partie, imposer la danse contemporaine noire aux Etats-Unis. Certains ballets sont très datés, mais leur intérêt historique reste inchangé.
Halle aux Grains, 20 h 30, les 29 et 30. Tél. : 61-22-80-22.

Musique

CLASSIQUE

Matt Haimovitz. Le jeune violoncelliste, en solo, face au public : l'exercice est périlleux, car l'attention du public peut facilement décrocher. Celui de l'Auditorium du Louvre est fanatique de musique de chambre, et Haimovitz est un interprète splendide.
Britten : Suite pour violoncelle seul op. 72. *Henze :* Capriccio. *Ligeti :* Sonate pour violoncelle. *Hindemith :* Sonate pour violoncelle op. 25 nº 3. *Matt Haimovitz (violoncelle). Auditorium du Louvre, 12 h 30, le 29. De 35 F à 50 F. Et le 5, Bartok :* Quatuor à cordes nº 2. *Webern :* Langsamer Satz. *Schubert :* Quatuor à cordes D 887. *Quatuor Carmina. Auditorium du Louvre, 20 heures, le 5 octobre. Tél. : 40-20-52-29. 100 F.*

Gustav Leonhardt. Claveciniste, chef d'orchestre, Gustav Leonhardt est aussi un organiste dont le jeu austère s'élève à la hauteur des chefs-d'œuvre qu'il interprète.
Œuvres de Sweelinck, Couperin, Froberger, Boyvin, Blow, Fischer, Pachelbel. Gustav Leonhardt (orgue). Eglise Saint-Séverin, 21 heures, le 29. Tél. : 42-77-65-65. Location Fnac, Virgin. De 80 F à 100 F.

Patrick Gallois, Jean-Marc Luisada. La *Sonate pour flûte et piano* de Prokofiev est plus souvent jouée dans sa version pour violon. Ce qui est vraiment dommage, car le répertoire de la flûte n'est pas si riche que cela en grandes œuvres. Et celle de Prokofiev, incontestablement, en est une. Son premier thème est inoubliable.
Beethoven : Thème et variations pour flûte et piano op. 107. *Prokofiev :* Sonate pour flûte et piano. *Patrick Gallois (flûte), Jean-Marc Luisada (piano). Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures, le 2 octobre. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.*

Laurent Cabasso, Hagai Shaham, Sonia Wieder Atherton. Le plus célèbre et le plus difficile à interpréter des trios avec piano de Beethoven. Son premier thème généreux, conquérant, est l'une des plus géniales entrées en matière du compositeur.
Beethoven : Trio pour piano, violon et violoncelle « l'Archiduc ». *Hagai Shaham (violon), Sonia Wieder-Atherton (violoncelle), Laurent Cabasso (piano). Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45, le 3 octobre. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.*

Barry Douglas. La puissance et la douceur, le respect scrupuleux des textes et la présence expressive : l'Irlandais Barry Douglas est un artiste magnifique. Dans la même série des « Grands Récitals » de Gaveau, Dang Thai Song se fera entendre le 19 octobre et Philippe Bianconi le 25.
Beethoven : Sonate « Quasi una fantasia ». *Scriabine : Sonate nº 4. Liszt :* Après une lecture du Dante. *Brahms : Ballade op. 10, Fantaisies op. 116. Schubert :* Wanderer-Fantaisie. *Barry Douglas (piano). Salle Gaveau, 20 h 30, le 4 octobre. Tél. : 49-53-05-07. De 100 F à 200 F.*

The London Philharmonic. Massacré par la critique britannique, Franz Welser-Moelst est un tout jeune chef d'orchestre a qui est échu le redoutable honneur de devenir le directeur musical de l'un des quatre grands orchestres londoniens. Il s'était fait entendre au Festival de La-Roque d'Anthéron, mais Paris l'accueille, semble-t-il, pour la première fois. Son soliste est aussi mystérieusement émouvant que le jeune Menuhin.
Benjamin : Sudden Time. *Beethoven :* Concerto pour violon et orchestre, Symphonie nº 5. *Gil Shaham (violon), The London Philharmonic, Franz Welser-Moest (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 4 octobre. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F.*

Anne-Sophie Mutter, Lambert Orkis. Anne Sophie Mutter oublie un peu trop souvent que les sonates de Beethoven sont pour piano et violon : elle ne dialogue donc pas vraiment et cantonne « son » pianiste dans le rôle d'accompagnateur. Mais elle joue admirablement du violon et suscite des compositeurs le désir d'écrire pour elle. Reprenant, à Paris, le programme de son récital donné au Festival de Montreux, elle créera une œuvre ravissante d'un jeune compositeur américain.
Schumann : Sonate nº 2 pour piano et violon. *Beethoven :* Sonate nº 10 pour piano et violon. *Stravinsky :* Pulcinella, suite pour violon et piano. *Currier :* Aftersong, création française. *Anne-Sophie Mutter (violon), Lambert Orkis (piano). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 5 octobre. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F.*

Orchestre de Paris. Retour de Linz (Autriche), où ils sont allés jouer Bruckner, l'Orchestre de Paris et Semyon Bychkov retrouvent Pleyel rénovée. Leur soliste est la jeune Hélène Grimaud, qui joue régulièrement avec les meilleurs orchestres d'outre-Atlantique. Cette jeune femme d'apparence frêle a une autre spécialité que le piano : elle parle aux loups ! En sa présence, l'animal le plus craintif, donc dangereux, devient doux comme un agneau et joue avec elle comme un chiot.
Ravel : Concerto pour piano et orchestre en sol. *Mahler :* Symphonie nº 5. *Hélène Grimaud (piano), Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, les 5 et 6 octobre. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.*

Bernard d'Ascoli. Peu connu en France, cet excellent pianiste est célèbre en Grande-Bretagne. Il est pourtant français et joue rudement bien Chopin et Schumann.
Œuvres de Chopin. Bernard d'Ascoli (piano). Salle Gaveau, 20 h 30, le 5 octobre. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.

Ensemble baroque de Limoges. Cet ensemble s'affirme de mois en mois comme l'un des meilleurs ensembles européens d'instruments d'époque. Après une série de cantates de Bach données la saison dernière à Limoges, après une prestation remarquée à Madrid dans la fosse d'un théâtre de zarzuelas, Coin et ses musiciens jouent Mozart, qui devrait particulièrement bien leur aller. Les solistes sont excellents, notamment la mezzo Claire Brua, dont le nom grandit.
Mozart : Messes KV 49 et KV 65, Sonate d'église et pièces d'offertoire. *Catherine Padaut (soprano), Claire Brua (mezzo-soprano), Simon Edwards (ténor), Olivier Lalouette (baryton), Chœur de chambre Accentus, Ensemble baroque de Limoges, Christophe Coin (direction). Festival d'Ile-de-France. Bruyères-sur-Oise. Eglise Saint-Vivien, 20 h 30, le 1er octobre. Tél. : 34-70-09-18. 80 F.*

Angoulême
Piano en Valois-Angoulême. Un nouveau festival de piano qui se crée dans le sillage des vétérans : Festival de La Roque-d'Anthéron et Piano aux Jacobins de Toulouse. Un de plus dira-t-on. Mais le public aime l'instrument roi et notre époque est riche de talents de tous âges. Vainqueur du concours Clara-Haskil, Till Fellner est viennois et élève d'Alfred Brendel. Sa jeune carrière est prometteuse : Erato l'a pris sous son aile. L'éditeur américano-français va lui faire enregistrer une intégrale des concertos de Beethoven à Londres, avec Neville Marriner. Ce n'est peut-être pas la meilleure entrée possible dans le monde du disque.
Haydn : Variations pour clavier. *Schubert :* Sonate pour piano. *Liszt :* Saint François de Paule marchant sur les flots. *Chopin :* Sonate pour piano op. 58. *Till Fellner (piano). Grand Théâtre, 21 heures, le 30. Tél. : 45-94-74-00. De 100 F à 130 F. Et le 1er octobre, Beethoven :* Sonates pour piano op. 2 nº 1, op. 10 nos 2 et 3, op. 53. *Bruno Leonardo Gelber (piano).*

Laon
Festival de musique française de Laon. Joli programme pour le Sinfonietta et son nouveau patron. Patrice Fontanarosa vient de publier un splendide récital d'œuvres acrobatiques pour violon inspirées par l'opéra chez EMI.
Mendelssohn : Ouverture « les Hébrides », Concerto pour violon et orchestre nº 2. *Saint-Saëns :* Introduction et Rondo capriccioso pour violon et orchestre, Symphonie nº 2. *Patrice Fontanarosa (violon), Sinfonietta de Picardie, Louis Langrée (direction). Eglise Saint-Martin, 20 h 45, le 1er octobre. Le 2 octobre, Messiaen :* Trois Petites Liturgies de la présence divine. *Liszt :* Du berceau à la tombe, Malédiction. *Liszt-Wagner :* Ouverture de Tannhaüser. *Florent Boffard (piano), Ensemble à cordes du Sinfonietta de Picardie, Chœur de femmes de l'ensemble vocal* Sagittarius, *Bernard Desgraupes (direction). Eglise Saint-Martin, 16 h 30. Et le 5, Œuvres de Franck, Duruflé, J. Alain. Marie-Claire Alain (orgue). Cathédrale, 20 h 45. Tél. : 23-20-87-50. De 90 F à 120 F.*



D.R.

Festival de Marne 94 Plutôt qu'une flambeuse programmation internationale, le Val-de-Marne a décidé, pour son 8e Festival, d'investir dans la variété des talents francophones. Les stars, (Aznavour, Bashung, Monsieur Eddy, Nougaro) *(photo ci-dessus)*, côtoient les vedettes d'aujourd'hui (IAM, Billy Ze Kick, Jean-Louis Murat) et les plus sûrs espoirs des îles (Beethovas Obas, Tanya St Val), du rock (Corman & Tuscadu, Mush), du rap (Soon E MC), du reggae (Tribu, Human Spirit) ou de la chanson (Juliette, Les Hurleurs).
Le 8e Festival de Marne, du 4 au 16 octobre, dans vingt villes du Val-de-Marne. Renseignements, tél. : 45-15-07-07.

JAZZ

Andy Emler, Jean-François Jenny-Clark. Au piano, Andy Emler, à la contrebasse Jean-François Jenny-Clark, deux improvisateurs voraces attachés à sauter en toute liberté d'un genre à l'autre. Autre point commun, la fréquentation et la confiance de Michel Portal. On peut considérer leur première rencontre en club comme un cadeau précieux.
Au duc des Lombards, 22 heures, les 28 et 29. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.

Duke Jordan, Mra Oma Sextet. Actif participant du passage au bop au milieu des années 40, le pianiste Duke Jordan – auteur de *Jordu* – sera l'invité du trompettiste américain résidant à Paris Mra Oma, à la tête de son Brotherhood funky et bop – bien avant le retour du genre à la faveur du courant hip-hop – plutôt bien tourné.
Hot Brass, 21 heures, les 29 et 30. Tél. : 42-00-14-14. 901 F.

Cap'tain. Une section de cuivres dans la tradition des Tower of Power, Blood Sweat and Tears ou des JB's de James Brown – donc souple, précise et dynamique –, une rythmique du même acabit et deux chanteurs « à coffre » qui célèbrent entre reprises et originaux le répertoire soul et rhythm'n'blues. Un premier disque, *Captain* (DOC, distribué par Night & Day), ne trahit pas l'énergie scénique du groupe.
Petit Journal Montparnasse, 21 heures, le 29. Tél. : 43-21-56-70.

Bojan Zulfikarpasic Quartet. Le quartette du pianiste Bojan Zulfikarpasic respire, montre sa joie de groupe et suit son leader, né à Belgrade, dans la profonde émotion du jazz. Des traditions serbes et croates, le lumineux pianiste de l'Azur Quartet d'Henri Texier ramène parfois de chantants motifs mélodiques et rythmiques.
Sunset, 22 h 30, le 30. Tél. : 40-26-46-60. De 50 F à 70 F.

Dicotyledone. Union de musiques du Maghreb et des lois de l'improvisation du jazz européen, Dicotyledone évoque de manière très imagée des espaces, des lieux, des ambiances. Douceurs et élans passionnés par Rachid Belgacem à la darbouka et au bendir, Xavier Charles – qui se détache de son mimétisme avec Jacques di Donato – à la clarinette, René Le Borgne aux percussions et Camel Zekri à la guitare.
Instants chavirés, 21 heures, le 28. Tél. : 42-87-25-91. De 50 F à 80 F.

ROCK

Lush. Longtemps délayée dans des ambiances trop évanescentes, la musique de Lush se resserre aujourd'hui autour de vraie bonnes chansons. Mais le charme piquant de Mikki demeure.
New Morning, 20 h 30, le 29. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

MC Solaar. Les concerts étaient jusqu'à ce jour le point faible du plus populaire de nos rappers. Pour cette nouvelle tournée qui le conduira aux quatre coins du monde, Solaar a investi comme jamais dans la mise en scène. Huit danseurs, des décors à géométrie variable, Jimmy Jay et ses platines survolant ses acolytes essaieront de rivaliser avec le beau spectacle des mots de Maître Claude.
Zénith, 20 h 30, le 30 ; 20 heures, le 1 octobre ; 17 heures, le 2 octobre. Tél. : 42-08-60-00. 120 F.

Suicidal Tendencies. Pionnier de la scène hardcore californienne aux allures de gang latino, Suicidal Tendencies aime le funk au point de se dédoubler parfois en Infectious Groove, spécialiste de la fusion funk-metal. Les deux groupes seront réunis au Zénith en exclusivité européenne.
Zénith, 20 heures, le 3 octobre. Tél. : 42-08-60-00. 145 F.

Dinosaur Jr. L'ancêtre de tous les groupes de glandeurs américains *(slackers* en version originale) a perfectionné au plus haut point son mélange de mélodies traînantes et de boucan infernal, de mélancolie rageuse et d'apathie rigolarde.
Elysée-Montmartre 19 h 30, le 1er octobre. 145 F.

Todd Rundgren. Auteur de chansons pop légères au sein de Nazz dans les années 60, producteur éclectique (Meat Loaf, Badfinger, Psychedelic Furs), Todd Rundgren fit ensuite valoir ses dons de multi-instrumentiste compliquant souvent à plaisir d'innombrables expériences rock.
La Cigale-Kanterbräu, 20 heures, le 3 octobre. Tél. : 42-23-15-15. 140 F.

JJ Cale, John Hammond. La légendaire nonchalance de J. J. Cale contribue à l'élégance de son jeu de guitare. Elle le cloue aussi trop souvent au fond de son hamac. Pas plus d'un disque tous les quatre ans et un concert à Paris tous les dix-sept ans. Une moyenne peinarde. En première partie, John Hammond, le plus puriste des bluesmen blancs.
Au Grand Rex, 20 h 30, le 4 octobre. 190 F.

CHANSON

Dany Brillant. Déguisé de fringues fifties, le gentil zazou de la variété française mime avec conviction des hymnes swing-jazzy à ses petites amoureuses.
Olympia, 20 h 30, le 30 septembre et le 1 octobre ; 17 heures, le 2 octobre. Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 180 F.

Wim Mertens. Compositeur belge, auteur de plusieurs musiques de ballet et de pièces de théâtre, si drôlement descriptives qu'elles sont souvent un spectacle en elles-mêmes.
Passage du Nord-Ouest, 22 heures, le 30 septembre et le 1er octobre. Tél. : 47-70-81-47.

Alain Souchon. Peu de vedettes populaires font autant aujourd'hui l'unanimité. Sa douce amertume, ses chansons sourire en coin et le savoir-faire mélodique de son éternel compère Laurent Voulzy ne feront rien pour rompre le charme.
Zénith, 20 h 30, les 4, 5 et 6 octobre. Tél. : 42-08-60-00. 180 F.

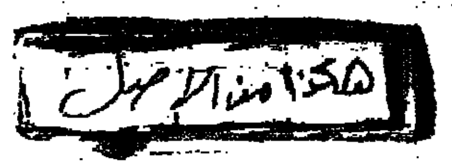
MUSIQUES DU MONDE

Narendra Bataju, Hussein El-Masry. Rencontre des musiques traditionnelles de l'Inde et de l'Egypte. Dans la série que consacre Radio-France aux traditions musicales extra européennes.
Maison de Radio-France, 20 heures, le 4 octobre. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.

Justin Vali, Xalam. Le premier est malgache, les seconds sont sénégalais. Ils défendent une conception croisée de leur musique : Vali joue du *valiha*, la harpe de l'Ile rouge, mais habite Paris ; Xalam s'essaie depuis fort longtemps aux mélanges du jazz, du *mbalax* sénégalais et des sons occidentaux.
New Morning, 21 heures, le 1er octobre. Tél. : 45-23-51-41. 110 F et 130 F.

Soledade Bravo. Une des plus belles voix de l'Amérique latine hispanique, que le Vénézuéla reconnaît comme un de ses symboles. Ouverture de la dernière saison programmée par Chérif Khaznadar au Théâtre du Rond-Point.
Rond-Point Renaud-Barrault, 20 h 30, le 1er octobre ; 17 heures, le 2 octobre. Tél. : 44-95-98-00. 120 F.

Classique : Alain Lompech.
Jazz : Sylvain Siclier.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.



Arts

VERNISSAGES

Nicolas Poussin (1594-1665)
Lire pages I, II et III.
Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Du 1er octobre au 2 janvier 1995. 50 F.
Les Poussin de Chantilly. Musée Condé, château de Chantilly, 60631 Chantilly. Tél. : 44-57-08-00. Jusqu'au 6 janvier 1995.
La Collection du Musée Bonnat à Bayonne. Tél. : (16) 59-59-08-52. Du 7 octobre au 22 janvier 1995.
Autour de Poussin, exposition-dossier. Musée du Louvre. Du 19 octobre au 16 janvier 1995.

Tàpies
C'est à Barcelone, au lendemain de la guerre, qu'il forge ses premières armes. L'exemple de son compatriote Mirò l'aide à faire de sa création un champ libre associant couleurs, matières, empreintes, signes, objets. Soixante-dix tableaux triés sur le volet retracent le parcours de l'artiste, une grande carrure qui pèse de tout son poids sur le devenir de la jeune peinture catalane.
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Entrée libre sur réservation au 47-03-12-50. Jusqu'au 4 décembre. 35 F.

Albi
Yvette Guilbert
Près d'un siècle après sa mort, Toulouse-Lautrec poursuit encore la pauvre Yvette Guilbert de ses assiduités, par musée interposé. Elle qui n'appréciait pas toujours la vision de l'artiste, et encore moins son œuvre, se voit rendre par le palais de la Berbie un hommage en 150 œuvres : peintures, sculptures, dessins, estampes, photographies, affiches, partitions, manuscrits, costumes de scène, pour évoquer la vie et la carrière d'une des chanteuses populaires les plus fines de la fin du siècle dernier.
Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie, 81003. Tél. : 63-54-14-09. Tous les jours, sauf mardi et le 11 novembre, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 30 septembre au 16 novembre. 20 F.

Amiens
Klaus Rinke
A ceux qui pensent que l'art contemporain tourne en rond, Rinke propose un certain nombre de réponses, actions regroupées sour le titre « Circonvolutions ». De la transformation d'une spirale en ligne droite à la lutte entre la main levée et le fil à plomb, les propositions d'un artiste aux antipodes de ce que produit habituellement la peinture allemande.
Fonds régional d'art contemporain de Picardie, 45, rue Pointin, 80000. Tél. : 22-91-66-00. Tous les jours, sauf samedi, dimanche et jours fériés, de 14 heures à 18 heures. Du 30 septembre au 13 janvier 1995.

Angoulême
Paul McCarthy
La plus importante exposition personnelle de cet artiste californien jamais réalisée en Europe, assurent les organisateurs. Cela promet : McCarthy, c'est Disneyland, Hollywood et le rêve américain, revus et corrigés par un plasticien qui a élevé l'horreur, la sexualité la plus gluante, le gore et le grunge, au rang des beaux-arts.
Hôtel Saint-Simon, 15, rue de la Cloche-Verte, 16000. Tél. : 45-92-87-01. Mercredi, vendredi de 12 heures à 19 heures, jeudi de 12 heures à 20 heures, samedi de 14 heures à 19 heures, dimanche et jours fériés de 15 heures à 18 heures. Du 1er octobre au 4 décembre.

Lyon
Maurice Denis
Maurice Denis n'est-il qu'*« un nabi aux belles icônes »* ? Cette rétrospective, la première organisée en France depuis vingt ans, tente de donner des éléments de réponse en 140 tableaux et une centaine de dessins et gravures. Les œuvres viennent des quatre coins du monde, certaines sortent de Russie pour la première fois, et permettront de saisir l'ensemble de son travail.
Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. Tous les jours, sauf lundi, mardi et fêtes, de 10 h 30 à 18 heures. Du 29 septembre au 18 décembre. 20 F.



PARIS

Les Anglais à Paris au XIXe siècle
La passion des Britanniques pour la vie parisienne ne s'est pas limitée aux frasques du futur Edouard VII : bien avant la Révolution, des voyageurs d'outre-Manche hantaient la capitale et ses abords. Après Waterloo, le flux ne se tarit plus. Les paysagistes des bords de la Tamise trouvent sur les quais de la Seine des sujets pittoresques, et les caricaturistes français se jettent sur ces sujets de choix.
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Tél. : 42-72-21-13. Sauf lundi et fêtes, de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 11 décembre.

Antonin Artaud
Grâce à Paule Thévenin qui lui a légué 28 dessins, le Musée national d'art moderne possède presque l'essentiel de l'œuvre graphique d'Antonin Artaud. C'est ce fonds unique qui est présenté, soit quarante numéros, parmi lesquels des autoportraits du début des années 20, des dessins de Rodez et surtout du retour à Paris, en mai 1946.
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Jean-Charles Blais
Spécialement réalisée pour la chapelle dans le cadre du Festival d'Automne, les œuvres de Blais témoignent d'une orientation nouvelle engagée depuis février 1994 et son exposition à La Haye. Blais fait de son univers la base d'une recherche plus proche de l'installation que de la peinture, et trouve en la Salpêtrière un terrain de jeux meilleur qu'une galerie.
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris 13e. Tél. : 45-70-27-27. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 octobre.

Gustave Caillebotte, 1848-1894
Il est surtout connu pour son legs de toiles impressionnistes, et a été longtemps considéré comme un mécène fortuné et sympathique. Pas comme un peintre important. L'exposition, qui réunit près du cinquième de son œuvre, pourrait bien, cent ans après sa mort, révéler quelques surprises, et un artiste bien loin d'être un simple dilettante.
Grand Palais, galeries nationales, av. Wiston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Général-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 9 janvier 1995. 45 F.


PHILADELPHIA MUSEUM OF ART/A.E. Gallatin Collection

Fernand Léger à Bâle Comment, entre 1911 et 1924, Léger s'y est pris pour traduire, avec un optimisme à toute épreuve, le rythme de la vie moderne. *Kunstmuseum, St Alban-Graben 16 CH. 4010 Bâle. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 27 novembre.*

Vincent Corpet, Albert Flocon
Les Beaux-Arts retrouvent enfin les joies de la rigueur, et celles de la débauche : Albert Flocon, ancien élève du Bauhaus, graveur et autrefois professeur de perspective, donne une leçon qu'un réel talent ne rend jamais indigeste. Corpet, lui, montre 602 dessins inventoriant postures et châtiments imaginés par Sade dans *les Cent vingt Journées de Sodome*. Prudente, l'administration de l'école demande au visiteur de *« prendre l'engagement de ne pas tenir l'établissement pour responsable des conséquences de sa propre curiosité »*...
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Tél. : 47-03-50-00. Sauf mardi, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 novembre. 20 F.

Delacroix, le voyage au Maroc
De son voyage au Maroc (janvier-juillet 1832), où il accompagnait la mission diplomatique du comte de Morny, Delacroix rapporta de nombreux albums de dessins et d'aquarelles, dont il devait tirer une centaine de peintures. L'exposition évoque ce voyage et ses effets libérateurs sur son art. Sans les œuvres capitales, qui n'ont pas voyagé.
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995.

Le dessin en France au XVIe siècle
En 1925, l'ENSBA recevait un legs fabuleux d'un collectionneur, Jean Masson : des centaines de dessins de l'école de Fontainebleau (le Rosso, le Primatice et Nicolo Dell'Abate), mais aussi de Jean Richier, Hugues Sambin ou Jacque de Bellange, des miniatures de Marmion ou de Boudrichon, des feuilles d'Androuet du Cerceau ou des Jean Cousin, père et fils. Un panorama exceptionnel de la Renaissance française, exposé pour la première fois dans son intégralité.
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Tél. : 47-03-50-00. Sauf mardi, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 novembre. 20 F.

Raymond Hains
Il y a plusieurs façons pour un artiste de travailler sur la Fondation Cartier. On peut le faire à la manière de Hans Haacke, et en étudier les ramifications internationales, ou comme Raymond Hains, qui l'aborde à travers l'art du calembour. On trouvera autant de tiroirs, de glissements et de rebondissements chez le second que chez le premier.
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Tél. : 42-18-56-50. Sauf lundi, de 12 heures à 20 heures, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 19 février 1995.

Andres Serrano
Troisième exposition chez Yvon Lambert pour Andres Serrano et nouvel événement avec cette série « Budapest » : quinze portraits Cibachrome grand format de personnages en prière, en deuil, en douleur, des hommes au sauna, des militaires, marins, femme et enfant, madone aux seins nus... Serrano continue de se confronter au monde.
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Jusqu'au 29 octobre.

Le Thibet de Jean Mansion
Vingt ans durant, Jean et Lise Mansion ont constitué une collection atypique d'objets tibétains et népalais, aujourd'hui léguée au Musée Guimet, et au Musée Georges-Labit de Toulouse. Jean Mansion était aussi photographe, et ses vues, prises dans différents pays de culture lamaïque, entre 1975 et 1991, évoquent le contexte architectural et les paysages qui ont vu naître les objets de la collection.
Musée des arts asiatiques-Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Sauf mardi, de 9 h 45 à 18 heures. Jusqu'au 23 novembre. 27 F.

Et aussi

Charles Belle. *Parc floral de Paris, carré des arts, esplanade du château de Vincennes-bois de Vincennes, Paris 12e. Tél. : 48-08-35-98. Sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 novembre. 10 F (prix d'entrée du parc).*

Joseph Beuys. *Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 3 octobre.*

Ross Bleckner. *Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. Tél. : 48-87-60-81. Jusqu'au 22 octobre.*

Chris Burden. *Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles, Paris 4e. Tél. : 42-78-32-24. Jusqu'au 23 décembre.*

Chuck Close. *Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Tél. : 42-18-56-50. Sauf lundi, de 12 heures à 20 heures, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 23 octobre.*

Joël Fisher. *Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Tél. : 42-78-08-36. Jusqu'au 19 novembre.*

Robert Gober. *Galerie Samia Saouma, 10, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. Tél. : 42-78-40-44. Jusqu'au 29 octobre.*

Dominique Gonzalez-Foerster. *Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 48-87-40-02. Jusqu'au 22 octobre.*

Robert Irwin. *Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Sauf lundi et fêtes, de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 octobre. 45 F (billet combiné).*

Donald Judd-Edward Kienholz. *Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Jusqu'au 20 octobre.*

Allen Ruppersberg. *Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Tél. : 42-78-03-97. Jusqu'au 22 octobre.*

Hervé Télémaque. *Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-62-57-07. Jusqu'au 22 octobre.*

Michel Verjux. *Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Jusqu'au 29 octobre.*

RÉGIONS

Bourg-en-Bresse
Jean Raine
Bruxellois fixé dans la région lyonnaise, mort en 1986 à la soixantaine, Jean Raine est un peintre mal connu, qui a pourtant de belles toiles à son actif, proches de Cobra par la verve, l'éclat, les tourments de ses couleurs. *Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01000. Tél. : 74-45-39-00. Tous les jours de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30, à partir du 1er octobre de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 octobre.*

Fréjus
Bernard Frize
Tantôt abstraite, tantôt imagée, tantôt « brute de décoffrage » et épousant la forme du pot ou du tube, et tantôt travaillée, tantôt chaude, tantôt froide... La peinture de Bernard Frize change souvent de peau, mais ce n'est pas par légèreté ou inconséquence de l'artiste, qui poursuit une sorte d'enquête sur les ingrédients de la peinture, avec l'objectif de lui laisser le dernier mot.
Le Capitou, zone industrielle du Capitou, 83600 Fréjus. Tél. : 94-17-05-60. Jusqu'au 6 novembre.

Marseille
Robert Smithson
On ne connait pas forcément bien cet artiste américain, mort accidentellement en 1973 alors qu'il survolait le site d'un de ses projets. Passionné de géologie, d'histoire naturelle, de culture et d'art, il a joué un rôle important dans l'élargissement des frontières de la sculpture et passe pour le grand initiateur du land art. Une rétrospective.
Musée d'art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13008. Tél. : 91-25-01-07. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 décembre.

Nîmes
Absalon
Un jeune visionnaire venu d'Israël, qui rêvait de changer le monde, et faisait, un peu comme Malévitch en son temps, des « propositions d'habitation » blanches. Il est mort l'année dernière, à trente ans.
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30000. Tél. : 66-76-35-70. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 20 novembre.

Et aussi

Jean-Marc Bustamante à Delme. *Synagogue, 57590. Tél. : 87-01-37-19. Tous les jours, sauf lundi et mardi, de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 6 novembre.*

Nicolas De Maria à Montbéliard. *Centre d'art contemporain, 19 avenue des alliés, 25204. Tél. : 81-99-23-72. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre.*

Le musée sort de ses réserves à Nancy. *Musée des beaux-arts, place Stanislas, 54000. Tél. : 83-85-30-72. Tous les jours sauf mardi de 10 h 30 à 18 heures, lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 décembre.*

Rouen, les cathédrales de Monet à Rouen. *Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76000. Tél. : 35-71-28-40. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 novembre. 40 F (billet jumelé avec la visite du musée).*

Art : Harry Bellet et Geneviève Breerette.
Photos : Michel Guerrin.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE


Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

DISQUES

CLASSIQUE

Beethoven
Variations pour violoncelle et clavier
Pieter Wispelwey (violoncelle), Lois Shapiro (pianoforte)

La relève des Tortelier, des Starker est assurée. Après que s'est confirmée (« le Monde Arts-Spectacles » du 16 juin) l'envol du Finlandais Truls Molk vers les sommets, un autre violoncelliste, hollandais celui-là, promet des lendemains qui chantent pour l'instrument du bas-médium, cordes sensibles s'il en est. Seul dans les *Suites* de Bach, Peter Wispelwey régnait en maître de la justesse et de la sensibilité. Le voici en compagnie d'une pianofortiste dans Beethoven : un choix de timbre, de vivacité. Ils vivent cette musique en exact synchronisme, ils l'inscrivent dans l'humour même de la vie, ils la font rire et rêver. Comme l'a fait récemment Olli Mustonen, sur un CD tout aussi mémorable consacré aux *Variations pour clavier*, ils réinventent Beethoven en toute liberté. Beethoven cessera-t-il d'ailleurs jamais d'être réinventé ? *(Lire ci-contre l'article d'Alain Lompech sur les neuf symphonies.)* – A. Ry.

1 CD Channel classics CCS 6494. Distribué par Concord.

Mendelssohn
Choix de chants pour chœur d'hommes
Die Singphoniker

Deux ténors, deux barytons, un baryton-basse, une basse : à eux six, ils chantent des recueils destinés à des chœurs entiers – chœurs d'hommes, l'une des spécialités de la musique allemande. Brahms fera mieux que Mendelssohn dans ce domaine. Chants à quatre voix, chansons plutôt, qui se ressemblent toutes un peu. Bien ficelées, bien sonnantes, sans ambitions métaphysiques, jolies, elles s'écoutent sans ennui, c'est tout. Mais l'exécution des six jeunes Allemands, outre qu'elle est impeccable d'intonation, de clarté polyphonique, de vivacité d'attaque, est un modèle de liberté stylistique. Et livrée de manière si décontractée que l'on pense souvent aux Frères Jacques. C'est, bien sûr, un compliment. – A. Ry.

1 CD CPO Digital Recording 999 091-2. Distribué par Concord.

ROCK

Sugar
File Under Easy Listening

A première vue, la plaisanterie est amusante. Bob Mould, guitariste et chanteur, et ses complices de Sugar proposent à l'acheteur de classer ce disque sous l'étiquette « écoute facile ». Les auditeurs des précédentes aventures de Bob Mould, au sein de Husker Dü ou avec Sugar, gardent un souvenir douloureux (quoique émerveillé) de la violence de ses sculptures sonores. Pour ne pas parler des excès de décibels qu'il déverse sur scène. Et, de fait, les premiers accords de *Gift*, succession d'accords-gifles, semblent accréditer la thèse du canular.

Et puis, très vite, on s'aperçoit que Bob Mould, qui n'a jamais été un rigolo, pense vraiment ce qu'il donne comme titre à son disque. Les mélodies et les harmonies sont fines (souvent classiques, parfois conventionnelles), transcendant souvent la voix un peu atone du chanteur. Sous les distorsions, on reconnaît bien la tradition des guitaristes pop américains, Roger MacGuinn ou Carl Wilson, avec ces accroches mélodiques qui propulsent les chansons. Parfois, c'est l'accumulation sonore qui l'emporte, clouant au sol un titre handicapé par sa faiblesse d'écriture. D'autres fois, c'est la nostalgie pure et simple qui triomphe, comme l'introduction de *Gee Angel* qu'on croirait sorti du répertoire des Byrds. Et malgré son texte venimeux, *Can't Help You Anymore* est une jolie petite chanson réjouissante. Un disque de musique pop venu de là où on ne l'attendait pas. – T. S.

Creation-Sony Music 01 477565 10.

Bobby Sichran
From A Sympathetical Hurricane

On imagine sans mal Bobby Sichran bricolant seul dans sa cahute – version champêtre du local de répétition –, avec sa guitare, son magnétophone quatre pistes, une boîte à rythmes et un échantillonneur de seconde main. Les chansons de *From A Sympathetical Hurricane*, son drôle de coup d'essai, tiennent par des bouts de ficelle. Ça ressemble à du blues, chanté par quelqu'un qui a la gueule de bois, traînant une *slide guitar* épuisée et les accords fantômatiques d'un piano new-orleans. Le rythme semble mû par un rapper sous anxiolytique. On repère des boucles minimalistes samplées des disques de James Brown, d'Allen Toussaint, des Talking Heads ou de Boogie Down Productions. Fauché, paresseux, Bobby Sichran enthousiasme pourtant. Un peu comme Beck, il y a quelques mois, autre jeune iconoclaste fan de folk et de hip-hop, auteur du réjouissant *Loser*. A force de drôlerie et de refrains accrocheurs, Sichran convainc que son irrévérence et ses choix instinctifs ont plus à voir avec le blues originel que l'académisme dans lequel on enferme trop souvent celui-ci. – S. D.

1 CD Columbia 476 511-2. Distribué par Sony.

Les symphonies de Beethoven par John Eliot Gardiner

Archaïque et révolutionnaire

Bien que les symphonies de Beethoven comptent parmi les œuvres les plus jouées et enregistrées du répertoire, leurs partitions imprimées n'avaient pas été nettoyées des nombreuses fautes de l'édition publiée par Breitkopf au début des années 60 du siècle dernier. C'est chose faite.


THIERRY MARTINOT
John Eliot Gardiner.

AU début des années 70, le Collegium Aureum avait montré la voie en enregistrant quelques concertos et symphonies de Beethoven pour Deutsche Harmonia Mundi. Cette démarche pionnière n'avait guère convaincu : enregistrée dans le salon d'un château trop résonnant, la quarantaine d'instruments anciens réunis pour l'occasion sonnaient avec l'ampleur d'un orchestre symphonique, même si les timbres des vents tranchaient par leur verdeur.

Près de quinze ans plus tard, Frans Brüggen fondait l'Orchestre du XVIIIe siècle pour jouer en concert et enregistrer Rameau, Haydn, Mozart, Schubert, Beethoven et Mendelssohn (Philips). Avec d'incontestables réussites et quelques déconvenues. L'esprit baroque souffle si fort dans certaines de leurs interprétations qu'elles manquent de souffle, sonnent presque étriqué (*Neuvième* de Schubert, par exemple). Presque en même temps, les London Classical Players de Roger Norrington (EMI) et l'Academy of Ancient Music de Christopher Hogwood (Oiseau-Lyre) sont entrés en lice. Trahies par leurs preneurs de son, les deux formations sonnaient, là encore, comme des orchestres symphoniques. Au moins Norrington avait-il, plus qu'Hogwood, la présence et la détermination d'un chef d'orchestre ayant de « nombreuses heures de vol » à son actif, capable de mesurer l'impact d'une interprétation sur le public.

Nikolaus Harnoncourt a rafflé la mise, fin 1992, avec une intégrale des symphonies qui a remporté tous les prix et s'est arrachée chez les disquaires (35 000 coffrets en quelques mois). Elle réconciliait les anciens et les modernes. Ces derniers, enfin soulagés de pouvoir écouter du Harnoncourt, ne pouvaient être gênés par la sonorité des instruments anciens. Le chef autrichien ayant habilement fait appel à un orchestre de chambre moderne pour proposer sa lecture des symphonies de Beethoven (Teldec). Il n'empêche que cette interprétation est d'une raideur générale qui confine à l'académisme.

John Eliot Gardiner arrive un peu tard commercialement, semble-t-il. Il serait cependant dommage d'ignorer son interprétation des textes. Le matériel d'orchestre que le chef britannique utilise rectifie, en effet, de très nombreuses indications métronomiques, des nuances dynamiques et, bien sûr, des notes. Ensuite, son Orchestre révolutionnaire et romantique (calqué sur la Société des concerts du Conservatoire de Habeneck et usant d'instruments anciens) est d'une virtuosité incomparable, y compris les pupitres de vents. Enfin, cette interprétation des neuf symphonies est si irrésistible, si parfaitement enregistrée qu'elle renouvelle réellement la physionomie de ces œuvres – le finale de la *Neuvième Symphonie* devient une nouvelle pièce dont la musique colle enfin au sens du texte.

Le musicien pourra écouter ces symphonies et comparer ce qu'il entend avec ce qu'il lit dans les partitions de poche couramment disponibles. Le mélomane découvrira un ensemble symphonique en perpétuel équilibre instable sur l'époque classique et le romantisme naissant. Ce qui est magnifique chez Beethoven (comme chez Chopin, Brahms, Schönberg, Berg ou Webern), c'est cette façon qu'a le compositeur de ne jamais renoncer à des procédés d'écriture utilisés avec bonheur par les anciens tout en les inscrivant dans le présent en les pliant aux exigences de son propre langage qu'il veut libre de toute contrainte académique.

En faisant de cette musique le vecteur d'un message mystique et politique, certains des grands interprètes historiques de Beethoven lui ont donné une tournure affective qui ne manque pas de persuasion, mais que l'on est légitimement en droit de trouver partiale. D'ailleurs Weingartner, Schuricht, Reiner, Szell, Monteux, le jeune Karajan ou Toscanini pensaient la musique de Beethoven en tant que construction sonore déployée dans le temps et dans l'espace bien davantage qu'en termes philosophiques. Ils tournaient ainsi le dos à Furtwängler. Gardiner est leur successeur, à n'en pas douter, mais l'ensemble d'instrumentistes qu'il dirige est soudé par un esprit aventurier qui décuple leur pouvoir expressif. Car au-delà des particularités instrumentales et historiques de cette intégrale, il souffle sur l'interprétation de Gardiner et de son orchestre un vent nouveau qui fait table rase de la convention.

Il y a près de vingt ans, Philippe Herreweghe attendait qu'un Otto Klemperer naisse du mouvement baroque. Il est clair aujourd'hui que l'institution symphonique traditionnelle ne sera sauvée qu'au prix d'une sérieuse remise en question de son fonctionnement, de sa place dans la société et de son rôle face à la diffusion de la musique. Personne, qu'on sache, n'empêchait les Philharmonies de Berlin ou de Vienne, ou l'Orchestre de Paris, héritier de la formation copiée par Gardiner, de demander à des musicologues de nettoyer leurs vieux matériels d'orchestre de façon à jouer ce que Beethoven a écrit, même sur leurs instruments modernes, même en doublant l'effectif. On leur saurait alors gré de ne plus parler le Beethoven comme on fait parler les Indiens dans les westerns.

ALAIN LOMPECH

★ *Un coffret de 5 CD Archiv Produktion 439 900. Les solistes de la* Neuvième Symphonie *sont Luba Orgonosova, Anne Sofie von Otter, Anthony Rolfe Johnson et Gilles Cachemaille.*

Un Berg peut en cacher un autre


UNIVERSAL EDITIONS
Alban Berg.

Les récentes découvertes de la musicologie, selon lesquelles Alban Berg aurait eu une double personnalité, son personnage d'époux modèle en cachant un autre, plus nuancé, se sont trouvées illustrées de manière tout involontaire dans notre supplément « Arts et Spectacles » du 22 septembre. La photo publiée page VI n'était pas celle du musicien viennois mais un plan du dernier film de Luc Besson, *Léon*, montrant l'acteur principal, Jean Réno, dans une rue de New-York. Un malheur n'arrivant jamais seul, une coquille s'est glissée dans le texte. Ce n'est pas le troisième mais le sixième lied (*Abschied*) du *Chant de la terre* que cite la *Suite lyrique* d'Alban Berg.

JAZZ

Sonny Rollins
Sonny Meets Hawks

Lorsque Sonny Rollins et Coleman Hawkins enregistrent ensemble, courant juillet 1963, le premier est âgé de trente-trois ans, le second de soixante-deux ans. « Sonny » a été promu héros du saxophone ténor au début des années 60, avec John Coltrane et Ornette Coleman. « Hawks », son inspirateur revendiqué, est lui reconnu comme l'un des héros de la génération précédente. Cette rencontre *discographique* sera unique. Six thèmes ont suffi (cinq standards, une composition de Rollins) pour lier les deux instrumentistes sans bataille ni conquête absurde ou volonté d'épater. C'est un jeu côte à côte autant qu'une perpétuelle passe de l'un à l'autre, un instant d'histoire. Hawkins est plus moelleux, la phrase coule naturellement, alors que Rollins la découpe, qu'il sonne plus râpeux. Dans les deux cas, il y une puissance et une sonorité profonde, une plongée au plus loin dans la musique pour en ressortir presque vierge, un engagement mutuel à s'étonner et à se deviner. – S. Sl.

1 CD Jazz !-RCA 74321221072. Distribué par BMG.

John McLaughlin Mahavishnu Orchestra
Inner Worlds

Enregistré en 1975 par la troisième version du Mahavishnu Orchestra de John McLaughlin, *Inner Worlds*, aujourd'hui réédité, accumule les raisons de paraître daté. Ambiances planantes à coups de synthétiseur, chansonnettes niaises (*In my Life*, *Planetary Citizen*) dédiées à l'amour universel, l'immortalité et la fleur de lotus – le jazz-rock des années 70 fréquente alors assez maladroitement la spiritualité indienne et orientale –, arrangements pompeux surchargés par des déluges de cymbales. Les éclats furieux des formations menées précédemment par McLaughlin sont bien loin. Pourtant, même dans d'aussi désespérantes conditions, les moindres interventions du guitariste restent étonnantes de musicalité et d'invention rythmique et témoignent d'une intensité d'expression qui, elle, ne saurait vieillir. Sauvetage de justesse. – S. Sl.

1 CD Columbia 476905-2. Distribué par Sony Music.

CHANSON

Belgique
Ballades, danses et chansons de Flandre et de Wallonie

En 1981, Ocora, la collection de disques de Radio-France, publiait un 33-tours sur la base des collectages effectués par Paul Collaer et Hendrik Daems, qui continuaient le travail entrepris avant-guerre en Flandre par l'ethno-musicologue Pol Heyns. Après une période de grand creux et profitant de la vogue folk des années 70, des jeunes musiciens ont ensuite rénové un répertoire en voie d'extinction. Puis la Belgique fêta son cent cinquantième anniversaire, et la RTBF se prit au jeu du patrimoine. Les danses, mélodies, chants d'hiver et d'été, ballades et courtes récitations puisées dans ce fond sonore ont été enregistrés entre 1950 et 1980. On y remarquera le très étonnant *rommelpot*, un tambour à friction qui rythme la danse, aussi bien qu'une *cuica* brésilienne, le fifre, l'accordéon diatonique, la cornemuse, la vielle, le *hommel* (bûche de Lorraine), le tambour. Rondes enfantines, polkas, poèmes épiques, chansons d'amour, voix de vieilles dames, de jeunes garçons, d'hommes et de marins : la variété et la qualité musicale des documents vont ici de pair. – V. Mo.

1 CD Ocora 580 061. Distribué par Harmonia Mundi.

MUSIQUES DU MONDE

Madredeus
O Espirito da Paz

Le groupe portugais Madredeus était arrivé, il y a deux ans, comme une comète d'un autre âge projetée sur l'avant-scène de la modernité portugaise. La voix aérienne de Teresa Salgueiro, héritée de la grande tradition du fado, où l'émotion devient le centre de gravité du monde, les arrangements singuliers du guitariste Pedro Ayres, créaient un univers à part, de rêve, d'odeurs de campagne et d'urbanité mesurée. Avec *O Espirito da Paz*, les coqueluches de la nouvelle musique portugaise (*Os Dias de Madredeus*, l'album précédent, a battu les records de vente) continuent de produire de la bonne musique. Mais, par un propos extrêmement sophistiqué, ils enferment la fraîcheur initiale dans un carcan un peu triste, comme si les Portugais avaient soudain renoncé à l'hédonisme, au vin, aux sardines, aux ragoûts et aux délires voyageurs. Cet « esprit de la paix » qui remet en scène le destin, le silence, la mer, les moulins et les prières, commence sur un instrumental assez fin (Minuete, Allegro), mais assez ennuyeux. Enregistré en Angleterre, cet album engage Madredeus sur un chemin plus escarpé que la joie sous-jacente du chant de Teresa Salgueiro laissait précédemment supposer. – V. Mo.

1 CD EMI 830 046-2.

L'ombre de la dette